



SAMEDI 28 JANVIER 1995

No 35873 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Sécurité en Suisse

Le plan de Koller



Le plan d'action «sûreté intérieure 1994» du Département fédéral de justice et police (DFJP) a permis de nets progrès. Mais tous les objectifs n'ont pas été atteints. «Nous sommes ensemble sur la voie d'une sécurité accrue», a estimé le conseiller fédéral Arnold Koller (photo Keystone-Lehmann) en présentant le bilan.

Page 4

Duo du banc

Le cinéma a cent ans! Ça se fête

Tu as raison, on va arroser ça!



Page 6

Auschwitz

Cinquante ans après

Le 27 janvier 1945, les forces soviétiques entraient dans le camp d'extermination nazi d'Auschwitz-Birkenau où ils découvraient 5200 prisonniers promis à la mort. Cinquante ans plus tard, des centaines d'anciens déportés, Juifs en majorité, ont participé à la cérémonie du souvenir au cours de laquelle un appel à la tolérance a été lancé par les dirigeants de vingt-quatre Etats et une dizaine de Prix Nobel de la paix.

Page 6

Les intempéries se poursuivent. Le pire serait à venir

L'Europe préoccupée

La situation provoquée par les fortes chutes de pluie de ces dix derniers jours restait préoccupante hier dans de nombreux pays d'Europe. Le pire est à venir ce week-end, redoutent les météorologues. En Suisse, l'heure est au premier bilan après la tempête qui a sévi jeudi soir.

Fortes pluies, crues, bourrasques et tempêtes de neige ont fait au moins 22 morts en Europe. Quinze personnes ont perdu la vie en France si l'on tient compte des six adolescents écrasés jeudi à Toul, dans l'est du pays, par l'effondrement d'une grue sur une école, qui a pu être provoqué ou aggravé par le vent.

INTERROGATIONS

Une information judiciaire pour homicides et blessures involontaires devait être ouverte hier à Toul. Interrogé sur les responsabilités de la catastrophe, le procureur a indiqué qu'il était «beaucoup trop tôt pour en avancer de manière certaine». Lorsque la grue s'est effondrée, le vent soufflait à près de 100 km/h.

Les intempéries en France pourraient durer plusieurs semaines en raison de l'installation d'un «couloir» à fort



Pays-Bas

La province du Limbourg est sous l'eau. Les vacanciers ne sont pas près de s'y rendre... (Keystone-EPA)

Le contraste thermique, au centre de l'Atlantique, estime Jacques Goas, chef des services de prévisions de Météo France à Toulouse. Dans l'Ouest, le niveau des rivières en crue était stable ou en très légère décline. En Bretagne, le bilan, qui était de cinq morts jusqu'à jeudi, s'est alourdi, un homme sans domicile fixe ayant été retrouvé noyé à Caen.

Quatre personnes sont toujours portées disparues.

Dans la Sarthe, deux personnes sont portées disparues. Leur voiture est tombée dans le Loir, une rivière en crue. A Paris, où les eaux de la Seine sont montées à 4,25m, les berges inondées sont fermées aux voitures. Toutefois, la capitale française n'est

pas menacée par les inondations pour le moment. En Autriche, un ressortissant allemand est mort et un sapeur pompier autrichien a été grièvement blessé dans la nuit de jeudi à vendredi à la suite d'une violente tempête. Le trafic ferroviaire a été interrompu pendant plusieurs heures dans la banlieue de Vienne et près de Salzbourg.

Une personne est morte et dix autres ont été blessées à la suite d'un carambolage entre 20 voitures sur une autoroute verglacée au Danemark. Le mauvais temps a en outre provoqué des inondations dans l'île danoise de Bornholm, en mer Baltique. Plusieurs maisons ont été inondées et des routes coupées.

En Allemagne, les services d'observation prévoient que le Rhin inonde hier dans la soirée la ville historique de Cologne. Environ 80% du trafic fluvial des barges transportant des produits chimiques et pétroliers en Europe est interrompu, en raison de la montée des eaux du Rhin. Le fleuve a dû être fermé à la navigation depuis le sud de Dusseldorf jusqu'à Bâle.

ROUGES ET BLANCS

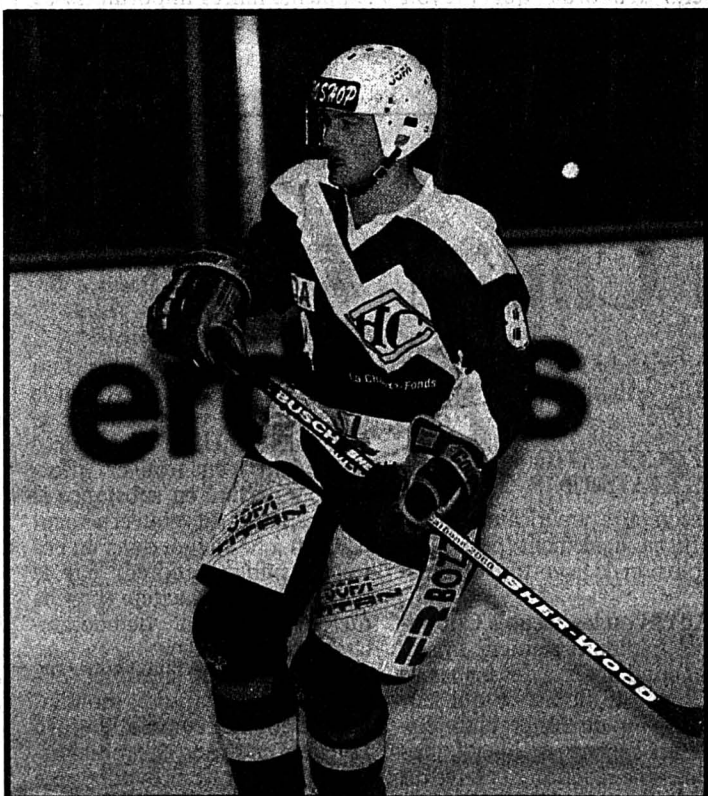
De nombreuses régions du sud de la Belgique sont sous les eaux. Le mauvais temps a fait trois morts en Belgique cette semaine. Jeudi, un homme a été mortellement écrasé par un pigeonnier renversé par une bourrasque.

A Dinant, sur la Meuse, les écoles ont dû fermer leurs portes et les habitants de cette localité du sud du royaume ont été priés d'afficher à leurs fenêtres un foulard rouge - s'ils souhaitent être évacués - ou blanc - s'ils souhaitent être ravitaillés. (ats, afp, reuter)

Page 21, 23 et 24

Hockey sur glace - Thierry Murisier s'est affirmé

En plein boom



Thierry Murisier
Aligné aux côtés de Valeri Shirajev, il est devenu l'un des piliers de la défense des Mélézes. (Impar-Galley)

Page 9

OPINION

Faut pas rêver

On n'acquiert pas la renommée sur un lit de plumes. Tout alongués dans leurs travées capitonnées, les conseillers nationaux se sont longuement étendus cette semaine sur deux sujets importants: l'assainissement des finances fédérales et la réforme du gouvernement. Tout à la moelleuse tiédeur de leurs débats satinés, nos élus ont malheureusement mis les Suisses dans de sales draps. De péroraisons creuses en babillements courtois, de reculs en retraites, ils ne sont en effet parvenus qu'à faire la litière du populisme.

En premier lieu, il ne faut plus songer à un prompt réveil politique en ce qui concerne les finances fédérales. Timoré, le Conseil national s'est provisoirement mis en sommeil sur le sujet. L'affaire est fâcheuse et, surtout, dangereuse. Car cet automne, ceux qui dorment à Berne devront réveiller l'ardeur de leurs électeurs. Ce n'est pas à coup de berceuses qu'ils parviendront à couvrir les rugissements simplistes des blochétiens et autres léguistes.

En second lieu, il ne faut plus rêver à une réforme, même minime, du gouvernement. Sur leur oreiller de paresse, les représentants du peuple ont commencé par biffer - comme «allant de soi» - l'obligation pour le gouvernement de délivrer au peuple une information cohérente, claire et rapide. Ce faisant, ils ont tout simplement suspendu un «do not disturb» à la poignée du Palais fédéral. Dame! c'est que la sieste est sacrée!

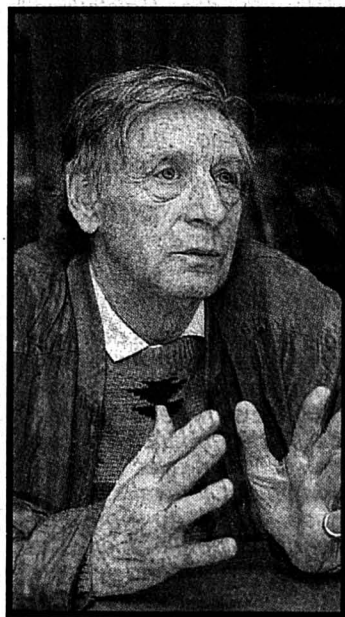
En outre, les députés - socialistes en tête - se sont promptement couchés devant les menaces de référendum des suppôts de Blocher, partisans d'un gouvernement faible. Aussi le projet a-t-il été scindé en deux: l'organisation de l'administration d'une part, la création contestée de secrétaires d'Etat d'autre part. Malheureusement, le motif invoqué est à dormir debout. En résumé, nos stratèges de polochons redoutent qu'un refus populaire de nouveaux secrétaires d'Etat n'entraîne l'abandon de toute la réforme. Quant à imaginer que ce projet n'est valable que dans sa globalité et à tenter de le défendre avec courage, cohérence et pugnacité, ils n'y ont simplement pas songé.

Et tant pis si, face aux jappements furieux des meutes populistes, ils ne font ainsi figure que de grands méchants mous.

Benoît COUCHEPIN

Il était une fois...

Charles Antenen



Certains n'ont pas hésité à le surnommer Pelé. Lui est resté beaucoup plus modeste. Mais Charles Antenen (photo Impar-Galley) fut vraiment un footballeur hors du commun. Ce pur produit du FCC, tout frais retiré, nous narre les temps forts de sa carrière.

Page 14

TOYOTA COROLLA

Compact : Equipement complet

Sportswagon: + ABS + AIRBAG dès Fr. 23 990.-



TOYOTA
Michel Grandjean SA
Agent principal
Centre de vente: av. Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 64 44

Les Croates ne veulent plus des Casques bleus Renvoi entériné au Parlement

Le Parlement croate a entériné hier la décision du président Franjo Tudjman de demander le départ des Casques bleus. Leur mandat expire le 31 mars prochain. A Sarajevo, musulmans, chrétiens et juifs ont prié pour la paix, au 1000e jour du siège imposé à la capitale bosniaque par les Serbes bosniaques.

Le Parlement croate «a constaté que la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) n'a pas accompli sa tâche». Il a donc décidé de soutenir la demande de retrait des Casques

bleus formulée par le président Franjo Tudjman.

Le Parlement a chargé le gouvernement d'élaborer un programme pour la «réintégration pacifique des territoires occupés» par les Serbes. Ces derniers y ont proclamé unilatéralement fin 1991 leur «République serbe de Krajina».

Depuis, la Croatie n'exerce plus aucune autorité sur un quart de son territoire. Les Serbes de Krajina ont coupé les principaux axes routiers de la Croatie ainsi que les réseaux d'adduction d'eau et d'électricité. La Croatie reproche à la FORPRONU de «perpétuer l'occupation serbe» par sa présence. Le gros des quelque 15 000 Casques bleus en Croatie

sont stationnés dans les territoires sous contrôle serbe.

Le dernier Casque bleu devra avoir quitté la Croatie le 30 juin. La Croatie espère que d'ici là des négociations politiques avec la Krajina seront engagées et que des nouveaux mécanismes de surveillance de la paix en Croatie seront définis avec l'ONU, l'Union européenne et l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe (OSCE).

AGGRAVATION

En Bosnie, la situation semble se dégrader tant sur le plan diplomatique que sur le terrain. A Sarajevo, musulmans, chrétiens et juifs ont prié pour la paix à l'occasion du millièmè jour du siège

imposé par les Serbes sécessionnistes. Le maire a évoqué le caractère multiculturel et multiconfessionnel de sa ville. Il a rappelé aussi le nombre de victimes de la guerre: dix mille tués, dont 1500 enfants, et 60.000 blessés.

Le secrétaire général de l'ONU a adressé un message aux habitants de la capitale bosniaque. Boutros Boutros-Ghali a rendu hommage à leur courage et a réaffirmé son engagement à alléger leurs souffrances. Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a exprimé son pessimisme sur les chances du plan de paix. Il estime que le risque d'une reprise des combats à la fin de l'hiver était important. (ats afp, reuter)

Tchéchénie

Feu russe très nourri

L'armée russe a inondé d'obus hier les faubourgs sud de Grozny, dernière voie de passage libre entre le centre-ville et le reste de la Tchétchénie. Par ailleurs, une délégation de l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) était attendue hier dans la capitale tchéchéne.

Selon le photographe de Reuter Peter Andrews, les artilleurs russes concentraient leurs tirs sur le faubourg sud de Tchernoretchiye, où les cadavres jonchaient le sol. Malgré l'intensité des pilonnages, les combattants tchéchénes semblaient garder le moral. «Nous avons des vivres en quantité et tout va bien», a dit l'un d'entre eux avant de repartir au front.

A Moscou, le service de presse du gouvernement a accusé les Tchétchénes d'utiliser des lance-missiles pour bombarder la population civile de Grozny et faire porter la responsabilité de tels actes à l'armée russe.

Sur le terrain, ce type d'accusation n'apparaît aucunement étayé. Il appartiendra notamment aux cinq diplomates qui composent la délégation de l'OSCE de faire la part entre la propagande et les faits. Les représentants de l'OSCE ont quitté Moscou sans Sergueï Kovaliov, commissaire aux droits de l'homme de Boris Eltsine et adversaire déclaré des opérations militaires russes en Tchétchénie, qui devait en principe les accompagner.

Par ailleurs, l'ONU a annoncé que les premiers avions transportant vivres, médicaments et produits de première nécessité s'envoleraient ce week-end pour le Daghestan. Quelque 45.000 Tchétchénes s'y sont réfugiés. (ats, afp, reuter)

Burundi

Tension

Le gouverneur hutu de la province de Muyinga, membre de l'opposition, a été assassiné jeudi près de Bujumbura. Par ailleurs, une prison clandestine a été découverte dans un quartier hutu de la capitale burundaise. Le gouverneur, Fidèle Muhizi, membre de l'Unité pour le progrès national (UPRONA), le principal parti d'opposition, a été poignardé en plein cœur. (ats, afp)

28.1.1982 -

Le général américain de l'OTAN James Lee Dozier, aux mains des Brigades rouges italiennes depuis le 17 décembre 1981, est libéré à Padoue par des unités spéciales de la police. Cinq terroristes qui se trouvent dans la maison sont arrêtés, parmi lesquels Alberta Billato et Cesare di Leonardo.

BRÈVES

Russie

Gratchev sauve sa peau

La Douma, la Chambre basse du Parlement russe, a repoussé hier une résolution exigeant le renvoi du ministre de la Défense Pavel Gratchev. Le général a été très critiqué pour son attitude dans le conflit tchéchéne. Cette résolution n'a recueilli que 121 voix, alors que la majorité requise était de 226 suffrages.

Italie

MSI dissous

Le Mouvement social italien (MSI), parti néofasciste héritier des principes de Benito Mussolini, s'est dissous hier. Il cède la place à l'Alliance nationale, parti sans référence aux idées fascistes. Les 1600 délégués ont approuvé à main levée et à une écrasante majorité la dissolution du MSI, 49 ans après sa fondation.

Niger

Victoire confirmée

D'importantes forces de sécurité ont été déployées hier à Niamey pour éviter tout incident à la suite de la proclamation des résultats définitifs des législatives du 12 janvier. Les résultats, annoncés par la Cour suprême du Niger, confirment la victoire de l'opposition avec 43 sièges contre 40 à la mouvance présidentielle.

Souveraineté du Québec

Toujours canadiens!

Le Parti québécois doit encore faire quelques efforts pour convaincre les électeurs de se rallier à la thèse de l'indépendance en cas de sécession avec le gouvernement fédéral du Canada, selon un nouveau sondage publié hier. Ce sondage, le second paru en trois jours, montre que 40,5% des Québécois affirment qu'ils auraient soutenu la souveraineté de la Belle Province si un référendum avait eu lieu au début du mois, alors que 46% ont affirmé leur hostilité et que 13,4% se déclarent indécis. Les résultats de ce sondage sont parus après la publication mercredi d'un vaste sondage mené auprès de 10.000 Québécois et montrant que l'option fédéraliste restait encore majoritaire parmi la population du Québec.

Italie: report de l'audience préliminaire

Sursis temporaire pour Andreotti

L'audience préliminaire au sujet du sort réservé à Giulio Andreotti a été reportée au 17 février.

Les magistrats devaient décider de l'opportunité d'intenter

un procès à un des plus importants hommes politiques italiens. Ce dernier est accusé d'association avec la mafia.

L'audience préliminaire d'hier a duré seulement une

demi-heure en l'absence de M. Andreotti et de ses avocats, a-t-on appris au Palais de justice de Palerme.

Elle a pour objet de déterminer si Giulio Andreotti doit être

jugé ou si l'ensemble du dossier doit être transféré à Rome. Il s'agit du troisième renvoi, chaque fois à la demande de la défense. (ats, afp, reuter)

L'homme d'affaires reste en liquidation judiciaire

Tapie n'a pas eu gain de cause

La Cour d'appel de Paris a rejeté hier toutes les requêtes déposées par Bernard Tapie pour faire suspendre l'exécution des jugements du tribunal de Commerce. Il reste en liquidation judiciaire. Pour le moment, il peut

continuer d'exercer une fonction publique élective.

De source judiciaire, on souligne que Bernard Tapie n'est pas, pour l'heure, déchu de ses mandats électifs nationaux. Il faudrait pour cela que le Conseil

constitutionnel soit saisi, soit par le ministre de la Justice, soit par le bureau de l'Assemblée nationale, et constate ces déchéances.

M. Tapie, autrefois à la tête d'un empire industriel de taille

européenne, a été mis en liquidation judiciaire personnelle en décembre dernier.

Il a fait appel devant la justice et le jugement à ce sujet interviendra le 3 mars. (ats, afp, reuter)

Israël - OLP: pas d'élections en vue

Accord de retrait impératif

Israéliens et Palestiniens sont convenus hier de ne pas organiser d'élections dans les territoires autonomes palestiniens tant que tous les aspects du retrait de l'armée israélienne de Cisjordanie n'auront pas été réglés.

Selon un responsable israélien

qui a requis l'anonymat, le premier ministre Yitzhak Rabin avait offert aux Palestiniens de retirer temporairement l'armée pendant que les Palestiniens organiseraient leurs élections.

Mais le chef de l'OLP Yasser Arafat a estimé qu'il valait mieux d'abord se mettre définitivement d'accord sur les modalités du retrait.

Israéliens et Palestiniens discutent actuellement du deuxième volet de l'accord «Gaza-Jéricho d'abord» qui prévoit l'extension des compétences autonomes palestiniennes à l'ensemble de la Cisjordanie.

Par ailleurs, lors d'un entretien hier matin avec la presse à Genève, le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres a affirmé que des «pas supplémentaires importants» se produiraient dans les mois à venir. (ap, ats)

Fin du procès public concluant l'affaire Letelier

Choc médiatique au Chili

Ancien adjoint du général Manuel Contreras, le principal des deux accusés dont le jugement a atteint mercredi et jeudi sa dernière phase publique, est un général en service actif, qui a causé un choc médiatico-politique. Il a appelé au «procès des véritables responsables de la situation ayant conduit le Chili au coup d'Etat du 11 septembre 1973 et aux années (de répression) qui ont suivi».

Santiago du Chili
Jacques **SECRETAN**

Interrogé sur les marches de la Cour suprême de justice, théâtre des plaidoieries effectuées en appel d'une condamnation prononcée en première instance à fin 1993, le général Engenio Videla a qualifié le procès de son ancien supérieur hiérarchique de «passablement injuste». Le ministre de la Défense de l'actuel gouvernement civil a élevé une protestation formelle, adressée

au commandant en chef des Forces armées chiliennes, en l'occurrence l'ex-président Augusto Pinochet.

«C'est une communication qui ne demande pas de réponse, une simple manifestation de la réaction du gouvernement aux déclarations d'un général ayant assisté aux audiences», déclare le ministre Perez-Yoma. Les commentaires effectués à vif par le général Videla ont presque fait passer au second plan l'analyse des plaidoieries prononcées durant la seconde journée, tant par l'accusation qui a requis une peine comprise entre 15 ans de réclusion et la perpétuité, que par la partie représentant les deux accusés en leur absence.

La défense avait tenté d'accréditer le manque de preuves, traitant l'un des principaux témoins - le Nord-Américain Michael Townley, ancien collaborateur de la police secrète chilienne ayant refusé de se présenter au procès - de «grand menteur». L'ex-ministre socia-

liste Orlando Letelier fut assassiné à Washington le 21 septembre 1976.

PRÉOCCUPATION DES ÉTATS-UNIS

Un secrétaire américain Ronie Moffit a également péri dans l'explosion de la voiture de Letelier.

Au cas où les accusés Contreras et Espinoza seraient finalement condamnés à des peines de cinq ans ou moins, ce qui leur permettrait de rester chez eux sous un régime de liberté surveillée, une réaction négative du gouvernement américain est à attendre. L'ambassadeur en poste à Santiago a clairement notifié que son pays n'accepterait pas sans autre une peine «équivalente à rien du tout».

A supposer que les sentences prononcées en première instance (7 ans pour le général et six pour le colonel) seraient abaisées ou annulées, «il est évident que les relations économiques entre nos deux pays et en

particulier les perspectives d'un accord de libre-échange (liant le bloc du nord constitué par le Canada, les USA et Mexico) pourraient s'en trouver affectées», a déclaré en substance le représentant du gouvernement Clinton à Santiago, dans un entretien publié vendredi par le quotidien «La Nación» (proche du gouvernement démocrate-chrétien chilien).

Pour connaître le verdict définitif dans cette affaire, mondialement connue comme le «caso Letelier» en raison des rebondissements qui ont provoqué une crise sérieuse entre le Chili et les Etats-Unis un peu plus d'un an après les faits, au seuil de l'année 1978 où deux impliqués ont formulé des déclarations devant la justice américaine en vue de voir leurs peines atténuées, il faudra au moins attendre le mois de mars.

Considéré d'ordinaire comme un «dur» dans l'entourage immédiat du général Pinochet, l'auditeur des Forces armées

Torres-Silva - lui aussi général et présent aux audiences - a garanti que les Forces armées respecteraient le verdict «quel qu'il puisse être». Au vu de la composition du Tribunal suprême, tel qu'il s'est présenté avant les mutations attendues pour le mois de mars, les forces armées paraissent plutôt bien placées... Si les particuliers tendent souvent à le mentionner, la presse et l'autorité gouvernementale reste par contre des plus réservées sur ce plan.

A la différence de la plupart des pays de la région, où les représentants d'ex-dictatures militaires ont pu influencer décisivement des procès comme celui tenu en 1985 en Argentine - les anciens commandants en chef ont été libérés de toute charge par le président Menem au début de son mandat - le Chili a une solide tradition legaliste. Le doute tient ici plus du verdict lui-même que de l'application d'une éventuelle sentence de prison ferme. JS

**Samedi 28 janvier
dès 20 heures**
**Dimanche 29 janvier
dès 14 h 30**
**Halle de gymnastique
Les Bois**

GRAND LOTO DU FC LES BOIS

Le FC Les Bois vous remercie de votre soutien

28 tours simples - 10 cartons
2 royales à chaque séance
Magnifique pavillon
2 bons d'achat de Fr. 500.-
Corbeilles garnies, bons d'achat,
etc. à chaque séance
Chaque séance débute par un carton gratuit

132-765372

DIVERS

VENTE D'IMMEUBLES

le jeudi 19 février 1995 à 14 heures

Salle du tribunal du district de Boudry, rue Louis-Favre 38 à Boudry. L'administration spéciale de la masse en faillite Borel SA procédera à la vente unique des immeubles suivants:

Gare 4, 8, 9, 10, Corcelles 9 et 11 à Pesieux

Situation: articles 1406, 1407, 1581, 1631, 1632, 1878, 2029, 2753, 3089, 3090 du cadastre de Pesieux

Surface totale: 9273 m² dont 4709 m² de places/jardins

Bâtiments:

- deux immeubles locatifs, 418 m², six appartements année de construction: 1907
- une villa, 166 m², trois niveaux année de construction: 1913
- une usine, 4021 m², 41 089 m³, ateliers et locaux administratifs années de construction: 1902, 1957, 1965, 1988

Estimation cadastrale: Fr. 6 215 000.-

Assurance incendie (1991): Fr. 12 573 800.-

Estimation de l'expert (1992): Fr. 10 300 000.- à 10 700 000.-

Visites: jeudi 2 février 1995 à 14 heures, sur annonce préalable à l'administration spéciale, ou date à convenir.
☎ 038/30 35 00

Les conditions de vente ainsi que l'état des charges sont déposés dans les bureaux de l'administration spéciale, fiduciaire M.E.S Gestion SA, Port-Roulant 13, 2003 Neuchâtel, ainsi qu'à l'Office des faillites de Boudry.

Elles resteront à disposition des intéressés jusqu'au jour de la vente.

28-10652

Feu: 118

Leçons de chant classique. Lied. Opéra.
Leçons de chant populaire. Art choral. Variétés.
Cours de chant pour musiciens d'orchestre.
Rééducation de la justesse vocale. Enfant, adulte.



Professeur de chant
**Paul-André
Leibundgut**

Place-d'Armes 3
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 30 30

132-766093



**SOCIÉTÉ DE
SAPEURS-
POMPIERS**
LA CHAUX-DE-FONDS

GRAND MATCH AU LOTO

Grande salle de la
MAISON DU PEUPLE
**Dimanche 29 janvier 1995
à 16 heures précises**

Abonnement à Fr. 18.- donnant droit
à une carte tout le match

132-766135

IMMOBILIER

A vendre de particulier aux alentours
de La Chaux-de-Fonds

Magnifique duplex de 6 pièces
Agréable appartement de 4 pièces

Situation unique à 5 minutes des transports publics.
Prix raisonnable.

Ecrire à case postale 2159, 2302 La Chaux-de-Fonds.
132-766149

A vendre au centre ville de Neuchâtel
Situation exceptionnelle avec vue sur le lac

**Superbe appartement
de 6 pièces, 235 m²**

Plafonds hauts, deux cheminées, parquets, jardin, cave et galets.
(Agences s'abstenir).

Ecrire sous chiffres K 28-9832 à Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1

RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL

Dimanche 29 janvier 1995

JAMBON AUX MORILLES

Réservez, s.v.p.: ☎ 039/61 13 77
132-766167

AUBERGE DU GARDOT

(à la frontière) commune de Montlebon
vous propose une

soirée CASSOLET

le samedi 4 février

Animation: Lucine et Manu (Piaf,
chansons françaises). Prix: Fr. 21.-
☎ 0033/81 67 16 26

157-715019

A louer tout de suite ou pour date à
convenir:

LE LOCLE, rue de l'Hôtel-de-Ville 18

STUDIOS

Cuisinettes non agencées, confort.
Loyers mensuels: Fr. 280.- et 290.-
+ charges.

LE LOCLE, rue des Jeanneret 37

STUDIOS

Cuisinettes agencées, confort.
Loyers mensuels: Fr. 245.- + charges.

LE LOCLE, rue Henry-Grandjean 7

STUDIO

Cuisinette agencée, confort.
Loyer mensuel: Fr. 280.- + charges.

Pour tous renseignements, s'adres-
ser à:

Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel,
Gérance des immeubles, Tivoli 22,
2003 Neuchâtel, ☎ 038/39 64 90.

28-9792

A vendre ou à louer à **LA FERRIÈRE**
dans quartier tranquille

5 maisons en rangées



- surface habitable 110 m²
- grand salon, coin à manger
- cuisine agencée
- cheminée de salon
- 1 grande chambre parents avec coin bureau
- 2 chambres d'enfants
- WC, salle de bains
- buanderie, chambre de ménage
- jardin d'hiver 11 m²
- garage + cave
- possibilité d'aménager les combles en salle de jeux, bureau ou chambre supplémentaire (accès par l'escalier)

**Avec possibilité d'aménagement intérieur
personnalisé**

Prix de vente: de Fr. 430 000.- à Fr. 520 000.-

Pour tous renseignements ou visite s'adresser à:

HEINZ LANZ, 2333 La Ferrière

☎ 039/61 15 60 (prof.), 039/61 16 43 (privé)

132-766203



Réservé pour votre annonce. Un appel suffit:

La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10 Le Locle - Tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

Pizzeria
*Une pizza
à la maison ou entre
amis...*

La Romanica

Marais 16 2400 Le Locle

Tel. 039 31 30 00

Livraisons MIDI et SOIR

LA CROISÉE
votre préférence

Quinzaine de la mer

Saint-pierre, loup, sole,
saumon, moules, huîtres,
langoustines

Bouillabaisse sans arêtes

Buffet de salades à volonté

☎ 039/31 35 30

157-715001



Rue de la Maladière 35, Neuchâtel

**CUISINE TRADITIONNELLE
ET VÉGÉTARIENNE DU MARCHÉ**

Jusqu'à fin février

LES MOULES «BOUCHOT»

Du lundi 27 février au samedi 11 mars

QUINZAINE NEUCHÂTELOISE

Une cuisine traditionnelle et originale,
des produits et des vins de «NEUCH»

MERCREDI 1er MARS: MENU SPÉCIAL

Service traiteur personnalisé, petites salles

FERMÉ LE DIMANCHE A très bientôt!

Réservation: ☎ 038/20 03 20

Paul-André Cachelin 28-10602

espace & habitat

A VENDRE

A La Chaux-de-Fonds

MAGNIFIQUE VILLA

Avec parc arborisé de 2000 m².
Situation dominante avec une très belle
vue.

Comprenant: 7 pièces, 4 sanitaires, une
cuisine agencée de manière exception-
nelle, 2 garages avec porte automati-
que, une chambre de ménage, une
buanderie, un abri, une cave à vin, une
cave à fruits et légumes, un local de
bricolage, une cheminée de salon et un
barbecue extérieur.

**Affaire exceptionnelle à un prix
très avantageux.**

132-765820

Tél. 039/23 77 77-76



Café Le Pantin

Ronde 5, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 67 20

NOUVEAU!

le menu complet à Fr. 13.50

Tous les jours à midi:

- entrée ou potage
- assiette du jour
- dessert ou fromage
- une consommation

132-766139

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

Bilan «réjouissant» de l'Année de la sûreté intérieure

Calmer et désamorcer

Le conseiller fédéral Arnold Koller avait décrété 1994 «Année de la sûreté intérieure» pour son département (Justice et Police). Concrètement, quelque 62 mesures avaient été répertoriées pour répondre aux diverses inquiétudes de la population. En tirant, hier, un bilan «réjouissant» de ce programme d'action, Arnold Koller espère calmer ces inquiétudes et, du même coup, désamorcer la propagande populiste qui, en cette année électorale, serait tentée d'en profiter.

Berne
François NUSSBAUM

MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LA CRIMINALITÉ



On se souvient des discours tonitruants qui avaient marqué la vie politique zurichoise durant l'été 1993. Les débordements enregistrés aux alentours de la «scène ouverte» du Letten avaient inquiété la population mais aussi entraîné une escalade verbale dans les rangs radicaux et démocrates-chrétiens, qui voyaient l'UDC récupérer trop facilement la situation.

MESURES DE CONTRAINTE

On s'en était ému à Berne. Arnold Koller avait rapidement concocté une loi permettant, entre autres, de lutter plus efficacement contre les fournisseurs étrangers du marché de la drogue. Ces «mesures de contrainte», visant les étrangers séjour-

nant illégalement en Suisse, ont été largement approuvées par le peuple l'an dernier.

Mais le chef du DFJP peut aujourd'hui se prévaloir d'autres succès dans l'avancement de toute une série de dossiers liés à la sécurité: normes pénales contre le blanchissage d'argent et contre les organisations criminelles, réorganisation du ministère public de la Confédération, loi sur la protection de l'Etat, loi sur l'entraide internationale en matière pénale, etc.

COMMERCE D'ARMES

Certains projets ont en revanche subi quelques retards. La loi qui

doit restreindre le commerce d'armes en Suisse est ralentie par des intérêts particuliers, l'Office central de lutte contre le crime organisé attend de pouvoir engager du personnel, la statistique de la criminalité est encore très insuffisante.

Arnold Koller a également intégré aux questions relatives à la sécurité divers projets comme l'aide à la réorganisation des services policiers et judiciaires des pays de l'Est, la définition (encore incomplète) d'une politique globale des migrations, la sécurité routière, une réserve de matériel pour l'aide en cas de ca-

tastrophe, la sécurité en rapport avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

EXEMPLE DE BILAN

Bref, le chef du DFJP donne à la fois l'impression de ne pas avoir chômé, d'avoir pris au sérieux les inquiétudes de la population, d'avoir mené à terme d'importants projets (avec relativement peu de moyens) et de ne pas en cacher d'autres où les succès sont moindres. Si c'est une leçon adressée à la classe politique pour qu'elle présente, elle aussi, ses bilan, espérons qu'elle sera entendue. F.N.

28.1.1945 - L'actrice suisse Marthe Keller voit le jour à Bâle.
28.1.1989 - Pour la première fois depuis 1974-1975, le nombre des étrangers résidant en Suisse a franchi la barre du million: 1.006.530 très exactement pour être précis.

BRÈVES

Tessin

Nouveau parti

Un nouveau parti, «Polo della Libertà» (Pôle de la liberté), a annoncé sa constitution hier au Tessin. Il veut se présenter aux élections cantonales d'avril prochain. Il s'engagera pour le «moins d'Etat», une réduction des prestations sociales et une politique plus restrictive à l'égard des étrangers. Les fondateurs, les frères Pelloni, disent avoir quitté la Lega parce qu'il lui manquait une structure démocratique.

UDC zurichoise

Villiger critique

Le président de la Confédération Kaspar Villiger (PRD) a vivement critiqué hier soir la politique d'opposition menée par l'UDC. Il émet notamment des réserves sur la manière d'activer et d'exploiter la méfiance comme une arme de marketing politique. Et de citer un extrait de discours prononcé au même endroit lors d'une précédente réunion de l'UDC zurichoise: «Les forces de la Suisse sont sacrifiées selon une utopie décadente et dépravée.»

Swissaid

Campagne 1995

Environ 80% des habitants du tiers monde n'ont pas accès à la médecine moderne occidentale. Ils ont recours aux méthodes traditionnelles, basées sur les plantes de leur région. Dans ses projets, Swissaid aide les populations locales à mieux utiliser ces ressources. C'est le thème de sa campagne 1995.

Genève

Nuage toxique

Un accident chimique s'est produit hier peu après 8 heures dans une usine de Plan-les-Ouates. Un nuage de gaz s'est échappé d'un camion. Neuf personnes ont dû être hospitalisées pour des contrôles, mais elles ont toutes pu retourner chez elles dans la journée. A midi, tout était rentré dans l'ordre.

Zurich

Théologien licencié

L'évêque auxiliaire de Zurich, Mgr Peter Henrici, a licencié un théologien laïc homosexuel qui travaillait pour la paroisse «Bruder Klaus». La paroisse a crié au scandale.

Etudes en médecine

Le TF s'oppose au numerus clausus

Le Tribunal fédéral s'est opposé aux restrictions appliquées en Faculté de médecine de Zurich pour la dernière rentrée universitaire. Malgré cela, la Conférence universitaire suisse a fait un pas de plus vers le numerus clausus. Elle a présenté le test préalable que devront passer les candidats aux études de médecine.

Premier canton à franchir le pas du numerus clausus, Zurich avait décidé en septembre dernier de limiter à 400 les nouvelles immatriculations en médecine. La sélection se fondait sur le seul critère de l'âge et touchait la médecine humaine, dentaire et vétérinaire.

Ce mode de faire a été désavoué hier par le TF. Si l'Etat introduit une sélection des étudiants, il doit le faire sur la base de critères précis et en fonction de buts qui ont été prédéfinis, a estimé la Haute Cour. Il appartient au législatif et non pas à l'exécutif de prendre de telles mesures.

En conséquence, les 38 étudiants admis en première année de médecine grâce à l'effet suspensif du recours que trois d'entre eux avaient déposé au TF pourront poursuivre leurs études.

L'association des étudiants de l'Université de Zurich (VSU) a indiqué qu'elle allait continuer à se battre pour un accès libre aux hautes études et contre le numerus clausus. La direction zurichoise de l'Instruction publique n'a pas voulu prendre position hier. Elle informera l'opinion publique le 31 janvier.

Sur le fond, le TF a admis le principe du numerus clausus en 1977 déjà, dans un cas bâlois.

Selon la Conférence universitaire suisse (CUS), le numerus clausus est aujourd'hui nécessaire pour maintenir la qualité de la formation médicale.

300 PLACES MANQUANTES

Les sept universités offrant un cursus complet ou partiel en médecine (Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich) devraient disposer de la rentrée 1995/96 de 1355 places en 1re année. 1563 personnes ont entamé des études de médecine au semestre d'hiver 1994/95, soit 50% de plus qu'en 1988.

Selon les calculs du gouvernement bâlois, il manquait l'an dernier 300 places en 1re année de médecine.

La CUS, qui a présenté à Berne le test que devront passer les candidats aux études de médecine, n'a pas réagi à l'arrêt du TF. Le test d'aptitude pour les études de médecine (TMS) se base sur celui utilisé en Allemagne depuis 1986. Il a été adapté aux besoins suisses par l'Institut de psychologie de l'Université de Fribourg.

QUE MESURE LE TMS?

Le TMS ne mesure ni les connaissances, ni l'intelligence, ni la personnalité, ni la motivation, a déclaré le responsable de l'institut allemand qui l'a mis au point. Il s'agit d'un test d'adéquation, qui évalue les qualités qui seront le plus mises à contribution durant les études de médecine. «On ne peut pas échouer à ce test, mais plus le résultat obtenu est élevé, plus la probabilité est grande de satisfaire aux exigences des études en médecine.» (ats)

Négociations Cortailod/Von Roll

Reprise «câblée»

Les négociations portant sur la reprise par Cortailod des activités câblées de Von Roll Isola ont abouti. Selon le communiqué diffusé par Von Roll hier, ces activités seront transférées à une nouvelle société, BK Breitenbach Kabel AG, à Breitenbach (SO), contrôlée à 100% par Cortailod.

L'accord porte sur la reprise, avec effet au 1er janvier 1995, de l'ensemble du personnel, soit quelque 280 personnes, ainsi que des actifs matériels et immatériels liés à l'activité câblée de Von Roll Isola. La direction actuelle assumera la direction de BK Breitenbach Kabel AG. Le chiffre d'affaires câblé réalisé

en 1994 par Von Roll a atteint 78 millions de francs.

DÉPART À LA DIRECTION

Cette reprise renforce la position du groupe Cortailod sur le marché suisse du câble, indique le communiqué. Pour Von Roll, ce désinvestissement s'inscrit dans sa nouvelle stratégie de concentration sur les quatre activités de base du groupe.

Von Roll annonçait hier soir le départ du président du groupe Paul Choffat pour le 31 janvier. Cette décision, prise d'un commun accord selon le communiqué, est justifiée par des divergences d'opinion sur la stratégie dans le secteur de l'acier. (ats)

Espace économique du Plateau central

Soleure en solitaire

Le canton de Soleure maintient son engagement dans l'Espace économique du Plateau central (EEPC), mais fera cavalier seul à certaines occasions. La collaboration avec les cantons de Neuchâtel, Berne, Fribourg et du Jura ne l'empêchera pas de poursuivre sa ligne politique propre, a annoncé le gouvernement.

L'exécutif soleurois a fait le point hier dans un communiqué sur son attitude par rapport à l'EEPC, appelé aussi «Espace Mittelland» et fondé en juin 1994. Ainsi, la volonté des cinq cantons fondateurs de contre-carrer le Triangle d'or zurichois a d'autres conséquences pour Soleure que pour Berne. La région d'Olten est naturellement dirigée vers la région zurichoise.

Pour le gouvernement soleurois, une orientation unilatérale vers l'EEPC n'entre donc pas en ligne de compte. Le canton entend au contraire rester ouvert

de tous les côtés. Soleure n'exclut pas de faire cavalier seul pour certains projets. Dans cette optique, il poursuivra sa stratégie de développement interne qui vise à faire de la région d'Olten un pôle économique.

PRÉCÉDENT

Soleure s'est déjà distancié de ses partenaires en se retirant du projet neuchâtelois d'Exposition nationale sur les trois lacs du pied du Jura. Le canton avait évoqué alors la situation particulière de la région d'Olten, géographiquement trop éloignée du projet pour y engager financièrement tout le canton.

Le gouvernement a aussi émis des réserves concernant le projet de création d'une Haute école spécialisée (HES) pour le plateau central. Le canton préfère de loin développer ses propres centres de formation, et relier entre elles les écoles existantes. (ats)

Forum de Davos

Rencontre Suisse - UE

Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti ont analysé hier à Davos les premiers résultats des négociations bilatérales Suisse-UE avec le nouveau président de la Commission européenne Jacques Santer. Les deux conseillers fédéraux ont aussi insisté sur l'ouverture de négociations dans le domaine des textiles.

Le premier paquet de négociations, lancé en décembre, a démarré dans de «bonnes conditions», a estimé le patron du Département fédéral de l'économie publique (DFEP) Jean-Pascal Delamuraz. Ce paquet comprend cinq domaines (recherche, libre circulation, agriculture, obstacles techniques, marchés publics). S'y ajouteront, dès février/mars si l'UE le veut, les transports routier et aérien.

La Suisse souhaite que soit ouvert un deuxième paquet, comprenant notamment le domaine des textiles, avant même la conclusion du premier paquet. Ce point a été «clairement ténorisé» lors de l'entretien avec M. Santer, a dit Jean-Pascal Delamuraz.

QUESTION «HELVÉTIQUE-SUISSE»

Le chef du DFEP s'est refusé à évaluer la durée des négociations qui viennent de débiter: conclure les négociations est une chose, ratifier les résultats en est une autre. «Nous avons indiqué à M. Santer que la question n'était pas seulement helvético-européenne mais aussi helvético-suisse», a indiqué M. Delamuraz.

Sur le plan des négociations, «de grandes choses sont possibles cette année», a estimé M. Delamuraz. La question de savoir si l'opinion suisse est mûre reste «ouverte». D'autant que l'on ne sait pas encore si les différents domaines seront négociés séparément ou liés en un paquet indémontable.

SENSIBLE AUX PETITS PAYS

Jacques Santer est une vieille connaissance, a indiqué Jean-Pascal Delamuraz. Mais c'est la première fois que le patron du DFEP rencontrait M. Santer depuis qu'il a relayé Jacques Delors à la tête de la Commission européenne.

Ancien premier ministre du Luxembourg, Jacques Santer a une «très grande intelligence des problèmes des petits Etats», a expliqué M. Delamuraz. En outre, le Luxembourg a, à l'instar de la Suisse, un taux d'étrangers important. Ce qui pourrait jouer un rôle dans le domaine particulièrement sensible pour la Suisse de la libre circulation des personnes.

NOUVELLE RENCONTRE AUJOURD'HUI

Arrivé à Davos hier à midi, M. Delamuraz a commencé son séjour par un dîner «très ouvert» avec des représentants des gouvernements de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN). Le soir, le conseiller fédéral devait souper avec le président argentin Carlos Menem.

De son côté, Flavio Cotti a eu hier des entretiens notamment avec ses homologues israélien, Shimon Peres, et égyptien, Amr Moussa. Le soir, il devait également échanger des vues avec le président allemand Roman Herzog et le président ougandais Yoweri Museveni.

Aujourd'hui, M. Delamuraz aura un nouvel entretien avec M. Santer et il rencontrera avec Flavio Cotti le commissaire européen chargé des relations extérieures, Hans van den Broek. (ats)

La bonne décision

La BCC BANQUE est une banque universelle, active dans toute la Suisse, fortement ancrée au sein du groupe Coop. Afin de pouvoir garantir à notre clientèle un conseil optimal, nous cherchons pour la succursale de Neuchâtel pour tout de suite

**un(e) Caissier(ière)
(temps partiel)**

pour compléter l'équipe actuellement en place. Nous aimerions un(e) collègue expérimenté(e). Le temps de présence peut varier, selon la période et le volume du travail. Globalement, nous escomptons une présence à 50%.

Des connaissances de l'allemand seraient un avantage.

Monsieur François Martenet, Directeur de la succursale est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, tél. 038/21 41 11. Veuillez envoyer votre offre avec les documents usuels à la BCC Banque Centrale Coopérative Société Anonyme, à l'attention de Monsieur François Martenet, Directeur de la succursale, 3, Rue du Temple-Neuf, 2001 Neuchâtel.



3-247076

Votre avenir nous passionne

VOUS AIMEZ LES RESPONSABILITÉS, AVEC DES EXCELLENTE APTITUDES À LA CONDUITE D'ACTIONS À LONG TERME?

Alors rejoignez notre client, une société de prestige international, sise dans la région, qui nous a confié la recherche d'un

RESPONSABLE « MICRO RÉSEAUX »

Votre mission: Mise en place des systèmes d'exploitation, du contrôle des performances, de la sécurité des systèmes, des études en matières d'architecture de réseaux. Responsabilité d'un parc de 150 machines.

Compétences et connaissances requises: Micro-informatique, AS/400, ainsi qu'une expérience confirmée dans l'administration de réseaux; participation à la mise en place de LAN et WAN.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier de candidature complet (réf. JS 950 407) ou de nous appeler pour de plus amples informations. Discretion garantie. 028-010725/4x4

OK INFORMATIQUE
Une division OK Personnel Service
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Rue des Moulins 51 • 2000 Neuchâtel 4 • 038/24 31 76

Place réservée pour votre annonce.
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10
Le Locle
Tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

**CTL HORLOGERIE SA
A Villeret, vallon de Saint-Imier (CH)**

Nous cherchons des collaborateurs, pour renforcer différents départements

RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE JOAILLERIE

Vous maîtrisez la gestion de production, l'approvisionnement des composants, la sous-traitance.

Vous avez des connaissances techniques de la joaillerie et du sertissage, quelques années d'expérience dans un secteur similaire.

Votre capacité d'organisation est reconnue.

Vous êtes à l'aise pour conduire une petite équipe. Votre formation est commerciale ou ETS.

ACHETEUR

Adjoint au responsable des achats/approvisionnements

Votre ambition est technico-commerciale.

Vous souhaitez maîtriser la gestion des approvisionnements des composants.

Vous êtes intéressés par les contacts humains.

De préférence de formation ET en micromécanique.

Vous aspirez à parfaire vos connaissances professionnelles.

HORLOGER(ÈRE)

Vous possédez un CFC au CAP d'horloger.

Une expérience de plusieurs années dans la branche chronographe à quartz et mécanique.

Prenez contact avec nous.

Un cadre de travail exceptionnel pourrait être le vôtre. Si vous avez l'ambition de participer au prestige international de marques de renom telles que:

CARTIER, BAUME & MERCIER, YVES SAINT-LAURENT,

vous êtes peut-être les futurs collaborateurs que nous attendons.

Appelez directement le 039 42 11 75, M^{me} Yolaine Bôle, ou adressez votre offre à

CTL HORLOGERIE SA
Les Faverges 1, 2613 Villeret



LE NOUVEL AVENIR HORLOGER

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE CARTIER

157-715003/4x4

LE LOCLE

DIVERS

**ÉGLISE RÉFORMÉE DU LOCLE
Vente en faveur des œuvres de solidarité**

Maison de Paroisse, Envers 34

Vendredi 3 février dès 15 heures

Samedi 4 février dès 9 heures

Samedi dès 14 h 45: «Petit chœur d'enfants» de la paroisse catholique du Locle

Bancs bien achalandés, buffet-pâtisserie, soupers, soirées familiales, jeux, loteries

157-715002

AVIS OFFICIEL



**OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE
Vente d'un immeuble locatif
rue Pury 5, aux Ponts-de-Martel**

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 24 février 1995, à 14 heures, au Locle, Hôtel Judiciaire, salle du Tribunal.**

Failli: Ciocia & Carella S.A., rue des Jonchères 31, 2610 Saint-Imier. Délégation de l'O.F. de Courtelary.

CADASTRE DES PONTS-DE-MARTEL

Parcelle 1646: LES PRISES (rue Pury 5), bâtiment de 178 m² et places-jardins de 1342 m². Total 1520 m².

Estimations: cadastrale (1991): Fr. 850 000.-
de l'expert (1994): Fr. 500 000.-

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 20 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiements seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: mardi 14 février 1995, à 14 heures sur place.

Le Locle, le 11 janvier 1995.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: R. Dubois

157-714808



**OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE
Vente d'un immeuble locatif
rue des Primevères 5/7, au Locle**

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 24 février 1995, à 10 heures, au Locle, Hôtel Judiciaire, salle du Tribunal.**

Failli: Ciocia & Carella S.A., rue des Jonchères 31, 2610 Saint-Imier. Délégation de l'O.F. de Courtelary.

CADASTRE DU LOCLE

Parcelle 6431: RUE DES PRIMEVÈRES 5/7), habitation de 351 m² et places-jardins de 1353 m². Total 1704 m².

Estimations: cadastrale (1992): Fr. 3 300 000.-
de l'expert (1994): Fr. 2 250 000.-

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 20 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiements seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: lundi 13 février 1995, à 14 heures sur place.

Le Locle, le 11 janvier 1995.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: R. Dubois

157-714807

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



Notre groupe jouit d'une bonne renommée dans le monde entier et y rencontre un vif succès.

Pour entrée de suite ou à convenir, nous offrons une place d'

horloger,

à une personne expérimentée, apte à assumer la responsabilité du contrôle d'entrée des fournitures.

Horaire variable et bureaux au centre ville. Environnement motivant et prestations sociales très attrayantes.

Votre offre sera traitée avec discrétion. Prière de nous faire parvenir les documents usuels à

Concord Watch Co. SA,
Rue Centrale 63, 2501 Bienne
Tél. 032 22 49 43



296-712619

AUTOS - MOTOS - VELOS

**GARAGE ET CARROSSERIE
Burkhalter**

Jaluse 2 2400 Le Locle ☎ 039/31 82 80
157-715015

**Police-secours
117**

Solution du mot mystère
AUTOMNE

50e anniversaire de la libération du camp de concentration Auschwitz: appel à la tolérance

28.1.1920 - Naissance, à Berlin, de l'actrice et régisseuse allemande Maria Becker.

28.1.1942 - La première mission médicale suisse sur le front de l'Est rentre au pays après un séjour de trois mois dans la région de Smolensk. Composée de 37 médecins et de 30 infirmières, cette mission était dirigée par le colonel divisionnaire Eugen Bücher, sous le patronage de la Croix-Rouge.

BRÈVES

Chauves-souris Squat au Texas

Terry et Santi Dowdy n'osent plus sortir de chez eux le soir: des milliers de chauves-souris ont élu domicile dans leur maison, sur la rive de la rivière Guadalupe, à 200 km au sud-ouest de Houston (Texas). Le garde-chasse local a vainement essayé de les débarrasser de ces hôtes indésirables. Mais, explique-t-il, «il y en a partout dans la maison et je ne sais pas comment faire».

Allemagne L'ARD menacée

Le chancelier Helmut Kohl a menacé hier, en termes voilés, de démanteler la puissante chaîne de télévision publique ARD. Cette menace a été brandie au lendemain d'une émission satirique qui l'avait brièvement brocardé. Jeudi soir, ARD avait diffusé un faux entretien téléphonique sur la Tchétchénie entre Helmut Kohl et le président russe Boris Eltsine. ARD avait utilisé des images d'archives des deux dirigeants en train de téléphoner et avait eu recours à un imitateur. Helmut Kohl demandait en particulier à son ami Boris de faire quelque chose pour qu'on ne voie pas trop de cadavres traîner dans les rues de Grozny. En rattachant, Boris Eltsine soupirait: «Quel idiot».

Espace Et de trois pour Nicollier?

Un aéroplane d'astronautes et de responsables des agences spatiales européennes (ESA) et américaines (NASA) a défendu hier à Davos la nécessité de l'exploration spatiale. Parmi eux, l'astronaute suisse de l'ESA, Claude Nicollier, retenu par la NASA pour un vol sur la navette américaine Columbia début 1996.

Chiètres Cheval contre auto

Un cheval qui avait éjecté son cavalier est entré en collision jeudi vers 18 h avec une voiture de livraison sur la route reliant Chiètres (FR) à Monsmier (BE). L'animal est mort sur les lieux, a indiqué vendredi la police cantonale. Les dégâts sont estimés à 30.000 francs.

Conduits par le président polonais Lech Walesa, hommes d'Etats et survivants ont rendu hommage hier aux 1,5 million de personnes qui ont trouvé la mort à Auschwitz. Un appel à la paix et à la tolérance dans le monde a été lancé à cette occasion depuis le mémorial de Birkenau.

«Plus jamais de fanatisme ni de violence, plus jamais de guerre ni de tueries», proclame l'appel. Il évoque les «crimes contre les Juifs, surtout contre les Juifs, mais aussi contre d'autres peuples»: une trentaine de nations citées nommément. «Nous devons sauvegarder le souvenir des victimes, mais leur héritage doit aussi permettre à l'humanité de consolider la foi dans un avenir libre de racisme, de haine et d'antisémitisme».

Les signataires de l'appel ont exprimé l'espoir qu'à la fin du XXe siècle, «des instruments seront créés pour garantir une solution pacifique à tous les conflits». «Les crimes de génocide», ont-ils poursuivi, «ne peuvent être oubliés, quels qu'en soient les lieux, les temps ou les auteurs». L'appel avait été adopté par acclamation jeudi à Cracovie, en présence de délégations de 24 Etats et de plusieurs Prix Nobel.

ÉTERNEL

Les délégations officielles ont parcouru le chemin des prisonniers, du célèbre portail orné de l'inscription «Arbeit macht frei» (Le travail rend libre) jusqu'au bloc de la mort où ils ont déposé une gerbe commune. Dans un bref discours, le président polonais Lech Walesa a fait allusion à l'inscription du portail: «J'ai toujours respecté le travail, mais



Les rails de la mort

Des dizaines de bougies ont été allumées pour rappeler l'horreur. (Keystone-AP)

ici il s'agissait d'une raillerie. Le travail a servi à torturer les gens et à les tuer. Ici c'est la mort qui rendait les gens libres».

«Ce chemin, a dit M. Walesa, symbolise le martyre des peuples. Surtout du peuple juif. Nous l'avons parcouru ensemble dans le sentiment de l'unité et de responsabilité. Il devrait être un enseignement, un éternel avertissement pour les vivants».

Jeudi, le président polonais, qui présidait l'ouverture des cérémonies officielles, avait dénoncé les atrocités commises par les Nazis. Il n'avait toutefois pas dit un mot des Juifs. Lech Walesa était accompagné du Prix Nobel de la paix Elie Wiesel et du ministre français Simone

Veil, tous deux rescapés du camp d'Auschwitz.

PRIÈRES

Au moins 5000 personnes, dont 2000 anciens détenus, ont participé au défilé qui s'est ensuite dirigé vers le camp jumeau de Birkenau à environ trois kilomètres d'Auschwitz. La majeure partie des prisonniers a trouvé la mort dans les chambres à gaz et les fours crématoires de ce camp d'extermination. Alors que la neige commençait à tomber, des prières juives, musulmanes et chrétiennes, ont été prononcées.

En Allemagne, les dirigeants politiques ont aussi commémoré la libération du camp. Le chancelier Helmut Kohl a dépeint

Auschwitz comme «le plus sombre et le plus terrible des chapitres de l'histoire allemande». Edouard Balladur a de son côté plaidé pour le «devoir de mémoire» au cours d'une cérémonie au Mémorial du martyr juif inconnu, à Paris. Le premier ministre a souligné qu'il était de la responsabilité de tous «qu'un pareil drame ne puisse plus jamais se reproduire».

Pour le président de la Commission européenne, Jacques Santer, il faut lutter ensemble pour la démocratie et la liberté, pour les droits de l'homme, contre le racisme et la xénophobie. C'est là «le seul vrai sens de la construction européenne», a ajouté M. Santer.

(ats, afp, reuter)



Un sombre portique

Les nombreuses personnalités présentes ont voulu se souvenir... (Keystone-AP)

Plus de 5130 morts et disparus selon un dernier bilan Tokyo justifie sa lenteur

Le gouvernement japonais s'est défendu hier des critiques de lenteur dont il a fait l'objet après le séisme dans la région de Kobe. Le tremblement de terre a fait plus de 5130 morts et disparus.

Le dernier bilan officiel du séisme s'élevait hier à 5088 morts et 51 personnes toujours portées disparues, selon la police. Il y a eu en outre 26.744 personnes blessées lors de cette catastrophe, qui a notamment provoqué de graves dommages au second port du Japon. Quelque 88.519 constructions en béton et habitations en bois ont été détruites.

HÉSITATIONS

De son côté, critiqué au Japon comme à l'étranger pour sa len-

teur à réagir aux événements, le gouvernement japonais s'est défendu vendredi. Il a fait valoir qu'il lui avait fallu d'abord prendre la mesure de l'étendue du désastre. De nombreux habitants de Kobe ont notamment déploré que le gouvernement ait accepté la proposition suisse d'envoyer des chiens d'avalanche seulement trente heures après la catastrophe. La Suisse avait pour sa part offert son aide immédiatement après le séisme.

«Je ne dis pas que nous avons été parfaits», a concédé le porte-parole du Ministère japonais des Affaires étrangères. Il a laissé entendre que Tokyo, dans un premier temps, souhaitait ne pas dépendre de l'aide étrangère. «Chaque pays, chaque gouvernement, a pour responsabilité de

garantir la vie de son peuple. C'est au gouvernement central qu'il incombe de mettre en place un système de gestion de la crise sans aide étrangère», a déclaré Kishichiro Amae.

DÉCISIVES

Les spécialistes des séismes estiment que les premières 24 heures qui suivent le tremblement de terre sont cruciales en matière d'organisation des secours.

Le Japon a pour l'instant accepté l'assistance technique de 16 des 57 pays qui se sont manifestés. La Jordanie a notamment offert des tentes, la Mongolie des couvertures, la Finlande des téléphones portables et le sultanat de Brunei de l'eau minérale. (ats, afp, reuter, ap)

Etats-Unis: il voulait débarquer Ivre aux commandes

Un voyageur manifestement éméché qui voulait à toute force débarquer a failli provoquer une catastrophe jeudi, en s'emparant des commandes d'un avion-taxi en train de décoller.

L'appareil de la compagnie USAir Express roulait déjà à près de 150 km/h sur la piste de l'aéroport Benedum de Bridgeport, lorsque Earl Cleaver est

entré dans le poste de pilotage. Il avait changé d'avis et ne voulait plus partir pour Pittsburg. Il s'est emparé de force des commandes et a décoché un coup de poing au copilote qui tentait de s'interposer.

Finalement, des passagers ont réussi à l'attraper par un pied et à le plaquer sur le plancher tandis que le pilote freinait l'avion. Earl Cleaver, qui est âgé de 36 ans, a été remis à la police. (ap)

Etats-Unis: vaccin antisida

Feu vert au test

Un comité d'experts a décidé jeudi de recommander aux autorités sanitaires américaines (FDA) de donner le feu vert au test à grande échelle d'un vaccin antisida. Le comité a précisé que les malades ne devaient pas s'attendre à des miracles.

Le vaccin appelé Immunogen, développé par le docteur Jonas Salk, est destiné à empêcher le virus HIV de se développer chez les patients infectés. Les experts ont voté à 6 contre 3

pour recommander à la «Food And Drug Administration» d'autoriser la phase-3 du protocole du nouveau médicament, que les médecins veulent injecter à quelque 5000 patients.

«Je ne suis pas enthousiasmé par les données que j'ai vues», a affirmé le président du comité des sages, le docteur Stanley Lemon de l'Université de Caroline du Nord. «Mais j'ai des frissons à l'idée qu'on me prouve un jour que j'avais tort», a-t-il ajouté. (ats, afp)

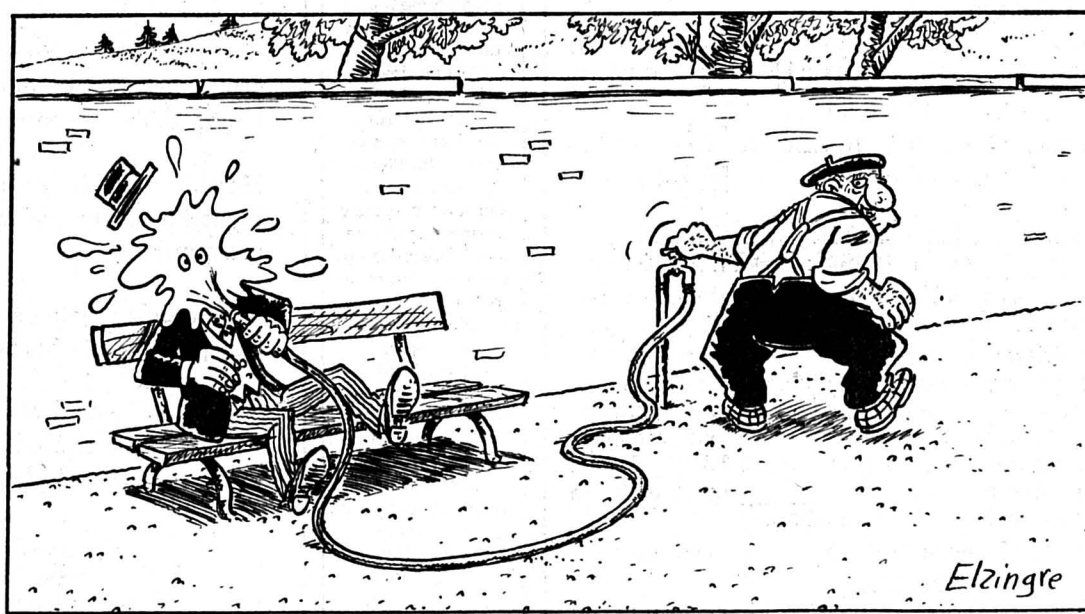
Grande-Bretagne: il a failli se noyer

Sauvé par son téléphone

Un jeune jardinier britannique a été sauvé de la noyade par son téléphone portable. Il avait reçu l'objet en cadeau deux mois auparavant, pour son anniversaire, a-t-on appris jeudi auprès de la police. A cause des fortes

pluies qui se sont abattues sur l'est de l'Angleterre, Simon Edwards, 21 ans, jardinier dans le Suffolk, s'est embourbé dans un profond fossé qu'il voulait nettoyer et dont il s'est retrouvé prisonnier. (ats, afp)

DUO DU BANC



LE PRINTEMPS S'APPROCHE, PENSEZ-Y...

CONSEILS AUTOUR DU CARAVANING DE PREMIÈRE MAIN:
CE QUI EST À PRENDRE EN CONSIDÉRATION LORS D'UN ACHAT
ENTRETIEN, FONCTIONNEMENT ET SÉCURITÉ

HEURES D'INFORMATION
JOURNALIÈRES
DU 30.1. - 3.2.1995
DE 16.00 À 17.00 H.À:

- LOCATION ● SERVICECARD ● RÉPARATIONS
 - VASTE ASSORTIMENT D'ACCESSOIRES ● CRÉDIT
- PROPRES PLACES DE CAMPING À GSTAAD/BE ET MELANO/TI

Caravan Waibel SA



Plus d'indépendance
en vacance

05-178897/RCC

BERNE 3322 Schönühli, Hindelbankstrasse 38, tél. 031 859 06 95
ZURICH 8957 Spreitenbach, N1 sortie Dietikon-Spreitenbach, tél. 01 740 86 39

THURGOVIE 9320 Arbon, Bahnhofstrasse 67, tél. 071 46 68 76
BALE 4452 Itingen, Sägeweg, tél. 061 971 39 85

Pas de soucis inutiles pour des frais bancaires inutiles.

Nouveauté BCC:
Les comptes salaire/privé
sans frais bancaires.
Pour votre plus grand intérêt.

BCC BANQUE

La banque Coopérative.
30, avenue Léopold-Robert,
2301 La Chaux-de-Fonds, Téléphone 039 23 91 23

VACANCES - VOYAGES

Voyages R. Currit Couvet



PARIS SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE (SIA)

Du 3 au 5 mars 1995
Voyage, hôtel ***
Visites de Paris, entrée SIA
Prix forfaitaire: Fr. 308.-
(TVA comprise)
Renseignements et inscriptions:
☎ 038/63 19 59
Demandez notre programme

4 et 5 février 95

« Les Conseillers d'Etat habitant La Chaux-de-Fonds ont toujours veillé au développement des différentes régions du canton. Dans cet esprit, il ont œuvré pour assurer l'avenir des Montagnes neuchâteloises et celui de sa jeunesse particulièrement.

Il porte en lui beaucoup d'espoirs pour la formation et l'emploi dans le "Haut".

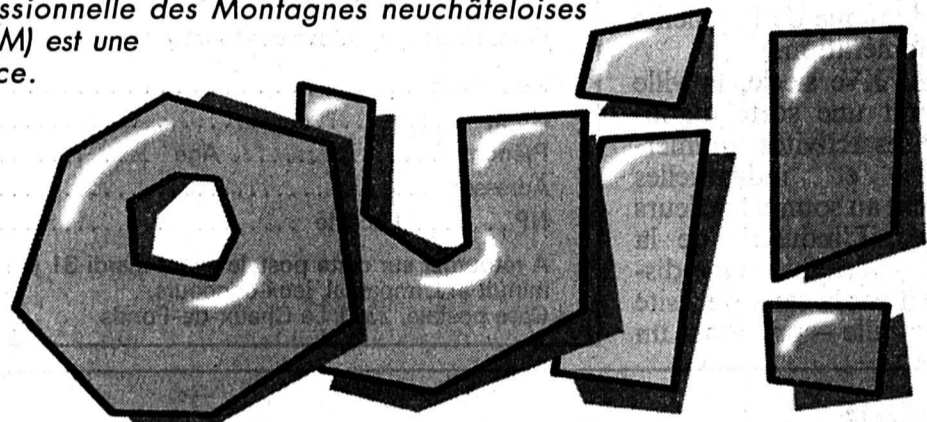
Ils sont convaincus que seule la réunion des forces de cette région, de ses capacités et de ses moyens lui permettra de se battre avec succès.

Le tunnel sous la Vue-des-Alpes a uni le Haut et le Bas...
Le CIFOM unira Le Locle et La Chaux-de-Fonds!

La création du Centre Intercommunal de la Formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises (CIFOM) est une chance.

Ils souhaitent en convaincre toutes celles et ceux qui auront à se prononcer prochainement sur la formation professionnelle dans la région.

C'est pourquoi les Conseillers d'Etat de La Chaux-de-Fonds espèrent la réussite de ce projet et vous invitent à voter OUI lors de la votation communale des 4 et 5 février.



Jacques Béguin
André Brandt
Jean-Claude Jaggi
Francis Matthey
André Sandoz
Michel von Wyss

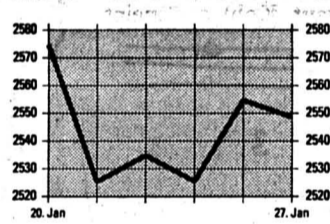
resp. Rémy Cogniat

Formation régionale - oui au CIFOM

BOURSE

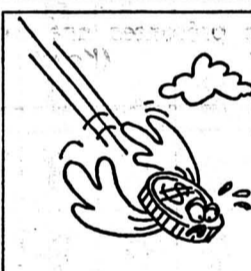


Swiss Market Index

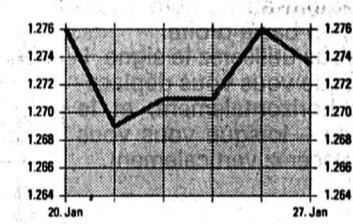


Indices

SPI	1672.26	1667.98
SMI	2554.70	2548.60
Dow Jones	3870.44	3857.99
DAX	2030.69	2031.70
CAC 40	1826.28	1814.13
Nikkei	18070.80	18104.40



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.24	1.32
Angleterre	1.97	2.09
Allemagne	82.75	85.5
France	23.8	25
Belgique	3.96	4.21
Hollande	73.5	76.5
Italie	0.077	0.083
Autriche	11.65	12.25
Portugal	0.75	0.85
Espagne	0.91	1.02
Canada	0.84	0.94
Japon	1.23	1.33

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.2565	1.2905
Angleterre	2.001	2.053
Allemagne	83.27	84.97
France	23.99	24.49
Belgique	4.038	4.118
Hollande	74.25	75.85
Italie	0.0786	0.0806
Autriche	11.835	12.075
Portugal	0.7995	0.8245
Espagne	0.951	0.981
Canada	0.885	0.909
Japon	1.265	1.299
ECU	1.5746	1.6066

Métaux précieux

	Achat	Vente
\$ Once	377.75	378.25
Lingot	15350	15600
Vreneli 20.-	92	102
Napoléon	88	98
Souver new	88.73	91.94
Souver old	88.53	91.74
Kruger Rand	484	504

	Achat	Vente
\$ Once	4.72	4.74
Lingot/kg	186	201

	Achat	Vente
PLATINE	16870	17120

	Achat	Vente
Convention Or		15900
Plage or		15500
Achat		15500
Base argent		240

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêts suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	3.37	3.62	4.12
Oblig. de caisse	4.75	5.00	5.25
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	5.33	5.30	
Taux Lombard	5.62	5.62	

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	3.68	4.00	4.43
USD/US\$	6.18	6.56	7.18
DEM/DM	4.87	5.00	5.50
GBP/£	6.62	7.00	7.74
NLG/Hlg	5.00	5.25	5.75
JPY/YEN	2.12	2.12	2.31
CAD/CS	7.87	8.21	8.56
XEU/ECU	6.00	6.37	6.87

Bourse suisse

	26/01	27/01
Adia p	201	203
Agie n	88.5t	89.75
Alusuisse p	686	683
Alusuisse n	684	683
Amgold C.S.	109	107.5
Ares Seroano	725	721
Ascom p	1330	1305
Attisolz n	785	790
Bâloise n	2260	2200
Baer Holding p	1205	1210
BB Biotech	2020	2100
BBC p	1136	1128
BCC p	850d	850d
BK Vision p	1200	1190
Bobst p	1510	1490
Buehrle p	127	129
Cementia	501d	501d
CFN	500d	500d
Ciba-Geigy n	771	769
Ciba-Geigy p	771	771
Cortailod n	5250	5300
CS Holding p	528	527
CS Holding n	105.5	108t
Electrowatt p	340a	338
Elco Loser n	465	461
EMS Chemie p	3700	3520
Fischer p	1440	1450
Fischer n	268	270
Forbo p	2150	2160
Fotolabo p	2925	2925d
Galenica n	421	420d
Hero p	640t	650t
Hero n	158d	160
Hilti bp	930	935
Holderbank p	963	959
Immuno	541	540
Interdiscount bp	130t	131
Interdiscount p	1415	1400
Jelmoli p	720	720
Jandis & Gyr n	774	771
Lindt Sprüngli p	19600	19600
Logitech n	99	98
Merck	720	715
Mercure n	330	331
Michelin	445d	445
Motor Col.	1760	1740
Mövenpick p	415	410
Nestlé n	1178	1173
Pargesa Holding	1395	1370d
Pharmavision p	3920	3900
Pirelli p	155	153
Publicitas bp	1130	1080d
Publicitas n	1110	1080
Rentch Walter	210	210d
Réassurance p	732	730
Réassurance n	735	734
Richemont	1170	1170
Rieter bp	320	320
Roche bp	6400	6350

Avant bourse

	26/01	27/01
Astra	20.5	19.75
Calida	1110d	1110d
Ciment Portland	560d	560d
Danzas n	1060	1112
Feldschlöss. p	4000of	4000of
Kuoni	35500t	35500

Amsterdam (HFL)

	26/01	27/01
ABN Amro	58.9	58.8
Akzo	196.5	198.3
Royal Dutch	191.4	192.7
Unilever	198.4	200.8

Tokyo (Yen)

	26/01	27/01
Canon	1530	1510
Daiwa Sec.	1150	1150
Fuji Bank	1910	1910
Hitachi	884	880
Honda	1620	1610
Mitsubishi el	1080	1080
Mitsubishi Heavy	668	675
Mitsubishi Bank	2080	2090
Mitsui Co	790	785
NEC	947	955
Nippon Oil	630	628
Nissan Motor	741	735
Nomura sec	1770	1780

Londres (ESTG)

	26/01	27/01
Amgold	53.8125	54.0625
Anglo AM	29.8438	30.25
B.A.T.	4.51	4.4889
British Petrol.	4.1	4.125
British Telecom.	3.99	4.05
BTR	3.04	3.035
Cable & Wir.	3.76	3.795
Cadbury	4.21	4.22
De Beers P.	13.375	13.5625
Gloxo	6.1575	6.17
Grand Metrop.	3.655	3.66
Hanson	2.325	2.32
ICI	7.51	7.63

Frankfurt (DM)

	26/01	27/01
AEG	144.1	141.7
Allianz N	2341	2330
BASF	323.8	324.9
Bay. Vereinsbk.	415.5	415
Bayer	356	357.5
BMW	728	733
Commerzbank	318	319
Daimler Benz	705	703.5
Degussa	437	445
Deutsche Bank	694.7	690.5
Dresdner Bank	389	388.5
Hoechst	328	330.7
MAN	409.2	408.5
Mannesmann	414	415.8
Siemens	653.5	657
VEBA I	514.5	508.5
VW	405.5	402.5

Paris (FF)

	26/01	27/01
AGF	177.6	180.7
Alcatel	463.2	461.8
BSN	728	723
CCF	693	698
Euro Disneyland	12.25	12
Eurotunnel	24.95	24.3
Gener.des Eaux	484.9	480
L'Oréal	1098	1068
Lafarge	365.8	365.5
Total	300.9	298.8

New York (SUS)

	26/01	27/01
Abbot	33.25	34.125
Am Medical	26.625	28
Amexco	29.875	30.25
Amoco	59.375	58.875
Apple Computer	39.5	39.875
Atlantic Richfield	107.625	106.875
ATT	49.875	49.875
Avon	57.25	57.375
Baxter	28.375	28.375
Black & Decker	24.625	24.375
Boeing	45.75	45.75
Bristol-Myers	59.75	60.125
Can Pacific	13.75	13.75
Caterpillar	53.75	52.625
Chase Manh.	33.125	33.75
Chevron Corp.	46.5	46.25
Citicorp	40.875	41.25
Coca-Cola	51.75	52.25
Colgate	59.125	61.75
Compaq Comput	37	36.625
Data General	8.625	8.5
Digital	32	33.125
Dow Chemical	64.375	62.75
Dupont	56	54.5
Eastman Kodak	48.875	48.875
Exxon	63.25	62.5
Fluor	47	47
Ford	25.5	25.25
Gen. Motors	37.625	37.5
General Electric	51	50.5
Gillette	74.125	76
Goodyear	36.875	35.75
Hewl.-Packard	101.75	102.75
Homestake	18.125	15.875
Honeywell	34.875	34.75
IBM	72.375	72.5
Intern. Paper	75.5	73.25
ITT	90	89.25
Johns. & Johns.	56	57.125
Kellogg	54.75	55.375
Lilly Eli	64.5	64.5
Merck	38.625	38.75
Merrill Lynch	35.5	36.875
MMM	52.625	51.75
Mobil Corp.	86.875	87.375
Motorola	60	60.375
Pacific Gas & El.	25.125	25
Pepsico	35.625	36.25
Philip Morris	59	60.625
Procter & Gamb.	63	64.75
Ralston Purina	46	45.875
Saralee	25.625	25.5
Schlumberger	54	54.125
Scott Paper	70.875	69.375
Sears Roebuck	44.875	45.375
Texaco	62	61.5
Texas Instr.	69.5	71.625
Time Warner	36	35.125
UAL	94.625	94.875
Unisys		

Concours

Une ville en soie



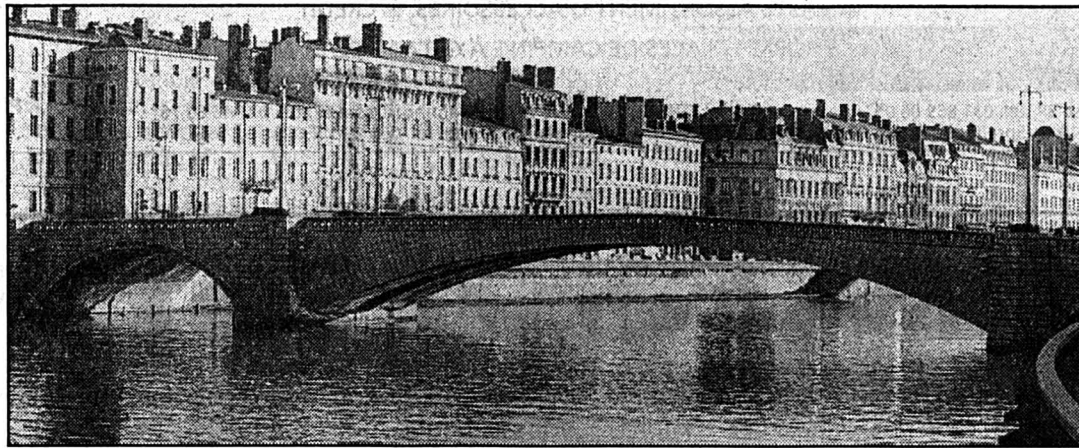
Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

La première image que l'on a d'elle, hélas pour elle, c'est bien sûr la vision de ces chaînes de voitures, chargées de gens et de valises, qui descendent du nord au sud. Vers la mer, les vacances. Cette ville mystère n'est pas seulement ce funeste goût de bouchon sur la route des transhumances estivales des Nord-européens. Elle possède une histoire ancienne rayonnante de monuments et de traditions et une actualité artistique et humaine qui en font un phare naturel là où elle se trouve, c'est à dire à mi-chemin de tout.



Un pont

L'un des treize qui enjambent le fleuve qui traverse la ville.

Ce sont, comme de bien entendu, les Romains qui fondèrent la cité. Rapidement, l'agglomération s'étendit et devint une sorte de capitale régionale dans les murs de laquelle s'abritaient l'administration et les empereurs romains en déplacement, qui, d'ailleurs prirent l'habitude d'y séjourner. Ce faisant, ils ne lésinèrent

point sur la magnificence de ce lieu de villégiature et firent construire de nombreux monuments et bâtiments de premier ordre architectural. Peu avare, la ville ne se fit pas faute de donner à l'empire deux de ses chefs éminents: Caracalla et Claude Ier en sont originaires. La première église chrétienne de la Gaule d'alors y fut d'ailleurs fondée et il fallut attendre Philippe le Bel pour voir la ville officiellement rattachée à la cou-

ronne de France. Le souverain eut la bonne idée de laisser large la bride sur le cou de la cité. Cela eut pour effet de favoriser de manière décisive l'essor économique de l'opulente agglomération. Au XVe siècle, la ville connut une sorte d'apogée: ses activités commerciales et industrielles étaient au sommet de leurs forces. L'industrie de la soie - véritable signe distinctif sur la carte de visite de la ville - prit alors un

essor qui dura des siècles. En corollaire, les activités bancaires et commerciales trouvèrent un lieu dyna-

mique où se développer; tandis que toutes les facettes de la création artistique étaient elles aussi dopées par ce mouvement de prospérité économique.

Aujourd'hui encore, cette cité joue un rôle très important dans la vie de l'Hexagone. Mais on peut dire que la ville a eu chaud. Les ouvriers de la soie, les canuts, se sont révoltés. Au XIXe siècle, la vie et les conditions de travail qui étaient les leurs étaient très dures. Travaillant comme des bêtes pour des salaires de misères, ils se révoltèrent en 1831 et 1834.

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

1. Coin de la bouche de l'homme.
2. Manche de la brosse plus court.
3. L'eau sur l'aile arrière de la voiture.
4. Aile plus haute au-dessus du phare droit.
5. Flaque d'eau sous le trépied.
6. Col du trépied moins haut.
7. Tuyau déplacé sur la prise d'eau.
8. Bordure plus longue sous le jet de gauche.

Rendre à César No 523

- 1 = f, 2 = d, 3 = e, 4 = c, 5 = b, 6 = i, 7 = h, 8 = a, 9 = g

Charébus No 505

1. Porc. 2. Trait. 3. Dé. 4. Mille. 5. Zoo. 6. La. (Portrait d'Emile Zola)

La pyramide No 526

Dans la ligne du bas: 5-4-3-8-6

Enigmath No 537

2+3[4-(6:3)]=8

Le master mots No 522

VERIN

CONCOURS

No 450

Les mots serpent

Le premier mot à composer dans la grille était: SAS-SAF-RAS. Le reste allait (presque) de soi! La seconde grille commençait par: URE-TER-ALE; etc.

Nos excuses pour le mot TON qui avait disparu de la liste donnée, ce qui n'a pas empêché les participants de découvrir que le mot inutilisable était MES.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Mme Nicole Theurillat, Place de la Gare 4, 2300 La Chaux-de-Fonds.

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE

SOLUTION DU CONCOURS NOM DU GAGNANT

DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

Labyrinthe

En partant de la case encadrée en haut et à gauche, trouvez le chemin qui vous conduira au nombre encadré, en bas à droite. Vous utiliserez le signe + lorsque vous vous déplacerez horizontalement, et le signe - lorsque vous vous déplacerez verticalement.

9	4	5	2	8
8	5	3	6	7
1	2	1	9	4
4	3	7	3	2
3	7	5	2	5

La partie de scrabble

Placez un cache horizontalement en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage. Cherchez la solution la plus payante. En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points et la référence de la solution proposée. Pour cela, vous numérotez horizontalement votre grille de 1 à 15, et verticalement de A à O.

Tirage	Solution	Position	Pts
1. EELIOSA			
2. A+EUENR	OISELE	H 3	14
3. IKAOQLB	URANEUSE	* 5B	66
4. IQLB+XFE	OKA	4C	50
5. IQLBF+IZ	EX	6E	65
6. IQLFI+OT	ZOB	3G	27
7. QLFIO+HA	IKAT	D 3	25
8. QLIOHA+U	FI	3C	22
9. QIHAI+AM	OIL	4G	20
10. QA+HTSLE	EXHUMAI	F 5	22
11. Q+RANMIT	HALTES	12A	47
12. QRNI+IJU	MAZOUT	G 1	30
13. -PAILGEP	NIQUAI	B 8	29
14. ILP+NJAR	PHAGE	A11	39
15. -VUOVBTM	JAIN	A 6	41
16. UOVBM+WR	VIT	11E	22
17. OVBM+SNP	WURM	1D	24
18. OVBMNP+A	WURMS	1D	45
19. VBMP+RES	HALON	7F	28
20. VBPRS+EL	MUE	B 4	31
21. BPREL+AO	VS	J 2	28
22. PRLAO+SR	BLE	C11	23
23. RR+TEELG	SALOP	H11	31
24. EEL+DEN?	GRUTER	8D	29
25. SUYNIDT	PEND(U)LEE	* 15H	80
26. UDT+OIER	YINS	K 4	35
27. EFCREDC	ETOURDIE	* O 8	80
28. FRC+?	CEDE	N 8	26
	C(A)F	M 9	27

Total: 1006

Partie modèle du Scrabble-Club La Chaux-de-Fonds. (Réunions le mardi, 19 h 45, Maison du Peuple).

CONCOURS No 451

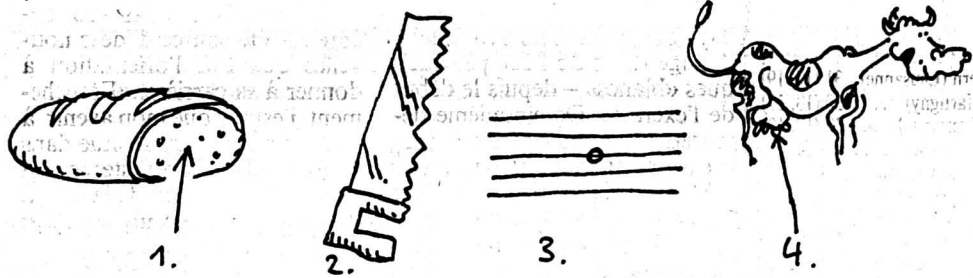
Question: quelle est cette ville?

Réponse:
 Nom:
 Prénom: Age
 Adresse:
 NP Localité

A retourner sur carte postale avant mardi 31 janvier à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

Rébus

Illustré par ce rébus, un lieu géographique (montagne, rivière, localité, etc.) que vous pourrez identifier.



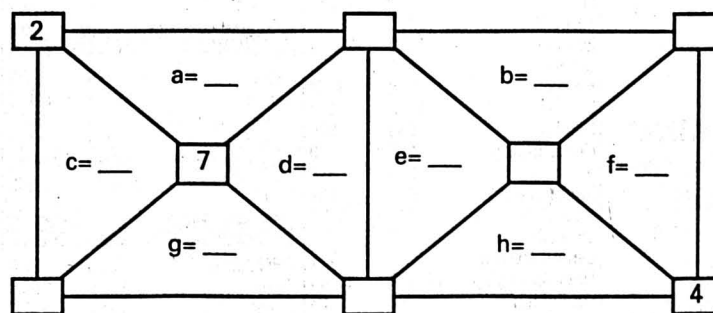
Le bon choix

A chaque question, choisissez la bonne réponse parmi les trois proposées. Lisez ensuite, de haut en bas, les lettres correspondant à vos réponses, elles devront former un mot qui sera la solution à ce jeu.

1. Le sériciculteur élève des: M = serins A = araignées E = chenilles de bombyx.
2. On appelle serpent à sonnette le: M = crotal C = naja O = cobra.
3. En 1994, le Brésil a remporté la Coupe du monde de football pour la: R = 4e fois H = 3e fois P = 5e fois.
4. Un «bonheur-du-jour» est: U = une médaille R = un vêtement P = un meuble.
5. La plus grosse et la plus massive des planètes du système solaire est: E = Vénus A = Saturne H = Jupiter.
6. En Antarctique, vous pourrez apercevoir: S = un morse I = un manchot N = un pingouin.
7. Le célèbre compositeur italien Respighi se prénomait: E = Ildebrando T = Italo N = Ottorino.
8. Au Bangladesh, la religion dominante est: E = l'islam I = l'hindouisme T = le bouddhisme.

Triangles en rectangle

Huit triangles égaux composent ce rectangle. Placez un chiffre (entre 1 et 9) à chacune des pointes des triangles, de façon à ce qu'en additionnant les trois chiffres composant chaque triangle on obtienne une somme égale pour les triangles a, b, g et h et que c + d ou e + f = soit égal à a + b. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois (sauf pour écrire les totaux, évidemment).



Les deux bouts

Complétez la grille en ajoutant une lettre à chaque bout des groupes de trois lettres de façon à former à chaque ligne un mot. Faites-le de telle façon que vous puissiez lire dans la première colonne un mot de haut en bas et dans la dernière une anagramme de ce mot.

	S	R	A
	E	D	I
	U	E	S
	O	N	T
	U	T	T
	M	P	U

Hockey sur glace - LNB: Thierry Murisier s'est affirmé cette saison

En plein boom

On n'ira certes pas jusqu'à parler de révélation dans la mesure où les qualités du bonhomme étaient connues – et reconnues... – de longue date. Il n'empêche: Thierry Murisier est en train d'accomplir une remarquable saison. Sa présence physique et son engagement de tous les instants font de lui l'un des piliers de la défense des Mèlèzes. Match après match, «Mumu» témoigne d'une autorité qui pourrait, sait-on jamais, lui ouvrir de nouveaux horizons.

Par
Jean-François BERDAT



Thierry Murisier

«Si l'occasion se présente...»

(Impar-Galley)

D'un naturel plutôt réservé, Thierry Murisier paraît presque gêné lorsque l'on met l'accent sur ce qui s'apparente sinon à une métamorphose, à tout le moins à une sensible progression. «L'expérience de la saison passée, le nombre d'entraînements, de matches aussi, m'ont permis d'acquiescer une certaine maturité. Ce sont probablement là les raisons qui font que cela va un peu mieux pour moi cette année. Physiquement, j'ai également progressé grâce, surtout, à une très bonne préparation estivale» commente-t-il, modestement.

MOTIVANT ET STRESSANT

L'air de rien, «Mumu» a suivi une courbe ascendante – avec, à l'image de toute l'équipe, quelques «blancs» – depuis le début de l'exercice. De cinquième défenseur qu'il était lors des premiers matches, il est devenu le partenaire de Valeri Shirajev dans le bloc dit de parade des Mèlèzes. «C'est à la fois motivant et stressant, confesse Thierry Murisier. Il faut tout faire plus vite lorsque l'on joue à côté d'un tel joueur, notamment au moment de lâcher le puck. Cela étant, je vais faire en sorte de pouvoir garder ma place dans ce bloc le plus longtemps possible.»

Et de rappeler que les vérités d'un jour ne sont pas forcément celles du lendemain, que rien n'est jamais acquis en matière de sport.

S'il a pris de l'envergure, le numéro 8 des Mèlèzes n'a cependant rien modifié à ses habitudes. «Je suis resté le même, assure-t-il. En fait, c'est toute l'équipe qui s'est bonifiée et, de par les transferts réalisés à l'en-

tre-saison, nous nous devons d'évoluer dans un autre registre. Il est vrai que les événements ont pris une tournure nouvelle: jouer en LNB, c'est bien, tenir les premiers rôles, c'est mieux.»

UN HOBBY

Le boom que traverse présentement «Mumu» n'a pas – pas encore... – été source d'idées nouvelles quant à l'orientation à donner à sa carrière. «Franchement, j'estime que mon avenir, à tous points de vue, se situe dans la région. Je suis réaliste: je n'ai pas encore le niveau de la LNA. Bien sûr, rien n'est impossible et si l'occasion se présentait... Le mieux serait encore d'y accéder avec le HCC.» Le droit au rêve existe, pourquoï ne pas en faire usage?

Plus sérieusement, Thierry Murisier lorgne plus loin que le bout de sa crosse. «Quand bien même je lui consacre énormément de temps, le hockey sur glace demeure un hobby. En outre, j'arrive à un âge – (Ré: «Mumu» aura 27 ans le 13 mars prochain) – où je me dois de penser à mon avenir professionnel. Il faut rester les pieds sur terre et garder en tête qu'une carrière sportive est éphémère» rappelle-t-il, sagement.

Cela étant, quelque chose nous dit que Thierry Murisier a

encore quelques belles saisons devant lui et que sa cote de popularité n'ira qu'en augmentant.

UNE POINTE DE REGRET

Comme tout un chacun, Thierry Murisier se retourne à l'occasion sur son parcours. Et ressent alors une petite pointe de regret... «J'ai peut-être loupé ma chance à Genève, constate-t-il. Lorsque j'ai quitté Morges, j'avais trois possibilités: Lausanne, Sierre et Genève et je n'ai pas forcément opté pour la meilleure. Reste que j'avais disputé une bonne saison aux Vernets, ponctuée d'une promotion en LNB – (Ré: on se souvient que le GE Servette de Ken Tyler et de Thierry Murisier avait bouté le HCC hors de la course à la promotion...) – au terme de laquelle je pensais bien avoir décroché mon contrat pour la

LNB. Hélas, comme quelques autres, j'ai été mis de côté. Mais qu'importe, en fait, puisque j'y suis maintenant...»

Quoi qu'il en fut, on ne refait pas l'histoire. Celle de «Mumu» hockeyeur s'écrit – s'écrira... «Il faudra voir en fin de saison si les dirigeants veulent toujours de moi...» – aux Mèlèzes. Celle de Thierry Murisier homme s'écrira sur le Pod. Il sera alors la preuve vivante qu'un Lémanique peut parfaitement émigrer dans nos Montagnes. Et y faire son trou... «Quand bien même la nostalgie me guette une fois ou l'autre, je me suis parfaitement intégré et je me considère désormais comme Chaux-de-Fonnier à 100%...» assure, sans sourcil, un garçon qui n'ira toutefois pas jusqu'à renier ses origines vaudoises.

Trop, c'est trop... J.-F. B.

Des «chasses» gratinées

Les habitués des Mèlèzes s'en sont rendu compte: Valeri Shirajev n'est pas toujours tendre envers ses partenaires. «Mumu» en sait quelque chose, qui a déjà pris quelques «chasses» en apparence gratinées. «Des fois, je l'écoute... J'y suis bien obligé du reste. Du haut de son expérience, Valeri fait des remarques qui sont bien évidemment bénéfiques. Cela étant, il pourrait peut-être le dire différemment» suggère Thierry Murisier.

Le feu de l'action n'exécuse en effet pas tout... J.-F. B.

Le coup de fil aux entraîneurs

Spectacle (presque) garanti aux Mèlèzes

La soirée du 22 octobre dernier est encore dans beaucoup de mémoires. Il est vrai que la première confrontation, au sommet cellulaire, entre le HCC et Grasshopper à la fin du premier tour (victoire du HCC 4-2) avait atteint... des sommets. A l'occasion de la seconde visite des Zurichois ce soir aux Mèlèzes, le spectacle semble donc (presque) garanti, même si les deux formations en présence n'occupent plus les deux premiers rangs de leur catégorie (la LNB).

«Grasshopper est une équipe technique dont les joueurs bougent beaucoup sur la glace, commente Riccardo Fuhrer. C'est le genre de formation contre laquelle nous arrivons assez bien à nous exprimer. Ce qui, dans le fond, peut se comprendre.

A première vue après leur af-

fligeante défaite de mardi en terres Appenzelloises, Leimgruber et ses potes veulent regarder devant eux. «Ça ne sert à rien de ressasser les mauvais souvenirs, philosophe Riccardo Fuhrer. Nous savons tous que des erreurs ont été commises à Herisau et, simplement, il s'agira d'aviser si nous devons affronter à nouveau cet adversaire (ré: ne nous parlez pas de malheur). Maintenant, il faut se concentrer sur Grasshopper.» Une équipe qui, sauve changement de dernière minute, devrait se présenter avec un seul mercenaire, le Finlandais Virta. Osborne étant, lui, blessé. «Ça ne signifie pas forcément grand-chose, note Fuhrer. Nous avons bien perdu contre Ajoie à domicile alors que les Jurassiens n'évoluaient qu'avec un étran-

ger. Alors...» Alors un hockey chaux-de-fonnier en valant deux, la méfiance sera de mise. «Il serait bon de marquer les premiers afin d'obliger Grasshopper, qui possède une très bonne défense, à se découvrir. Mais, comme les Zurichois ont l'habitude de partir très fort, ce ne sera pas évident» glisse Fuhrer qui aura tout son monde à disposition.

Autrement dit, les retardataires, tout comme les absents, pourraient bien avoir tort tout à l'heure aux Mèlèzes.

AJOIE: DU CHANGEMENT

A Ajoie, l'opération survie a commencé. La première victime n'est autre que l'entraîneur Claude Fugère qui a été remplacé par un autre Canadien, Douglas Mc Kay. Agé de 42 ans,

l'homme possède une grande expérience et de solides références: il fut entraîneur-assistant au New Jersey Devils et au Toronto Maple Leaf avant de devenir champion de Hollande l'an dernier. Ses intentions sont claires: transmettre son esprit combatif à ses joueurs pour, dit-il, «mettre le feu à la glace» et, au passage, sauver le HCA de la relégation. Reste à savoir, dans l'immédiat, si le changement susmentionné aura les effets escomptés. Premiers éléments de réponse ce soir face à Herisau.

«Pour l'instant, nous n'envisageons pas d'engager un quatrième étranger» précise le vice-président Patrick Hauert qui assure que l'engagement, jusqu'à la fin de la présente saison, de ce nouvel entraîneur ne vient pas grever le budget du club.

HCT: LE COUTEAU SOUS LA GORGE

En première ligue, les Tramelots évolueront le couteau sous la gorge contre Villars. «Nous avons un patin en deuxième ligue et, si nous voulons ne pas y mettre le second, il faut impérativement nous imposer ce soir à domicile et mardi prochain à Octodure, avertit Robert Paquette. Ce n'est donc pas le moment de baisser les bras.»

Bonne nouvelle: Christen fera son retour aux Lovières, alors que Willemin et Wyss, blessés, seront toujours portés pâles. Quant à savoir qui de Hagmann ou Kaufmann défendra la cage du HCT, il faudra attendre le début de cette importante rencontre pour le savoir.

J.C.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Ambri-Piotta - Rapperswil
FR Götéron - Davos
Zoug - Bienne
Zurich - Lugano

Dimanche

16.00 Berne - Kloten
(en direct à la TV)

CLASSEMENT

1. Zoug	30	19	3	8	132-103	41
2. Lugano	30	16	5	9	118-87	37
3. Ambri-Piotta	30	16	5	9	116-114	37
4. Davos	30	15	4	11	116-100	34
5. Kloten	30	14	6	10	101-100	34
6. Götéron	30	14	4	12	146-118	32
7. Berne	30	14	3	13	114-106	31
8. Zurich	30	9	3	18	106-137	21
9. Rapperswil	30	8	3	19	90-132	19
10. Bienne	30	6	2	22	91-133	14

LNB

Ce soir

17.30 Olten - Langnau
20.00 Ajoie - Herisau
Chx-de-Fds - Grasshopper
Coire - Martigny-Valais
Thurgovie - Lausanne

CLASSEMENT

1. Lausanne	29	23	2	4	172-78	48
2. Grasshopper	29	17	4	8	122-78	38
3. Thurgovie	29	17	2	10	109-81	36
4. Chx-de-Fds	29	15	2	12	122-111	32
5. Langnau	29	14	3	12	124-121	31
6. Herisau	29	12	3	14	110-116	27
7. Olten	29	10	5	14	107-140	25
8. Coire	29	11	2	16	115-144	24
9. Martigny	29	8	5	16	100-139	21
10. Ajoie	29	4	0	25	90-163	8

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3 TOUR FINAL

Hier soir

Viège - Neuchâtel YS 3-3

Ce soir

17.45 Sierre - Moutier
20.15 Saas-Grund - GE Servette

CLASSEMENT

1. GE Servette	2	2	0	0	16-5	24 (20)
2. Sierre	2	1	0	1	5-5	20 (18)
3. Viège	3	1	1	1	14-14	17 (14)
4. Neuchâtel	3	1	1	1	8-7	16 (13)
5. Moutier	2	1	0	1	10-18	15 (13)
6. Saas-Grund	2	0	2	5	9-15	15 (15)

Entre parenthèses, points de la qualification.

TOUR DE RELEGATION

Hier soir

Star Lausanne - Unterstadt FR 6-1

Ce soir

18.15 Tramelan - Villars
20.00 Octodure - Fleurier

CLASSEMENT

1. Star Lausanne	3	3	0	0	14-3	16 (10)
2. Fleurier	2	1	0	1	7-6	11 (9)
3. Villars	2	1	0	1	6-7	10 (8)
4. Unterstadt	3	1	0	2	12-13	9 (7)
5. Octodure	2	1	0	1	6-7	6 (4)
6. Tramelan	2	0	2	6	15-4	4 (4)

Entre parenthèses, points de la qualification

La TV aux Mèlèzes - Tout vient à point pour qui sait attendre: le Département sportif de la TSR a enfin délégué une équipe aux Mèlèzes à l'occasion du match de ce soir face à Grasshopper. Après les trois autres clubs romands représentés en LNB (Lausanne, Martigny et Ajoie), le HCC aura ainsi les honneurs de la télévision demain (à 18 h 30) lors de la traditionnelle et incontournable émission Start. (Imp)

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNB

(premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Kvartalnov (Coire)	73 (34, 39)
2. Verret (Lausanne)	67 (35, 32)
3. Glowa (Langnau)	64 (24, 40)
4. Lambert (Langnau)	61 (34, 27)
5. Richard (Olten)	57 (23, 34)
6. Malgin (Coire)	55 (31, 24)
7. Gagné (Olten)	54 (32, 22)
8. Guay (Herisau)	54 (19, 35)
9. Vilgrain (Herisau)	50 (23, 27)
10. Rosol (Martigny)	50 (21, 29)
11. Shirajev (HCC)	47 (23, 24)
12. Weiss (Thurgovie)	45 (19, 26)
13. Holmberg (HCC)	44 (23, 21)
14. Daoust (Thurgovie)	43 (19, 24)
15. Schläpfer (Olten)	42 (12, 30)
16. Monnier (Lausanne)	41 (24, 17)
17. Ayer (GC)	37 (17, 20)
18. Cadieux (Ajoie)	35 (19, 16)
19. Schlaggenhauf (GC)	35 (17, 18)
20. Desjardins (Lausanne)	32 (17, 15)
21. Zenhäusern (Lausanne)	31 (12, 19)
22. Miner (Martigny)	30 (13, 17)
23. Epiney (Lausanne)	28 (18, 10)
24. Yuldashev (Ajoie)	28 (14, 14)
25. M. Hirschi (Langnau)	26 (16, 10)
26. Jeannin (HCC)	26 (13, 13)
27. Eocour (Martigny)	25 (14, 11)
28. Bonito (Lausanne)	25 (12, 13)
29. Dalla Vecchia (Thurgo)	25 (11, 14)
30. Brutsch (GC)	24 (12, 12)
31. Virta (GC)	24 (10, 14)
32. Gagnon (Lausanne)	24 (9, 15)
33. Hagmann (GC)	22 (13, 9)
34. Gazaroli (HCC)	22 (11, 11)
35. Boucher (HCC)	22 (8, 14)
36. Lüber (GC)	21 (12, 9)
37. Marquis (Ajoie)	20 (10, 10)
38. Nussberger (Martigny)	20 (10, 10)
39. Pleschberger (Martigny)	20 (7, 13)
40. Nuspliger (HCC)	19 (8, 11)
41. Kossmann (Lausanne)	19 (5, 14)
42. Cantoni (Herisau)	18 (15, 3)
43. Posma (Thurgovie)	18 (13, 5)
44. Leimgruber (HCC)	18 (9, 9)
45. Schai (Thurgovie)	18 (9, 9)
46. Moret (Martigny)	18 (8, 10)
47. Kohler (HCC)	18 (6, 12)

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Jäggi	14 (6, 8)
Tschumi	11 (6, 5)
Pfosi	7 (0, 7)
Murisier	6 (5, 1)
Chappot	4 (2, 2)
Dubois	4 (2, 2)
Cattin	1 (0, 1)

PÉNALITÉS (EN MINUTES)

1. Coire	390*
2. Langnau	445*
3. Herisau	452*
4. Lausanne	463*
5. La Chaux-de-Fonds	472*
6. Thurgovie	481*
7. Martigny-Valais	497*
8. Ajoie	500*
9. Olten	518*
10. Grasshopper	526*

* Une pénalité de match équivalent à 20 minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Jäggi	60
2. Pfosi	60
3. Shirajev	56
4. Tschumi	52*
5. Nuspliger	40
6. Leimgruber	36
7. Boucher	30
8. Elsener	26
9. Jeannin	22
Murisier	22
11. Gazaroli	18
12. Holmberg	18
13. Dubois	16
14. Kohler	6
15. Chappot	4
Schnegg	4
17. Cattin	2

* Une pénalité de match équivalent à 20 minutes.

Patinage artistique - Championnats d'Europe à Dortmund

Bonaly: cinq sur cinq?

Ski alpin: nouveau calendrier - La Fédération internationale de ski (FIS) publiera la semaine prochaine le calendrier de la fin de la Coupe du monde, réaménagé en raison du report à 1996 des championnats du monde de la Sierra Nevada. «L'idéal serait d'avancer de deux semaines l'ensemble des épreuves, mais cela pose problème pour le logement et les équipes de télévision à déclaré un porte-parole. (si)

Athlétisme

Olympiens placés

La première réunion en salle de la saison a produit des impressions intéressantes sur les plus grands athlètes du pays. Kevin Widmer a été le principal animateur de cette soirée en s'imposant nettement sur 60 m dans l'excellent temps de 6"82, en alliant la technique à l'efficacité. Pour Widmer, la saison indoor s'annonce bien.

Pour les sociétaires de l'Olympic, la soirée a été bonne avec la deuxième place de Karine Gerber sur 800 m en 2'15"20, derrière Aurelia Scalbrin (2'09"31). La Chaux-de-Fonnière avait quelques regrets en raison d'une contrariété intestinale.

Chez les hommes, sur cette même distance, Renaud Matthey a pris la deuxième place de sa série en 2'59"90, alors que le néophyte Gilles Simon-Vermot remportait sa série avec autorité en 2'02"65, confirmant qu'il était un junior talentueux.

Des satisfactions encore avec Cédric Tissot (contrôlé en 8"04 sur 60 m), Reynald Vaucher (8"91 sur 60 m haies) et Magalie Monnard (deuxième de sa série de 60 m en 8"20), alors que le Loclois Christophe Pittet expédiait le poids à 10,94 m.

Dans le relais 4 x 1 tour, les relayeuses de l'Olympic se sont imposées dans leur série avec Karine Gerber, Jessica Hänni, Magalie Monnard et Véronique Houriet. (jr)

BRÈVES

Hockey sur glace Universitaires qualifiés
En terminant en tête du tour préliminaire ouest du championnat suisse universitaire, l'Université de Neuchâtel s'est qualifiée pour la finale suisse. Elle a successivement battu son homologue genevoise (19-3), fribourgeoise (9-0) et lausannoise (6-2).

NHL: troisième succès des Bruins

NHL: Boston Bruins - New Jersey Nets 1-0 a.p. Detroit Red Wings - Calgary Flames 5-1. Florida Panthers - Tampa Bay Lightning 4-2.

Stehlin out

La saison de Laurent Stehlin est terminée. Le Chaux-de-Fonnière de Rapperswil s'est en effet déchiré les ligaments du genou et il sera opéré la semaine prochaine.

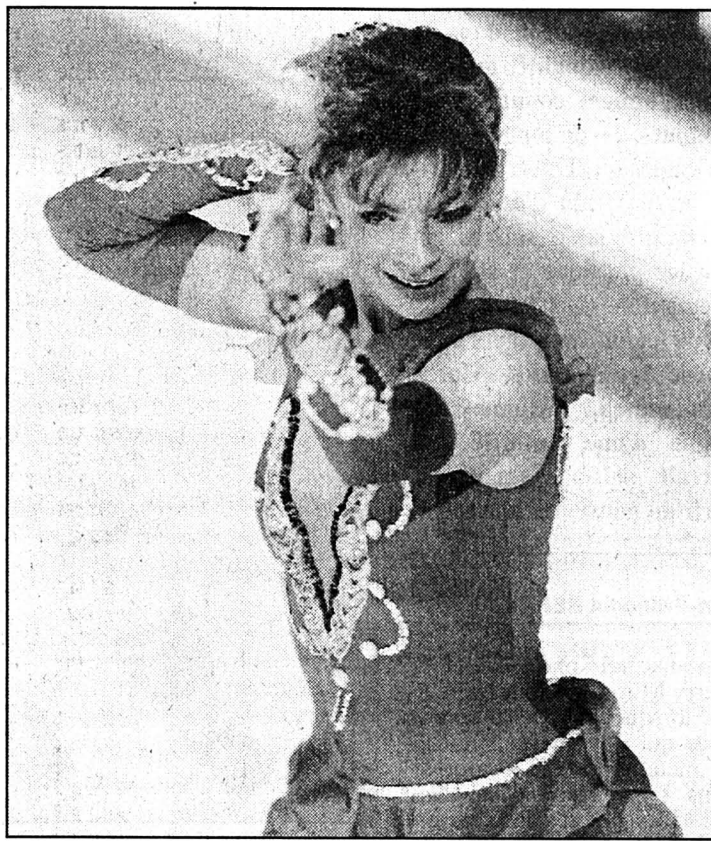
Surya Bonaly s'apprête, à 21 ans, à tenter un nouveau pari: elle vise en effet une cinquième victoire consécutive dans les championnats d'Europe, qui débiteront demain à Dortmund. Une performance qui la placerait au rang de patineuses comme la Hollandaise Sjoukje Dijkstra et tout proche de la ravissante Allemande Katarina Witt ou la légendaire Sonja Henie, six fois sacrées.

La Française sera d'ailleurs la seule à défendre son titre à

Dortmund lors de joutes marquées par un retour à la normalité après l'épisode des Jeux de Lillehammer. Les stars comme Katarina Witt et Torvill-Dean ont en effet regagné le camp des professionnels.

Et d'autres champions sacrés en 1994 manquent à l'appel: outre Torvill-Dean, on peut citer Viktor Petrenko et le couple Gordeieva-Grinkov. Avec Alexei Urmanov et les danseurs Oksana Grichuk-Eugeni Platov, deux champions olympiques ont par contre conservé leur statut d'amateur.

Surya Bonaly a tous les atouts pour réussir, ce d'autant que l'Ukrainienne Oksana Baiul a quitté les rangs amateurs après



Nathalie Krieg

La Biennoise aura de la peine à faire aussi bien qu'en 1994. (Keystone-AP)

son titre olympique. Il ne reste guère que les Allemandes Marina Kielmann et Tania Szewczenko pour la menacer. Mais la Française, sur cinq compétitions disputées cette saison, n'a subi qu'une défaite, à Tokyo, où elle avait été devancée par la Chinoise Lu Chen.

Pour Nathalie Krieg, ces championnats d'Europe risquent d'être moins brillants que ceux de 1994. Dixième l'an dernier, ce qui lui évitera de passer par les qualifications, la Biennoise a tenté ces dernières semaines de retrouver une certaine assurance dans les sauts, sous la houlette de son nouvel entraîneur, Christina Persico-Eicher. Mais il serait étonnant qu'elle ait rattrapé le retard enregistré durant l'été.

Pour sa part, Janine Bur se lance dans l'inconnu. La championne de Suisse n'a jusqu'ici participé qu'à une seule grande compétition majeure, les Mondiaux juniors de 1987. Quant au Zurichois Patrick Meier, qui avait déjà participé aux Européens de 1992, son objectif premier sera de franchir le cap des qualifications.

La Suisse sera enfin représentée dans l'épreuve de danse, avec le couple Diane Gerencser-Alexander Stanislavov. (si)

Le programme

Dimanche 29 janvier. 12 h et 15 h: qualifications messieurs (deux groupes).
Lundi 30 janvier. 11 h et 14 h: qualifications dames (deux groupes).
Mardi 31 janvier. 11 h: danse, imposés. 19 h: couples, programme court.
Mercredi 1er février. 14 h: messieurs, programme court. 19 h: couples, programme libre.
Jeudi 2 février. 14 h: danse, programme original (quickstep). 18 h 30: messieurs, programme libre.
Vendredi 2 février. 14 h: dames, programme court. 18 h 30: danse, programme libre.
Samedi 3 février. 14 h: programme libre. (si)

Hockey sur glace - Première ligue, tour final

Les regrets neuchâtelois

● VIÈGE - NEUCHÂTEL YS 3-3 (0-1 2-1 1-1)

A Viège, dans un contexte hostile - les officiels hauts-valaisans ont parfois «oublié» d'arrêter la pendule... -, Neuchâtel YS a livré un bon match. Meilleurs collectivement, soucieux d'élaborer un hockey spectaculaire, les Neuchâtelois ont souvent dominé leur contradicteur. Par maladresse ou par précipitation, ils ont péché devant les buts du jeune Karlen. Un «détail» qui s'est révélé lourd de conséquences...

Paradoxalement, la phalange de Courvoisier exploite une situation d'infériorité numérique pour ouvrir la marque, par l'intermédiaire de Leuenberger (11e). Lucide devant le gardien Neuhaus, inspiré en relance, Neuchâtel YS continua à prendre le jeu à son compte.

La période médiane tourna même à la démonstration des visiteurs, qui bénéficièrent, il est vrai, de plusieurs supériorités numériques, dont plus de deux minutes à 5 contre 3. Si l'on excepte un exploit personnel de

Studer à la demi-heure, synonyme en l'occurrence de 2-0, Neuchâtel YS ne concrétisa cependant jamais ses occasions.

DU SUSPENSE!

Cet édifice solide et homogène, que l'on croyait inébranlable, s'écroula cependant en une poignée de secondes! Viège durcit le ton, sortit de sa léthargie et gomma irrésistiblement son passif. Par Anthamatten d'abord, puis par Horvath, alors que deux Neuchâtelois chauffaient le banc dit d'infamie. 2-2 donc à l'approche du sprint final.

Les deux équipes s'octroyèrent tour à tour la possibilité de faire la course en tête. A la 51e, lorsque Karlen détourna dans ses propres filets un tir anodin de Stehlin, Neuchâtel YS s'acheminait vers un succès qu'il aurait dans l'ensemble mérité. Mais à cinq minutes du terme, alors que Monard méditait cette fois en «prison», Gspöner, d'un tir terrible, en décida autrement...

Litternahalle: 400 spectateurs.

Arbitres: MM. Vuille, Rössli et Constantin.

Buts: 11e Leuenberger (à 4 contre 5) 0-1. 31e Studer 0-2. 39e Anthamatten (Baldinger) 1-2. 40e Horvath (Krattiger, à 5 contre 3) 2-2. 51e Stehlin (D. Moser) 2-3. 55e Gspöner (Braide, à 5 contre 4) 3-3.

Pénalités: 11 x 2' plus 10' (Krattiger) contre Viège, 10 x 2' plus 10' de méconduite (L. Moser) contre Neuchâtel YS.

Viège: Karlen; Volken, Gspöner; Escher, Roten; Kolb, Wyses; Frey, Baldinger; Julen, Braide, Zimmermann; Krattiger, Kuonen, Horvath; Vogel, Truffer, Anthamatten.

Neuchâtel YS: Neuhaus; Lapointe, Vuillemin; Vaucher, L. Moser; D. Moser; Studer, Pahud, Stehlin; Leuenberger, Monard, Rohrbach; Bartoli, Deszarzin, Caporosso.

Notes: Pahud est renvoyé aux vestiaires (altercation avec... son entraîneur Courvoisier). (bc)

● La rencontre Octodure - Fleurier, prévue hier soir, a été repoussée à ce soir (20 h).

Deuxième ligue: Yverdon bat Le Locle

Logique et important

● YVERDON - LE LOCLE 5-3 (2-1 2-1 1-1)

Hier au soir, Yverdon a remporté un succès extrêmement important dans l'optique des finales, en éliminant l'un de ses adversaires directs, le HC Le Locle, qui s'est incliné avec les honneurs. Mais le CPY était tout simplement plus fort.

A l'heure du premier «punch aux pommes», Yverdon tenait donc à la corde, et de manière plutôt légitime. Dès la 5e minute, les Vaudois avaient en effet eu la mainmise sur la partie. Ils se laissèrent certes piéger par les frères Bergamo, mais inversèrent la tendance avant la première pause.

Le second tiers n'atteignit pas le niveau du précédent. Le Locle égalisa par Gremaud, mais Volery redonna un peu d'air à ses couleurs (27e: 3-2). Et à la 38e minute, c'est logiquement qu'Yverdon inscrivait un quatrième but.

Dans le troisième tiers, après quelques occasions de part et d'autre, Soulaïmana inscrivait le

but de la sécurité pour Yverdon (46e). Le but de Tschanz (50e) permettait aux visiteurs de ne cultiver qu'un mince espoir.

Patinoire d'Yverdon: 280 spectateurs.

Arbitres: MM. Guerne et Vuillemin.

Pénalités: 2 x 2' plus 10' contre Yverdon, 3 x 2' contre Le Locle.

Buts: 11e D. Bergamo (Y. Bergamo) 0-1. 12e Vioget (Volery) 1-1. 17e Volery (Vioget) 2-1. 25e Kolly (Gremaud) 2-2. 27e Volery (Vioget) 3-2. 38e Nouguchi (L. Barraud) 4-2. 46e Soulaïmana (Volery) 5-2. 50e Tschanz (Kolly, Meier) 5-3.

Yverdon: Mercier; Golay, Renaud; Cavin, Perrier; L. Barraud, Chauveau, Nouguchi; P. Barraud, Hirsbrunner, Bühler; Volery, Vioget, Soulaïmana; Gentizon.

Le Locle: Lüthi; Becerra, Gremaud; Dumas, Hadorn; Aubert, Brusa; Anderegg, Y. Bergamo, Mayor; Raval, Kolly, Robert; D. Bergamo, Dubois, Tschanz; Vuillemez; Meier. (Imp)

Ski de fond - Lahti: le retour de Vladimir Smirnov

Dixième victoire

Le Kazakh Vladimir Smirnov a enlevé le 15 km en style libre des épreuves de Coupe du monde de Lahti, première partie de la course-poursuite, devant le Norvégien Björn Dählie (deuxième à 26"4) et le Finlandais Jari Iso-metsä (troisième à 28"4). Sévèrement battus, les Suisses ont placé leur meilleur élément, Hans Diethelm, au... 59e rang. Le relais 4 x 5 km féminin est quant à lui revenu à la Russie, la Suisse se classant onzième.

Smirnov, qui estime ne pas avoir encore atteint sa meilleure forme, a fêté sa dixième victoire en Coupe du monde. Le champion olympique des 50 km a forgé son succès sur la seconde moitié de la course, son départ prudent ne correspondant pourtant pas à une tactique délibé-

rée. Le Kazakh, qui ne s'était pas encore imposé cet hiver, disposait de toute évidence d'un ski très rapide.

Aux prises avec une forte toux, Hans Diethelm a failli ne pas prendre part à cette épreuve. Un test effectué avant la course l'a cependant convaincu de changer d'avis. Le Schwytzois, qui a éprouvé en toute logique de la peine à terminer, ne sait pas encore s'il prendra part dimanche à la course-poursuite, pour laquelle les soixante premiers étaient qualifiés.

Côté féminin, la Suisse, sans Sylvia Honegger, n'a pu faire mieux que onzième lors du relais 4 x 5 km. C'est la Russie qui s'est imposée en 55'15"0, reléguant la Norvège au deuxième rang avec un retard de l'05"2 et l'Italie, troisième, à l'39"9.

Malade tout au long de la se-

main, Sylvia Honegger a préféré renoncer au relais pour mieux se concentrer sur le 10 kilomètres (style classique) de samedi. Privée de sa leader, la Suisse, composée de Brigitte Albrecht, Jasmin Baumann, Andrea Huber et Natascia Leonardi, n'a pas pu rééditer son septième rang obtenu le 18 décembre à Spadna (It), un classement qui avait assuré aux Suissesses leur billet pour les championnats du monde.

Brigitte Albrecht, qui s'élançait en première position chez les Helvètes, n'a jamais pu trouver le bon rythme sur la piste finlandaise. La Valaisanne n'a laissé que deux concurrentes derrière elle au terme du premier relais. Les protégées de l'entraîneur Inge Andersen n'ont dès lors jamais pu effacer leur retard. (si)

Victoire étriquée de Saint-Imier

L'essentiel

● AJOIE II - SAINT-IMIER 1-2 (1-2 0-0 0-0)

Cette rencontre fut d'un bon niveau, malgré le peu de buts inscrits. Mais les pénalités ont pris le dessus.

Les Imériens ont su saisir leur chance durant la première période. Par la suite, ils se heurtèrent à un Atienza des grands jours et, de ce fait, ils ne purent trouver la faille.

Patinoire de Porrentruy: 55 spectateurs.

Arbitres: MM. Gfeller et Sandoz.

Buts: 5e Guenin (Vodrazka) 0-1. 11e Niederhauser (Houriet) 1-1. 17e Mouche (Tanner) 1-2.

Pénalités: 13 x 2' contre Ajoie II, 11 x 2' contre Saint-Imier.

Ajoie: Atienza; Jolidon, Reber; Terrier, Richert; Corbat, Sanglard, Scherler; Guenin, Vo-

drazka, Meyer; Cortat; Siegenthaler.

Saint-Imier: C. Ryser; Golay, Dupertuis; Terraz, Dubois; L. Ryser, Vuilleumier; Niederhauser, Houriet, Dubail; Mouche, Ross, L. Tanner; M. Tanner, Hinni, Wyssen; Greub; C. Dubail. (ce)

CLASSEMENT

1. Uni. NE	14	10	2	2	99	59	22
2. Yverdon	15	10	1	4	94	59	21
3. St-Imier	15	8	3	4	89	51	19
4. Fr.-Mont.	14	8	1	5	59	49	17
5. Le Locle	15	8	1	6	78	72	17
6. Court	13	7	1	5	64	48	15
7. Ajoie II	14	5	0	9	49	66	10
8. Prilly	14	5	0	9	51	100	10
9. Pts-Martel	14	3	1	10	43	69	7
10. Star CdF	14	2	0	12	46	99	4

Aujourd'hui

16.45 Université NE - Star Chx-Fds
20.15 Fr.-Montagnes - Pts-de-M.
20.30 Court - Prilly

Basketball - LNB féminine: Catia Leonardi «vieillit» bien Fidèle au poste



Catia Leonardi
La Chaux-de-Fonnière aime distribuer le jeu.
(Impar-Galley)

C'est elle qui le dit: «Je commence à faire partie des «vieilles» joueuses...» Pourtant, Catia Leonardi n'a que 28 ans, et la distributrice chaux-de-fonnière est toujours animée d'une même motivation. Aujourd'hui, elle et ses coéquipières partent à l'assaut du tour de promotion en LNA. Sans autre ambition que de jouer le jeu le plus longtemps possible, certaines équipes apparaissent au-dessus du lot. Mais sait-on jamais...

Par
Renaud TSCHOUMY

«La promotion n'est pas un but en soi, annonce Catia Leonardi.

D'ailleurs, notre place est en LNB, plus en LNA. Il ne faut pas oublier que certaines joueuses, dont je fais partie, sont là depuis longtemps, et qu'on ne sait pas de quoi l'avenir de l'équipe sera fait. Nous devons donc songer à l'avenir, et intégrer le plus de juniors possible durant ce tour de promotion.»

Mais rassurez-vous, le BBCC ne s'écartera pas ses matches: «Nous ferons ce qu'il faudra, assure Catia. Cela dit, certaines équipes m'apparaissent hors de portée, comme Sion-Wissigen, qui a terminé en tête de notre groupe, ou encore Star Gordola, qui n'a pas encore perdu un match. Franchement, nous ne savons pas au-delà de quoi nous nous dirigeons. Mais c'est très bien: cela ajoute un peu de suspense à la chose.»

Précision utile: sur les six équipes qui composent ce tour de promotion en LNA, les deux

premières connaîtront les honneurs de l'ascension.

CONFIANCE ACCRUE

Catia Leonardi a, de tous temps, porté le maillot chaux-de-fonnière. «Quand j'ai commencé? Oh là là! Ça fait des siècles» lance-t-elle en rigolant. Et, plus sérieuse: «J'étais à l'école secondaire. Je devais donc avoir 14 ou 15 ans.»

La distributrice chaux-de-fonnière a gravi tous les échelons pour se retrouver en première équipe, alors en LNB. Elle allait donc connaître la promotion en LNA, catégorie dans laquelle elle allait peu jouer. «Le problème, c'est que notre joueuse étrangère (réd: Zorica Djurkovic) était distributrice. Dans ces conditions, il m'était difficile d'ambitionner avoir une place de titulaire. Mais je garde de cette expérience en LNA certains bons souvenirs, comme lors de nos premières victoires contre de fortes équipes, City FR par exemple.»

Pour des raisons d'études (accomplies à Neuchâtel), Catia Leonardi a arrêté la compétition un an - «Je continuais cependant à m'entraîner» - avant de remettre ça deux saisons avec Isabelle Persoz. Puis, ce fut la deuxième ligue, durant deux ans: «Cette expérience m'a fait du bien. De jouer plus souvent qu'à l'accoutumée m'a donné confiance en moi. Aujourd'hui,

varier mes activités sportives. Je fais du squash, du vélo, de la natation, de la course, bref: je suis très active.»

Sa petite taille (160 cm) n'a jamais représenté un handicap pour Catia: «Il va de soi que je ne peux pas jouer au centre de la raquette, explique-t-elle en rigolant à nouveau. Mais j'aime ma place de distributrice. C'est peut-être ingrat, parce que ce n'est pas là qu'on marque le plus de points. Mais il me plaît de diriger le jeu et de monter la ball.»

De ses propres termes - et ce n'est pas un gag... - Catia Leonardi manque cependant d'initiative: «C'est d'ailleurs ce que me reproche mon entraîneur (réd: Stefan Rudy), confirme-t-elle. Je n'ai peut-être pas assez confiance en mon shoot. Mais je travaille dans ce domaine.» Sa bonne vision du jeu et le fait qu'elle se «débrouille bien pour monter la ball» permettent cependant à celle qui porte le numéro 7 de mettre ses coéquipières sur orbite.

Pour combien de temps encore? «Honnêtement, je ne sais pas. Quand je joue, je ne pense pas à mon âge. Mais lorsque je vois arriver certaines juniors de 17 ans à l'entraînement, je me dis parfois qu'il faudrait que je leur laisse ma place...»

Mais pour l'heure, Catia Leonardi est toujours fidèle au poste. R.T.

Procès contre McCall
Une Américaine va tenter un procès au champion du monde des poids lourds de boxe (WBC) Oliver Mc Call, l'accusant de l'avoir blessée au genou en la bousculant parce qu'elle lui refusait un baiser, a annoncé son avocat, au cours d'une conférence de presse à Miami. Lisa Brazier (34 ans) célébrait son anniversaire le 26 décembre dernier chez son cousin lorsque les faits se sont produits.

(si)

Badminton - LNB

Soigner la manière

Assuré depuis belle lurette de son maintien en LNB après un brillant premier tour, le BCC n'aura d'autre prétention que de soigner la manière face à ses deux challengers du jour, Tavel II et Neuchâtel. Il le fera d'autant plus volontiers qu'il reste sur deux défaites successives concédées les 14 et 15 janvier derniers. Lionel Grenouillet, capitaine, annonce une formation au complet.

«Au complet» est toutefois relatif, dans la mesure où le BCC II est confronté en ce début de second tour à un problème quelque peu particulier. En effet, suite à l'accès de Yann Maier au sein du contingent de LNA, la deuxième phalange «tourne» à quatre joueurs, dont trois sont des voisins d'outre-Jura.

Une complémentarité régionale positive à tous points de vue, mais qui bute sur le règlement n'autorisant que deux «étrangers» par équipe. Bien qu'au complet, l'équipe de l'entraîneur Koleva doit donc faire appel à un autre joueur d'appoint, Suisse cette fois-ci...

Alors que Tavel II est à même de causer bien des soucis aux Chaux-de-Fonnières (le match aller s'est soldé par un partage de l'enjeu), Neuchâtel, hôte des Crêtets aujourd'hui partira diminué. En effet, en raison de dissensions internes infiniment regrettables à ce niveau de la compétition, le BC Neuchâtel sera vraisemblablement privé de quelques joueurs-clés et ne pourra pas, si tel est le cas, tenir la route bien longtemps. Un sabotage en bonne et due forme, en quelque sorte...

En tous les cas, Anne Cornali, Fabrice Césari et autres Pascal Domeniconi joueront leurs cartes à fond, comme à leur habitude. (jpr)

À L'AFFICHE

LNB
Aujourd'hui
13.30 Tavel II - Chx-de-Fds II
Demain
13.30 Chx-Fds II - Neuchâtel.

BANCO JASS

♥ 6
♣ 6, 9, D, A
♦ 10, D
♠ 8, 9, 10, V, R

Compétition accrue

L'arrivée de Stefan Rudy à la tête du BBCC féminin a augmenté la compétition à l'entraînement. «Avant, nous étions plus ou moins certaines de jouer un bon moment, explique Catia Leonardi. Mais depuis que Stefan est là, personne n'est sûre de sa place. Conséquence: on se donne plus à l'entraînement. Et puis, lorsque Sandra (réd: Rodriguez) cumulait les fonctions d'entraîneur et de joueuse, elle ne pouvait pas s'occuper de tout le monde. Là, Stefan suit chacune de nous avec attention. Cela débouche sur des entraînements plus personnalisés.» R.T.

Le coup de fil aux entraîneurs

Départ dans l'inconnu

Le BBCC féminin aborde donc le tour de promotion en LNA cet après-midi, face à Swissair ZH, une équipe qui a terminé au deuxième rang du groupe est.

«Je ne connais pas du tout notre adversaire, annonce Stefan Rudy. Nous allons donc partir dans l'inconnu, et nous nous adapterons.»

Quoi qu'il en soit, les Chaux-de-Fonnières n'auront rien à perdre. «Le but premier est d'intégrer de jeunes joueuses pour préparer l'avenir, confirme Rudy. Nous allons aborder chaque match dans l'idée de le gagner, mais nous ne sommes pas fixés sur la promotion.»

Si Sandra Rodriguez effectuera sa rentrée, Nathalie Gangouillet purgera le premier de ses deux matches de suspension après les «petits» incidents qui avaient émaillé la rencontre Epalinges - La Chaux-de-Fonds...

En LNB masculine, le BBCC disputera sa dernière rencontre avant le tour contre la relégation. «Mais nous allons l'aborder comme si c'était la première de ce fameux tour, explique Philippe Chanel. Notre victoire à Blonay nous a fait du bien et nous a montré que nous pouvions rivaliser avec tout le monde lorsque nous évoluons concentrés.»

Les Chaux-de-Fonnières, qui seront au complet, chercheront à continuer sur leur lancée, ne serait-ce que pour... dépasser leur adversaire du jour à l'avant-dernière place.

UNION NE: QUITTE OU DOUBLE

En LNA masculine enfin, Union NE voudra croire à l'exploit contre Bellinzona... comme à la victoire de Vevey contre Lugano. «Mais nous ne nous inté-

resserons au résultat de ce dernier match qu'en cas de succès, nuance Milan Mrkonjic. Nous sommes en tous les cas très motivés. Et qui sait? Bellinzona pouvant être fatigué par la Coupe d'Europe, nous allons essayer de mettre une pression continue et de jouer le plus rapidement possible.»

Tout le monde sera là pour ce match dont le coup d'envoi sera donné par l'ancien pilote Jacques Cornu. R.T.

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI
LNA masculine
17.30 Union NE - Bellinzona
LNB masculine
17.30 La Chaux-de-Fonds - Marly
LNB féminine, tour de promotion
15.15 La Chx-de-Fds - Swissair ZH

Volleyball - LNB féminine: VFM attend Bienne

Derby au Noirmont

Troisième match de l'année, deuxième derby pour les filles de VFM (VBC Franches-Montagnes) qui attendent la visite de leurs rivales régionales du VBC Bienne. Pour l'occasion, la salle communale du Noirmont devrait faire le plein. Une bonne occasion pour les protégées d'Hans Bexkens de reconquérir leurs fidèles supporters pas forcément convaincus la semaine dernière.

«Marjorie Veilleux revenant, peu à peu, à son niveau optimal, chaque joueuse va retrouver sa place ce soir, explique Hans Bexkens. L'équipe qui avait brillé en début de saison sera ainsi à nouveau au complet et j'espère qu'elle retrouvera le niveau qui fut le sien. Cela dit, je trouve que lors de nos deux dernières rencontres, au cours desquelles notre étrangère n'était pas au top, nous ne nous en sommes pas si

mal sortis. Aujourd'hui, j'espère que nous nous mettrons dans le bain dès le départ afin de bousculer les Biennaises qui sont à prendre au sérieux, même si nous les avions battues 3-1 à l'aller.» Face à des Seelandaises, qui auront soif de revanche, Hans Bexkens pourra, certainement, compter sur tout son monde.

LE LEADER À LA MARELLE

Du côté de Tramelan, c'est le leader de LNA masculine qui viendra faire un tour à La Marelle. Face à Nâfels, TGV-87, qui a fêté son premier succès la semaine dernière à Jona, espère prendre un set, ce qui ne serait pas si mal, et ainsi se reconcilier, en partie, avec son public. Le tout afin d'entretenir une flamme qui semble se raviver quelque peu et qu'il s'agira de ne

pas laisser s'éteindre avant la visite d'Uni Bâle lors de la dernière journée de ce tour qualificatif (le 11 février). T'as pas du feu...? J.C.

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI
LNA masculine
16.15 TGV-87 - Nâfels
LNB féminine
17.30 NUC - RG Bâle
18.00 Fr.-Montagnes - VBC Bienne
Première ligue masculine
16.00 Bévillard-Malleray - La Chaux-de-Fonds
17.00 Val-de-Ruz - Volleyboys Bienne
Première ligue féminine
15.00 NUC - Wittigkofen
17.00 Soleure - Fr.-Montagnes

TV-SPORTS

● SAMEDI

DRS (chaîne sportive)
14.50 Cyclocross. Championnat d'Europe espoirs.
TSR
22.20 C'est très sport: Start.
DRS
22.20 Sport aktuell.
TSI
22.25 Doppo partita.
TF1
23.50 Formule foot.
F2
15.25 Samedi sport.
15.30 Tiercé.
15.40 Gymnastique. Gala FranceCEI.
04.00 Tennis. Open d'Australie: finale messieurs.
F3
08.55 Magazine olympique.
09.25 Rencontres à XV.
20.35 Tout le sport.
M6
18.15 Turbo.
ARD
10.03 Tennis. Open d'Australie: finale dames.
17.30 Sportschau.
19.10 Sportschau.
ZDF
22.25 Das aktuelle Sport-Studio.
TVE
12.00 Area deportiva.
21.00 Football. Barcelone - Athletic Bilbao.

EUROSPORT

08.30 Tennis. Open d'Australie.
10.30 Snowboard.
11.00 Catch.
12.00 Boxe.
13.00 Tennis. Open d'Australie.
15.00 Cyclocross.
16.30 Ski nordique.
17.25 Football. France, D2: Toulouse - Gueugnon.
19.30 Saut à skis.
20.30 Biathlon.
21.00 Golf.
22.00 Tennis. Open d'Australie.
23.00 Boxe.
01.00 International motorsports.
04.00 Tennis. Open d'Australie: finale messieurs.

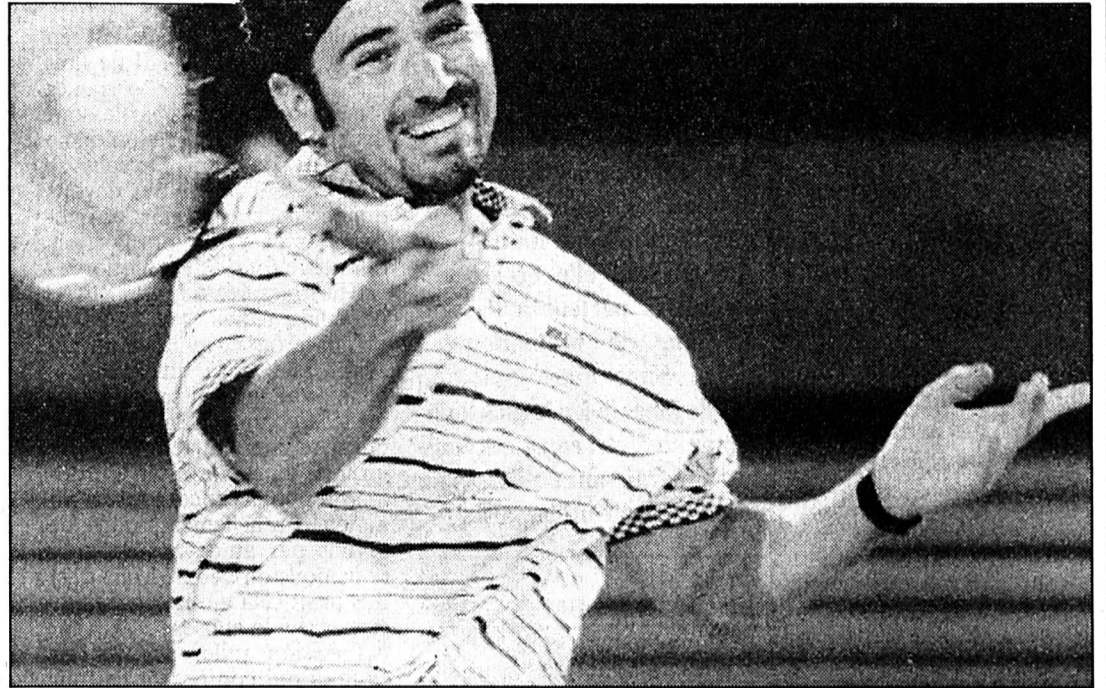
● DIMANCHE

DRS (chaîne sportive)
14.50 Cyclocross. Championnat du monde.

TSI (chaîne sportive)
15.55 Hockey sur glace. LNA: Berne - Kloten.
TSR
18.25 C'est très sport: Start (avec magazine sur le HCC).
23.20 Top chrono.
DRS
13.05 Sport aktuell.
16.30 Sport.
18.30 Sportpanorama.
TSI
21.25 La domenica sportiva.
TF1
10.20 Auto Moto.
11.00 Téléfoot.
F2
18.15 Stade 2.
F3
14.50 Sport dimanche.
14.55 Hippisme. Prix d'Amérique.
15.35 Escrime. Challenge international de Paris.
16.00 Cyclocross. Championnat du monde.
16.35 Athlétisme. Masters de Grenoble.
M6
11.30 Turbo.
ARD
10.00 Tennis. Open d'Australie: finale messieurs.
15.05 Tennis.
18.08 Sportschau.
ZDF
16.05 Sport-extra.
RAI UNO
18.10 90° minuto.
22.25 La domenica sportiva.
RAI DUE
19.00 Calcio.
TVE
12.00 Area deportiva.
21.30 Solo goles.
RTP
21.10 Domingo deportivo.
EUROSPORT
04.00 Tennis. Open d'Australie: finale messieurs.
08.30 Tennis. Open d'Australie: finale messieurs.
11.00 Boxe.
12.00 Tennis.
15.00 Cyclocross.
16.30 Golf.
18.30 Ski nordique.
19.30 Saut à skis.
20.30 Biathlon.
21.00 Athlétisme.
22.00 Tennis. Open d'Australie.

Tennis - Open d'Australie: Sampras - Agassi cette nuit

Une finale de rêve



Andre Agassi
Le Kid de Las Vegas a Pete Sampras au bout de sa raquette. (Keystone-EPA)

Steffi Graf encore forfait - L'Allemande Steffi Graf a déclaré forfait pour le tournoi de Tokyo, comptant pour le circuit féminin et qui commencera lundi, en raison d'une blessure persistante au mollet l'ayant déjà contrainte à renoncer à défendre son titre aux Internationaux d'Australie. «Sa blessure n'est toujours pas guérie» a expliqué Peter Graf, son père et entraîneur, depuis le domicile familial à Brühl. (si)

Le tournoi masculin de l'Open d'Australie s'achèvera cette nuit par la finale dont on rêvait dès le début de la quinzaine. Pete Sampras, qualifié jeudi face à Michael Chang, rencontrera Andre Agassi, qui a passé sans encombre, hier, l'obstacle représenté par Aaron Krickstein en demi-finale.

Le tenant du titre et numéro un mondial, Sampras, tentera de faire douter celui qui avait toujours boudé ce tournoi, son dau-

phin au classement mondial et seul à pouvoir actuellement rivaliser avec lui sur le plan du talent pur, Andre Agassi.

A l'image de son parcours aisé dans ce tournoi, Agassi n'a même pas eu besoin d'aller au bout des trois sets pour se qualifier. En effet, Krickstein s'est blessé à l'aîne lors du premier jeu de la rencontre. Handicapé, l'Américain ne quitta pas la partie sur le champ, mais dut se résigner à l'abandon après 69 minutes, alors qu'Agassi menait 6-4 6-4 3-0.

Pour sa première participation à cet Open, Agassi se trouve donc en finale sans avoir cédé un seul set en chemin. Mieux, aucun adversaire n'a gagné plus de huit jeux contre lui. Décontracté, frais et dispos, le Kid de Las Vegas arrive au bout de son parcours comme dans un fauteuil.

Un point d'interrogation plane donc sur la tête de Sampras. Sa quinzaine à lui s'est avérée la plus dure de sa carrière. Sur le court, il a en effet souffert plus qu'à l'ordinaire. Par deux fois - face à Larsson et Courier - il dut remonter un retard de deux sets. En tout, il a trimé quatorze heures et dix-huit minutes pour atteindre la finale, alors qu'Agassi, passant en coup de vent, n'a joué que huit heures et vingt-trois minutes.

Cet écart ne représente pas

uniquement une fatigue physique supplémentaire pour Sampras, mais surtout des réserves psychiques de volonté et de concentration sérieusement entamées. Si jamais la partie s'éternisait, Sampras aurait à puiser encore au fond de lui-même pour s'en sortir.... (ap)

LEUR PARCOURS

PETE SAMPRAS (EU-1)

1er tour: Pozzi (It) 6-3 6-2 6-0.
2e tour: Kroslak (Slq) 6-2 6-0 6-1.
1/16: Jonsson (Su) 6-1 6-2 6-4.
1/8: Larsson (Su-15) 4-6 6-7 (4-7) 7-5 6-4 6-4.
1/4: Courier (EU-9) 6-7 (4-7) 6-7 (3-7) 6-3 6-4 6-3.
1/2: Chang (EU-5) 6-7 (6-8) 6-3 6-4 6-4.

ANDRE AGASSI (EU-2)

1er tour: Stafford (Ais) 6-2 6-4 6-2.
2e tour: Golmard (Fra) 6-2 6-1 6-3.
1/16: Rusedski (Can) 6-2 6-4 6-2.
1/8: Rafter (Aus) 6-3 6-4 6-0.
1/4: Kafelnikov (Rus-12) 6-2 7-5 6-0.
1/2: Krickstein (EU) 6-4 6-4 3-0 ab.

BRÈVE

Tennis
Gullikson fixé
Tim Gullikson, l'entraîneur de Pete Sampras, souffre d'une malformation cardiaque congénitale qui explique les légers malaises qui l'ont obligé à quitter Melbourne.

Résultats

Simple messieurs. Deuxième demi-finale: Agassi (EU-2) bat Krickstein (EU) 6-4 6-4 3-0 ab. Finale: Sampras (EU-1) - Agassi.
Double dames. Finale: Novotna - Sanchez (Tch-Esp-2) battent G. Fernandez - Zvereva (EU-Bié-1) 6-3 6-7 (3-7) 6-4. (si)

PMUR

Demain à Vincennes, Prix d'Amérique «Week-end» (réunion I, 4e course, 2700 m, 15 h 20).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Balou-Boy	2700	Y. Dreux	Y. Dreux	35/1	7a0a	7 Sa manière dans le «Belgique» laisse penser qu'avec une course d'attente, il peut tous les ajuster.	IMPAR-PRONO 7* 16*
2	Cygnus-d'Odyssee	2700	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	24/1	2a(94)3a	16 On l'a fait courir pour préparer cette course et, en rendant 40 m. à des adversaires, elle a démontré une bonne forme.	17* 13 10
3	Uranium-de-Tillard	2700	E. Lecot	J.-C. Hallais	60/1	7a1a(94)	17 N'a pas été très convaincante dans le «Belgique».	4 2 18
4	Cedre-du-Vivier	2700	J.-P. Thomain	J.-Y. Lecuyer	30/1	1a2a(94)	13 C'est un peu le X de la course, car en valeur pure, elle a sa place dans le quinté.	*BASES 18
5	Bonheur-de-Tillard	2700	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	15/1	Dm2a(94)	10 Au mieux actuellement, il a réalisé un bon chrono dans le «Belgique». Ne court pas pour faire de la figuration.	COUP DE POKER 4
6	Vanillie	2700	C. Chalon	G.-M. Dreux	55/1	1a7a(94)	4 Il est très affûté, et sur cette distance, il courra sa meilleure valeur. A suivre de près.	AU 2/4 17 - 18
7	Shan-Rags	2700	N. Braekken	N. Braekken	9/1	1a	2 Avec une course d'attente, il peut faire valoir sa pointe finale qui fait des ravages.	AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS 7 - 16 - X
8	Blue-Dream	2700	P. Allaire	P. Allaire	42/1	0a2a0a	18 Il ne pourra pas partir comme l'année passée, et risque de manquer pour finir.	IMPAR-SURPRISE 16 7 2
9	Useria	2700	G. Baudron	G. Baudron	70/1	8m0a3a	LES REMPLAÇANTS: 11 N'a pas montré grand-chose depuis un certain temps.	17 4 18
10	Houston-Laukko	2700	J. Kontio	J. Bethouart	12/1	2a6a(94)	14 Au vu de sa forme, il peut accrocher une cinquième place.	14 14 5
11	Abo-Volo	2700	J.-P. Viel	J.-P. Viel	10/1	Da5a(94)		
12	Giant-Force	2700	O. Goop	J.-L. Peupion	90/1	9a3a(94)		
13	Ina-Scout	2700	Mme H.-A. Johansson	K.-P. Dahlstrom	17/1	10a2a(94)		
14	Uno-Atout	2700	N. Roussel	A. Roussel	20/1	1m7a1a		
15	Bahama	2700	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	14/1	3a3a(94)		
16	Queen-L	2700	S.-H. Johansson	P. Engberg	4/1	1a(94)		
17	Vourasie	2700	B. Oger	L. Verroken	3/1	6a1a(94)		
18	Sea-Cove	2700	J. Verbeeck	J.-L. Peupion	11/1	0a2a(94)		

L'événement du week-end

Ce dimanche 29 janvier, vibrez et gagnez en pariant sur le GRAND PRIX D'AMÉRIQUE à Vincennes!



La Suisse est dans la course!

Cyclocross - Championnats du monde: les Suisses confiants

Objectifs élevés

Abdullah détrône Shilton - L'international saoudien Majed Abdullah (35 ans), avec 147 sélections, est bien le joueur qui a disputé le plus grand nombre de matches internationaux. L'ancien gardien de l'équipe nationale d'Angleterre Peter Shilton occupe désormais le deuxième rang avec ses 125 sélections. «Après examen, le doute n'est plus permis. Il s'agit d'un seul et même joueur» a affirmé la FIFA à Zurich. (si)

Voile

Deuxième série

Officiellement, les challengers de la 29e édition de la Coupe de l'America ont jusqu'à aujourd'hui pour annoncer leur choix aux organisateurs de l'America Cup, quant aux voiliers qu'ils utiliseront à l'occasion de la deuxième série de régates des éliminatoires.

Les Espagnols de «Rioja de España» (Pedro campos), les Néo-Zélandais de «Win New Zealand» (Chris Dickson) et les Australiens de «Sydney 95» (Chris Law) n'ont pas ce souci. Ils ne disposent que d'un seul bateau, à San Diego (Californie).

En revanche, sauf incident de dernière minute, c'est «France 3», le deuxième bateau du défi français, qui figurera sur la liste des partants au moment du tirage au sort (17 h 30 GMT) de l'ordre des régates de ce deuxième tour qui commencera demain à 19 h 30 GMT.

Classement à la veille du deuxième round-robin: 1. «Team New Zealand» (Blake) 6 pts. 2. «Win New Zealand» (Dickson) 5. 3. «Nippon» (Namba) 4. 4. «One Australia» (Bertrand) 3. 5. «Sydney 95» (Law) 2. 6. «France 2» (Pajot) 1. 7. «Rioja de España» (Campos) 0. (si)

BRÈVES

Athlétisme

McKoy: record d'Europe

Le champion olympique du 110 m haies Mark McKoy a battu le record d'Europe du 50 m haies de deux centièmes, en 6"39, lors d'un meeting en salle à Moscou.

Football

A Paris et à Vienne

Le comité exécutif de l'UEFA a retenu les candidatures du Stade Ernst-Happel (Vienne) et du Parc des Princes (Paris) pour accueillir respectivement les finales de la Ligue des champions et de la Coupe des vainqueurs de Coupe au printemps prochain.

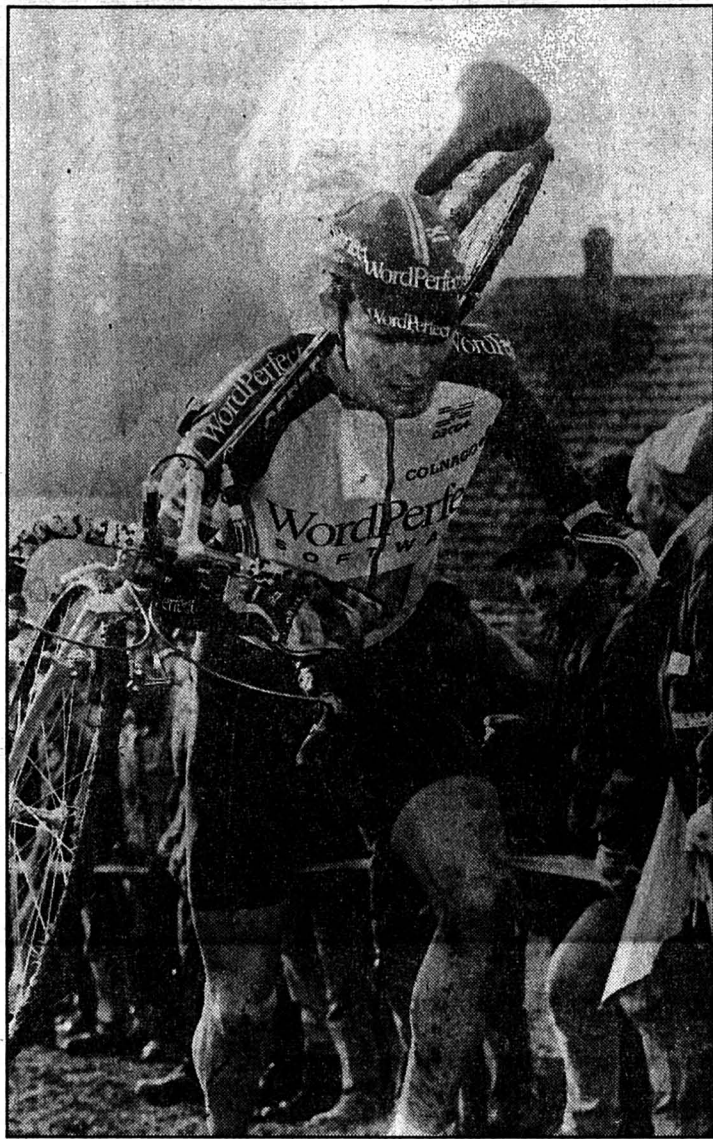
Un choc

France. Ordre des quarts de finale de la Coupe de la Ligue (14 février): Bastia - Guingamp (2), Châteaurox (2) ou Rennes - Le Havre, Montpellier - Monaco et Paris St-Germain - Toulouse (2).

Malgré la tempête qui a détérioré plusieurs des installations des championnats du monde d'Eschenbach, les courses aux maillots arc-en-ciel pourront se dérouler normalement ce week-end. Devant leur public - et surtout sur leur terrain - les Suisses ont un rôle important à jouer. L'entraîneur national Kurt Bürgi leur a d'ailleurs fixé des objectifs élevés: une médaille dans chacune des trois épreuves, à savoir le championnat d'Europe des espoirs (aujourd'hui), le championnat du monde juniors (demain en fin de matinée) et le championnat du monde proprement dit, disputé selon la formule open.

Les sélectionnés suisses connaissent bien le parcours, truffé de difficultés naturelles et qui n'a rien à voir, notamment, avec celui de l'an dernier à Coxide, où l'on courait sur un terrain sablonneux. La fameuse descente d'Eschenbach sera rendue beaucoup plus dangereuse que d'habitude par un terrain qui risque d'être particulièrement glissant.

Les Suisses devraient être dans leur élément, d'autant qu'ils se sont entraînés à plusieurs reprises sur le tracé saint-gallois. Et puis, le dernier championnat du monde couru en



Dieter Runkel

L'atout helvétique numéro un.

(ASL)

Suisse l'avait été en 1988 à Hägendorf et il avait été marqué par un doublé suisse: Pascal Richard chez les professionnels et Thomas Frischknecht chez les amateurs.

C'est Dieter Runkel qui semble le mieux armé pour assurer une éventuelle succession de Pascal Richard. Le champion suisse a accumulé les succès cet hiver (huit), mais il a couru exclusivement en Suisse que de perdre à l'étranger. C'est mieux pour le moral» explique-t-il. Il a tout de même eu l'occasion de se mesurer à l'élite internationale. L'Italien Daniele Pontoni, l'un des favoris de ces Mondiaux (il a gagné la Coupe du monde), et le Belge Paul Herijgers, le tenant du titre, figurent parmi ceux qu'il a battus.

Le week-end dernier, la répétition générale de Wetzikon ne

s'est pas déroulée au mieux pour lui (cinquième). Beat Wabel a cependant démontré qu'il aurait également son mot à dire dans ce championnat du monde en prenant la deuxième place, à 17" du vainqueur, le Hollandais Richard Groenendaal.

Selon l'entraîneur national Kurt Bürgi, huit coureurs entrent en considération pour l'obtention du titre mondial 1995: outre Runkel et Pontoni, il cite les Français Dominique Arnould (champion du monde 1993) et Emmanuel Magnin, Groenendaal et son inusable compatriote Adri van der Poel, le Belge Marc Janssens et le Tchèque Radomir Simunek, le leader du trophée Super-Prestige de cyclocross.

Paul Herijgers, le champion du monde en titre, ne semble plus avoir sa forme de l'an dernier. Il n'a terminé que cinquième du championnat de Belgique... (si)

Tout savoir

LES SÉLECTIONNÉS SUISSES

Open: Beat Breu, Roger Honegger, Urs Markwalder, Dieter Runkel et Beat Wabel. **Premier remplaçant:** Andreas Büsser. **Espoirs:** Beat Blum, Patrick Blum, Christian Heule, Christoph Kern et Thomas Steiger. **Premier remplaçant:** Marco Zingg. **Juniors:** Daniel Birchmeier, Stefan Bünler, Patrik Dubacher, Roman Peter et Roger Zweifel. **Premier remplaçant:** Roger Schmutz.

PROGRAMME

Aujourd'hui, 15 h: championnat d'Europe espoirs.

Demain, 11 h 30: championnat du monde juniors. **15 h:** championnat du monde open. (si)

Football - Stage de l'équipe nationale

Hodgson aux anges

Le sélectionneur suisse Roy Hodgson a entamé l'an I après la World Cup sans grand bouleversement: «En 1994, nous avons préparé et vécu un grand événement. Et nous nous trouvons actuellement dans la même situation qu'en 1993. Et 1995 sera l'année du travail. J'espère que mes joueurs vont conserver l'attitude, la modestie et la discipline qui ont amené trois fois trois points cet automne.»

Autant donc mettre tous les atouts de son côté. Et le stage romain en est un: «On a très bien travaillé lors de tous les entraînements, explique le Roy. Le match a donné ce que nous recherchions. Pour certains, c'était une possibilité de jouer pour la première fois avec l'équipe suisse et de sentir ce que cela donne.»

L'endroit était également idéal: «Si on va dans les pays trop ensoleillés, on a parfois le sentiment d'être plutôt en vacances. C'est le danger.» Mais Hodgson n'entendait pas priver ses joueurs de plaisirs extrasportifs entre des journées de travail très dures. Au programme donc, la visite de la ville de Rome: «Pour moi, Rome est la plus belle ville du monde. Je tiens beaucoup à ce que mes joueurs voient autre chose que le terrain d'entraînement. C'est important pour un jeune footballeur de découvrir les autres aspects que le sport uniquement lors de ses déplacements à l'étranger.»

INOUBLIABLE

A l'évocation du début de campagne européenne très euphorique, le Britannique explique: «Comme chaque entraîneur je craignais une réaction négative après la World Cup. On est sorti de cette expérience avec la tête

haute, mais cela a coûté beaucoup d'énergie et beaucoup d'efforts. Et j'avais peur que le manque d'expérience nous cause quelques problèmes en automne.» Selon Hodgson, le match contre la Suède a été déterminant: «Nous avons été menés et sommes revenus deux fois. Cela nous a donné une force mentale pour l'Islande et la Turquie.»

Pour Hodgson, l'année 1994 est la plus belle depuis le début de sa carrière d'entraîneur: «Les moments les plus forts ont été les matches contre les Etats-Unis et la Roumanie. Là nous avons montré que la Suisse, non seulement revenait sur la scène mondiale, mais qu'elle y avait sa place. Avant cela, j'avais vécu des émotions très vives en novembre 1993, après le match contre l'Estonie, avec tout le peuple suisse derrière l'équipe. C'est inoubliable. Mais à présent, il faut essuyer le tableau noir et écrire de nouvelles pages.»

CONTRE LA FRANCE EN 1996

Roy Hodgson a encore regretté les problèmes rencontrés pour la mise sur pied du tournoi international du centenaire de l'ASF: «Les grandes Fédérations ont de plus en plus de matches. La seule période libre serait l'entre-saison. Mais c'est aussi le seul moment pour les joueurs de prendre quelques jours de vacances. L'Angleterre a voulu organiser un tournoi pré-Euro, mais elle a dû y renoncer.»

La France n'a pas pu donner de garanties, mais elle a manifesté le désir de jouer contre la Suisse. «La seule possibilité sera 1996. Car pour 1995, notre quota est déjà plein. Nous avons cinq matches de qualification et deux matches amicaux.» (si)

Eric Cantona suspendu jusqu'à la fin de la saison

Une sévère sanction

Eric Cantona (28 ans) a été suspendu jusqu'à la fin de la saison par Manchester United, ont annoncé les dirigeants de son club, qui lui ont également infligé une amende de 20.000 livres (env. 40.000 francs), pour avoir agressé un spectateur mercredi soir après avoir été exclu de la rencontre Crystal Palace - Manchester United.

Cette sanction interne extrêmement sévère pourrait satisfaire la Fédération anglaise qui a donné deux semaines à Cantona pour préparer sa défense, avant de le faire comparaître devant sa commission de discipline. Le Français est accusé d'avoir porté atteinte à l'image du jeu. Il pourrait également subir des poursuites judiciaires. La police

londonienne a en effet ouvert une enquête.

Diffusé à plusieurs reprises sur toutes les chaînes de télévision, le spectaculaire coup de pied qu'a asséné Cantona à un spectateur qui venait de l'insulter et les scènes de bagarres qui ont suivi ont provoqué en Grande-Bretagne un énorme scandale, le plus grave sans doute dans la carrière mouvementée de l'ancien attaquant d'Auxerre, de Marseille, Montpellier et Nîmes.

Graham Kelly, le directeur exécutif de la Fédération anglaise de football, s'est félicité de cette sanction. La commission de discipline de la FA ne va donc probablement pas alourdir sa sanction.

Le sélectionneur de l'équipe de France, Aimé Jacquet, a pour

sa part indiqué qu'Eric Cantona ne pourrait être retenu en équipe de France durant cette période. «Je ne vois pas comment je pourrais retenir Eric en équipe de France étant donné qu'il ne jouera plus en compétition durant de nombreux mois» a indiqué Aimé Jacquet, qui avait fait de Cantona (46 sélections, 20 buts) son capitaine lors des éliminatoires de l'Euro 96. Le prochain match conduira l'équipe de France le 29 mars à Tel-Aviv, contre Israël, dans un match capital pour la qualification. Cette rencontre sera suivie de celle contre la Slovaquie, le 26 avril en France.

Pour sa part, Noël Le Graet, président de la Ligue nationale (LNF), a fait savoir que Cantona ne sera plus jamais capitaine de l'équipe nationale. (si)

LA PREUVE PAR SEPT

A vie!

«C'est un génie et il faut savoir le prendre en tant que tel, comme il est...» Ces mots sont d'Aimé Jacquet, sélectionneur de l'équipe de France, qui parlait alors d'Eric Cantona, capitaine des «bleus» qui se cherchent désespérément un leader et qui ont vraisemblablement perdu, mercredi soir, le plus sérieux candidat à ce titre.

Sur la pelouse de Crystal Palace, Eric Cantona a sans doute, instinctivement comme toujours mais sans s'en rendre compte, mis fin à sa carrière. Son geste totalement déplacé - il est vrai que depuis le temps il les collectionne... - le conduira vraisemblablement en droite ligne à l'échafaud. Il serait étonnant - pour ne pas dire plus - en effet que Manchester United garde dans ses rangs un homme qui «a commis un geste qui laissera des traces dans le football». Dans ce sens, la suspension dont est frappé le Français apparaît comme une mesure provisoire. A moins d'un invraisemblable concours de circonstances, Eric Cantona sera radié à vie des terrains anglais. Celui que toute la «prude Albion» adulait, en quelque sorte, signé son arrêt de mort.

Orphelin de «Canto», le foot ne sera plus tout à fait ce qu'il était. Ce qui, en soi, est déjà un bel hommage à un génie qui a sans doute plus apporté à son sport que celui-ci ne lui a rendu. Héros ou martyr? Chacun jugera, en son âme et conscience.

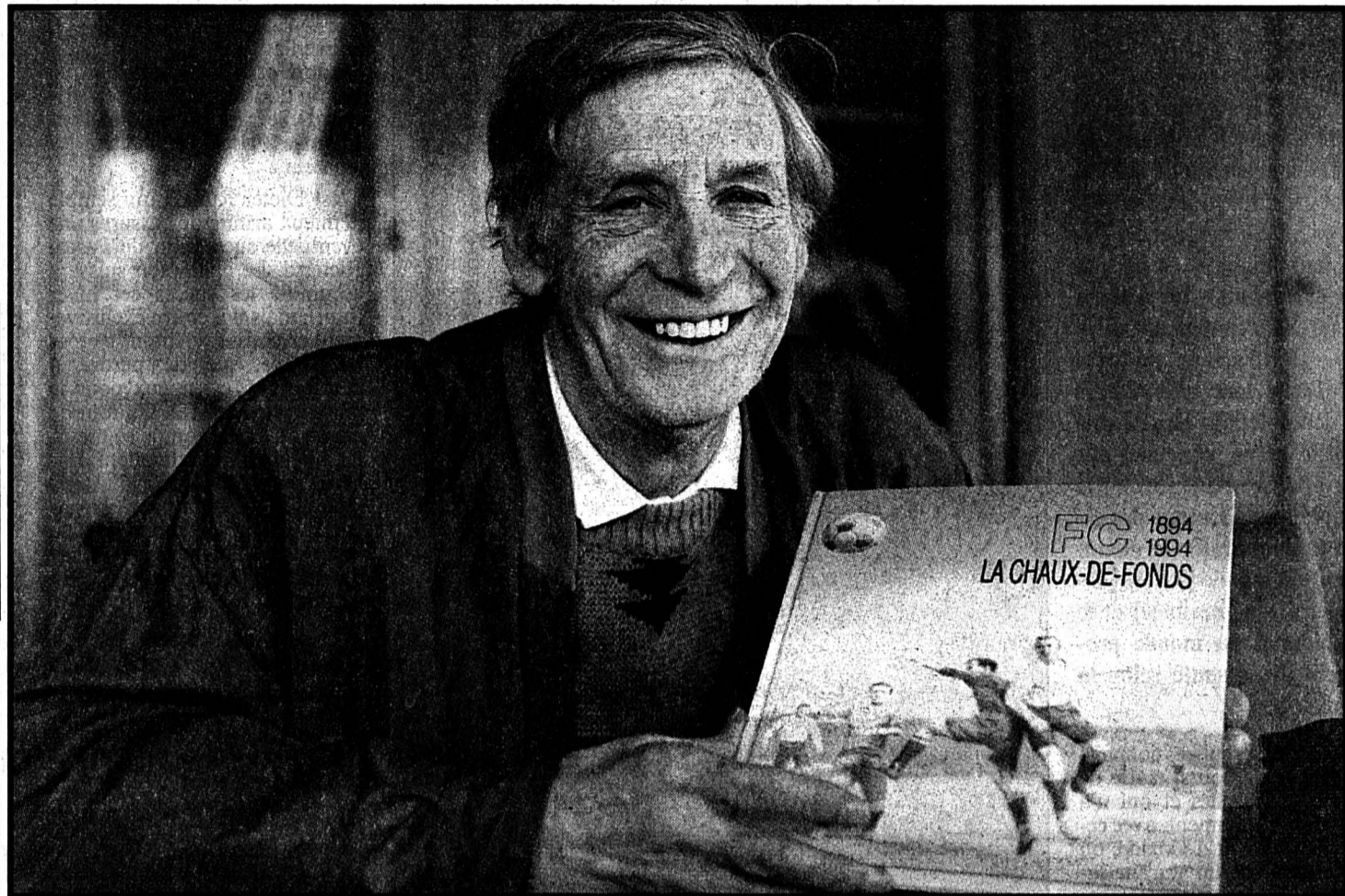
Imprévisible dans ses gestes de footballeur, Eric Cantona l'aura toujours été dans ses réactions. Que ce soit à Auxerre, théâtre de ses débuts ou à Old Trafford, en passant par Sedan, Marseille, Nîmes ou Istanbul - autant de hauts lieux de ses frasques - il aura osé laisser parler son instinct. «J'ai honte, mais c'est toujours comme ça: j'agis d'abord, je réfléchis ensuite...» plaide-t-il. C'est, vraisemblablement, le lot des instinctifs, des caractériels, des génies dont Eric Cantona pourrait être désigné - contre son gré bien évidemment - chef de file.

Et si tous les instinctifs, tous les caractériels et tous les génies étaient suspendus à vie, où irait-on, je vous le demande... Reste que c'est bel et bien la seule sanction qui puisse être appliquée pour un tel cas.

Jean-François BERDAT

Il était une fois - Charles Antenen, illustre footballeur

La classe à l'état pur



Charles Antenen

«Pourquoi partir à l'étranger, alors qu'on rigolait tellement ici...»

(Impar-Galley)

Un certain Daniel Jeandupeux - Après avoir mis un terme à sa carrière, Charles Antenen s'est occupé durant deux saisons des juniors du FCC. C'est notamment sous ses ordres qu'un certain Daniel Jeandupeux a fourbi ses premières armes. On connaît la suite... (gs)

CARRIÈRE

Charles Antenen est né à La Chaux-de-Fonds le 3 novembre 1929. A l'âge de 12 ans, il dispute son premier match officiel, à Berne contre Young Boys (catégorie minimes). Très vite repéré par Trello Abegglen, il intègre le contingent de l'équipe fanion du FCC à 15 ans et demi. Son baptême du feu en LNA a lieu lors de la saison 1944-1945. A l'occasion de la venue de Servette à La Charrière, celui qui tout le monde surnommera bientôt Kiki s'offre le luxe d'inscrire un but (victoire 3-1 des Chaux-de-Fonniers). C'est le début d'une grande aventure.

En 1948, il remporte sa première Coupe de Suisse. Cette année-là, Charles Antenen connaît également les joies de sa première sélection en équipe nationale. Demi et attaquant racé, droitier hors pair, également à l'aise du gauche et de la tête, le petit bijou de La Charrière va en faire voir de toutes les couleurs aux défenseurs du pays, européens et du reste de la planète. En 1950, il s'envole en direction du Brésil en compagnie de la délégation suisse pour y disputer la Coupe du monde (1950, 1954 et 1962).

En sept participations en finale de Coupe de Suisse, Charles Antenen quitte à six reprises le Wankdorf avec le précieux trophée sous le bras (1948, 1951, 1954, 1955, 1957, 1961). Seul Lausanne (1964) parviendra à stopper ce qu'il convenait d'appeler, à l'époque, la machine infernale chaux-de-fonnière.

Trois titres de champion national (1954, 1955 et 1964) étoffent un palmarès extraordinaire.

A l'exception d'un petit détour par Lausanne (1952-1952), Kiki aura été fidèle au club de La Charrière, club avec lequel il dispute la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (1961) et la Coupe d'Europe des clubs champions (1964). Ses 233 buts inscrits en championnat font de lui le quatrième marqueur du pays de tous les temps. Capé cinquante-six fois, il score à vingt-deux reprises sous le tricot à croix blanche (cinquième meilleur buteur de tous les temps).

Au terme de la saison 1964-1965, Charles Antenen range les crampons, le sentiment du devoir accompli.

G.S.

«Il faut surveiller de près la poussinière de La Charrière». Nous sommes en 1943. Trello Abegglen, alors entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds, prévient. Il y a des talents parmi les juniors du FCC et il s'agit de s'en occuper. Sans perdre de temps. Ces talents ont pour nom, entre autres, Charles Antenen et Willy Kernen. Le premier nommé (le second également) va rapidement éclater. Pour devenir un grand, un tout grand monsieur du football helvétique.

Par
Gérard STEGMÜLLER

Depuis le mois de novembre 1994, Charles Antenen est un tout frais retraité. Mais que de chemin parcouru pour un homme qui a roulé sa bosse sur les terrains du pays, d'Europe et du monde entier.

Aujourd'hui, «Tchalet» a pris du recul avec un monde qui lui a procuré tant de joies. Pour lui, une rencontre de football se résume à une soirée télévision. Il déteste la violence. Depuis plus d'une année, il avoue ne plus mettre les pieds à La Charrière. «Le FCC, c'est fini» déplore-t-il. Aie!

SIFFLETS

Un doué dans tous les sports. Ceux qui ont connu Charles An-

tenen gamin répètent cette sempiternelle rengaine. C'est que le jeune Charles a de qui tenir. Son père, Georges Antenen, a été sacré deux fois champion suisse amateur cycliste (1927 et 1928) et une fois professionnel (1930). En 1932, il participe au Tour de France où il se classe au vingt-cinquième rang du classement général final.

Entre le vélo, le tennis, le hockey sur glace et le football - disciplines qu'il a toutes pratiquées - «Tchalet» opte pour la dernière solution. «Deux frères, qui étaient mes voisins, m'ont poussé vers le ballon rond, se souvient-il. Et à 15 ans et demi, alors que j'étais encore collégien, j'ai disputé mon premier match avec la première équipe. J'étais vraiment tendu. Mais ce n'était rien à comparer avec mon baptême du feu en équipe nationale.»

Ce jour-là, le 20 juin 1948 à Zurich, la Suisse affronte l'Espagne. Contre toute attente, le sélectionneur, l'Autrichien Karl Rappan, décide de se passer délibérément des services de la «star» de l'époque, Freddy Bickel. Charles Antenen est d'emblée titularisé à l'aile droite. «Lorsque je suis entré sur la pelouse, le public m'a sifflé.» Pas pour longtemps. Car à l'occasion de sa première cape, à 19 ans, Kiki met tout le monde d'accord en scorant à deux reprises.

CINQ ATTAQUANTS

C'est le regretté journaliste-reporter radio Squibbs qui le sur-

nomme Kiki, alors qu'à La Chaux-de-Fonds, ses proches lui attribuent le surnom de «Tchalet». Squibbs, qui avait eu l'occasion de suivre les prouesses de Georges, lui-même surnommé Kiki, a tôt fait le rapprochement. Ces deux hommes, sont deux véritables champions, s'est-il dit. Et hop, tout le monde dans le même sac!

De nature timide, bien qu'il s'en défende, Charles Antenen est un assoiffé de buts. Sous l'ère Sobotka, qui dirigea le FCC de 1946 à 1960, il fait parler la poudre plus souvent qu'à son tour. En ce temps-là, on pénétrait sur un terrain pour marquer un but et non pas pour ne pas en recevoir. «On peut affirmer que nous jouions carrément avec cinq attaquants» dévoile Kiki, demi inter de son état, son poste de prédilection, quand bien même il évolue à l'aile droite lorsqu'il revêt le maillot à croix blanche.

Adulé - c'est le mot! - par tout un peuple, «Tchalet» garde néanmoins la tête sur les épaules. «J'ai toujours travaillé à 100%. On s'entraînait deux à trois fois par semaine. Des fois plus. L'important, c'était que nous allions à l'entraînement avec le sourire. On rigolait bien. L'argent n'avait pas d'importance.»

Epoque révolue.

PONT D'OR

La classe de Charles Antenen dépasse rapidement nos frontières. Les dirigeants de Sochaux lui font des appels du pied. En

1949, alors qu'il n'a que 20 ans, la Lazio de Rome lui offre un véritable pont d'or. Un contrat de deux ans, avec 120.000 francs à la signature du contrat, salaire mensuel et primes en sus. Le délire. De quoi en faire perdre la tête à plus d'un. Mais Charles fait la sourde oreille. Comment est-ce possible? «Pourquoi changer lorsqu'on est bien? Et puis, on rigolait tellement à La Chaux-de-Fonds...»

Même s'il admet ne nourrir aucun regret, Kiki consent que si c'était à refaire, peut-être qu'il orienterait sa carrière différemment. Reste que de nos jours, les attaquants racés n'ont plus autant d'espace pour s'exprimer. «Vous savez, reprend ce pur produit du FCC, en 1950, les défenseurs rugueux existaient déjà. Et Minelli nous disait de leur donner un bon coup de genou dans le dos pour être sûr de ne plus les revoir!»

Des compliments, Charles Antenen en a reçus plein la vue. Ses coéquipiers, tant ceux du FC La Chaux-de-Fonds que ceux de l'équipe nationale, insistent sur un point: sa gentillesse. Sans oublier aussi le fair-play. En février 1961, la revue française «Miroir du football» le propulse au rang de meilleur joueur suisse. Avec ce commentaire: «Charly Antenen, rapide, bon dribbleur, très opportuniste, excellent dans le jeu de contre-attaque qu'impose la tactique du verrou.» Quelle cote.

«Des gens m'ont aussi appelé Pelé» rigole «Tchalet». Chapeau bas. G.S.

SOUVENIRS

BERLIN

Lorsqu'on accomplit une carrière aussi brillante que celle de Charles Antenen, ce ne sont pas les souvenirs - bons et mauvais - qui manquent. Le match qui l'a le plus marqué? «Incontestablement la rencontre internationale à Berlin contre la Suède, le 12 novembre 1961 (réd: voir notre document en pied de page). C'était un match de barrage pour désigner l'équipe qualifiée pour la Coupe du monde au Chili en 1962. Nous étions menés 0-1. Schneider a égalisé à la 67e, et j'ai marqué le but victorieux cinq minutes plus tard, de la tête. Mé-mo-ra-ble.»

LAUSANNE

1954. Notre pays organise la Coupe du monde. En quart de finale, à Lausanne, la Suisse est opposée à l'Autriche. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, «Tchalet» et ses potes mènent 3-0. Les portes des demi-finales sont grandes ouvertes. Mais soudain, tout s'écroule. Les Autrichiens se réveillent. A la pause, nos compatriotes sont menés 4-5. La victoire revient aux Autrichiens sur le score de 7-5. Kiki Antenen: «Quand j'y repense, c'est incroyable. D'accord, Parlier, notre gardien, était dans un mauvais jour. Mais tout de même... Avec le recul, je me dis que d'avoir atteint les quarts de finale, c'était déjà pas mal. Et de toute façon, nous aurions sûrement perdu en demi-finale contre l'Allemagne. Mais tout de même. Se faire remonter de la sorte...»

GARDIEN REMPLAÇANT

A l'époque où «Tchalet» «sévisait» sur les pelouses, le remplacement d'un joueur - blessé ou non - n'était pas autorisé par le règlement. Corollaire: Charles Antenen était l'homme désigné au cas où le gardien connaîtrait un pépin en cours de partie. «En 1961, contre la Suède à Berne, Elsener a été mis k.-o. à la suite d'un coup de coin. Je me suis alors dit: il ne va pas pouvoir se relever. Je vais finir le match dans les buts. Et comme la victoire était impérative, j'ai pris peur. Heureusement, Elsener s'est relevé...»

PRIME

1950. Notre équipe nationale se qualifie pour la Coupe du monde au Brésil. «Nous, les joueurs, avons demandé aux dirigeants une prime de 1000 francs, raconte Kiki Antenen. Finalement, on nous a donné 500 francs. Mais on ne s'est pas plaint. D'autant qu'après la compétition, on nous a emmenés faire un tour du côté du Mexique.»

SOULIERS

Membre d'honneur du FC La Chaux-de-Fonds, Charles Antenen a fabriqué lui-même sa première paire de souliers. «Je ne l'ai plus, affirme-t-il. Je l'ai donnée à mon fils. Comme plusieurs de mes souvenirs. Mais j'en garde encore quelques-uns précieusement chez moi.»

EXPULSION

Vous avez dit fair-play? Modèle du genre, Charles Antenen aura toutefois vu rouge à une reprise. C'était en 1957, lors d'un match de championnat La Chaux-de-Fonds - Bâle. Ne supportant plus les coups tordus de son cerbère, «Tchalet» est sorti de ses gonds. Carton rouge, avec à la clef trois dimanches de suspension. Après recours, la peine est réduite à un seul match de suspension.

G.S.



Asile: requérants en baisse, admissions provisoires en hausse

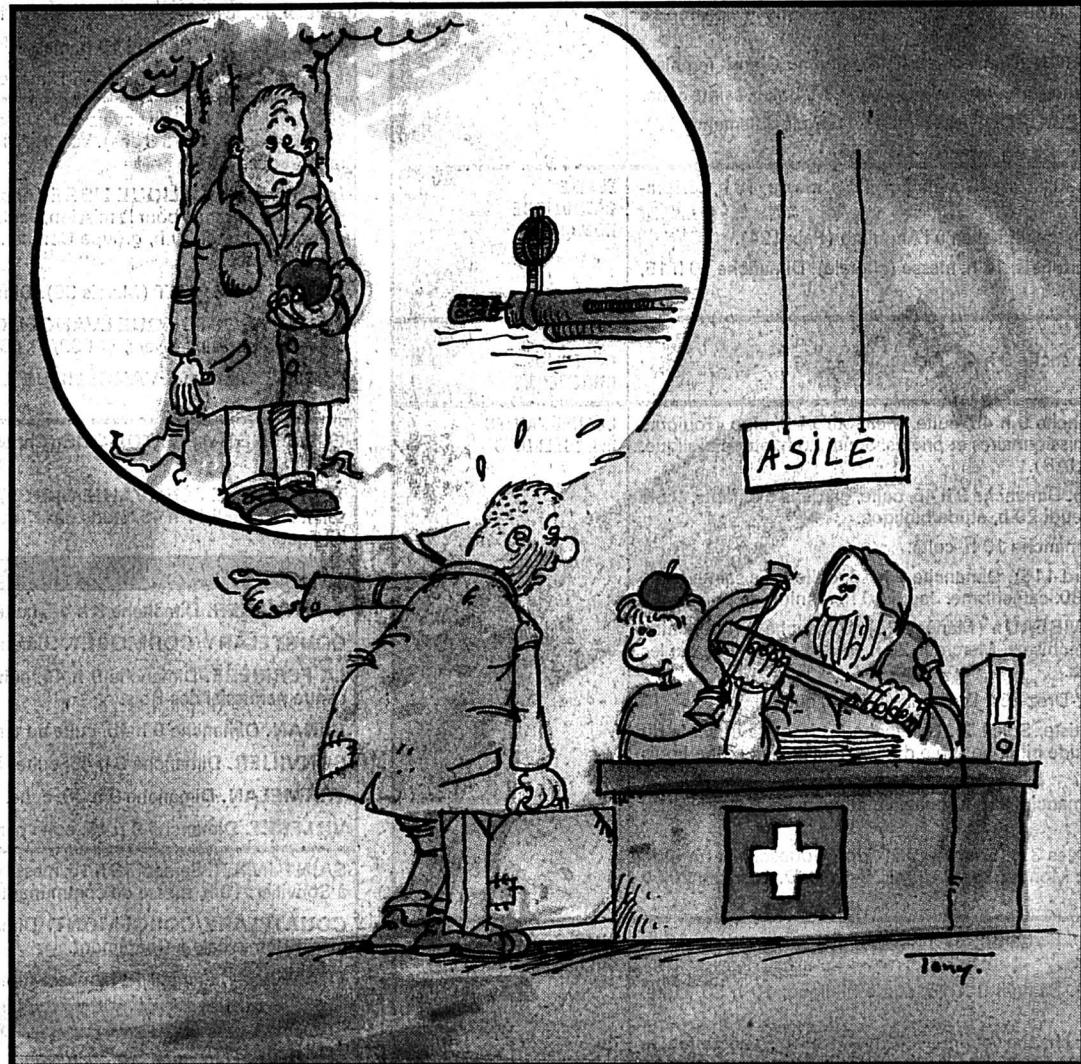
Le faux reflux

Le nombre de demandes d'asile dans le canton de Neuchâtel a subi une baisse très sensible l'an dernier. Mais la problématique de l'accueil ne s'en trouve pas vraiment modifiée en raison de la hausse inversement proportionnelle des admissions provisoires. Un faux reflux qui met en revanche en lumière la singulière dichotomie du financement fédéral de cet accueil. Ce qui ne manque pas d'inquiéter les responsables neuchâtelois.

Avec 16.134 cas recensés, le nombre de demandes d'asile déposé en Suisse l'an dernier a chuté de 34,8 % par rapport à 1993. C'est même le nombre le plus bas enregistré depuis 1988. Pendant l'année écoulée, 25.121 demandes ont pu être traitées, dont 2937 ont connu une réponse positive, soit un taux d'acceptation de 11,7 % au plan fédéral. Il était de 12,9 % une année auparavant.

La même tendance à la baisse a été observée dans le canton de Neuchâtel: alors qu'elles étaient au nombre de 570 en 1993, les personnes ayant déposé une demande d'asile n'étaient plus que 396 l'an dernier, explique Maurice Frainier, chef du service de la police des étrangers. Même tendance si l'on ne prend en compte que les seules nouvelles arrivées dans le canton de personnes ayant demandé l'asile: on est passé de 533 à 352 pendant la même période, soit une baisse de près de 34 %. Parallèlement, le nombre de requérants en attente d'une réponse dans le canton est passé de 1102 à 819 de fin 93 à fin 94.

Ce double reflux ne signifie pas pour autant une décharge de travail pour la structure d'accueil et d'hébergement du canton. Car si le nombre de nouvelles demandes et de requérants en attente s'est bien «effondré», le nombre de personnes résidant dans le canton avec une admission provisoire a lui «explosé» pendant la même période: on en comptait 428 à fin 1993, elles étaient au nombre de 847 à fin 1994, précise M. Frainier. Au total, la population de requé-



rants et d'admis provisoires - en grande majorité des ressortissants serbes ou kosovars - a donc augmenté de près de 9%, passant de 1530 à 1666, explique Robert Ballester, directeur de l'Office d'hébergement des demandeurs d'asile.

Du coup, en guise de «reflux», c'est bien à un transfert entre catégories que l'on assiste aujourd'hui. Plusieurs raisons à cela. D'abord, le moindre attrait d'une Suisse en proie à une crise qui dure maintenant depuis bientôt 4 ans et qui a écrémé les rangs des nouveaux requérants de leur «composante» économique. En clair, l'asile en Suisse a désormais beaucoup moins à voir avec la recherche d'une amélioration de conditions matérielles de vie, mais est bien plus le fait de personnes susceptibles de subir des violences dans leur pays, constatent les deux inter-

venants. L'écrasante proportion, dans les admissions provisoires, de représentants de l'ex-Yougoslavie et plus particulièrement de Bosnie est à ce titre patente. Et c'est bien aussi l'impossibilité pour une grande partie de ces personnes de rentrer dans leur pays en proie à une interminable guerre civile qui explique aussi l'augmentation du nombre de personnes admises à titre provisoire, relève R. Ballester.

Ce transfert entre catégories met aussi en lumière la paradoxale dichotomie du financement fédéral de l'infrastructure d'accueil et d'hébergement. «La Confédération finance les salaires d'un certain nombre de collaborateurs. Mais dans ses calculs, elle ne tient pas compte des admis provisoires. Pour eux, elle offre simplement un forfait unique, quelle que soit la durée de séjour de ces personnes.» D'où les inquiétudes des responsables quant à l'avenir du financement de ces infrastructures. «Les gens sont là. Quel que soit leur statut, nous devons bien les héberger, les nourrir et les encadrer», relève R. Ballester. Pour le responsable, il importe donc désormais de réussir à faire comprendre à la Confédération que le statut administratif des uns et des autres n'a rien à voir avec les prestations devant être offertes.

C. P.

Affaire Byva à Neuchâtel

Rebondissement

Rebondissement dans l'affaire Byva: les responsables de cet institut de formation privé, condamnés jeudi à deux ans de prison pour escroquerie par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel, se sont «spontanément» présentés hier à 15 h 30 à la police cantonale. La voiture est donc réparée...

Page 21

Monk-Dubied à Couvet

Fragile espoir

La direction de Monk-Dubied SA à Couvet annonçait, jeudi en huit, la fermeture et le licenciement des employés. Si un espoir de reprise existe, la lenteur de la procédure risque de réduire à néant les efforts d'une poignée d'irréductibles.

Page 22

HC Ajoie

Une effarante débâcle

Le juge Logos de Porrentruy se prononcera le 7 février sur l'homologation du concordat demandé par le Hockey-Club Ajoie (HCA). Entre-temps, ses dirigeants ont lancé un comité de sauvetage qui compte deux anciens ministres dans ses rangs. Toutefois, le club n'a pas pour autant levé le voile sur son effarante débâcle financière.

Page 24

Commerçants ambulants dans le canton de Neuchâtel

Jugement cassé

La Cour de cassation pénale du canton de Neuchâtel vient de trancher dans l'affaire des «patentes» des commerçants ambulants.

Poursuivi pour avoir refusé de s'acquitter de la taxe que le canton lui réclamait, un commerçant ambulant s'était retrouvé, au début de l'année dernière, devant le Tribunal de police de Neuchâtel. Il en était ressorti blanchi, le tribunal ayant estimé que la tarification introduite par la nou-

velle loi cantonale neuchâteloise sur la police du commerce portait atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie, un principe garanti par la Constitution fédérale.

L'AFFAIRE N'EST PAS CLOSE

Telle n'a pas été l'appréciation de la Cour de cassation qui avait été saisie d'un recours du ministère public contre la décision du juge neuchâtelois. Elle a donc cassé le jugement

de l'autorité pénale neuchâteloise de première instance.

L'affaire n'en est pas pour autant close. Dans les dix jours, le commerçant ambulant peut en effet se pourvoir en nullité contre cette décision auprès du Tribunal fédéral. Une décision qui, hier, n'avait pas encore été prise par le commerçant et son mandataire à qui le verdict de la Cour de cassation venait d'être communiqué.

(cp)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Temps le plus souvent très nuageux et quelques précipitations. Limite des chutes de neige remontant de la plaine à environ 1200 à 1400 mètres sur le Jura et les Préalpes. Températures en plaine sur le plateau: + 1 degré à l'aube et + 7 l'après-midi. Vents forts de secteur ouest en montagne, par moments modérés sur le Plateau.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max		min.	max
Amsterdam	3°	6°	Los Angeles	11°	17°
Nuageux			Temps clair		
Athènes	10°	17°	Madrid	7°	13°
Temps clair			Nuageux		
Berlin	0°	4°	Moscou	-1°	1°
Nuageux			Neigeux		
Bruxelles	1°	5°	New York	-1°	5°
Nuageux			Pluvieux		
Buenos Aires	17°	31°	Paris	2°	10°
Temps clair			Nuageux		
Le Caire	10°	18°	Rio de Janeiro	18°	37°
Nuageux			Nuageux		
Copenhague	-1°	1°	Rome	9°	16°
Temps clair			Nuageux		
Francofort	1°	14°	Stockholm	-7°	-3°
Nuageux			Temps clair		
Johannesburg	14°	31°	Sydney	18°	24°
Temps clair			Nuageux		
Lisbonne	9°	15°	Tokyo	4°	9°
Pluvieux			Temps clair		
Londres	1°	10°	Vienne	4°	5°
Pluvieux			Nuageux		

Le temps qu'il va faire...

Le fort courant d'ouest qui règne de l'Atlantique à l'Europe centrale entraîne une nouvelle perturbation vers nos régions. Evolution probable de dimanche à mercredi: au nord: souvent très nuageux et précipitations intermittentes, limite des chutes de neige vers 1200 mètres dimanche puis s'abaissant à nouveau jusqu'à basse altitude lundi. Par moments forts vents d'ouest. Dès mardi, probablement plus d'éclaircies et précipitations moins fréquentes.



LA CHAUX-DE-FONDS	
<p>GRAND-TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte, Prof. Rohrdorf et Mme Rossinelli. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.</p> <p>FAREL. Dimanche 9 h 45, culte, M. Venderlinden, sainte cène, garderie d'enfants. Mercredi 18 h 45, culte de jeunesse. Jeudi 9 h, prière au Presbytère; 19 h 30, office du soir à la chapelle du Presbytère. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.</p> <p>ABEILLE. Dimanche 10 h, culte d'adieux du diacre M. Morier, garderie d'enfants, apéritif à 11 h. Vendredi 15 h 50, culte de l'enfance; 18 h, culte de jeunesse (une fois par mois, renseignements auprès du diacre).</p> <p>LES FORGES. Dimanche 10 h, culte M. Perret, garderie d'enfants. Vendredi 15 h 40, culte de l'enfance, les enfants ont rendez-vous devant l'église des Forges et sont véhiculés à l'Abbeille pour 15 h 50; 18 h, culte de jeunesse une fois par mois à l'Abbeille.</p> <p>SAINT-JEAN. Samedi 11 h - 18 h, Thé-vente de la paroisse, dès 15 h, concert par l'orchestre des jeunes musiciens au Temple. Dimanche 9 h 45, culte M. Petitpierre, sainte cène. Vendredi 16 h 15, cultes de l'enfance et de jeunesse.</p> <p>LES ÉPLATURES. Samedi 20 h, culte, M. Perret, sainte cène. Lundi 20 h, groupes de prières. Vendredi 16 h, culte de l'enfance à quinzaine à la cure; 18 h, culte de jeunesse une fois par mois à l'Abbeille.</p> <p>LES PLANCHETTES/BULLES/VALANVRON. Dimanche 9 h 45, culte au Grand-Temple.</p> <p>LA SAGNE. Dimanche 10 h 15, culte à la salle polyvalente du Foyer, M. Baker, sainte cène.</p> <p>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70). Sonntag, kein Gottesdienst.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>NOTRE DAME DE-LA PAIX. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 18 h, célébration.</p> <p>MISSION ITALIENNE. Samedi 17 h 30, messe en italien à l'Angolino (Paix 124).</p> <p>SACRÉ-CŒUR. Samedi 14 h, messe en portugais; 18 h, messe (chorale). Dimanche 10 h 15, messe en la mémoire du Père Ramon Tio.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 7). Dimanche 9 h 45, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90). Dimanche 9 h 45, culte. Mercredi 14 h, club «Toujours Joyeux», pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Jeudi 20 h, étude biblique. Vendredi 18 h 30, groupe des adolescents (JAB).</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126). Dimanche 9 h 45, culte, garderie d'enfants, école du dimanche. Mardi 16 h 30, catéchisme. Jeudi 20 h, étude biblique.</p> <p>ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17). Dimanche 10 h, culte.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche. Lundi 17 h 30, catéchisme. Jeudi 20 h, réunion de prière.</p> <p>ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU» (Manège 24). Dimanche 9 h 30, culte, garderie, école du dimanche. Mardi 17 h, catéchisme. Mercredi, 20 h, louange et prière pour les malades. Vendredi 19 h 30, groupe de jeunes.</p> <p>ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25). Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>LA FRATERNITÉ (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Dimanche 10 h, culte et école du dimanche. Mardi 20 h, prière. Jeudi 20 h, étude biblique (tirée du livre de l'ancien prêtre Louis Vogel).</p> <p>ARMÉE DU SALUT (Numa-Droz 102). Dimanche 9 h 45, culte. Jeudi 14 h, ligue du foyer; 20 h, étude biblique.</p> <p>EVANGELISCHE STADTMISSION (Musées 37). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst für jung und alt; Gemeindetag 9.30 Uhr in Lausanne. Montag 20.00 Uhr, Hauskreis. Donnerstag 20.00 Uhr, Gemeinde-Gebet.</p>	<p>COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES</p>
<p>COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: vendredi 18 h, samedi 9 h 15.</p> <p>ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10). Samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Mardi 20 h, cercle d'études.</p> <p>ÉGLISE DE DIEU (Paix 87). Etude biblique: chaque vendredi à 19 h 30; service d'adoration: le dimanche à 9 h 30 ou 17 h 30 (en alternance). ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.</p> <p>ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (L.-Robert 105). Dimanche 9 h, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.</p> <p>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.</p> <p>PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE (Crêts 91). Dimanche 9 h 45, culte et école du dimanche. Premier mercredi du mois, 19 h 30, réunion de témoignages.</p> <p>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Jacob-Brandt 61). Mercredi 14 h 15, étude biblique. Jeudi 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Dimanche 17 h, discours public - étude de la Tour de Garde.</p> <p>DOJO ZEN (Maison maître Dechimaru, Bellevue 22, ☎ 28 75 79). Horaire des zazen, mardi 6 h 45, 19 h 15. Mercredi 6 h, 20 h 30. Jeudi 6 h, 19 h 15. Vendredi 6 h. Samedi 11 h (initiation 10 h 30). Dimanche 10 h.</p>	<p>AUTRES COMMUNAUTÉS</p>

LE LOCLE	
<p>TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte, M. P. Favre. Garderie d'enfants à la cure.</p> <p>CHAPELLE DU CORBUSIER. Dimanche 8 h 30, culte, M. W. Roth.</p> <p>SERVICES DE JEUNESSE. Monts: dimanche 10 h, école du dimanche. Maison de paroisse: vendredi 16 h, culte de l'enfance de 5 à 10 ans.</p> <p>LES BRENETS. Dimanche 10 h, culte, M. W. Roth.</p> <p>LA BRÉVINE. Dimanche 10 h 15, culte, M. Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche; 14 h 30, culte à Bémont.</p> <p>LA CHAUX-DU-MILIEU. Dimanche 9 h, culte, Fr.-P. Tüller; 10 h 15, école du dimanche.</p> <p>LES PONTS-DE-MARTEL. Dimanche 9 h 45, culte (P. Favre), garderie à la cure, école du dimanche à la Maison de paroisse et au collège des Petits-Ponts. Mardi 20 h, réunion à la salle de paroisse. Mercredi 16 h, culte au home Le Martagon (W. Roth).</p> <p>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A. Calame 2). Sonntag, kein Gottesdienst.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>LE LOCLE. Dimanche 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.</p> <p>LES BRENETS. Samedi 19 h, messe.</p> <p>LE CERNEUX-PÉQUIGNOT. Dimanche 11 h, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Envers 25). Dimanche 17 h 30, culte (garderie). Mercredi 13 h 45, club Toujours Joyeux (4 à 8 ans). Vendredi 12 h, club Toujours Joyeux (8 à 12 ans); 18 h, Jabespérance-ados.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournot). Dimanche 8 h 45, prière; 9 h 30, culte avec offrande pour la mission, école du dimanche; 20 h, réunion de prière en vue de l'évangélisation. Lundi 20 h, groupe Contact. Jeudi 20 h, étude biblique. Vendredi soir, les groupes Jabespérance.</p> <p>ARMÉE DU SALUT (Marais 36). Dimanche 9 h 15, prière; 9 h 45, culte.</p> <p>ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5). Dimanche 9 h 30, culte. En semaine, rencontre dans les foyers, ☎ 039/31 46 48 ou 31 58 80.</p> <p>COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8). Dimanche 10 h, culte.</p>	<p>COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES</p>
<p>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.</p> <p>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Envers 39). Mardi 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Samedi 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Jeudi 19 h, étude biblique.</p>	<p>AUTRES COMMUNAUTÉS</p>
JURA BERNOIS	
<p>SAINT-IMIER. Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>COURTELARY/CORMORET. Dimanche 9 h 45 à Cormoret.</p> <p>LA FERRIÈRE. Dimanche 9 h 45, culte au Temple de La Ferrière; 20 h 15, culte du soir au centre paroissial des Bois.</p> <p>RENAN. Dimanche 9 h 45, culte au temple.</p> <p>SONVILIER. Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>TRAMELAN. Dimanche 9 h 30, culte.</p> <p>VILLERET. Dimanche 9 h 45, culte par Mme Ch. Puzenat.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>SAINT-IMIER. Samedi 18 h 15, messe de communauté. Dimanche 9 h, messe de communauté à Sonvillier; 10 h, messe de communauté.</p> <p>COURTELARY/CORGÉMONT. Dimanche 9 h, messe dominicale à Courtelary; 10 h 15, messe dominicale à Corgémont.</p> <p>TRAMELAN. Samedi 18 h, messe dominicale. Dimanche 9 h, messe de communauté.</p>	<p>PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
JURA	
<p>LES BOIS. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>LE NOIRMONT. Samedi 18 h 30, messe. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>LES CÔTES. Dimanche 9 h, messe.</p> <p>LES BREULEUX. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>MONTFAUCON. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>SAINT-BRAIS. Samedi 19 h 30, messe.</p> <p>LAJOUX. Samedi 19 h 30, messe.</p> <p>LES GENEVEZ. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>SAULCY. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>LES POMMERATS. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>SAIGNELÉGIER. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>HÔPITAL DE DISTRICT. Samedi 16 h 30, messe.</p>	<p>DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES</p>
<p>SAIGNELÉGIER. Dimanche 9 h 30, culte au temple. Sainte cène le premier dimanche de chaque mois.</p>	<p>PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE FRANCHES-MONTAGNES</p>

MÉDITATION

GLOIRE DE DIEU OU GLOIRE DES HOMMES?

Nous vivons dans une société où nous avons tout, en tout cas un grand nombre de choses matérielles et pourtant je ne rencontre pas souvent des gens respirant le bonheur et la joie de vivre. Il faut croire que le bonheur prend ses racines ailleurs que dans le confort matériel. Il y a donc d'autres racines. Pour ma part, je crois que c'est la conscience que chacun a de lui-même et de sa vie, qui est le nœud du problème: Le moi personnel. Il est pour chacun un centre absolu, en ce sens que nul ne peut dire que cela ne lui fait rien de compter pour beurre, de ne pas être reconnu ou valorisé, de ne pas briller professionnellement ou socialement, de toujours devoir se réjouir du succès des autres et rarement des siens!

Quand la conscience de soi veut s'exprimer, elle ne peut le faire, hélas, que selon les schémas de la société. Il faut entrer dans la grande messe de la gloire des hommes, c'est à dire de se livrer à une course poursuite sans fin dans la promotion professionnelle, le carriérisme, les honneurs, les médailles, la hiérarchie, l'amas des biens etc... C'est une course où il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. En fin de compte elle est exténuante, et dans une société regorgeant de bien matériel, elle engendre de façon surprenante la morosité et

l'agressivité. Celui qui préfère, dans cette course folle à la résussite sociale, la gloire de Dieu à la gloire des hommes inverse l'ordre des priorités dans la conscience de soi. Il entre ainsi, petit à petit, dans la prénitence de son moi et dans ce qui lui permet d'être vraiment lui-même. Lorsque nous investissons toute notre énergie et notre temps dans les valeurs de la promotion et du prestige c'est l'ego qui se développe en nous, entendez par là, les valeurs de l'amour propre. Quand on perd alors son poste de travail ou son prestige on perd tout. Quand on choisit par foi ou par sagesse la gloire de Dieu on développe en soi les valeurs évangéliques qui s'opposent fermement à ce qui est le moteur de la société et donne les oppositions suivantes: A la hiérarchie la coresponsabilité, à la promotion la gratuité, à la recherche des médailles le port de sa croix, au carriérisme la recherche du Royaume, aux honneurs le don de soi et au fric à tout prix le partage des biens. C'est tourné vers Dieu que je me vois moi-même et me comprends dans mon infinie complexité. Celui qui expérimente dans sa conscience un début de relation vraie avec Dieu peut relativiser ses désirs, ses besoins et son audimat.

Marc Morier

L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

Grand-Temple, La Chaux-de-Fonds
Dimanche 29 janvier 1995 à 17 heures

ÉCLATS

Musique des XIXe et XXe siècle

Marie-Hélène Dupard
Philippe Despont

soprano, Lausanne
organiste, Lausanne

Prix des places: Fr. 15.-
Membres des Concert du Grand-Temple, AVS, étudiants: Fr. 12.-
Chômeurs: gratuit

132-765969

Salle de spectacle, Saint-Imier
Dimanche 29 janvier 1995
à 14 h 30

Superloto des bouchers

en faveur de l'Hôpital du district de Courtelary
Magnifiques lots, abonnements à Fr. 30.- pour tout le match, comprenant 29 tournées et un carton. 2 cartes donnent droit à la 3e gratuite. 1 tournée royale hors abonnement avec un bon de Fr. 1000.- comme carton.

6-61549

DIVERS

"les Pervenches"
OUVERT

132-766089

Police-secours: 117

AUTOS MOTOS VÉLOS

VOITURES

Achète au plus haut prix
Bus, camionnettes. Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-8405



Vous qui êtes de vrais spécialistes de la fiscalité, ne manquez pas votre prochain rendez-vous avec vos clients-contribuables:

Profitez de notre page spéciale:

IMPÔTS 1995

Parution: mercredi 8 février 1995

Délai de remise des annonces: **jeudi 2 février 1995**

Réservations, renseignements, conseils:

PUBLICITAS

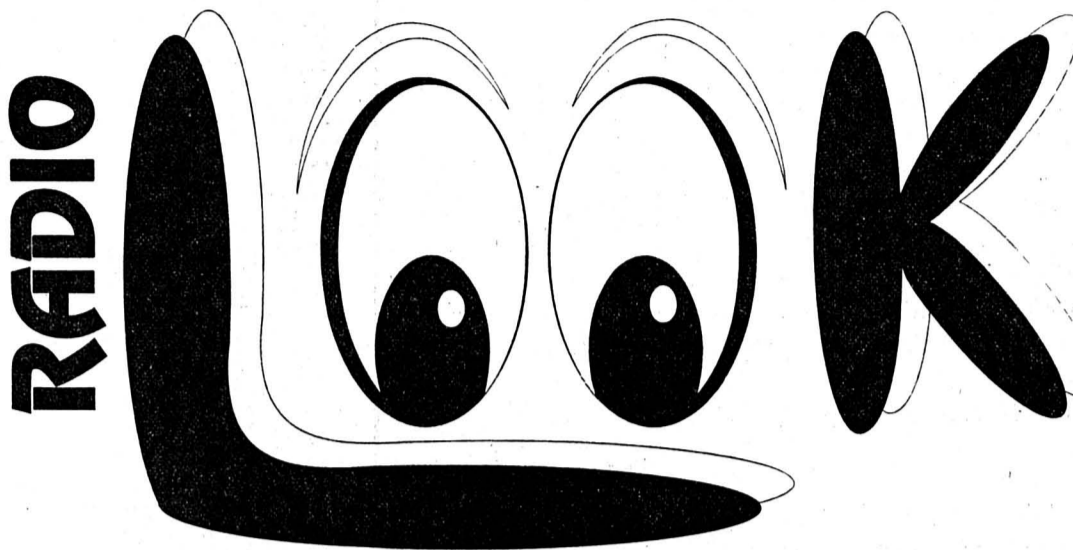
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/210 410
Le Locle Tél. 039/311 442

Radio chaux-de-fonnière autour de Carnaval

«Radio Look» sur la FM

Au Carnaval de la Tchaux, édition 95, s'ajoute une radio chaux-de-fonnière. Un trio de mordus de FM est à l'œuvre pour concocter une radio sur mesure aux habitants de la ville, voire des Montagnes. Elle émettra du 10 au 20 mars: c'est Radio Look!

Le Carnaval de la Tchaux déploiera ses cliques et ses fastes les 17 et 18 mars prochain. La fête s'annonce déjà délirante, mais un trio de copains a imaginé de lui apporter un petit plus. Florian Truffer, un mordu de radio, Patrick Huguenin et Bernard Bergeon, respectivement président et membre du Comité Carnaval, ont décidé de donner une antenne à la fête; cela afin de sensibiliser préalablement la population et de rendre compte, à vif, de l'événement.



Un logo drôle qui annonce des ondes pétillantes

Trois copains mordus vont assurer une diffusion non-stop sur dix jours. (sp)

A leurs goûts, les médias audiovisuels romands et locaux n'accordent pas assez d'attention aux manifestations de chez nous, et tout particulièrement

au Carnaval. «Il nous faut une radio!»

Pour ces fans de la FM, l'idée n'était pas saugrenue. Florian Truffer sait de quoi il parle; Pa-

trick Huguenin aussi. Tous deux ont déjà causé dans le poste en jouant les animateurs sur des ondes de France voisine. Quant à Bernard Bergeon, il apporte le

soutien en marketing et relations publiques.

Bien au fait de la loi en vigueur, les trois amis ont obtenu l'accord de l'OFCOM (Office fédéral des télécommunications) pour émettre durant dix jours, soit du 10 au 20 mars. La fréquence n'est pas encore définie mais elle flirtera vraisemblablement au voisinage de 100 sur la bande FM (ondes ultracourtes) et peut-être sur un canal de Codel.

«Radio Look» s'en ira à la rencontre du public, relatera les événements locaux, sportifs et culturels; elle veut amener les Montagnons à mieux communiquer entre eux», disent ses joyeux promoteurs. Ils ont dix jours pour tenir ce pari et espèrent bien que les commerçants, entreprises et sociétés du lieu profiteront de cette aubaine éphémère comme support promotionnel.

Dans quelques jours, on en saura plus sur cette radio du Haut qui pourrait tout aussi bien s'appeler «Radio Look, le retour». (ib)

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

Grand-Temple
Chant et orgue

Marie-Hélène Dupard, cantatrice, et Philippe Despont, organiste, donneront un concert demain à 17 h au Grand-Temple. Œuvres de Reger, Brahms, Honegger, Messiaen, Nono, Leguay, Granato, Jehan Alain, Hugo Wolf. (DdC)

Temple Saint-Jean
Orchestre de jeunesse en concert

Sous la direction de Alain Surdez, trompettiste, l'Orchestre de jeunesse des paroisses réformées donnera concert aujourd'hui, 15 heures, au Temple Saint-Jean. Cet ensemble proposera une promenade musicale «Des origines de l'OJPR à nos jours», en un séduisant mélange de genres et d'époques. La baguette de directeur sera partagée par Stéphane Kurth, clarinetiste. Les deux chefs dirigeront Yanick Stauffer, clarinette, Damien Piguat, Isabelle Pellaton, Lionel Stauffer, synthétiseurs, Diane Schmiéd, violon, Laurence Wyss et Julien Delaprez, flûtes. (Imp)

Au Petit Paris
Douleur d'Avion

L'équipe décoiffante de «Douleur d'Avion» sera aujourd'hui samedi dès 22 heures, au Petit Paris. Un décollage à ne pas rater, disent les musiciens de cette formation rock à coloration funk, latines et reggae, qui chantent autant en français, qu'en espagnol ou anglais. Pas de crash assuré-ils encore, Franck et Ariel tenant fermement leur guitare, Sacha s'accrochant aux claviers, Fabian vombrissant à la batterie et Steve sachant jouer, sur sa basse, des atterrissages divins. (Imp)

Grande soirée
à La Sagne

Opérette et disco

Ce soir, dès 20 h 15, dans la grande salle communale, les Sagnards vont faire la fête. En première partie du programme, la troupe Chantale de Neuchâtel est invitée à venir interpréter des extraits de l'Auberge du Cheval-Blanc, une opérette en deux actes. Dirigés par Ivan Deschenaux, 24 comédiens, solistes et choristes seront réunis. Chaude deuxième partie de soirée avec la disco mobile Crazy Bog. Organisée par le Hockey-Club La Sagne et la section des samaritains, la fête ne va manquer ni d'originalité ni de complémentarité. (cm)

Avis aux sculpteurs de neige

Imagineige: c'est bon!

La neige étant la seule matière première dont nous disposons gratuitement, il aurait été bien regrettable de ne pas en user pour construire et s'amuser. Nous annonçons récemment que l'édition 1995 de «Imagineige», concours de sculptures de neige, était quelque peu compromise, les bonnes volontés s'essouffant. Erreur! Le Conseil communal tient à Imagineige.

Ce dernier veut affiner l'opération pour l'hiver prochain. Par exemple, en mettant en place, dès l'automne une organisation qui pourrait réagir au quart de tour et aux premiers flocons; cela pour ne pas manquer la première neige qui parfois... est aussi la dernière.

Et alors, cette année? Sortez les pelles, Imagineige se fera! Pour autant bien sûr que Dame Neige y mette du sien.

Le conseiller communal Alain Bringolf a trouvé l'homme de la situation pour sauver la mise en extremis. Grand habitué de ce concours de sculp-

tures de neige, auquel il a souvent participé, Michel von Wyss a accepté de prendre en main l'organisation et la coordination de la manifestation.

Pour cette année seulement, précise-t-il, souhaitant bien pouvoir ultérieurement encore concourir. Le principe reste celui appliqué lors des dernières éditions. Un jury sera également constitué.

MODE D'EMPLOI

● Imagineige aura lieu les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 février, avec une possibilité de renvoi au week-end suivant, les 17, 18 et 19 février.

● Peuvent participer, après inscription, toute personne faisant partie d'un groupe d'au moins trois personnes, quel que soit leur lieu de domicile. Chaque groupe désignera un responsable. Deux catégories de participants sont prévues, soit les enfants jusqu'à 15 ans, et les autres.

● Il faut impérativement s'inscrire auprès de l'OTMN (Of-

fice du tourisme des Montagnes neuchâtelaises), Espacité, tél. (039) 24 20 10; les inscriptions sont prises jusqu'au lundi 6 février, midi, dernier délai, au moyen du bulletin de participation prévu à cet effet.

● Huit emplacements sont à choix, place du Bois, rue du Nord 1, parc des Musées, collège des Forges, promenade des Six-Pompes, CPJN (rue de l'Avenir), collège des Crêtets, carrefour Croix-Fédérale et Charles L'Eplattenier; d'autres emplacements peuvent être suggérés.

● Pour les autres détails, il faut se référer aux directives obtenables également à l'OTMN. Notons déjà que le concours débutera le vendredi 10 février (ou 17 février) dès 17 heures, les sculptures devant être terminées le dimanche à 13 heures. Le jeudi 9 février, une séance d'information réunira les responsables de chaque groupe, à 18 h 30, en un lieu encore à déterminer. (ib)

Morales et Lambert à l'abc

Quelle belle dédicace!



Dans la joie et la bonne humeur, Miguel Angel Morales (textes) et Christophe Lambert (dessins) ont dédié hier leur livre «Pas de chance pour Madame la Table», paru aux éditions Cuisine Jetable, à l'abc.

Cette première œuvre des deux compères, tirée à 300

exemplaires, sera bientôt dans toutes les librairies de la région. Pour pimenter l'exercice, le légendaire agitateur musical Hotcha, de Bienne, a livré au public médusé une de ces performances dont il a le secret. Ce fut un bien bel apéritif. (Texte et photo am)

Assemblée générale du Lyceum club

Une réunion fructueuse

Entre activité écoluée et projets d'avenir, le Lyceum de la ville a tenu son assemblée générale annuelle, dans le climat amical qui caractérise le club. Cinquante membres étaient présents.

La présidente Madeleine Margot a rappelé les points forts du récent exercice, les prix que le Lyceum de la ville a décernés à Patricia Pruszyńska, jeune danseuse qui poursuit ses études en Allemagne, à Daniel Pintaudi, pianiste, en classe de diplôme au Conservatoire de la ville.

Les présidentes des Commissions respectives ont évoqué les concerts, quasi mensuels, suivis par des auditoires attentifs, les excursions, au cours desquelles se nouent de nouvelles amitiés, les dîners pour dames seules, les conférences, les visites d'expositions, Kokoschka à Martigny, «Pierres du Brésil» et nombre d'autres activités variées ralliant toujours beaucoup d'adeptes. Le voyage à Prague, organisé par May Riat, fut une réussite, il vivifie encore les conversations.

Le Lyceum international organise, tous les quatre ans, un congrès mondial. Après Melbourne, Orléans, la rencontre 1995, à laquelle se rendra une délégation suisse, aura lieu début juin à Helsinki.

Le club local compte 81 membres, un effectif stable, trois arrivées ayant comblé les départs. Le comité in corpore a été reconduit dans sa fonction. La trésorerie est saine. Compte tenu des rétrocessions que le club fait au siège central suisse pour l'impression du journal, les cotisations ont été relevées de 10 francs.

Au Lyceum de la ville, sans clans ni coteries, l'amitié est vivace. Le club est ouvert à toutes les femmes qui ont un intérêt pour la culture. D. de C.

PUBLICITÉ

1 région

Au Locle les formations techniques. A La Chaux-de-Fonds tout le reste: direction, administration, formations économiques, formations artistiques. C'est équitable, et tout demeure CHEZ NOUS.

oui!
AU CIFOM
4 et 5 février

Le guide pratique 1995 de la FNT vient de sortir

Sans fioritures, mais performant

La Fédération neuchâteloise du tourisme (FNT) vient de sortir un nouvel exemplaire du guide pratique 1995. Destiné plus particulièrement aux organisateurs de voyages en Pays de Neuchâtel, cet indispensable vade-mecum est en passe de faciliter aussi la vie des professionnels étrangers du voyage. Gratuit, il est toutefois à la disposition de tout un chacun.

Mis au point par la FNT, en étroite collaboration avec des professionnels de la branche, le nouveau guide pratique 1995, à l'usage des organisateurs de voyages en Pays de Neuchâtel, vient juste de sortir de presse.

MULTIPLES SERVICES

Cet intéressant outil va rendre de multiples services à tous les organisateurs de séjours dans notre région. Envoyé déjà un peu partout en Suisse romande, en Suisse alémanique, en Allemagne et en France, ce guide risque fort d'être apprécié dans d'autres pays européens. Le projet est d'ailleurs en passe de devenir réalité.

Sans fioritures, ce document va droit au but et donne un maximum de renseignements essentiels et d'idées inédites sur le Pays de Neuchâtel. Considérablement étoffé par rapport à l'édition précédente, les 25 pages constituant le nouveau guide sont véritablement à l'écoute des utilisateurs. Cette année, une rubrique «restaurants disposant de menus en allemand et de collaborateurs bilingues» est apparue.

EN TOURNANT LES PAGES

Un plan de situation de la région et de ses principaux accès permet de se repérer facilement. Les curiosités touristiques y sont fort bien indiquées. Coups de cœur et grands classiques, sept pages entières sont consacrées aux activités de loisirs et de détente. Les principales manifestations y figurent aussi.

Quatre-vingt-deux adresses de restaurants, accessibles aux autocars, se sont partagées les honneurs des bonnes tables, entre les quatre régions touristiques du canton.

Une place est accordée aux horaires des deux sociétés de navigation de Neuchâtel et des Brenets; une autre aux parcours VTT balisés au cyclotourisme et aux parcours pédestres. Les stationnements (spécial caristes) et quelques adresses de garages ainsi que le prix des taxes poids lourds, sont également mentionnés.

HEURES DE GLOIRE?

Avec un tel support promotionnel, les quatre régions touristiques du canton de Neuchâtel vivront sans doute aussi leurs heures de gloire. Quant aux offices du tourisme du Pays de Neuchâtel, les adresses et les heures d'ouverture des quatre bureaux sont clairement indiquées en dernière page de cet important vade-mecum. C.M.

● Adresse utile: Fédération neuchâteloise du tourisme (FNT), rue du Trésor 9, 2001 Neuchâtel.
Tél: (038) 25 17 89.
Fax: (038) 24 49 40

Centre d'animation et de rencontre: activités pour les ados

Du nouveau: le Bar-yton

Le baryton, c'est une voix, entre la basse et le ténor, et un instrument; depuis mardi dernier, c'est aussi un nouveau point de rencontre proposé par le CAR (Centre d'animation et de rencontre) aux jeunes de 12 à 18 ans. Après trois jours d'ouverture, le Bar-yton chante déjà le succès. Une manière de rappeler que, à côté des petits et grands enfants, le CAR n'oublie pas les ados.



Fabrice Migliorini, un nouveau dans l'équipe du CAR

L'animateur est branché «ado» et son Bar-yton, offre nouvelle, fait déjà le plein.

(Impar-Gerber)

Quand leur chère animatrice Marie-France les a quittés pour d'autres activités, les ados du CAR ont craint d'être abandonnés à leur sort. Mais fort heureusement, Fabrice Migliorini est arrivé!

Ce jeune animateur, âgé de 25 ans, est enfant de La Chaux-de-Fonds et... du CAR en quelque sorte. Il a fait ses classes dans la maison, y effectuant ses stages de formation. Engagé depuis août dernier, Fabrice complète l'équipe d'animateurs, aux côtés de Annick Dénéreaz, Paul de Montmollin et Jean-Marie Tran. Le centre dispose ainsi de trois postes complets et peut compter sur l'aide d'une quinzaine de moniteurs défrayés.

Le CAR se porte bien. Ceux qui le fréquentent le savent lorsqu'ils jouent des coudes, le mercredi après-midi par exemple, quand les activités font le plein. L'année 1994 a permis d'enregistrer une augmentation de 70%; cela avec des activités multipliées par deux et des usagers en nombre grandissant.

Un sondage du public du

CAR a d'ailleurs dégagé une appréciation plus que positive. La mission est donc remplie.

Mais qu'attend-on en fait de ce centre communal? «Notre mandat porte sur une gestion du temps libre des classes d'âge scolaire et post-scolaire. Nous leur offrons un lieu où ils peuvent s'épanouir». Les animateurs ne ciblent pas leur publicité sur les enfants les plus défavorisés, ne voulant pas créer un ghetto. S'ils regrettent que ceux qui en auraient le plus besoin ne viennent parfois pas jusqu'à eux, ils rappellent que toutes les activités

coûtant plus 100 francs peuvent bénéficier d'un subventionnement en fonction du revenu des parents.

Pour petits et grands, il se passe toujours quelque chose au CAR et les programmes d'animations sont publiés tous les deux mois environ. En plus, le centre propose aussi des concerts, discos, et activités ponctuelles tels que voyages, camps, etc.

ADOS À VOS MARQUES

Pour les adolescents, le CAR a étoffé ses propositions. Le grou-

pe Hip Hop poursuit ses permanences, chaque jeudi de 17 h 30 à 20 h 30 et les dimanches de 15 h à 18 h. Les passionnés de musique rap peuvent exercer ou apprendre les figures les plus folles. Pour l'instant, faute de rédacteurs, le journal «Hip Hop» est mis en veilleuse.

Le vendredi après-midi, le groupe «Butterfly» s'entraîne et met au point la technique et le matériel de sa disco mensuelle. Ceux qui aimeraient bien tâter de cet univers passionnant peuvent s'adresser à l'animateur.

L'appel est aussi lancé aux

groupes locaux de musique rock, ou autres styles, qui peuvent donner concert dans la salle de Serre 12, et le CAR apporte un soutien logistique précieux et bienvenu. Sans oublier le tout nouveau «Bar-yton» (lire notre encadré). I.B.

● Adresse utile: Centre d'animation et de rencontre (CAR), rue de la Serre 12, tél. (039) 28 47 16

Jouez du bar-yton!

Dès son ouverture mardi dernier, le Bar-yton a fait le plein, avec cinquante jeunes le premier jour, septante les jours suivants. Cette offre répond donc réellement à une attente.

Au sous-sol du CAR, les jeunes de 12 à 18 ans ne consommeront pas d'alcool mais avaleront du thé froid et des sirops gratuits, ou se paieront un coca pour un franc le verre. Baby-foot, carambole, jeux d'échecs, et même une guitare, permettent de s'occuper joyeusement. Un travailleur social est présent, à l'écoute des problèmes et des difficultés des uns et des autres; il prêtera aussi l'oreille aux projets de sorties, de sports et de vacances qui bouillonnent dans les jeunes têtes.

Ce bar d'un nouveau type est ouvert chaque semaine du mardi au jeudi, de 15 h 30 à 18 h 30; si le succès devait se confirmer, cet horaire pourrait être élargi. (ib)

BRÈVES

Tribunal correctionnel Affaires de drogue

Prévenus sur la base de plusieurs chefs d'accusation - conduite sans permis, défaut d'avis en cas de trouvaille, infractions LFStup et LFSee - S. G. et G. M. ont comparu hier devant le Tribunal correctionnel du district. La Cour, composée de Frédy Boand et des jurés André Chaboudez et Doris Schupbach, a condamné la prévenue S. G. à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans et à 800 francs de frais. La peine est complémentaire à celle prononcée le 10 mars 1994 par le Tribunal de police. Le sursis accordé en mars 1994 est révoqué et la mise en exécution de la peine est ordonnée. Quant à G. M., il a été condamné à 20 mois d'emprisonnement moins 80 jours de détention préventive, et à 3500 francs de frais. La peine est complémentaire à celle prononcée le 2 juin 1994 par le Tribunal correctionnel de céans. Le sursis accordé le 2 juin 1994 est révoqué. L'exécution de la peine est suspendue tant que durera la mesure de placement prononcée hier. Le placement de G. M. dans un établissement spécialisé pour le traitement des toxicomanes est ordonné. La confiscation et la destruction de la drogue et du matériel séquestrés en cours d'instruction sont également ordonnés. (cm)

Rue des Tourelles

Début d'incendie

Les PS de la ville sont intervenus, hier à 15 h 05, pour un début d'incendie dans les locaux d'une entreprise rue des Tourelles 13. Ce début de sinistre, qui s'est déclaré dans le système de ventilation industrielle, a été rapidement circonscrit. Dégâts peu importants.

AGENDA

Conservatoire

Chant et piano

Agathe Martel, cantatrice, et Marc Bourdeau, pianiste, donneront un concert, demain à 17 h au Conservatoire, retransmis en direct par Espace 2 dans le cadre de «L'Heure musicale» de la RSR. Œuvres de Schumann, Honegger, Roussel, Richard Strauss, Pierre Mercure et Villa-Lobos. (Ddc)

100e anniversaire du cinéma Tous au Plaza!

Sur de nombreux écrans, les bobines tournent pour le 100e anniversaire du cinéma. Notre ville ne sera pas en reste et demain dimanche, débutera la projection de la série de films choisis par nos lecteurs.

Cette action cinématographique est organisée en collaboration entre le Cinéma Plaza, l'Union de Banques Suisses et «L'Impartial»; elle comporte, chaque dernier dimanche du mois, une séance de cinéma au prix modique de 7 francs la place.

Chers lecteurs, vous avez fait

le bon choix en plébiscitant «La Leçon de Piano» de Jane Campion. Ce film, attachant et talentueux, est encore l'approche originale du destin d'une femme étonnante. Il a obtenu la Palme d'or au Festival de Cannes 1993.

La projection a lieu au Cinéma Plaza, dimanche 29 janvier, à 10 heures; pour que le rendez-vous soit festif et animé, il est possible de prendre un petit-déjeuner sur place, avec café et croissants, ou bien de s'attarder pour l'apéro. C'est le Petit Paris qui assurera cette subsistance payante. (ib)

La vente bat son plein

Dites oui au mimosa

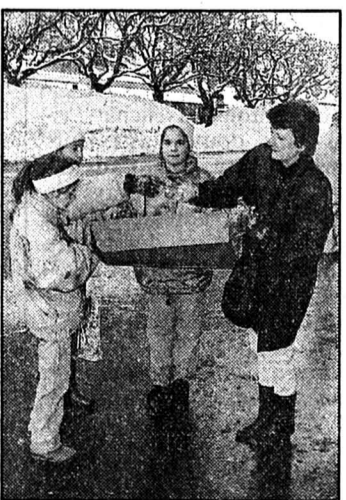
Depuis hier après-midi, une soixantaine de petits vendeurs arpentent les rues de la ville. S'ils vous abordent, ne dites pas non. Les cartons leur servant de boucliers sont remplis de petites boules rondes et douces comme le soleil. Rien qu'hier après-midi, les gosses ont réussi à vendre plus d'un tiers des fleurs. Souhaitons qu'aujourd'hui, une branche de mimosa égayera chaque foyer de la ville.

A la halle aux enchères, une dizaine de dames bénévoles assurent, comme chaque année, la préparation des lots de branches et tiennent scrupuleusement la comptabilité. Une fois de plus, le bénéfice de cette action traditionnelle, menée conjointement par la Croix-Rouge et la Chaîne du Bonheur va servir à aider tous les enfants de chez nous.

Chaque année, quelque 7000 francs de bénéfice sont ainsi récoltés pour venir en aide aux en-

fants et aux familles en difficultés.

Les sommes servent à financer des colonies de vacances et des camps de ski, ainsi que des changements d'air aux petits malades ou aux enfants handicapés. (cm - photo-Henry)



Concours de dessins organisé par la Poste La Suisse et le géant jaune!

En soucoupes volantes ou à bord de fusées interplanétaires, les facteurs de demain parcourront les galaxies pour porter le courrier. Du moins, c'est ainsi que les enfants ont dessiné «La Suisse de demain avec la Poste» thème d'un concours dont les meilleures créations font l'objet d'une exposition qui sera présentée dès lundi 30 janvier et jusqu'à samedi 3 février dans le hall de la poste principale.

Dans l'imaginaire enfantin, la poste, ses facteurs et ses bus, occupent toujours une place de choix. Qui pouvait donc, mieux que les enfants, porter le message promotionnel du géant jaune? La Poste a aussi, l'été dernier, lancé un grand concours national auprès de jeunes de 6 à 16 ans. L'opération a rencontré un grand succès, occasionnant un véritable casse-tête au jury confronté à 300 dessins. Les trois créations les plus originales de chaque tranche d'âge ont été reproduites sous forme de cartes postales constituant une série que la Poste offre gratuitement aux amateurs.

Entre le dessin spontané des plus petits et les œuvres, parfois techniquement remarquables, de leurs aînés, la Poste se dévoile sous un jour bien sympathique. Amusant aussi, comme ce facteur interplanétaire qui regrette le temps où la terre était la seule planète; futuriste encore, avec des véhicules fonçant dans l'univers; et même satirique, Ruth Dreifuss demandant «une goutte d'information» à Jean-Pascal Delamuraz.

Cette exposition, qui sillonne la Suisse, a été montrée vendredi dernier au CPJN, et les élèves,

de l'Ecole d'art appliqué en particulier, l'ont trouvée plaisante et intéressante. Le public pourra

l'admirer la semaine prochaine dans le hall de la poste principale. (ib)



Les enfants ont imaginé la Suisse de demain, avec la poste

Réunis en une exposition, les meilleurs dessins sont présentés dès lundi dans le hall de la poste principale.

(Henry)

NAISSANCES

TIFFANY et TIMOTHY ont le bonheur d'annoncer la naissance de leur petit frère

SUNNY

le 27 janvier 1995

Clinique LANIXA S.A. 2300 La Chaux-de-Fonds

Famille
Marylin et Jacques
LANGEL-BENOIT
Les Cœudres 33a
2314 La Sagne

Le capitaine, sa belle Dame, Fabrice, Ophélie et Arsène ont le grand plaisir d'annoncer le 4e moussaillon à bord

ANTOINE

né le 25 janvier 1995, il pèse 2,900 kg et mesure 48 cm, à la Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Famille
GRANDJEAN
Cersier 40

132-766236

La Chaux-du-Milieu: 33e saison artistique au Grand-Cachot-de-Vent

Sous le signe du renouveau

Pour la 33e saison artistique à la désormais réputée galerie du Grand-Cachot-de-Vent, cette magnifique et ancestrale ferme neuchâteloise sise sur la commune de La Chaux-du-Milieu, les responsables de la fondation proposent une toute nouvelle formule. En lieu et place d'une présentation limitée à quelques cinq semaines environ, les artistes disposeront de près de six mois d'exposition. En contrepartie, ils n'auront plus à occuper toutes les cimaises de la maisonnée, un élément qui soulagera sans doute certains d'entre eux.

«Avec leurs cinq expositions à la suite, les années passées sont révolues. L'avenir est au changement», confie en préambule Pierre von Allmen, président de la fondation. Cette décision de tout centraliser en une seule et immense exposition intervient après une longue réflexion: «Cette innovation simplifie grandement notre travail et nous évite de parcourir des milliers de kilomètres pour aller chercher et ramener les œuvres chez les artistes, de même que pour les livrer auprès des clients. Plus économique, cette solution ne perd surtout pas de son charme, ni de son attrait pour les visiteurs».

En plus de ce regroupement en huit «mini-expositions» simultanées, lequel sera inauguré en un unique et monstre vernis-



Le Grand-Cachot-de-Vent

Une nouvelle saison artistique s'y prépare.

(Favre)

sage, les visiteurs pourront en effet emporter immédiatement avec eux les créations qui les intéressent.

Celles-ci seront tout de suite remplacées par des œuvres en réserve. Tant et si bien que l'exposition permanente changera peu à peu de visage au fil des semaines et des mois; une douce métamorphose qui devrait attirer la curiosité des fidèles du Grand-Cachot-de-Vent.

Cette manifestation originale nécessitera passablement d'aménagements intérieurs, notamment l'édification de nouvelles cimaises. Cette transformation

visera à mieux compartimenter les artistes, tout en conservant la lecture spatiale des locaux.

SEPT ARTS SOUS LE MÊME TOIT

«Ainsi, chacun aura l'impression d'être chez lui», souffle M. von Allmen. Cette diversification d'artistes donne également la possibilité de varier les styles. Pour cette année, cela ira de la peinture (avec Lucien Gurtner de Corcelles, NE) à la sérigraphie (Yves Millicamps de Poissy, Paris), en passant par la photographie (Eric Gentil de Neuchâtel), la céramique (Jean-

Pierre Devaud de Neuchâtel), la tapisserie (Francis Roulin de Boudry), la peinture/gravure (Toni et Jérôme Casalonga de Pigna, Corse) et les personnages poétiques (Ingrid Ulla Mehlhart de Genève); autant d'univers différents composés de mille couleurs, de formes audacieuses et surréalistes, de tissus soyeux, d'éclats et de vie.

D'une salle à l'autre, le rêve et le plaisir de la découverte seront dès lors garantis.

PAF

● Ouverture de l'exposition: samedi 29 avril.

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVES

Fête du 1er Mars à La Brévine

Appel du Ski-Club

La traditionnelle Fête du 1er Mars à La Brévine sera organisée par le Ski-Club de la localité. Afin de pouvoir disposer d'un stand bien garni pour la vente d'objets (tricot, bijoux, vêtements divers...), la société lance un appel à toutes les bonnes volontés pour la confection d'un ou plusieurs ouvrages de n'importe quelle nature.

(paf)

Vallée de La Brévine

Cible missionnaire atteinte

Tant dans la paroisse protestante de La Brévine que celle de La Chaux-du-Milieu, la cible missionnaire a été atteinte. Voire quelque peu dépassée dans la première commune, avec 3400 francs, et honorée dans la seconde avec 2500 francs. Les autorités paroissiales remercient chaleureusement les donateurs et collecteurs. (Imp)

AGENDA

Patinoire du Locle

Les piccolos en tournoi

Aujourd'hui samedi 28 janvier, tout le monde pourra assister à un tournoi des piccolos (des champions en herbe de 7 à 10 ans) de l'équipe du HC Le Verger, avec les équipes de Saint-Imier, Neuchâtel et Moutier. (Imp)

Les Brenets

Le temps du mimosa

La tradition de la vente de mimosas par les samaritains est maintenue aux Brenets. Elle aura lieu samedi 28 janvier dès 9 h 15 sur la place du village. Rappelons que les bénéficiaires de cette vente sont des enfants déshérités de notre pays. La population brenessière saura sans doute se montrer aussi généreuse que les années précédentes. (dn)

Vente aux enchères

10 appartements

L'Office des faillites du Locle mettra en vente, par voie d'enchères, 10 appartements en propriété par étage (PPE) situés Cardamines 11 et 13, mercredi 22 février à 9 h 30. Il s'agit pour la plupart d'appartements de trois pièces estimés entre 70'000 et 80'000 francs. Quant au seul appartement de quatre chambres, il a été évalué à 90'000 francs. Cette vente découle de la faillite de la Société à responsabilité limitée Mowiwelle de Neuchâtel. Elle aura lieu dans la salle du tribunal, à l'Hôtel judiciaire. (Imp)

Une ferme bourrée d'histoire

Edifiée en 1503 par les colons, la ferme du Grand-Cachot-de-Vent célébrera ses 500 ans d'existence en 2003. Elle était jadis une exploitation agricole. Avec l'apparition d'occupations nouvelles telles que la dentelle, l'horlogerie, l'extraction de la tourbe, le bûcheronnage et le voiturage, elle se mua peu à peu en maison d'habitation.

A l'intérieur, la cuisine était placée au centre du logis. Cette pièce était éclairée par un faible rayon de lumière émanant du haut de la cheminée de bois, le «tué». Loin de ne servir qu'à la préparation des repas, elle était le lieu de multiples activités: buanderie, boucherie, forge, atelier... Tout autour s'ordonnaient la seule chambre chauffable surnommée «poêle», le four à pain, la cave et le cellier. Guère abritée, la demeure souffrit terriblement des intempéries et des violentes tempêtes qui parfois s'abattaient sur la région. Livrée à elle-même, elle subit alors de multiples outrages, jusqu'à l'éventration de son toit. Son architecture lui valut cependant d'être considérée comme un document exceptionnel et pas seulement comme un simple témoin du passé. Sous l'impulsion de quelques mordus, son sauvetage s'organisa. Ce fut le début d'une extraordinaire aventure mêlée de joies et d'émotions qui aboutit, en 1962, à la création d'une galerie d'art. (paf)

Renforcement des mesures hivernales

Dispositions respectées

«L'Impartial», (notre édition du 24 janvier), signalait que les autorités locales, par leurs services de police et de la voirie, renforçaient les mesures d'hiver en faisant mettre en fourrière tous les véhicules gênant le déneigement de la voie publique. Evidemment aux frais (près de 200 francs) de leur propriétaire. Comment ont été respectées ces mesures plus restrictives?

«Plus ou moins bien», explique de manière mitigée le commandant de la police locale, Gilbert Miche. Outre le fait qu'à la suite de cet article il ait été traité de «dictateur», avec des commentaires où fleurissaient des noms d'oiseaux, il estime que trop de véhicules encombrant encore les rues et les places de parc lors des heures interdites de stationnement.

Dans les cas critiques, pas d'hésitation, les voitures sont enlevées et mises en fourrière. Ce fut ainsi à nouveau le cas, pour plusieurs véhicules, hier matin à l'aube. «Nous travaillons de concert avec la voirie

pour que ses hommes puissent correctement dégager la voie publique».

Du côté des Travaux publics, l'adjoint au voyer-chef, Roger Baumgartner, signale qu'il y a honnêtement moins de voitures entravant le déneigement. Même si en théorie il ne devrait y en avoir aucune. «En fait, le fait que le système de la mise en fourrière soit maintenant automatique s'est vite communiqué, par bouche à oreille. Les gens font davantage attention».

Aux Cardamines par exemple – un quartier où le déneigement n'est pas aisé – «grâce à l'absence de voitures (bien qu'il ait fallu en enlever quelques-unes), nous avons pu travailler correctement et enfin ouvrir le trottoir. Nous avons même reçu des félicitations à ce propos».

Certes ces mesures compliquent la vie des automobilistes, mais on peut rapidement se rendre compte de leur efficacité sur la qualité du travail de la voirie. Surtout cet hiver où la météo fait le yo-yo entre la neige et la pluie. (jcp)



Lorsqu'une place de parc peut être dégagée

Si chacun respecte les heures d'interdiction, (ici Bournot-Andrié), des dizaines d'emplacement gagnés. (Impar-Perin)

Tourisme et accueil: innovation

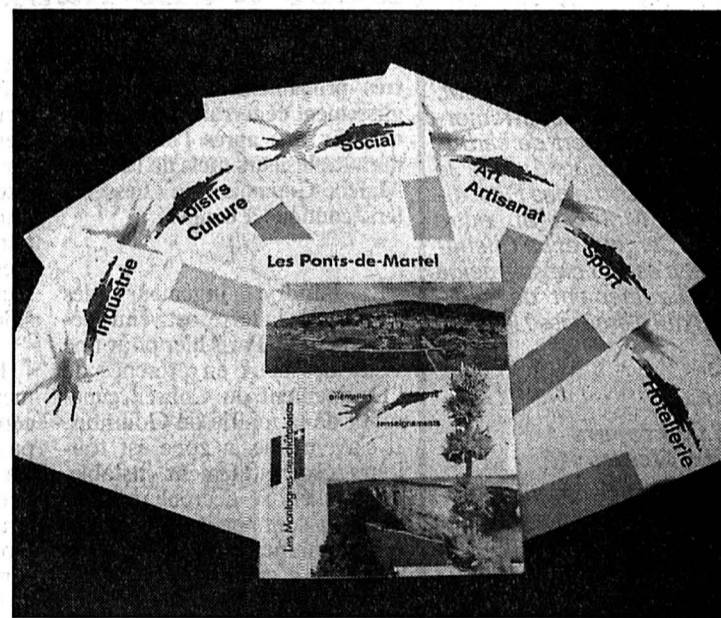
Pour tous les visiteurs: Les Ponts-de-Martel en poche

L'Association de développement des Ponts-de-Martel (ADP) a eu la bonne idée de publier, en collaboration avec la commune, une plaquette à l'intention des nouveaux arrivés et des gens qui séjournent un certain temps au village. On y trouve d'abord un dépliant (orné d'une magnifique gentiane du Jura sur fond de Creux du Van) avec un message de bienvenue du président de commune Michel Monard. Qui rappelle que le village compte une septantaine d'entreprises dans l'artisanat, la petite industrie, le commerce et les services donnant accès à plus de 460 postes de travail y compris 60 dans l'agriculture.

Le même dépliant présente un plan détaillé du village avec des points de repaire (repris en regard avec adresse et numéro de téléphone) de tout ce qui concerne la vie pratique et associative, des écoles aux restaurants en passant par le médecin.

La plaquette répertorie ensuite tout ce que Les Ponts comptent comme industries, équipements sportifs (avec les noms des responsables, les horaires et autres détails pratiques), artistes et artisans, les possibilités en matière de loisirs, les hôtels et restaurants ou encore les offres du Martagon.

Ces renseignements, rassemblés sur feuilles cartonnées non reliées, sont toujours susceptibles d'être enrichis ou transformés.



Une plaquette bienvenue.

Un outil pratique pour prendre ses marques.

(Favre)

La plaquette a dans un premier temps été tirée à 5000 exemplaires. On peut d'ores et déjà la trouver au bureau communal ainsi qu'à l'OTMN à La Chaux-de-Fonds. Elle sera aussi disponible à l'OTMN au Locle et à la Fédération neuchâteloise du tourisme, indique le président de l'ADP, Jean-Claude Jeanneret.

L'ADP a encore publié un autre dépliant dit «prospectus d'appel» destiné à être largement distribué, et tiré à 10.000 exemplaires. Outre de superbes photos couleur, il contient une

brève présentation de tout ce qui rend Les Ponts-de-Martel plaisants. Ses sports, ses paysages et son grand air en premier lieu!

M. Jeanneret rappelle que le budget communal prévoit un poste «promotion touristique». Dans le même esprit, un poste «accueil» a été inscrit au budget 1995, histoire, comme l'expliquait l'administrateur Francis Fivaz, d'accueillir les nouveaux venus autrement qu'en les saluant au guichet du bureau communal. Par exemple en nouant connaissance autour d'une bonne fondue! (cld)



Goumois: nouvel oscar pour Pierre Choulet

«L'Ephémère d'or»

Pierre Choulet, l'attachant aubergiste du Moulin du Plain à Goumois, a reçu le dimanche 15 janvier, au salon de la pêche à Aulhat (Puy de Dome), «L'Ephémère d'or 95», distinction nationale décernée à une personnalité œuvrant au service de la pêche.

L'éphémère, mouche bien connue des pêcheurs, car les truites en sont très friandes, a une espérance de vie très courte comme son nom l'indique. En revanche, l'action du lauréat 95 de «L'Ephémère d'or» se poursuit depuis près de 35 ans. Président fondateur des hôtels de tourisme pêche Relais Saint-Pierre, Pierre Choulet a d'abord à ce titre installé un nouveau rapport entre les hôteliers riverains de cours d'eau de première catégorie et les pêcheurs. Dans son établissement, sur les rives du Doubs franco-suisse à Goumois, il a en effet expérimenté avec succès dès 1961 un concept d'hébergement et de restauration où le client pêcheur est heureux comme un poisson dans l'eau.

Ce pionnier a ensuite exporté sa formule dans l'Hexagone, en Belgique et ailleurs, partout où des responsables touristiques et gestionnaires de rivières à salmonidés sentaient que la pêche à la truite représentait une véritable source de profits et méritait par conséquent d'être considérée comme une activité économique-touristique à part entière. Pionnier et visionnaire, cet ambassadeur du tourisme pêche a réussi à faire passer sa vision des choses jusque dans les ministères parisiens concernés. La modernité de son action exemplaire lui valu d'ailleurs en 1987 l'attribution par le ministre du



Pierre Choulet
Le «Soleil d'or» en 1987.

(Impar-a-Prêtre)

Tourisme Michel Crépeau en personne du «Soleil d'or».

RÔLE IRREMPLAÇABLE

«L'Ephémère d'or», remis aujourd'hui est un nouvel oscar, confirmant le rôle irremplaçable joué par le récipiendaire dans le tourisme pêche. «L'Ephémère d'Or» est un prix créé par le Corrèzien Charles Gaidy, artiste halieutique mondial

connu pour ses aquarelles et ses ouvrages consacrés à la pêche et aux poissons. Cet artiste est aussi à l'origine de l'exposition mondiale d'art animalier qui se déroule chaque année à Ussel, près de Clermont-Ferrand. On peut d'ailleurs admirer plusieurs de ses œuvres à l'auberge du Moulin-du-Plain où il séjourne régulièrement.

Mais «L'Ephémère d'or»

qu'il réserve cette année à son ami Pierre Choulet, n'est pas une manifestation de favoritisme car il sait tout ce que le lauréat a investi depuis 35 ans pour améliorer le confort du touriste pêcheur et faire évoluer la législation sur la gestion piscicole. Car, Pierre Choulet, faut-il le rappeler, est aussi président des propriétaires riverains du Doubs franco-suisse, président

d'honneur de l'amicale des gardes de pêche, membre de la société de pêche La Franco-Suisse, etc... Il mériterait aussi en sa qualité de maire d'Indevillers la médaille du mérite communal car, depuis son élection, il y a six ans, il a vécu un véritable enfer, mais heureusement que la pêche, sa passion, l'emporte chaque jour au paradis. (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Rosureux

Toiture effondrée

A Rosureux, dans la vallée du Dessoubre, la toiture d'un entrepôt de la scierie Pêcheur s'est effondrée jeudi soir sous les assauts répétés de rafales de vent. Au rez-de-chaussée, dans la partie habitation, une famille de quatre enfants a quitté les lieux pour se réfugier au domicile de la belle-sœur du maire. (pr.a)

Les Bréseux

Haute tension

Les câbles d'une ligne à haute tension traversant le village de Bréseux, sur le plateau de Maïche, se sont décrochés jeudi soir, se balançant à un moins d'un mètre du sol. Les pompiers ont maintenu un cordon de sécurité en attendant qu'EDF vienne relever la ligne. (pr.a)

Noël-Cerneux

Chasse-neige au fossé

Les voitures légères sont plus exposées en hiver aux sorties de route que les autres véhicules. Cependant, hier matin, une semi-remorque de transport de carburant, s'est couchée dans le fossé à la sortie des Fins, direction Morteau et, entre Noël-Cerneux et La Chenalotte, c'est un chasse-neige de l'Équipement de Morteau qui a embrassé le talus. (pr.a)

Doubs

45.000 foyers sans électricité

Les lignes électriques rompues par les chutes d'arbres dans la soirée de jeudi ont privé plus ou moins longtemps d'électricité quelque 45.000 ménages du Doubs. Une centaine d'agents d'EDF sont intervenus sur le réseau pour rétablir le courant mais hier, en début d'après-midi, 2000 abonnés étaient toujours dans le noir. (pr.a)

Signes d'inquiétude à Goumois

Pose d'une nappe grillagée?

Un grillage de protection sera très probablement posé sur le glissement de terrain de Goumois qui, dix ans après l'obstruction durant plusieurs mois de la route Maïche-Goumois via Fessevillers, continue à bouger.

M. Bandry, ingénieur des sciences de la terre, est venu spécialement de Paris hier pour une visite des lieux en présence de l'Équipement du Conseil général et de la mairie de Goumois. Il s'avère que la zone est toujours géologiquement instable, des rochers se décrochant souvent du sommet du glissement pour terminer leur course dans un piège à cailloux. La crainte des services concernés est qu'un bloc plus lourd que les autres enjambe le fossé de retenue et franchisse la route en contrebas, avec le risque de rencontrer une voiture sur cet axe fréquenté par les frontaliers et par les touristes.

Si le risque est minime, il n'en

est pas moins réel en termes de probabilité à plus ou moins long terme. Les autorités en ont conscience, et préférant plutôt prévenir que guérir, proposent de fixer la zone sensible au moyen d'une nappe grillagée qui maintiendrait donc les rochers instables au sol. Cette opération de sécurité sera entreprise dès mars si les conditions le permettent.

L'Équipement et le département vont chiffrer le coût de cette protection qui pourrait dépasser le demi-million de francs. La subdivision de Maïche, particulièrement vigilante, surveillera de très près l'évolution des blocs menaçant de se détacher, surtout à l'orée du printemps, lorsque le dégel interviendra. Et, en cas de nécessité impérieuse, l'Équipement se réservera la possibilité de fermer provisoirement la route un jour ou deux mais, au plus tard, le grillage de neutralisation de cette zone à risque sera opérationnel avant le mois d'avril. (pr.a)

Le Russey

Chute mortelle d'un artisan

Un artisan des Ecorces, sur le plateau de Maïche, s'est tué hier après-midi au Russey en tombant d'un escabeau roulant.

Serge Pirali, 50 ans, exécutait des travaux de peinture à la station service Vermot au Russey. Debout sur un escabeau roulant de 1,10 m, il a perdu l'équilibre pour tomber la tête la première sur le carrelage. La chute fut fatale à ce père de famille, malgré les soins intensifs prodigués par les pompiers du lieu et un médecin pour le réanimer. Il se serait brisé les vertèbres cervicales en tombant, car d'une si faible hauteur, une chute est rarement mortelle. (pr.a)

Départ aux services techniques de Morteau

Retraite méritée

Fête de famille, vendredi dernier, à la mairie de Morteau où la municipalité et le conseil de district avaient souhaité honorer Jean Keiflin, responsable des services techniques de la ville et du district qui cesse ses activités. Personnel communal, élus et amis avaient tenu à être présents pour accompagner l'adjoint technique arrivé au terme de ses 29 années au service de la collectivité.

Pierre Cheval, maire et président du district, a retracé la carrière de Jean Keiflin, commencée aux contributions directes, poursuivie à la direction départementale de l'équipement avant sa nomination à la tête des services techniques municipaux en 1965. Cette fonction devint plus complexe ensuite avec la création du district du val de Morteau, en 1976. Pierre Cheval souligna «cette longue carrière professionnelle au service de la collectivité». Il mit l'accent sur l'aspect spécifique du travail «accompli avec intégrité et sens du devoir dans une fonction où

les critiques ne manquent pas mais où les remerciements sont beaucoup plus rares».

Le maire donna également un avis inspiré par les relations quotidiennes avec son employé: «Je peux témoigner qu'en marge de son caractère qui peut paraître rude, Jean Keiflin témoigne d'une grande tendresse pour les autres.» Pour terminer, le maire souhaita à M. Keiflin de «bien profiter de la vie en compagnie de son épouse Andrée et de ses deux enfants». En compagnie de Claude Vermot, vice-président du district, il remit ensuite des cadeaux à l'heureux retraité, parmi ceux-ci, un tableau de son homonyme, Roger Keiflin, peintre alsacien, représentant un magnifique champ de coquelicots.

À la tête des services techniques, Jean Keiflin est remplacé, depuis le 1er janvier, par Pierre Pincon, divisionnaire de l'Équipement, qui, lui aussi, a fait ses adieux à ses collègues la semaine dernière. (dry)

AUTOS - MOTOS - VELOS

KIA Sportage

dès Fr. 28 540.-
Auto-Centre Emil Frey SA
La Chaux-de-Fonds
039/28 66 77 132-765841

IMMOBILIER

Saint-Imier
A louer tout de suite
STUDIO MEUBLÉ
Fr. 360.- + charges.
S'adresser à Mme Broglia
039/41 14 88 22-275879

DIVERS

Les robes de mariée
collection 1995
sont arrivées
Au Jardin de la Mariée
Teinturerie Monnet, Burri succ.
Collège 21, 039/28 32 51
Vente et location 132-765821

C'est possible au Crêt-du-Loche ?
FAUX !
L'utilisation d'Aciera coûterait plus cher qu'une construction au Loche et obligerait tous les élèves à des déplacements dans un endroit qui n'offre pas d'infrastructures et reste éloigné de l'École d'ingénieurs.
Lundi : on défait ce qui a été fait il y a dix ans ?
Parti socialiste La Chaux-de-Fonds
FORMATION PROFESSIONNELLE
un projet une façon
132 765419
qui au 5 février
Responsable Philippe Metz

Devenez
donneur!
★
Donnez
de votre sang
Sauvez
des vies
L'annonce,
reflet vivant
du marché

Tempête sur le Littoral, dégâts au Centre d'entretien de la N5

Un vent à tordre les cheminées

Hasard plutôt comique: jeudi soir, les rafales de vent n'ont pas épargné le Centre d'entretien de la N5 à Boudry sous les yeux mêmes d'architectes et ingénieurs réunis à l'intérieur... Spectaculaire. Ailleurs, et notamment au Landeron, les problèmes dus aux intempéries sont en passe de se régulariser.

Une cheminée de chauffage pliée à 45 degrés, quatre coupes de verre posées sur le toit et envolées, une grosse porte coulissante, assez large pour laisser passer des chasse-neige, sortie de ses gonds... Jeudi soir, vers 18 heures, le vent était tel que le Centre d'entretien de la N5, situé à la sortie ouest de Boudry, a pris un sérieux coup dans l'aile. Ironie du sort et hasard plutôt comique du moment qu'il n'y a pas eu de blessé, cela s'est passé alors que des membres de la Société des ingénieurs et architectes (SIA) étaient conviés à une visite de ce bâtiment flambant neuf, remis à l'Etat l'automne passé. «C'était très impressionnant, on était en séance et on avait l'impression que tout allait exploser!»

Défauts de construction? «Il faut relativiser», insiste un res-

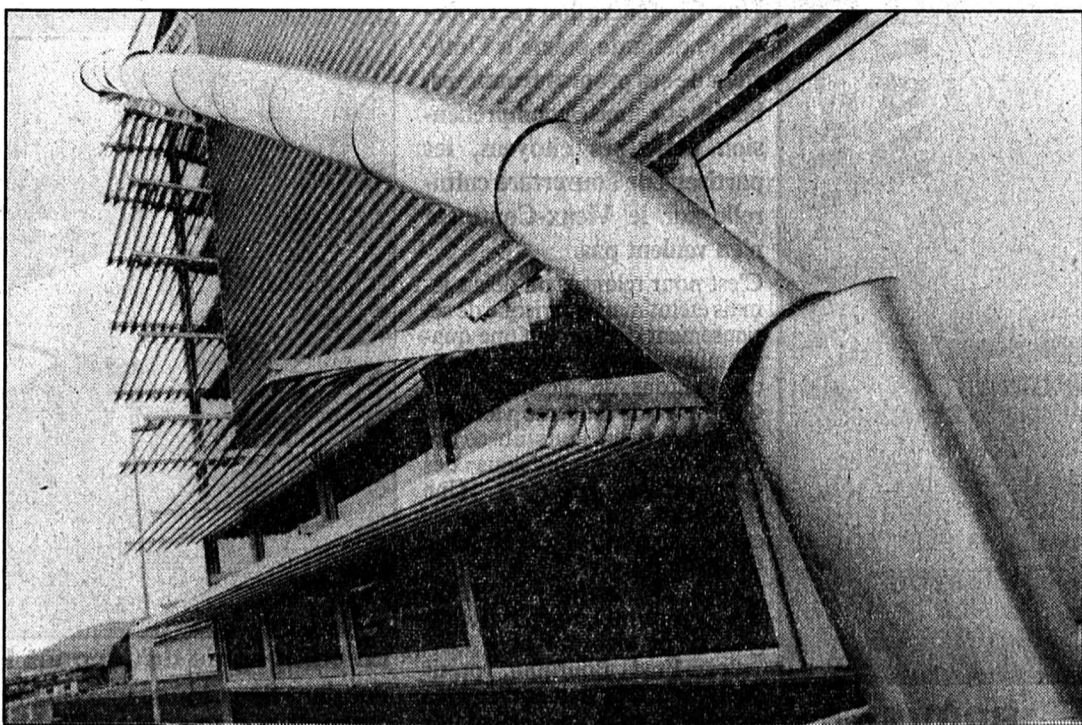
pensable de l'entreprise générale mandatée: «il n'y a pas défaut, estime-t-il, dans la mesure où on ne peut pas dimensionner des bâtiments par rapport à des vents exceptionnels de 160 km/h. Il faudrait alors changer les normes, ce serait deux fois plus solide, mais aussi deux fois plus cher».

Le montant des dégâts est estimé entre 25.000 à 30.000 francs. La porte a été remplacée, comme les coupes. Ne reste que la cheminée tordue à remplacer.

Cela dit, attention: les vents risquent de souffler encore très fort. Le pire est peut-être à venir. (se)

ÉTAT DES ROUTES

Les routes qui ont été coupées suite aux intempéries de ce début de semaine sont presque toutes ouvertes à nouveau au trafic. Ainsi, Le Landeron-Lignières, où trois chasse-neige avaient été disposés de front pour faire barrage aux eaux d'un ruisseau bouché par un éboulement, est à nouveau praticable. Il a fallu toutefois des heures de travail pour creuser un nouveau lit au cours d'eau. De même, l'inondation, qui avait rendu impraticable la route reliant Fontaines à Chézard, a été jugulée. Seule la voie nord de la N5, à Serrières, n'a



Boudry

Le Centre d'entretien de la N5 a pris un coup dans l'aile jeudi soir: témoin, la cheminée de chauffage toute tordue. (Impar-Galley)

toujours pas été rendue à la circulation. Elle avait été endommagée par un éboulement. La longue durée des travaux de déblaiement des rochers était d'ailleurs annoncée: huit jours, avait précisé la police cantonale peu

après la fermeture au trafic. Enfin, suite aux rafales de vent qui avaient secoué le Littoral jeudi soir, toutes les routes et chemins obstrués par des arbres ont été très rapidement rendus à la circulation.

Signalons encore que la recommandation de bouillir l'eau, émise mercredi par les autorités landeronnaises, a été levée. L'eau potable avait été troublée par de la terre à la suite des fortes pluies... (at)

Hôpitaux de la ville de Neuchâtel

Lifting d'un million

Trente points sont inscrits à l'ordre du jour du Conseil général de Neuchâtel qui se réunira le 6 février. Parmi ceux-ci, figurent notamment deux demandes de crédit. La première concerne l'alimentation en électricité de l'entreprise Baxter et s'élève à 1,5 million. La seconde se rapporte à divers travaux de rénovation dans les hôpitaux de la ville, pour un montant de 985.000 francs.

A quoi font penser les expressions «rouille, dégradé, hors d'usage, défraîchissement avancé, taches, morceaux de gypse qui tombent, tapisseries décollées, murs et plafonds fendus, creux et bosses, chappes qui se désagrègent, toits défectueux, étanchéité percée, infiltration d'eau, risques de moisissures et de pourrissement»? A un bâtiment dans un bien piètre état, à restaurer d'urgence, mais sûrement pas à un hôpital en fonction! Pourtant, ce sont les termes utilisés dans le descriptif de l'état des hôpitaux des Cadolles et de Pourtalès, justifiant une demande de crédit de près d'un million pour la rénovation des bâtiments. Plus loin, une remarque finit de vous couper le souffle: «Relevons que cette demande ne concerne que les travaux les plus urgents à effectuer»...

Lundi 6 février, le Conseil général devra se prononcer sur cet investissement voué à d'anciens bâtiments après celui de 1,5 mil-

lion, sollicité pour l'alimentation en électricité de l'entreprise américaine Baxter, dont les futurs besoins seront considérables: 1,35 MW en 1996, puis une progression annuelle régulière (1,8, 3,15, 4,50 MW) pour atteindre 5,40 MW en l'an 2000. L'exécutif propose d'alimenter l'entreprise par le réseau du service de l'électricité de la ville (SEN) en renforçant les liaisons entre la station des Sablons, de Beauregard et la station de couplage de Pierre-à-Bot (où l'entreprise va s'implanter). Un investissement financé à raison de 1,1 million par un prélèvement à la «réserve affectée à la couver-

ture des charges d'investissement directement liées à l'implantation de la société Baxter», le solde étant à la charge du SEN.

Deux autres crédits seront étudiés par le législatif: 75.000 fr et 285.000 fr pour la suppression des barrières architecturales au Musée d'ethnographie et dans les immeubles récemment acquis par la ville au passage Maximilien-de-Meuron. En outre, un droit de superficie sera voté pour la construction d'une écurie-remise à Chaumont, ainsi que trois arrêtés concernant des opérations immobilières mineures. AT



Hôpital des Cadolles

Les travaux de rénovation concernent notamment les locaux des soins intensifs. (Impar-Galley)

Route des Microtechniques

Enfin des panneaux

La route des Microtechniques relie les villes de Neuchâtel et de Besançon.

Si du côté français, on s'est fait un devoir de baliser de force panneaux, du côté suisse, rien... Pas la moindre «sucette géante» pour indiquer à l'automobiliste qu'il se trouve sur un axe transfrontalier d'importance majeure. Que les conducteurs se rassurent cependant: cet exemple de mauvaise collaboration va bientôt prendre fin.

Le canton de Neuchâtel a en effet décidé de baliser le tracé à son tour d'ici à la fin de cette année. Comme le confirme le chef de l'Office cantonal des routes Mukhtar Hussain-Khan: «Nous avons cherché une solution pour que ces panneaux soient conformes aux bases légales existantes. Ils seront combinés avec les panneaux touristiques».

A relever que le Jura bernois a de son côté demandé la création

d'une nouvelle branche de cette route entre La Chaux-de-Fonds et Bienne par Les Convers et le vallon de Saint-Imier.

«Avec l'argument d'une liaison internationale, cette région entend donner plus de poids au projet de raccordement aux tunnels de La Vue-des-Alpes par Les Convers», explique Jacques Stadelmann, secrétaire général de la Communauté de travail du Jura (CTJ).

(cp-ats)

BRÈVE

Neuchâtel

Dommages à la propriété ou tentative de cambriolage ?

Dans la nuit de mardi à mercredi, la police de la ville de Neuchâtel a interpellé deux jeunes rue du Concert qui prenaient la fuite après avoir brisé une vitrine d'un grand magasin de la place. L'enquête déterminera s'il s'agit d'un acte de malveillance ou d'une tentative de cambriolage. (comm)

AGENDA

Le Landeron

Le fil d'Ariane

Au Landeron, après la pause de Noël, les «Histoires du mercredi» reprennent le 1er février, à 14 h, à la bibliothèque. M. Vittorio Porchia racontera des récits mythologiques du bassin méditerranéen en suivant le fil d'Ariane dans les dédales du Labyrinthe à la recherche des héros antiques. Cette heure d'évasion s'adresse plus particulièrement aux enfants de 9 à 15 ans. (comm)

Bevaix

Jenni: le dernier jour

Aujourd'hui et demain sont les derniers jours d'exposition du peintre bevaisan Michel Jenni à la Galerie Trin-Na-Gniole à Bevaix. On peut y admirer ses œuvres les plus récentes, huiles et aquarelles, réalisées dans la région, en plus de quelques tableaux peints dans les Dombes en France. Ouvert de 15 h à 21 h. (comm)

Neuchâtel

Œuvres non figuratives

Jusqu'au 12 février, le Home médicalisé de Clos-Brochet à Neuchâtel présente une exposition consacrée à des œuvres non figuratives d'un artiste congolais, Walebo Kianjebeni, né à Brazzaville en 1953. Après un stage artistique à l'Ecole des Beaux-Arts de Sion, il a été nommé membre de l'Association des artistes de France à Saint-Etienne. Il réside à Neuchâtel depuis 1982. L'exposition est ouverte tous les jours, de 14 à 18 h. (comm)

Affaire Byva à Neuchâtel

Les escrocs se rendent

Rebondissement dans l'affaire Byva: les responsables de cet institut de formation privé, condamnés jeudi à deux ans de prison pour escroquerie par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel, se sont «spontanément» présentés hier à 15 h 30 à la police cantonale.

Les escrocs ont immédiatement été écroués.

Leur mandataire qui a diffusé l'information par communiqué de presse ajoute le commentaire suivant: «Ils font ainsi taire toute rumeur quant à leur soit-disant projet de prendre la fuite».

On rappellera quant à nous que les prévenus ont assisté normalement à leur procès, mercredi, toute la journée. Mais, au moment de la lecture de leur jugement, prévue jeudi à 14 h 30, ils ont prétexté une panne de voiture «quelque part vers Lausanne». La Cour

les a attendus pendant une heure. Ne voyant rien venir, elle a finalement rendu son verdict - deux ans d'emprisonnement ferme - et ordonné l'arrestation immédiate des époux escrocs.

Le substitut du procureur avait requis deux ans et demi. Surpris par la tournure des événements, il avait lancé: «Pour préparer une fuite, je n'aurais pas fait autrement!»

Qu'ont fait les époux von Allmen entre 14 h 30, jeudi, et 15 h 30 hier? Nous n'avons pas pu obtenir de renseignements, ni auprès de la police, ni auprès de leur mandataire. Ont-ils vraiment tenté de fuir le pays pour se soustraire aux conséquences pénales et civiles de la gestion de leurs instituts Byva et Ifiad S.A. comme tout le laissait croire? Ou la panne était-elle si laborieuse? Mystère. (se)

Centre d'art contemporain de Neuchâtel

Un lieu de rencontre

Le Centre d'art contemporain de Neuchâtel vit à l'heure de la peinture, mais sur ses murs ravagés par le temps, pour l'instant... Toutefois, hier, une de ses «annexes» a été inaugurée: un bistrot qui se veut lieu d'échanges et de culture. Son nom? «Chauffage compris»...

Le numéro 37 de la rue des Moulins appartient depuis 1981 à la ville de Neuchâtel. Elle le loue au Centre d'art contemporain, qui sous-loue aux tenants de «Chauffage compris», inauguré hier en présence du conseiller communal Blaise Dupont. Un lieu convivial de rencontre pour les artistes et les visiteurs, comme il a été dit à propos de l'établissement, mais aussi une aide financière au fonctionnement du Centre d'art contemporain.

«Les galeries et les musées sont comme des chapelles où les gens ont peur de parler», a remarqué Jean-Pierre Huguet,

président du Centre d'art contemporain. L'intégration d'un bistrot (ouvert en permanence lors des expositions, mais fermé le dimanche entre deux) va donc favoriser les échanges. D'ailleurs, les tenants prévoient déjà d'organiser des soirées-concerts hebdomadaires et des réunions littéraires: «Un bistrot culturel à tous points de vue...», précisent-ils.

Le Centre d'art contemporain sera voué pour sa part aux arts plastiques uniquement. Il accueillera des expositions quatre fois par an, pour une durée de deux mois. Le vernissage de la première a été fixé au 11 mars, mais pour l'heure les 300 m² de locaux sont voués aux soins intensifs des maîtres d'état. Ceux-ci ont fait cadeau du travail de restauration, alors que d'autres entreprises ont fait don des matériaux. Un «sponsoring» original accepté par une dizaine d'entreprises de la région. AT

Le Louverain: riche rencontre pour des normaliens

Casser les barrières

Une Confédération recroquevillée, défiante même à l'intérieur de ses propres frontières, basée sur une incompréhension entre ses citoyens, les partisans de l'ouverture culturelle sur le Vieux-Continent n'en veulent pas.

C'est pour relancer un débat jamais éteint mais qui risque de sérieusement déraiper qu'une quarantaine de normaliens venus des cantons de Neuchâtel, de Genève et de Lucerne viennent de passer deux jours au centre du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane. Une riche rencontre entre Romands et Alémaniques, organisée par le Centre européen de la culture (CEC) et l'entreprise Veillon S.A., et propre à muer le «Röstigraben» en «Röstibrücke».

Jean-Fred Bourquin, président du CEC, a mis d'emblée tout le monde au parfum: se réunir pour parler d'Europe, pour se réjouir de sa diversité culturelle et pour célébrer son unité en devenir, c'est très bien. Mais en rentrant chez eux, les participants à ces ateliers auront-ils toutes les pistes de réflexion souhaitées pour poursuivre le processus? Tout au long de ces deux jours, la structure interactive de ces premiers euro-ateliers s'est employée à casser les barrières de langue et de culture.

Parmi les interventions des invités, celle de Jacques-André Tschoumy, directeur de l'Institut romand de recherche et de



En compagnie de Jacques Pilet

Pendant deux jours, une quarantaine de normaliens romands et alémaniques ont pu se rencontrer, discuter et réfléchir ensemble à une meilleure communication. (E)

documentation pédagogique (IRD), a été jeudi soir une des plus significatives: il a présenté l'école comme étant un vaste creuset où peut s'exprimer mieux la mouvance européenne. Cela parfois à contre-courant de la politique menée par les autorités.

Mais un enseignant a-t-il les moyens de développer ce courant, quand il est soumis au frein de l'application des programmes et de la politique de l'éducation voulue par les autorités? Tel est bien le nœud du problème que Jacques Pilet,

rédacteur en chef du «Nouveau Quotidien», a évoqué hier soir en clôture de ces journées. «La Suisse dispose de tous les outils propres à développer des écoles bilingues, mais elle ne fait rien», a lancé le conférencier. Il est vrai que l'Ecole française de Zurich est interdite aux Romands, alors que chez nos voisins allemands ou français se développent des établissements où l'enseignement est donné en deux langues, indépendamment de la matière traitée. Il s'agit de retrouver, selon Jacques Pilet, la fierté de nos ancêtres qui ont dû s'adapter à

la modernité et par conséquent s'ouvrir.

Par petites touches, les efforts de communication entre cultures et langues différentes se manifestent: à La Chaux-de-Fonds, des classes bilingues, en italien et en français, rencontrent le succès et l'estime des parents des élèves qui en font partie. Alors, faut-il faire pression pour que ces lucioles deviennent de grandes lumières? Aux normaliens présents en cette fin de semaine au Louverain de prendre la direction de l'ouverture. Ph. C.

Monk-Dubied à Couvet

Compte à rebours

La direction de Monk-Dubied S.A. à Couvet annonçait, jeudi en huit, la fermeture de l'entreprise et le licenciement des soixante-cinq personnes employées. Si un espoir de reprise existe, la lenteur de la procédure risque de réduire à néant les efforts d'une poignée d'irréductibles. Le compte à rebours a commencé.

Le fabricant covasson de machines à tricoter a déposé son bilan lundi et le juge a prononcé la faillite mardi matin. Une bonne nouvelle toutefois: les employés ont reçu leur salaire de janvier hier.

La direction et un groupe d'employés sont déterminés à sauver ce qui peut l'être et éviter ainsi que le savoir-faire acquis dans la région soit exporté en Angleterre, en Italie ou ailleurs. L'espoir d'une reprise subsiste, avec la possibilité d'assurer une trentaine d'emplois. En effet, une commande d'une vingtaine de machines est en souffrance, sans oublier le service après-vente des quelque 30.000 machines qui tournent de par le vaste monde.

Pour Willy Bovet, secrétaire syndical à la FTMH, la rigidité et la lenteur de la procédure de poursuite – la loi date de la fin du siècle dernier... – ne rend guère service aux personnes intéressées à reprendre les activités de l'entreprise. «Or, chaque jour qui passe diminue les espoirs de reprise.»

Il faudra, notamment, procéder aux expertises du bâtiment et du parc de machines. Cela peut prendre plusieurs mois comme quelques semaines. Lorsque ces estimations seront connues, l'Office des poursuites – qui a dû engager une personne à titre provisoire pour s'occuper de l'affaire – devra convoquer une assemblée des créanciers au cours de laquelle seront nommés une commission de surveillance et un liquidateur. Il s'agira, très certainement, de la même personne que pour la liquidation d'Edouard Dubied & Cie S.A. «A ce moment-là seulement, on pourra parler d'un repreneur éventuel», ajoute M. Bovet.

Sur les soixante-cinq personnes licenciées, cinq ont déjà retrouvé un emploi. «Le problème réside surtout dans les qualifications des travailleurs. Si elles avaient été meilleures, nous aurions déjà pu placer une vingtaine de personnes car nous recevons beaucoup de demandes», précise le secrétaire syndical.

Quant aux apprentis de l'entreprise covassonne, le cas de l'unique employée de commerce en formation est sur le point d'être résolu. Enfin, les quatre apprentis mécaniciens occupés par Monk-Dubied termineront leur cursus d'étude à La Chaux-de-Fonds, où ils ont été transférés au mois de juin dernier. Déjà. MDC

Rédactions

CANTON

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Samaritains de Cernier Rajeunissement

La société des samaritains de Val-de-Ruz-Centre, réunie récemment à Cernier, a eu le bonheur d'apprendre que la moyenne d'âge de ses membres avait baissé en une année de 42 à 37 ans. Ce rajeunissement est dû au recrutement fait par les moniteurs, qui ont pu trouver 12 nouveaux et jeunes membres. De quoi satisfaire le nouveau président Rolf Wittig. Pour la première fois, un cours de massage cardiaque a été organisé et huit samaritains ont maintenant le brevet. Le marché de Cernier n'a par contre pratiquement rien amené dans la caisse. L'année 1994 a été très riche: alors que quatre cours de sauveteurs étaient programmés, il a fallu en organiser six dont un pour les apprentis bûcherons. En octobre dernier, Eddy Paganuzzi, après dix jours passés à Arolla, a obtenu son brevet de moniteur. Le budget pour l'année passée prévoyait un déficit de l'ordre de 2000 francs, et les comptes, présentés par la caissière Marie-Jeanne Ragot, ont laissé apparaître un petit bénéfice. Le programme de cette année a débuté par un cours «Urgence chez les petits enfants» suivi par 24 personnes. Il se poursuivra par la formation des sauveteurs et des samaritains, d'un exercice de sauvetage en piscine et d'un autre avec les pompiers. Il y aura aussi quatre séances de don du sang. Naturellement, la section sera présente aux différentes manifestations organisées par les samaritains. (mh)

Engollon

Regards vers l'avenir

Après plus de cinq ans d'études, les autorités d'Engollon et le bureau Atesa ont soumis lundi dernier à la population d'Engollon le plan d'aménagement local et son règlement d'application. Tous les documents ont été affichés et mis à la disposition du public durant plusieurs jours au bureau communal, avant cette séance consultative ouverte par le président du Conseil communal, Charly Comtesse.

Bernard Soguel, directeur du bureau Atesa, a tout d'abord précisé qu'Engollon est la seule commune du canton à être uniquement dotée d'une zone agricole et qu'en 1988, elle comptait 81 habitants (ndlr: elle n'en dénombre que 62 aujourd'hui).

Le territoire est vaste et riche en caractéristiques naturelles comme la forêt de Bonneville ou encore le Seyon. Certains sites sont protégés au niveau cantonal et fédéral. Le village re-

groupe 35 bâtiments qui à l'époque étaient tous affectés à l'agriculture. Cependant, un certain nombre de fermes et de bâtiments annexes ont changé depuis d'affectation. Le centre du village étant situé en zone agricole, les possibilités de construction sont confinées à l'aménagement des bâtiments existants. Il y a encore de la place pour 90 personnes supplémentaires.

La population tient à conserver le cachet actuel du village tout en répondant en même temps aux besoins de ses résidents; elle n'a pas de projets dans l'immédiat pour ses équipements fondamentaux. Toutefois, une décision devra rapidement être prise concernant l'épuration des eaux. La commune souffre aussi du fait qu'elle n'est pas desservie par les transports publics et le trafic de transit pose quelques problèmes de sécurité, notamment pour les élèves qui se rendent à Vilars. (mh)

Cours d'accordéon à Môtiers

Pour former la relève

Les accordéonistes de Môtiers se fendent pour les débutants. Depuis plusieurs années maintenant, l'Echo de Riaux met sur pied des cours qui leur sont destinés.

«Il s'agit de former la relève et de maintenir vivante la société», explique Jean Rota, président de l'Echo. Les cours sont destinés aux enfants à partir de huit ans. «Pour commencer, les jeunes apprennent le solfège. Ensuite, on leur confie un instrument. Les instruments sont loués par la société et, après un certain temps, aux parents de voir s'ils veulent faire un achat pour leur enfant.»

Les cours ont lieu une fois par semaine et le temps d'essai dure trois mois. Après une année au maximum, il s'agit de décider si l'on veut poursuivre ou non. L'organisation de ce cours n'est pas gratuite pour la société. «(Mais on n'a rien sans rien)», glisse M. Rota.

Pour le cours qui débutera prochainement, le délai d'inscription est fixé au 31 janvier. Si aucun débutant ne s'inscrit, la «classe» continuera avec les élèves de l'an dernier. «Toutefois, même une fois la date butoir dépassée, si des «retardataires» veulent commencer, il n'est jamais trop tard», conclut le président. (mdc)

● Renseignements et inscriptions au tél. (038) 61 26 31.

AVIS URGENT

Samedi 28 janvier 1995 à 20 heures

MATCH AU LOTO

à

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

à la salle de la Rebatta.

Organisation: Parti Radical

Démocratique Suisse, district

du Val-de-Ruz 28-10169

DIVERS

J'ai réussi à rendre ma cellulite invisible!
Voulez-vous savoir comment?

Retournez cette annonce à CORALINE SA - Trésit 9 - 1337 Vallorbe pour recevoir des informations gratuites et sans engagement.

Nom/Prénom

Adresse

FINANCE

1000

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Lieu d'origine _____

Rue _____

NPA/Domicile _____

No de tél. _____

Adresse précédente _____

Profession _____

Employeur _____

(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____

Salaires mensuels Fr. _____

Revenus accessoires par mois Fr. _____

(par ex. épouse)

Date _____

Signature _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

Saint-Imier: mutation et satisfaction à La Goule

Excellente année hydraulique

La Société des forces électriques de La Goule S.A., dont le siège est à Saint-Imier et qui qualifie 1994 d'excellente année hydraulique, a vécu au début du mois l'entrée en fonction de son nouveau chef du service d'exploitation. Un chef qui officie également en tant que remplaçant du directeur.

Au sein de la Société des forces électriques de La Goule S.A., qui emploie au total une centaine de personnes, le chef du service d'exploitation est la personne responsable de tout ce qui touche à la production et à la distribution d'énergie électrique. De surcroît, il assume le remplacement du directeur, Michel Dessonnaz.

UNE ÉTAPE MARQUANTE
Or ce poste-clé, Ernest Sauvin l'a quitté à la fin de l'année dernière, pour prendre sa retraite, après 23 ans de services dans la société.

Parmi les étapes marquantes de sa carrière à La Goule, l'ouverture de la Centrale solaire de Mont-Soleil est sans doute la plus spectaculaire. Ernest Sauvin a effectivement participé ac-

tivement et de très près à l'édification de cette centrale, dont il a dirigé ensuite l'exploitation.

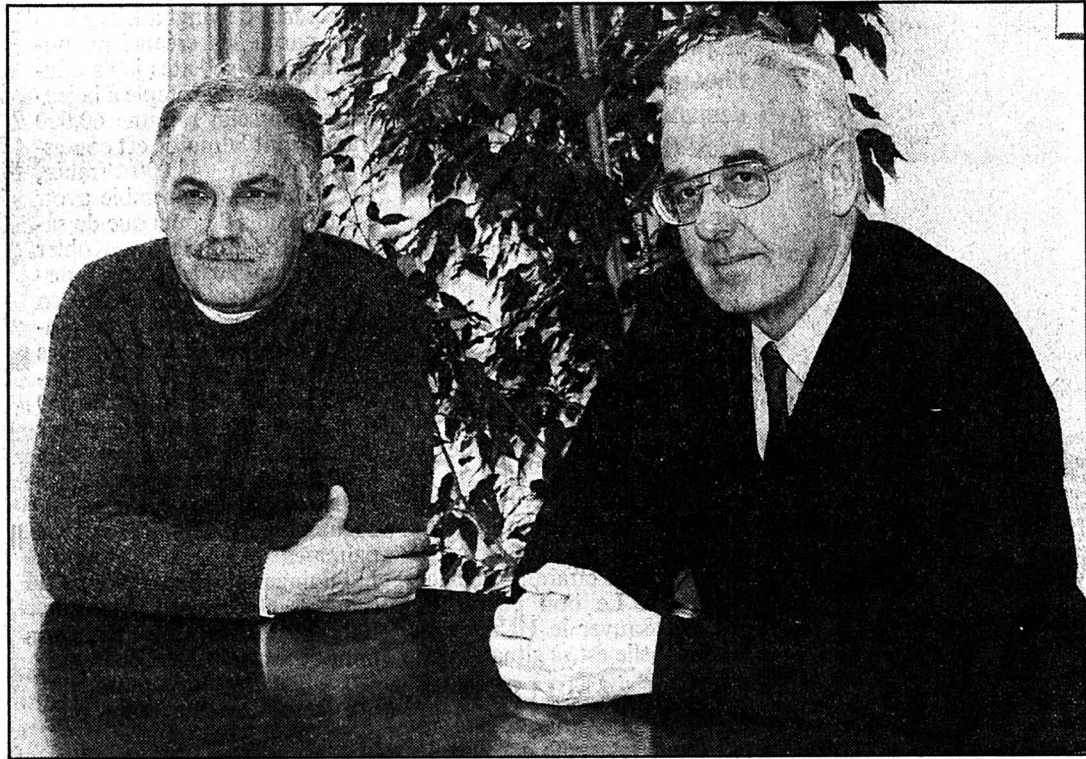
Avant de rallier La Goule, le jeune retraité avait travaillé en tant qu'ingénieur des trams à Neuchâtel. Il a d'ailleurs toujours conservé un attachement et un intérêt profond pour les transports publics.

Depuis le 1er janvier, le nouveau chef du service d'exploitation est donc Robert Nikles, jusque-là adjoint de M. Sauvin. Entré au service de La Goule voici deux décennies, cet ingénieur ETS de 53 ans, formé à l'École d'ingénieurs de Saint-Imier, est bien connu dans la cité. Membre du Conseil municipal, il dirige le Département des travaux publics.

La promotion de Robert Nikles a induit celle de Patrice Girardier, désormais adjoint du chef d'exploitation, ainsi que l'engagement d'un nouvel ingénieur, en la personne de Patrice Sandmeier, 23 ans.

MERCI, LA NEIGE!

Michel Dessonnaz, directeur de La Goule, peut d'ores et déjà annoncer que 1994 fut une excellente année hydraulique, en raison d'un hiver relativement bien blanc. Et d'ajouter que les perspectives semblent d'ailleurs réjouissantes pour l'année en



Saint-Imier, La Goule S.A.

Robert Nikles (à gauche) a succédé à Ernest Sauvin, désormais retraité, en qualité de chef du service d'exploitation.

cours également, au vu des conditions météorologiques générales. La neige rend effectivement d'éminents services aux centrales hydrauliques, en for-

mant une accumulation de future eau et donc d'énergie.

Mais pour l'hiver en cours, la violence des intempéries n'est

pas sans causer aussi du travail supplémentaire aux équipes d'entretien et de réparation du réseau, on s'en doute bien...

(de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGLER

BRÈVES

Loterie bernoise SEVA

Bénéfice pour le canton

La quote-part du canton de Berne aux bénéfices nets de la loterie SEVA s'est élevée en 1993. Sur cette somme 17,45 millions de francs en 1993. Sur cette somme 16,2 millions alimenteront le Fonds de loterie et 1,2 million ira au fonds pour les actions culturelles, a indiqué jeudi l'Office cantonal d'information. En 1993, le canton de Berne a en outre pu verser 5,39 millions de francs au Fonds du Sportoto. Cette somme provient de la part bernoise aux bénéfices de la loterie suisse à numéros. (ats)

Mt-Crosin et Courtelary

Deux accidents

Deux accidents de la circulation dus au verglas se sont produits hier matin dans la région. Juste avant 7 heures, tout d'abord, trois voitures sont entrées en collision sur la route de Mont-Crosin, un peu en contre-bas du restaurant Le Chalet. Un peu plus tard, c'est à Courtelary que la police devait se rendre, pour l'accident d'un véhicule seul. Dans un cas comme dans l'autre, tous les occupants sont heureusement sortis indemnes. Mais faut-il le rappeler, la prudence est de rigueur à cette saison sur les routes. (de)

Berne

Tchèques et Slovaques

Cette année encore, des Tchèques et des Slovaques travaillant dans le domaine de la santé pourront réaliser des stages à l'Hôpital de l'Île, à Berne. Pour ce faire, le Conseil exécutif a accordé tout récemment un crédit de 30.000 francs, dans le cadre du programme de soutien en faveur des Républiques tchèque et slovaque. Par ailleurs, il a donné son feu vert à l'octroi d'un crédit de 50.000 francs pour les bourses d'échange des étudiants et des professeurs tchèques et slovaques faisant un stage à l'Université de Berne. (oid)

Bienne

Soirée de piano

Une douzaine d'étudiants du Conservatoire de Bienne donneront un concert public le mercredi 1er février prochain, à 18 h, en la salle 301 de l'établissement. Au programme, des œuvres de Beethoven, Brahms, Chopin, Czerny, Liszt, Molsen et bien d'autres encore. (de)

Etat de Berne

Les Archives exposent l'Histoire en cartes



Berne, Archives de l'Etat

Certains documents exposés sont agrémentés de dessins, tel celui-ci, représentant les arpenteurs géomètres au travail en 1831, pour le plan géométrique de Malleray (vallée de Tavannes).

Sous le titre «Berne à la carte», les Archives de l'Etat de Berne présentent depuis lundi (30 janvier) une exposition formée de cartes et de plans précieux, dont certains datent du 16e siècle.

Riche de quelque 20.000 exemplaires – essentiellement des pièces uniques, réalisées à la main – la collection de cartes des Archives de l'Etat est l'une des plus importantes de Suisse. Et ses pièces les plus précieuses, véritables œuvres d'art, séduisent un très large public.

C'est que ce genre de documents s'adresse à tout un chacun, en permettant de plonger directement dans le passé et d'observer l'évolution d'un coin de terre, sans s'astreindre à une lecture parfois fastidieuse.

Parmi les pièces les plus impressionnantes de cette exposition, relevons l'original de la carte de l'Etat de Berne réalisée par Thomas Schoepf entre 1577

et 1578, ou encore le remarquable plan de la montagne de Diesse, signé Samuel Bodmer (1652-1724), et qui représente la région du lac de Bienna et le sud du Jura.

L'exposition permet de découvrir par exemple la vie aux 17e et 18e siècles, l'évolution des espaces boisés, les tout premiers travaux d'aménagement des cours d'eau, véritable révolution pour l'époque, l'influence des nouvelles routes.

Une section de cette exposition est consacrée au Jura, dont les plans cadastraux mettent en évidence, jusque dans ses moindres détails, l'évolution des communes au cours du siècle dernier. (comm-de)

● Exposition des Archives de l'Etat, Falkenplatz 4, Berne, du 30 janvier au 31 mars 1995, du lundi au vendredi de 14 à 18 h; visites guidées sur demande, au tél. (031) 633 51 01.

Tavannes

Immeuble évacué

A Tavannes, jeudi soir, la protection civile a fait évacuer une partie d'un immeuble locatif, dont les habitants sont logés depuis à l'hôtel. A la source de cette mesure de sécurité, des fissures qui se sont produites dans le bâtiment, suite à un glissement de terrain.

Une entreprise a lancé hier déjà des travaux d'assainissement et des spécialistes surveillent le bâtiment en permanence. Si la sécurité des personnes est garantie, les équipes d'intervention espèrent, pour le maintien de l'immeuble, que le ciel se calme enfin un peu. (de)

D'énormes sapins sur les lignes électriques

Vive les bougies!

D'énormes sapins couchés sur les lignes par la tempête ont valu des coupures de courant et 24 heures de travail acharné et ininterrompu pour les hommes de La Goule.

La violente tempête qui a sévi sur la région jeudi soir – avec un vent de plus de 200 km/h au sommet de Chasseral – orage à la clé, a mis en état d'alerte prolongée les services techniques de la Société des forces électriques de La Goule S.A.. Robert Nikles, le nouveau chef d'exploitation, précisait hier que les dégâts

les plus conséquents, et donc les coupures les plus longues, se sont produits dans la région des Franches-Montagnes, où l'on estime que le vent a atteint quelque 150 km/h.

DES CENTENAIRES ABATTUS

De gros arbres, et surtout des sapins centenaires, se sont abattus sur les lignes à haute tension, qu'ils ont cassées, dans les secteurs de La Ferrière, du Cerneux-Veuil et du Peu-Péquignot.

Le réseau de basse tension n'a pas été épargné non plus, de nombreux incidents du même genre se produisant sur presque tout le réseau, mais essentiellement dans la région des Franches-Montagnes.

Alertés à 17 heures jeudi, les services ad hoc de La Goule, soit une dizaine d'hommes, ont dès lors travaillé sans discontinuer pendant 24 heures. C'est hier, en fin de journée seulement, qu'ils ont pu s'accorder quelque repos. Un repos bref d'ailleurs, puisque durant ce week-end, ils vont procéder aux réparations définitives.

RAPIDE

Malgré l'ampleur des dommages causés en de nombreux endroits, les travaux nocturnes de réparations provisoires ont permis de rétablir le courant rapidement, les dernières lampes se rallumant hier matin très tôt.

Si quelques abonnés ont vécu des coupures longues de six ou sept heures, la plupart des ménages touchés l'ont été bien plus brièvement et les entreprises ont pu travailler hier tout à fait normalement. (de)

Centrales prises d'assaut

La tempête de jeudi soir a touché tout le canton de Berne, au point qu'en quelques trois heures, les centrales de la police cantonale, à Bienna, Berne et Spiez, ont comptabilisé plusieurs centaines d'appels et d'interventions. Arbres abattus par le vent, routes et autoroutes temporairement bloquées, véhicules endommagés, coupures d'électricité, toitures envolées: l'alerte était générale sur l'ensemble du canton, mais particulièrement en terre alémanique, Seeland en tête.

La situation s'est normalisée petit à petit dès 22 heures, mais les services de voirie, les inspectoriats des routes et des bénévoles sont demeurés à pied d'œuvre jusqu'au petit matin.

Pour l'heure, les dégâts n'ont pas encore été chiffrés. (de-pcb)

Théâtre pour les 7 à 15 ans

Un atelier à La Ferrière

Le Théâtre Circus Junior de l'Atelier prépare un spectacle et va créer dans ce but un atelier d'entraînement à La Ferrière. Avis aux amateurs!

Dans une petite ville d'Italie, un cirque familial s'arrête sur la place et monte son chapiteau. Non loin de là, des romanichels dressent leur campement sur un terrain vague. Dès lors, ces deux clans de gens du voyage vont s'affronter. Mais une histoire d'amour – impossible? – va naître entre deux enfants, un romanichel et un trapéziste. Telle est la trame du nouveau spectacle du Théâtre Circus Junior de l'Atelier, qui sera monté et joué

par une soixantaine d'enfants du canton de Neuchâtel et de ses environs.

La première représentation sera donnée en juin à La Chaux-de-Fonds, puis à Neuchâtel, avant que la troupe n'entame une tournée romande de deux semaines. En automne, elle se produira également au Locle, à Bienna et à Delémont.

INTÉRESSÉS?

Tous les enfants de sept à quinze ans, intéressés par le théâtre et les disciplines du cirque – clown, fil, acrobatie, jonglage, etc. – peuvent prendre part à cette expérience. Elle leur fera découvrir la vie communautaire, ainsi que celle d'un petit cirque.

Bien que les répétitions aient déjà commencé pour les artistes en herbe de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, un atelier d'entraînement va encore être créé dès le mois prochain à La Ferrière.

Il sera ouvert aussi bien aux enfants désirant participer au spectacle qu'à ceux qui souhaitent uniquement travailler en atelier. Les séances auront lieu le samedi matin, de 9 h 30 à 11 h 30, à la salle communale. (comm-de)

● Inscriptions et renseignements auprès de L'Atelier, rue Fritz-Courvoisier 29, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039 28 45 75.

Hockey-Club Ajoie: un découvert de 2,2 millions

Une effarante débâcle

Le juge Logos de Porrentruy se prononcera le 7 février sur l'homologation du concordat demandé par le Hockey-Club Ajoie (HCA). Sa décision fera suite à l'octroi d'un sursis concordataire le 19 juillet 1994, sursis prolongé le 19 novembre et échu le 19 janvier dernier. La fiduciaire Didier Cuenin a été désignée comme commissaire du sursis.

Entre-temps, les dirigeants du HCA ont lancé un comité de sauvetage baptisé «HCA j'y crois» qui compte deux anciens ministres dans ses rangs. Le HCA n'a pas pour autant levé le voile sur son effarante débâcle financière. Le bon peuple est prié de «sauver le HCA» sans savoir quelle est sa situation.

PLUS DE 2,2 MILLIONS

Eh bien! Cette situation est le reflet d'une effarante gabegie. Le concordat concerne au moins 80 créanciers auxquels le HCA doit 2,2 millions de francs. Les actifs se montent à 436.000 francs, dont une créance de 116.000 francs contestée par le HC Bülach, suite à l'affaire de l'an dernier. Les créances contestées se montent à 220.000 francs.

Selon le projet de concordat, les créanciers toucheront un dividende de 23% si les créances contestées ne sont pas reconvenues et de 19,3% si elles sont admises par le juge.

LES VEDETTES BAFOUÉES

Ce qui donne une image de la gestion négligente du HCA est

la présence de vingt anciens joueurs parmi les créanciers, notamment de vedettes jadis adulées et citées en exemple à la jeunesse. Gosselin réclame 60.000 francs dont la moitié est contestée, Dupont 48.000 francs, Bachschmied (qui semble avoir encaissé plus de buts que de salaire!) 18.000, Willy Kohler 29.000 (dont 20.000 sont contestés par le HCA). Jadis cité en exemple, Princi est remercié ainsi: le HCA lui doit 17.000 francs dont il perdra plus de 75%. Fiala réclame 33.000 dont 22.000 sont contestés. Un autre espoir du club, Kiki Crétin, réclame 8700 francs, son collègue Bornet 18.000 (dont 15.000 contestés). Figurent aussi dans ce curieux palmarès Capaul, Mozzini, Lamminger, Mac Namara (pour 14.600 francs), Marquis, Baechler, Fraschina (chacun pour quelques milliers de francs) et Claude Fugère, l'entraîneur, qui vient d'être remercié et remplacé, pour 2300 francs.

Le grand nombre de créances contestées donne une impression générale de laisser-aller désagréable. Si les exploits sportifs ont pu enthousiasmer les jeunes, la gestion du HCA n'est en tout cas pas un exemple pour eux. Que le HCA dans une telle impasse ait engagé autant de joueurs pour la présente saison laisse pantois!

CRÉANCIERS MARRIS

Parmi les 60 autres créanciers, quelques-uns vont subir des pertes importantes. Alors que l'engagement avait été pris en



HC Ajoie

Le club ajoulot doit 2,2 millions à quelque 80 créanciers.

(Impar-Galley)

1992 de séparer les comptes du HCA et de la patinoire, celle-ci réclame 425.000 francs au HCA. Autres créanciers: le marchand de matériel de hockey Ochsner pour 280.000 (dont 113.000 contestés); la BCJ, 200.000 (!); «Le Pays» 98.000; HCA Invest S.A. créée pour «sortir le HCA de l'ornière» pour 360.000 et les FMB, dont la créance de 54.000 est contestée à 99% parce qu'englobée dans la réclamation de la patinoire. On trouve encore le HC Ambri-Piotta auquel le

HCA, «ambassadeur du Jura en Suisse», doit 20.000 francs!

DIRIGEANTS RELÉGUÉS

Certes, «HCA j'y crois» découle d'un sursaut d'orgueil remarquable. L'argent récolté a permis de payer les prestations sociales impayées, ce qui constituait une infraction passible des tribunaux, surtout qu'elle portait sur le montant effarant de 218.000 francs. Dans ces conditions, la décision de décembre du Gouvernement d'attribuer

une subvention de 450.000 francs pour sauver la patinoire, sous réserve d'une décision du Parlement, laisse songeur...

Vu l'ensemble du dossier, la débâcle du HCA a un goût amer: c'est le fruit pourri d'une gestion dispendieuse et incohérente dont les responsabilités ne sont hélas pas clairement établies. Si, sur le plan sportif, le HCA parviendra peut-être à se maintenir en ligue nationale, ses dirigeants eux mériteraient d'être relégués. V.G.

Important marché de la drogue à Porrentruy

Plus de 60 personnes dénoncées

Comptant moins de 7000 habitants, la ville de Porrentruy n'en est pas moins devenue un important marché de la drogue, notamment d'héroïne.

Depuis septembre dernier, la police jurassienne a dénoncé plus de 60 personnes, dont une vingtaine de revendeurs. A Bassecourt, la gendarmerie a interpellé plus de 25 adolescents ayant consommé de la drogue aux abords de l'école secondaire. Dans un communiqué diffusé hier, la police qualifie ses interventions de «succès inquiétants».

Depuis septembre dernier, le groupe «stupéfiants» de la police de sûreté jurassienne avait dans le collimateur plusieurs établissements publics de Porrentruy susceptibles de servir de base au trafic de drogue. Très vite, il est apparu que le pub de la «Pomme d'or» constituait un lieu de rencontre privilégié pour les dealers. Après quelques mois d'observation, la police a dénoncé plus de 60 personnes, dont une vingtaine de revendeurs. Il s'agit pour la plupart de jeunes gens domiciliés en Ajoie. Neuf personnes ont été arrêtées et

quelques-unes sont encore en détention préventive, a précisé hier Charles Juillard, chef de la police de sûreté jurassienne. Le trafic porte surtout sur des doses d'héroïne.

Pendant la même période, la gendarmerie de Bassecourt, dans le district de Delémont, a interpellé plus de 25 adolescents ayant consommé du haschisch ou de la marijuana aux abords de l'école secondaire.

Il s'agit en majorité d'élèves fréquentant cet établissement. Ils ont été dénoncés au juge des mineurs et les parents ont été informés. (ap)

Tentative d'extorsion de 300.000 francs à Delémont

Un bien curieux maître chanteur

L'affaire avait fait grand bruit au printemps 1994 à Bassecourt. Une famille, honorablement connue au village, reçoit une lettre anonyme lui enjoignant de déposer en fin de semaine 300.000 francs dans un sac poubelle sans quoi «des maîtres chanteurs» s'en prendraient à eux, notamment à leur enfant de six ans. Sur les conseils d'un voisin, cette famille ne va pas céder aux menaces et va avertir la police. Les agents n'auront aucun mal à pincer dans la souricière un jeune homme de la localité, alors en pleine dérive sentimentale...

C'est une bien curieuse parenthèse dans la vie qui est survenue à G., 25 ans, jeune marié et une petite fille à Bassecourt (depuis lors le couple habite Genève).

En mars 94, il tape une lettre anonyme qui menace une famille vadaiise. Il les connaît pour avoir été voisin et pense qu'ils sont à l'aise financièrement.

«Ceci n'est pas un canular. Si vous voulez avoir la paix, déposez 300.000 francs en billets de 1000 francs sous la boîte aux lettres de l'école secondaire samedi à 21 heures... Si les flics sont de la partie, vous vous en souviendrez. Nous ne ferons qu'une bouchée de votre enfant» dit en substance la missive.

Quelques minutes plus tard, le maître chanteur passe un coup de fil et demande à ces gens de mettre la voiture devant le garage s'ils sont d'accord avec le procédé. Quatre jours plus tard, le sac poubelle (rempli de faux billets) est à sa place et la police n'a pas grand mal à intercepter un homme portant un masque de Frankenstein. Ce soir-là, le prévenu était venu repérer les lieux à trois reprises.

QUELS MOBILES?

Quelle mouche a donc piqué ce jeune homme, ancien sportif de pointe, qui vient d'avoir un bébé, qui a du travail et qui est largement entouré par sa famille?

Les témoignages de sa mère, de son épouse et d'un ami proche de même que la plaidoirie de son défenseur Me Alain Steullet vont apporter un éclairage sur un être sensible mais en pleine déprime, qui a le sentiment de ne pas être à la hauteur de son devoir de père et d'époux alors que ses parents en font un peu trop. «Il était dans un état second. C'est un acte d'une extrême naïveté, une sorte de cri envers sa famille» va expliquer son défenseur.

Le procureur Piquerez va réclamer une peine de 16 mois avec sursis en raison de la gravité du délit d'extorsion. Le président Lachat va prononcer une peine de 14 mois de prison avec sursis durant deux ans en estimant notamment qu'il «y a d'autres manières de crier qu'en commettant une infraction». On relèvera que le maître chanteur a présenté entre-temps ses excuses à la famille menacée qui lui a accordé son pardon.

Mgo

Après une nuit de tempête

Lente décrue du Doubs à Saint-Ursanne

Sous le coup des rafales de vent record (près de 210 km/heure à Chasseral), le Jura s'est retrouvé dans la tempête jeudi soir avec de nombreuses perturbations dues à des arbres tombés au travers des routes ou sur les lignes électriques.

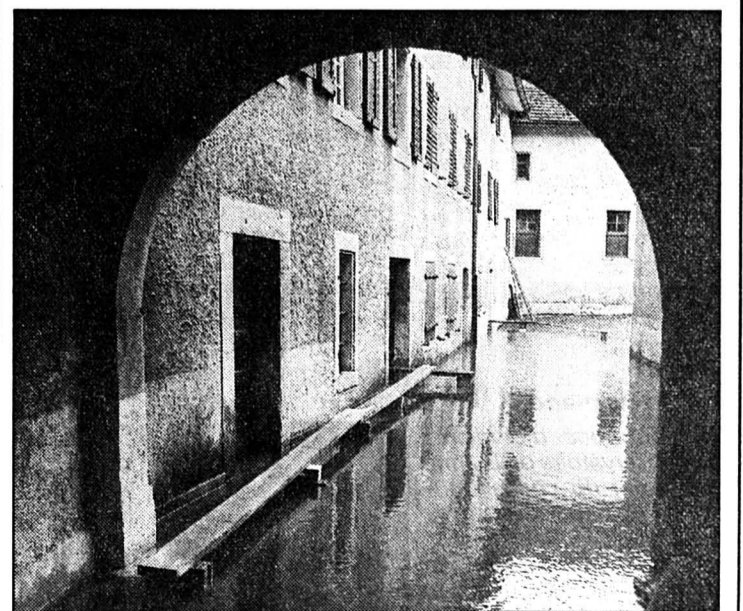
Outre un toit emporté au Boëchet (voir «L'Impartial» d'hier), la foudre a frappé notamment à Rossemaison (mise à feu d'un transformateur) et à l'entreprise Solo à Porrentruy (paroi vitrée éclatée). Les FMB, sur la brèche, ont généralement pu rétablir le courant avant 21 heures. Le trafic ferroviaire a souffert de coupures de courant.

Hier matin, les riverains regardaient avec inquiétude le ni-

veau de leurs cours d'eau. Si la décrue s'est amorcée sur la Sorne et la Birse, la situation restait précaire sur le Doubs.

A Saint-Ursanne, son débit avait reculé de 24 m³/seconde ce qui correspond à 13 centimètre de niveau. Mais il roulaît toujours des eaux de 300 m³. Il se trouve donc à franc bord et un retour des pluies, annoncées par la météo, pourrait faire renaître les pires craintes. On notera que le turbinage des barrages a permis de maintenir ce débit.

Du côté de Goumois, c'est hier matin, que la rivière a daigné se retirer quelque peu. Les patrons de l'Hôtel du Doubs, la famille Cachot, s'activaient pour vider les 30 centimètres d'eau qui avaient envahi leur établissement. Mgo



Saint-Ursanne

Un retour des pluies pourraient faire renaître les pires craintes. (Impar-Galley)

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Société cynologique des Franches-Montagnes Défis en vue

La Société cynologique des Franches-Montagnes a tenu dernièrement son assemblée. Le club compte 54 membres actuellement, après deux démissions et quatre admissions. Au comité, Georges Herzelsen et André Girardin laissent leurs places à Pierre-André Vonlanthen et à Jean-Pierre Bourquenez. On notera une intense activité l'année passée puisque que les conducteurs de la société ont participé à 37 concours. En 1995, les membres de la société vont tenter de relever plusieurs défis puisque plusieurs conducteurs sont en classe sanitaire 1, en classe accompagnement 2 et en défense ou en Inter 1. Quant à l'année 1996, elle s'annonce chargée avec la mise sur pied des Championnats jurassiens début octobre et surtout des Championnats romands à mi-octobre. (mgo)

Les Breuleux

Edition d'un dépliant

La Société d'embellissement et de développement des Breuleux vient d'éditionner un dépliant, tiré à 5000 exemplaires, qui présente le village. Description et renseignements utiles sur la localité, carte de géographie, curiosités régionale et liste des sociétés villageoises forment l'ossature de ce prospectus qui fera les preuves de son utilité. (mgo)

Caisse de pensions Nouveau membre

Le Gouvernement a entériné la nouvelle composition des commissions de la présente législature. Il a ratifié la dissolution de plusieurs groupes de travail. Il a désigné M. Jean-Baptiste Beuret membre du conseil d'administration de la Caisse de pension, en remplacement du chancelier Sigismond Jacquod. (vg)

AGENDA

Saignelégier

Kermesse des neiges annulée

En raison des conditions météorologiques actuelles, l'Office du tourisme des Franches-Montagnes annonce que la Kermesse des neiges prévue demain à Saignelégier est annulée. La prochaine animation est fixée au dimanche 5 février sous réserve d'enneigement évidemment. (mgo)



Samedi 28 janvier 1995

L'Impartial

Tour d'horizon sur le matériel sportif

S'éclater dans la poudreuse!

Chaussures, fixations, skis, l'évolution technique est telle que bien des quidams ne savent plus où donner de la tête. Du snowboard, la petite bête qui monte, à la panoplie complète du skieur en herbe ou du professionnel, les magasins spécialisés ont de quoi satisfaire tous les amoureux de la glisse.

L'évolution dans le domaine de la fabrication des skis est tout simplement fulgurante, relève M. Sautaux de chez Calame-Sports. Cette année encore elle s'est poursuivie au même rythme démentiel imposé par les nouvelles découvertes. Un ski peut aisément passer de la vitrine du magasin de sports au musée des antiquités.

Comment dès lors, monsieur tout-le-monde, s'y retrouve-t-il à

travers cette avalanche de nouveautés?

Le hit de la glisse, consiste à posséder des skis dont la construction monocoque s'est quasiment généralisée. Les avantages d'une telle technique se ressentent au niveau de la fiabilité et du confort du ski. La conduite des virages est meilleure et il glisse mieux sur la glace. Mais les anciens skis ne sont pas pour autant révolus et c'est tant mieux.

La fixation a également beaucoup évolué. Alors qu'il y a cinq ou dix ans on utilisait des fixations basses, posées directement sur le ski, aujourd'hui ces dernières sont surélevées de trois ou quatre centimètres. Certaines peuvent même être avancées ou reculées de 1,5 centimètre par le truchement d'une manœuvre simple et rapide.

Et la chaussure? Après le gros boum des chaussures à entrée ar-

rière, le retour aux chaussures traditionnelles avec boucles ou de celles munies d'amortisseurs est constaté. Celles avec chaussons à injection de silicone offrent en prime un meilleur confort. Il existe aussi des chaussons que l'on chauffe dans un four durant dix minutes avant de les glisser dans des chaussures qui ne demandent plus qu'à être chaussées.

Le snowboard, la petite bête qui monte, compte de plus en plus d'adeptes dans le monde. Pas moins de 30 000 snowboards ont été vendus en Suisse pour la saison 1993-1994. Le surfeur qui hier n'avait guère le choix lors de l'achat de sa planche, ne sait quasi plus, aujourd'hui, où donner de la spatule!

Ce sont naturellement les jeunes qui représentent la grande majorité des fidèles pratiquants. N'est toutefois pas champion



Skis

Les paires se suivent mais ne se ressemblent pas forcément (Impar Gerber)

qui veut. Une chose est certaine, la préparation physique ne doit en outre un équipement à faire rêver, aucun cas être annihilée. (comm-cm)



Des renseignements journaliers peuvent être obtenus aux numéros de téléphone suivants:

Canton de Neuchâtel

Téléphone: 039/24 20 20
Vidéotex: *1700#
Télétext: page 251

Jura

Tél. 039/51 26 26

Jura bernois

Tél. 032/93 64 66

Bulletin permanent

Tél. 039/189



No	Lieux/Centres	Stations	Caractéristiques	SKI DE RANDONNÉE			SKI ALPIN	
				pistes éclairées	style classique	style skating	pistes éclairées	en fonction
01	La Côte-aux-Fées	La Côte-aux-Fées	10-40 Dure-poudr.	-	-	-	-	-
02	Les Cernets-Verrières	La Côte-aux-Fées Les Cernets-Verrières	10-40 Dure-poudr. 10-40 Dure-poudr.	-	25 km	25 km	-	NON
03	La Brévine	Les Verrières	10-40 Dure-poudr.	-	-	-	*	NON
04	Couvvet	La Brévine - Le Cernil La Nouvelle-Censière - Le Couvvet	10-40 Dure-poudr. 10-40 Dure-poudr.	-	-	-	-	-
05	Le Cerneux-Péquignot	Buttes - La Robella Le Cerneux-Péquignot	10-40 Dure-poudr. 10-40 Dure-poudr.	*	-	-	-	OUI
06	Le Locle	Champ-Guillaume Le Locle	10-40 Dure-poudr. 10-40 Dure-poudr.	*	35 km	10 km	*(ve)	NON
07	Les Ponts-de-Martel	Sommartel La Jaluse	10-40 Dure-poudr. 10-40 Dure-poudr.	-	-	-	-	NON NON
08	La Sagne	Les Ponts-de-Martel, La Tourne Les Prises	10-40 Dure-poudr. 10-40 Dure-poudr.	-	-	-	*(ma-me-ve-sa)	NON NON
09	Tête-de-Ran	Brot-Dessus La Corbatière - Le Communal	10-40 Dure-poudr. 10-40 Dure-poudr.	-	8 km	8 km	-	OUI
10	La Vue-des-Alpes	La Corbatière - La Roche-aux-Cros Tête-de-Ran - La Vue-des-Alpes	10-40 Dure-poudr. 20-50 Dure-poudr.	-	20 km	20 km	-	OUI
11	La Chauv-de-Fonds	Le Crêt-Meuron Les Hauts-Geneveys/La Serment	20-50 Dure-poudr. 20-50 Dure-poudr.	-	-	-	*	OUI OUI
		La Bosse	20-50 Dure-poudr.	-	-	-	*	OUI
		La Vue-des-Alpes - Tête-de-Ran	20-50 Dure-poudr.	-	20 km	20 km	-	-
		La Baume	20-50 Dure-poudr.	*	5 km	5 km	-	-
		La Vue-des-Alpes, Les Loges	20-50 Dure-poudr.	-	-	-	*	OUI
		Secteur nord	20-40 Dure-poudr.	-	10 km	-	-	-
		Les Arêtes	20-40 Dure-poudr.	*	-	-	-	-
		Les Foulets	50-60 Dure-poudr.	*	10 km	-	-	-
		Le Chapeau-Râblé	10-40 Dure-poudr.	-	-	-	*	OUI
		La Sorcière	10-40 Dure-poudr.	-	-	-	-	Rens. au 28 41 95
12	Chaumont	Chaumont	10-40 Dure-poudr.	*	-	-	-	-
13	Enges	Enges	10-40 Dure-poudr.	-	pas d'info	-	-	-
14	La Joux-du-Plâne	Mont-d'Amin	20-50 Dure-poudr.	-	pas d'info	20 km	-	-
		Les Bugnquets	20-50 Dure-poudr.	-	-	-	*	OUI
		Le Pâquier - Crêt-du-Puy	30-40 Dure-poudr.	-	-	-	-	OUI
		Les Bugnquets - Savagnières	10-40 Dure-poudr.	-	25 km	10 km	-	-
		Les Savagnières	50-70 Poudreuse	-	-	-	-	OUI
		Les Savagnières - Les Pontins	-	-	10 km	10 km	-	-
		Les Prés-d'Orvin	40-70 Mouillée	-	-	-	-	3/4
		Les Prés-d'Orvin - Chasseral	-	-	20 km	2 km	-	-
		Les Reussilles - Le Cernil - Les Breuleux - La Ferrière - La Cibourg	-	-	11 km	11 km	-	-
		Les Breuleux	-	-	-	-	-	FERMÉES
		Anneau d'entraînement des Breuleux	-	-	-	-	-	FERMÉES
		Les Breuleux	30-50	-	-	-	-	OUI
		Saignelégier - Le Noirmont - Les Bois - La Ferrière	-	-	-	-	-	FERMÉES
		Le Noirmont	-	-	-	-	-	FERMÉES
		Le Noirmont - Les Breuleux	-	-	-	-	-	FERMÉES
		Saignelégier	-	-	-	-	-	FERMÉES
		Saignelégier - Montfaucon	-	-	-	-	-	FERMÉES
		Saignelégier - Le Cernil - Les Genevez - Lajoux	-	-	-	-	-	FERMÉES
		Montfaucon - La Combe - Lajoux	-	-	-	-	-	FERMÉES
		Bellelay - Les Genevez	-	-	-	-	-	FERMÉES
		Mont-Crosin - Mont-Soleil - La Ferrière	-	-	25 km	10 km	-	-
		Mont-Crosin - Les Bises de Tramelan	-	-	10 km	-	-	-
		Tramelan	-	-	-	-	-	FERMÉES

Données fournies

le vendredi 27 janvier 1995

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

93

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

«Maintenant son neveu s'est installé chez elle, et ça aussi, ce n'est pas catholique.»

Georgette croisa les bras.

«Il fait froid, vous ne trouvez pas? Un drôle de temps. Ce sont toutes ces bombes de laque qui polluent l'ozone, je parie. En tout cas», poursuivit-elle sans que Dana en perdît une miette, «j'ai le bizarre pressentiment qu'il est arrivé quelque chose à

Ethel, et que sa nullité d'ex-mari n'y est pas pour rien.

- Et n'oublie pas, Maman, l'interrompit Dana, qu'il est revenu vendredi et qu'il avait l'air d'avoir vraiment peur à propos de quelque chose.

- J'allais y venir. Tu l'as vu vendredi. C'était le cinq, ce qui veut dire qu'il venait probablement remettre le chèque. Et je l'ai vu hier. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi il est revenu? Mais personne n'a vu Ethel. La façon dont je vois les choses, c'est qu'il pourrait lui avoir fait je ne sais quoi et avoir laissé une preuve embêtante. Son histoire terminée, Georgette Wells eut un sourire triomphant. «Puisque vous êtes une amie d'Ethel, demanda-t-elle à Ruth, dites-moi ce que vous feriez à ma place. Faut-il que je téléphone à la police pour leur dire que ma voisine

a peut-être été assassinée?»

Le vendredi matin, Kitty Conway reçut un appel téléphonique de l'hôpital. L'un des chauffeurs bénévoles était malade. Pouvait-elle le remplacer?

L'après-midi était avancé quand elle put rentrer chez elle, enfile sa tenue et ses chaussures de jogging et reprendre le volant en direction du parc Morrison. Les ombres s'allongeaient, et elle se demanda en cours de route s'il ne serait pas plus raisonnable d'attendre le lendemain matin, puis elle continua résolument à conduire jusqu'à l'entrée du parc. Le soleil des derniers jours avait séché le macadam du parking et les sentiers qui y convergeaient, mais les zones en sous-bois étaient encore humides.

Kitty marcha jusqu'au manège, avec l'intention de suivre l'itinéraire

qui lui permettrait de retrouver l'endroit où son cheval s'était emballé quarante-huit heures auparavant. Mais elle s'aperçut avec dépit qu'elle n'était pas certaine de la piste à suivre. «Aucun sens de l'orientation», marmonna-t-elle au moment où une branche lui frappait le visage. Elle se souvint que Mike lui faisait toujours des croquis précis indiquant les croisements et les points de repère, lorsqu'elle partait seule en voiture pour un endroit qu'elle ne connaissait pas.

Au bout de quarante minutes, ses chaussures étaient trempées et couvertes de boue, ses jambes douloureuses et elle tournait toujours en rond. Elle s'arrêta pour se reposer dans une clairière où se regroupaient généralement les cavaliers. Il n'y avait aucun autre marcheur dans les parages, aucun bruit de sabots sur les pistes. (A suivre)

CINÉMAS	
BAB EL-OUED CITY (de M. Allouache), 14 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi et dimanche aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
UN INDIEN DANS LA VILLE (de H. Palud avec T. Lhermitte), pour tous, tous les jours à 19 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 14 h 30. MARY SHELLEY'S FRANKENSTEIN (de et avec K. Branagh), 12 ans, tous les jours à 21 h, samedi et dimanche aussi à 16 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
FARINELLI, IL CASTRATO (de G. Corbiau avec S. Dionisi, E. Lo Verso, E. Zylberstein, C. Cellier), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 16 h. LE ROI LION (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, samedi, dimanche et mercredi à 14 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
JUNIOR (de I. Reitman avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours à 16 h, 18 h 30 et 21 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
HARCÈLEMENT (de B. Levinson avec M. Douglas et Demi Moore), 16 ans, tous les jours à 15 h 30, 18 h 15 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
FRANKENSTEIN (de K. Branagh), 16 ans, tous les jours à 17 h 45 en V.O., 20 h 15, samedi aussi à 23 h 15. LE ROI LION (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
CORRINA, CORRINA (de J. Nelson), pour tous, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
VEILLÉES D'ARMES (de M. Ophuls), 1re partie, samedi à 18 h en V.O.; 2e partie, dimanche à 18 h en V.O. LA SURPRISE (de R. Benjamin avec M. Griffith), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 45, samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
HARCÈLEMENT (de B. Levinson avec D. Moore, M. Douglas, D. Sutherland), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15, samedi aussi à 23 h 15. FARINELLI (de G. Corbiau avec S. Dionisi), 12 ans, tous les jours à 17 h 45.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG (de A. Parker avec B. Fonda), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	BIO ☎ (038) 25 88 88
JUNIOR (de I. Reitman avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
UN INDIEN DANS LA VILLE (de H. Palud avec T. Lhermitte), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
COUPS DE FEU SUR BROADWAY (de W. Allen avec J. Cusack), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 en V.O. et 20 h 15. LE ROI LION (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
SOLEIL TROMPEUR (de Mikhal'kov), dimanche à 17 h. LE ROI LION (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, dimanche à 15 h. LES COMPLICES (avec J. Roberts), 12 ans, dès samedi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
SENZA PELLE (de A. D'Alatri avec A. Galiena), samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINTE-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
LE ROI LION (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, samedi et dimanche à 17 h. LA SÉPARATION (de C. Vincent), 14 ans, samedi à 21 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
L'EXPERT (avec S. Stallone), 16 ans, samedi et dimanche à 20 h 30, dimanche aussi à 16 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
FRAISE ET CHOCOLAT (Avec V. Cruz), samedi à 20 h 45 et dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
LE ROI LION (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, samedi à 15 h 45 et 20 h 30, dimanche à 15 h 45 et 20 h.	LES BREULEUX LUX
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Pillonel, Balancier 7, samedi jusqu'à 19 h 30; dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17 PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 21 21 44.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, Daniel-JeanRichard 39, samedi jusqu'à 19 h, dimanche de 10 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17. PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Soleil, rue du Seyon, samedi jusqu'à 20 h, dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: Pharmacie Piergiorgianni, Fontainemelon, ☎ 53 22 56, dimanche de 11 h à 12 h, en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24; médecin de service, Dr J. Mounier, Les Gen. s/Coffrane, ☎ 57 16 36 du samedi à 8 h au lundi à 8 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Bourquin, Couvet, ☎ 63 11 13, de samedi 16 h à dimanche 22 h. MÉDECIN DE SERVICE: Dr Reinhard, Couvet, ☎ 63 28 28/63 10 76, de samedi 8 h à dimanche 22 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Voirol, ☎ 41 20 72, samedi de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 19 h 30, dimanche de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINTE-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNÉLÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. THÉÂTRE DES ENFANTS: «Sacréés sorcières», par le Théâtre Rumeur, Beau-Site, samedi, à 17 h. CONCERTS: Duo Agathe Martel, soprano et Marc Bourdeau, piano, Conservatoire, dimanche, à 17 h. Orchestre de jeunesse des paroisses réformées, Temple Saint-Jean, samedi, à 15 h. Fade+Jungle Party, Bikini Test, samedi, à 21 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
SPECTACLE: extraits de l'Auberge du Cheval-Blanc par la troupe Chantalor; disco mobile Crazy Bog, grande salle, samedi, à 20 h 15.	LA SAGNE
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. SPECTACLE: Les Nonnes Troppo, Casino, samedi, à 20 h 30 et dimanche, à 18 h. THÉÂTRE: «La locandiera», par Comoedia, Théâtre de poche de Comoedia, samedi, à 20 h 30.	LE LOCLE
CONCERTS: Le Showband Les Armourens, Temple du Bas, samedi, à 17 h. Jazz par Cédric Bovet Trio, Théâtre du Pommier, samedi, à 20 h 30. THÉÂTRE: «Misère et noblesse», par la Compagnie Scaramouche, Théâtre, samedi, à 20 h et dimanche, à 15 h. «En attendant mère Teresa», par le Théâtre de la Marelle, Temple du Bas, dimanche à 17 h. BOURSE: aux timbres et cartes postales, Casino de la Rotonde, dimanche, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.	NEUCHÂTEL
THÉÂTRE: «La visite», de M. Haïm, La Tarentule, samedi, à 20 h 30.	SAINT-AUBIN
SPECTACLE: soirée de la gym, salle de spectacles, samedi, à 20 h.	BOUDRY
SPECTACLE: La Farandole des Jonquilles, la chorale du Moléson, Nicolas Besancet et sa flûte de pan, l'orchestre Vuillomenet, salle de spectacles du collège, samedi, à 20 h.	LES HAUTS-GENEVEYS
SPECTACLE: «Chansons, folk et caprices», cabaret, Hôtel de Commune, samedi, à 20 h.	DOMBRESSON
COMÉDIE MUSICALE: «Recherche», mise en scène par Corinne Bühler, salle Fleurisia, samedi, à 17 h.	FLEURIER
SPECTACLE: «Bestiaire», par le Caf'Conc' du Pâquier, grande salle, samedi, à 20 h.	LES VERRIÈRES
CONCERT: D'Jo chante Piaf et Brel, accompagnée par Serge Broillet, accordéon, salle de la Marelle, samedi, à 22 h.	TRAMELAN
BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. Exposition «Entre La Chaux-de-Fonds et Londres, dessins et photographies», par John Corcoran et Claire Schwob, jusqu'au 17 février. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Ouv. mercredi, samedi et dimanche de 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boilat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Le loup en Europe», jusqu'au 26 février. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). «Le cœur et la terre», photographies de Simone Oppliger, jusqu'au 5 mars. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995. «L'Eglise menonite en Pays neuchâtelois», jusqu'au 5 mars.	LA CHAUX-DE-FONDS
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Dix graveurs italiens, jusqu'au 30 janvier. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Ouvert sur demande pour les groupes dès 15 personnes.	LE LOCLE

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa, tes souffrances sont passées.

Son épouse:
Nelly Von Siebenthal-Sieber,
Ses enfants et petits-enfants:
Bernard et Raymonde Von Siebenthal-Jacot, à Auvernier,
Dominique Von Siebenthal et son fiancé,
Pascal Marchese, à Peseux,
Pascal Von Siebenthal, à Auvernier;
Les descendants de feu Julien Von Siebenthal;
Les descendants de feu Jakob Sieber,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Willy VON SIEBENTHAL

que Dieu a repris à Lui jeudi, dans sa 82 année, après une longue maladie, supportée vaillamment.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 janvier 1995.

*Maintenant l'Éternel, mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5, v. 4.*

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 30 janvier, à 14 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: 193, rue Numa-Droz.
Prière de ne pas faire de visite.
Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Service de soins à domicile, ccp 23-3622-4.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CLUB DES LUTTEURS DE LA CHAUX-DE-FONDS
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Hans OEHLI

membre d'honneur et vétéran cantonal.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

132-766224

LA SOCIÉTÉ DES SOURDS NEUCHÂTELOIS
a la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Henri JEANNERET-FONJALLAZ

membre actif de la société.
LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1995.
Le comité

*Repose en paix cher époux, papa,
grand-papa et arrière-grand-papa.*

Madame Simone Matthey-Golaz:

Gilbert et Françoise Matthey-Imhof;

France et Martial Simon-Matthey et leurs enfants, à Sainte-Croix;

Kathy et Jean-Marc Wildi-Matthey et leur fils,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa et ami

Monsieur Ernest MATTHEY

retraité S.I.

enlevé à l'affection des siens jeudi, dans sa 82e année, après une longue et pénible maladie supportée avec un grand courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 janvier 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 31 janvier, à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Gilbert Matthey
XXII-Cantons 24 b.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Maintenant l'Eternel, mon Dieu
m'a donné le repos.
I Rois 5, v. 4.*

Monsieur et Madame Michel Stucky-Bouchard, leurs enfants

Jeffrey et Catherine, au Canada;

Monsieur et Madame Marcel Bezençon-Schnyder:

Monsieur et Madame Bernard Bezençon-Junod, leurs enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Alfred Bezençon;

Les descendants de feu Henri Stucky,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Nelly STUCKY

née BEZENÇON

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, nièce, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection jeudi, dans sa 96e année, après un long déclin.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 janvier 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 31 janvier, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame Marcel Bezençon
109, rue du Commerce.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé, La Paix du Soir, ccp 23-346-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
BATAILLON DE SAPEURS-POMPIERS

L'état-major a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest MATTHEY

père du plt Gilbert Matthey, officier à la compagnie des premiers-secours



LA DIRECTION, L'ÉTAT-MAJOR
ET LE CORPS DE LA POLICE LOCALE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

ont le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest MATTHEY

père du lieutenant Gilbert Matthey

*Quand le jour et la nuit sont tels que tu
les salues avec joie,
Quand tu respires la vie comme tu humes
le parfum d'une fleur,
Alors là, tu as réussi à combler ton bonheur.
D'après Henry David Thoreau*

Madame Monique Fuchs-Collenberg:

Georges-Henri et Karin Fuchs-Kuoni et leurs enfants Jérôme et Stéphanie,

Christiane Fuchs,

Liliane Fuchs;

Madame Liliane Ulrich-Fuchs et famille, et Monsieur Paul Tschann;

Monsieur Ernest-André Fuchs;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Dubois-Fuchs et famille;

Madame Monika Collenberg-Ladner, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri FUCHS

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parent et ami qui s'est endormi jeudi, à l'âge de 67 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 janvier 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 30 janvier, à 8 h 30, suivie de l'inhumation.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Recorne 26.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ DES AGENTS DE POLICE,
LA CHORALE ET LE GROUPE SPORTIF

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest MATTHEY

papa de notre collègue, le lieutenant Gilbert Matthey.

132-766238

*Sa vie fut un exemple de courage et de volonté.
Il faut être prêt à la joie et à la douleur, à
l'arrivée et à l'adieu, au prévu et à l'imprévu,
parfois même au possible et à l'impossible.*

Madame Yvette Droz:

Jean-Marc Droz;

Patricia et Pierre-Yves Bourquin-Droz, leur fils Xavier, à Dombresson,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, parent et ami

Monsieur Yves DROZ

dit TITI

enlevé à leur tendre affection vendredi, dans sa 60e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 janvier 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 31 janvier, à 14 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: D.-JeanRichard 17.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE
CONSERVES ESTAVAYER S.A.

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Henri FUCHS

père de leur fidèle collaborateur M. Georges-Henri Fuchs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-121778

LA CHAMBRE DES NOTAIRES NEUCHÂTELOIS

a la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Gaston CLOTTU

notaire, membre d'honneur.

132-766254

LE PERSONNEL ET LES COLLABORATEURS DE
POMMERY DISTRIBUTION S.A. VEVEY

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Annelise RONCORONI-SÜESS

dite Sigi

épouse de notre cher directeur Bruno.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 1er février 1995 à 9 h 30
à l'Eglise Dreifaltigkeit à Berne, Taubenstrasse.

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire peuvent penser à la
Protection suisse des animaux SPA, 4052 Bâle, ccp 40-33680-3.

22-276320

Droz-Ménager
Progrès 21a

sera fermé pour cause de deuil
du lundi 30 janvier au mercredi 1er février.



L'Impartial

Une autre Espagne

Du 27 avril au 1er mai 1995



La Biscaye Les vignobles de la Rioja Madrid

Judi 27 avril
Envol par Swissair de Genève-Cointrin à Bilbao.
Hôtel **** à Logrono.

Vendredi 28 avril
De Logrono, visites des vignobles de la Rioja Alta, du musée du vin à Haro et dégustation dans deux caves réputées.
Retour à Logrono.

Samedi 29 avril
De Logrono, en route pour Burgos. Sur le chemin de St-Jacques, arrêts dans plusieurs villages pittoresques, tels que San Millan de la Cogoya, du monastère Yuso et Suso et visite de la cathédrale Santa Domingo de la Calzada.
Hôtel **** à Burgos.

Dimanche 30 avril
De Burgos par la vallée de l' Arlanza, arrêt à Covarrubias et visite du monastère de Santo Domingo De Silos.
Hôtel **** à Madrid.

Lundi 1er mai
Visite de Madrid et retour en Suisse.

Fr. 1740.-

(supplément chambre à 1 lit: Fr. 140.-)

Ce prix comprend :
Le train en 2ème classe de votre domicile à l'aéroport et retour.
Les vols Swissair.
Le logement dans les hôtels.
Tous les repas et boissons à table (vin et eau minérale).
Le circuit selon programme avec car privé et guide local parlant le français.
Accompagnateur TCS depuis la Suisse.

Inscriptions et renseignements

auprès de :
TCS Voyages
Av. Léopold-Robert 88
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 11 22
Délai d'inscription : 31 mars 1995



A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nouveau!

Abonnez-vous pour un an, payez par mois

Mensualité de Fr. 21.50 (5 francs de frais administratifs sur l'année)

Norm: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

100% d'information
50% d'économie

Je m'abonne

- 1 année: Fr. 253.- (+ 1 mois offert à tout nouvel abonné)
- 6 mois: Fr. 135.-
- 3 mois: Fr. 71.-
- 12 mois: Fr. 21.50 par mois

ICI ET MAINTENANT

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

MINI-ANNONCES

immobilier

A louer au Locle, **APPARTEMENTS 3 ET 4 PIÈCES** (haut standing).
☎ 039/287765 heures bureau ou 039/261137 midi et soir. 132-765871

A louer **GARAGES DANS PARKING COLLECTIF**, bar, cheminée. Quartier marché pour pneus, skis, etc. Rue du Locle.
☎ 039/268784. 132-765957

A louer fin avril, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, bar, cheminée. Quartier marché Migros. ☎ 039/268784. 132-765956

A louer dès le 1er mars, **DUPLEX 5 PIÈCES** + cuisine agencée. Quartier Est. Fr. 1450.- charges comprises.
☎ 039/281969. 132-766108

A louer, dès le 1er février, **APPARTEMENT 1 PIÈCE** + cuisine agencée. Quartier Est. Fr. 450.- plus charges.
☎ 039/281969. 132-766109

A louer au Locle, centre ville, **2 LOCAUX AVEC VITRINE**. Fr. 180.- pièce, charges comprises. ☎ 039/321008. 157-714980

A louer au Locle **APPARTEMENT 1 PIÈCE**, rez-de-chaussée, cuisine agencée, tout confort. Libre tout de suite ou à convenir. Fr. 470.- charges comprises.
☎ 039/321008. 157-714981

Couple soigneux cherche à louer **APPARTEMENT OU MAISON FAMILIALE** 4 à 6 pièces, avec jardin ou terrasse, au Locle ou environs. Ecrire sous chiffres D 157-714989 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

A louer au Locle, place du Marché, **3 PIÈCES**, rénové, salle de bains. Loyer: Fr. 550.- + charges Fr. 80.-.
☎ 039/31 83 28, heures des repas. 17-120755

marché de l'occasion

CITROËN XM TURBO, diesel break, 1992, 65000 km. ☎ 039/24 17 40 le soir. 132-766101

PEUGEOT J5, turbo diesel, combi 9 places, 70 000 km, 7.1992. Fr. 18 000.- à discuter.
☎ 039/28 90 50 ou 039/24 19 36. 132-766006

perdu

MONTRE DAME ZODIAC, Jumbo, Jundi. Souvenir. Forte récompense.
☎ 039/26 75 15. 132-766169

amitié-mariage

VEUF, 39, fidèle, honnête, avec 1 enfant bas âge, **CHERCHE COMPAGNE**, sérieuse, mince. Photo souhaitée + tél. Ecrire sous chiffres G 157-715030 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

OFFRES D'EMPLOI

Le Laboratoire PINO ALIPRANDINI recherche pour son service après-vente **1 technicien traitements de surfaces** Il devra avoir une bonne expérience de l'électroformage de l'or et des traitements de surfaces en général. Parler couramment l'anglais et pouvoir se déplacer pour des périodes supérieures à un mois dans le monde entier.
☎ 039/61 16 12. 132-766115

Vous, OK, et personne d'autre

Pour des entreprises fabriquant des produits horlogers haut de gamme nous recherchons, pour le département boîtes de montres, des:

ouvrières

expérimentées dans des opérations de montage/démontage, visitage sur boîtes, ou personnes habiles et consciencieuses recherchant un emploi à long terme.

Pour tout renseignement à ce sujet, sans aucun engagement de votre part, veuillez prendre contact avec **M. G. Forino**.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-766005
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

Cherchons **VENDEUR(EUSE)** pour travail indépendant dans la branche textile dans votre région.
La structure sera mise à disposition.
Tél. 032 82 41 73 ou 077 31 89 72. 296-712617/404

Nous engageons un **MÉCANICIEN POIDS LOURDS**
Préférence sera donnée à un jeune mécanicien acceptant une formation continue.
Mercedes-Benz Schweingruber SA, 2075 Thielle
☎ 038/33 88 88 28-10501

DIVERS

SCHWAB S.
Stores et volets

Stefan Alexander Schwab
Rue de la Charrière 90
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 077/58 36 75 132-765715

SPECTACLES - LOISIRS

COURROUX

HALLE DE GYMNASTIQUE
Samedi 28 janvier, dès 20 h
Dimanche 29 janvier, dès 15 h et 20 h

Voyage en car gratuit!
Dimanche: départ de Saignelégier à 12 h 30 via La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier, Moutier.
Réservation au tél. 066/22 14 04

SUPERLOTO DORÉ

Fr. 30 000.- de prix Quines exceptionnels!

- Lingots d'or de 50 g, 10 g et 5 g
- 3 x une semaine de vacances à votre choix
- 3 week-ends à Paris, Venise et Eurodisney
- 3 VTT - TV couleur - 60 paniers garnis

ABONNEMENTS:
3 cartes Fr. 50.-
1 carte Fr. 20.-

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: les feuilles tombent, un mot de 7 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 5

R	L	N	E	D	O	N	A	E	E	S	S	E	L	B
E	O	N	I	V	I	D	R	E	E	T	S	A	V	A
T	N	R	E	A	E	E	U	R	N	U	M	E	R	O
O	G	I	D	G	V	V	E	E	M	I	N	E	E	N
G	E	N	A	E	N	I	R	A	N	I	L	C	E	E
A	A	C	S	R	S	L	I	A	M	I	U	I	C	L
F	O	E	I	S	D	O	L	A	E	O	B	P	N	B
B	O	E	O	T	B	E	L	S	P	M	U	O	A	A
E	T	R	E	C	F	I	E	A	E	E	R	B	R	
T	G	I	C	E	R	A	A	G	I	G	S	P	U	E
N	L	A	R	E	D	E	F	C	R	L	I	S	S	N
O	L	U	E	A	N	N	L	U	I	E	O	N	E	E
P	O	S	F	P	A	R	O	D	I	E	N	U	E	M
R	I	D	N	O	L	B	R	B	E	T	S	E	V	M
A	E	T	T	E	G	R	E	S	A	M	E	N	E	E

- | | | | |
|--|--|--|---|
| A Abonder
Abusé
Amour
Amusé
Animal
Aniline
Andain
Anode
B Banc
Blessé
Blondir
Bobine
Bocage
Bourgeon
C Croisade | D Divin
Drainé
E Emmener
Energie
F Faciès
Factice
Fadaise
Fagoter
Faillir
Fédéral
Flamine
Flore
Force
Freesia
Fuite | G Gambien
Gland
Grossier
L Long
Louve
M Messe
N Narine
Numéro
O Olive
P Parodie
Péage
Placebo
Pont
Pouce
Propice | R Râble
Rincé
S Sagine
Sergette
Sévère
Soleil
Suaire
V Vain
Vaste
Veste |
|--|--|--|---|

L'annonce, reflet vivant du marché

Un siècle d'architecture et d'urbanisme romands à Lausanne

La Chaux-de-Fonds s'expose

Entre celui destiné à la construction de la Synagogue en 1891 et celui concernant l'agrandissement de l'entreprise Corum un siècle plus tard exactement, vingt concours d'architecture ont donné à La Chaux-de-Fonds le visage qu'on lui connaît aujourd'hui. Avec les concours d'architecture et d'urbanisme lancés ailleurs en Romandie, ils sont l'objet d'une exposition et d'une réflexion, au Musée des arts décoratifs de Lausanne.

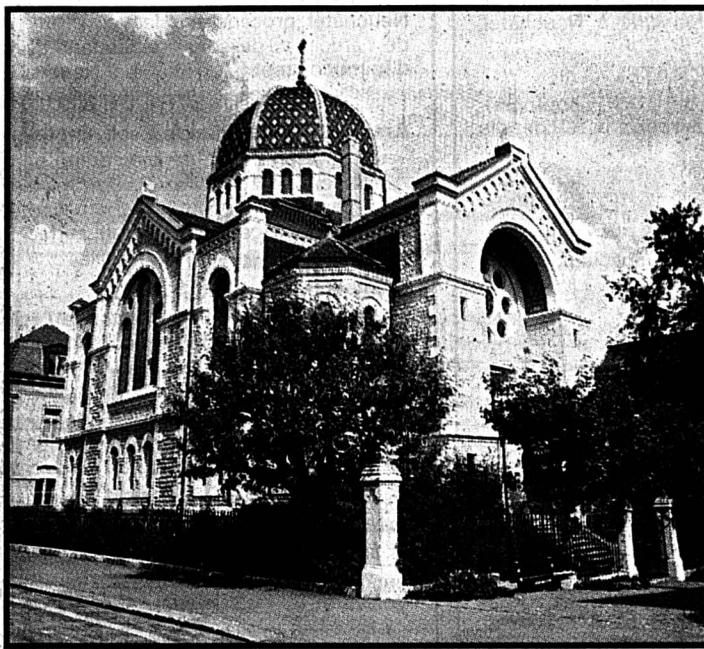
Organisée par la Société des ingénieurs et architectes suisses et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, l'exposition du Musée des arts décoratifs illustre l'histoire du concours d'architecture, inscrit dans le développement de la société industrielle et le contexte de sa législation dès le milieu du XIXe siècle. Elle concerne les chemins de fer et les routes, les gares, les ponts et tunnels, les postes et douanes, les écoles et tribunaux, les musées et autres monuments commémoratifs, de même que les sièges institutionnels ou encore les plans d'extension urbains.

Par le biais d'un livre et de quelque 250 dessins et maquettes, les organisateurs de l'exposition, la Société suisse des ingénieurs et des architectes et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, entendent présenter un bilan et un inventaire des concours d'architecture romands sur fond de pratiques fédéralistes, qui contrôlent les dépenses publiques et privilégient la procédure du concours d'une part, et montrer que la qualité de l'architecture publique (constructions communales, cantonales et fédérales) semble, actuellement, dominer la qualité de l'architecture privée d'autre part. Au-delà de l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme durant le XXe siècle, ce patrimoine construit illustre également les climats politique, économique et social prévalant au moment de chaque projet.

LE CAS DE LA CHAUX-DE-FONDS

Confronté à d'autres cités romandes, prenons le cas de la ville de La Chaux-de-Fonds, décrit pour la circonstance par Nicolas Babey.

En 1888, la ville se dotait de son drapeau, de sa fontaine et de son avenue principale, marquant ainsi sa volonté de tourner le dos à son passé de village. C'est à cette période que les



La Synagogue, de style byzantin. Sans dégagement particulier, le bâtiment respecte l'alignement de la rue. (Impar-Gerber-a)

concours d'architecture pour l'érection de bâtiments importants, qui donnent toujours son caractère à la cité, seront lancés, lesquels verront une prédominance des idées de l'Ecole polytechnique de Zurich et des Beaux-Arts de Paris.

A titre d'exemple, le concours de 1891 ouvert pour la construction de la Synagogue. Il fut rem-

porté par Eugène Schaltenbrand (le constructeur de la fontaine), qui la projeta dans un style byzantin, en parfaite adéquation entre la fonction et l'édifice. En 1900, le concours destiné à l'édification de la gare (bâtiment des voyageurs), dans un style néo-classique, offre un nouveau bâtiment monumental à la ville, distinct des autres, seul de son espèce dans son petit pé-

rimètre, tous ces éléments le mettant particulièrement en valeur. Les constructions successives de l'hôtel des Postes et de la Chambre suisse d'horlogerie le relieront rapidement à la trame urbaine.

L'Ecole de commerce en 1911, le Musée des beaux-arts en 1923, un projet de piscine en 1929, le plan de quartier des Eplatures en 1960, l'église Notre-Dame-de-la-Paix en 1963, le Gymnase cantonal en 1966, le Musée d'horlogerie en 1968 et, enfin, Espacité en 1987, ont tous été l'objet de concours d'architecture. Ils donnent à La Chaux-de-Fonds une allure résolument moderne, même s'ils sont parfois en contradiction avec l'esthétique pure, en raison de «la banalité de nos tracés modernes dont la rigidité rectiligne, monotone et sans âme, n'offre aux architectes que des cubes, toujours les mêmes et où les maisons placées toutes dans le même alignement, perdent toute valeur au point de vue esthétique et pittoresque», ainsi que le soulignait L'Eplattien en 1910.

● Lausanne, Musée des arts décoratifs, jusqu'au 26 février (mercredi-dimanche 11-18 h, mardi jusqu'à 21 h). «Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande», Editions Payot/ Lausanne, 1995.

GASTRONOMIE

Des étoiles à Londres

C'est un événement historique dont on va parler dans les pubs: le Guide rouge Michelin Great Britain and Ireland 1995 a découvert cette année deux nouvelles tables dignes des trois étoiles à Londres: «The Restaurant» du Westminster de Hyde Park et «Chez Nico at Ninety» du Westminster de Mayfair. Du coup, voilà la Grande Bretagne dotée de quatre établissements de cette classe, avec ceux qui figuraient déjà dans la précédente édition: le «Waterside Inn» de Bray-on-Thames et «La Tante Claire» de Londres-Chelsea. En doublant leur mise d'un coup, les Britanniques semblent confirmer leur ambition d'une gastronomie de haut niveau. Toujours rigoureux, Michelin a supprimé six tables à une étoile mais en a promu onze nouvelles dans cette catégorie, dont une dans l'île de Jersey, le «Shai» de Saint Helier... et une en République d'Irlande, le «Dromoland Castle» de Newmarket-on-Fergus. Au total, le Guide recense 5967 établissements dans 2854 localités. (ap)

MUSIQUE

Fête fédérale à Interlaken

Quelque 125.000 personnes sont attendues à Interlaken, en juin 1996, pour la 30e Fête fédérale de musique. La manifestation s'ouvrira le 13 juin, pour se terminer dix jours plus tard. Elle comprendra deux concerts de gala, et 25.000 musiciens et musiciennes y prendront part. L'armée apportera son soutien au bon déroulement de ces journées. Entre l'été 1995 et le suivant, le canton de Berne accueillera quatre autres manifestations de portée nationale et 700.000 personnes. Les organisateurs promettent de s'adapter aux conditions locales et de respecter l'environnement en limitant notamment les déchets. La série sera ouverte par la Fête fédérale de tir à Thoun en 1995. Elle se poursuivra, en 1996, par la Fête fédérale de gymnastique à Berne et celle des jodleurs à Thoun. La Fête fédérale de tir des vétérans, toujours à Thoun, clôturera la série. (ats)

Le Ballet de Saint-Petersbourg à Lausanne

Comprendre Tchaïkowsky

«Toute la vie de Tchaïkowsky», voilà qui pourrait résumer la chorégraphie de Boris Eifman que le Ballet de Saint-Petersbourg, 45 danseurs et solistes, interpréteront lundi prochain à Lausanne.

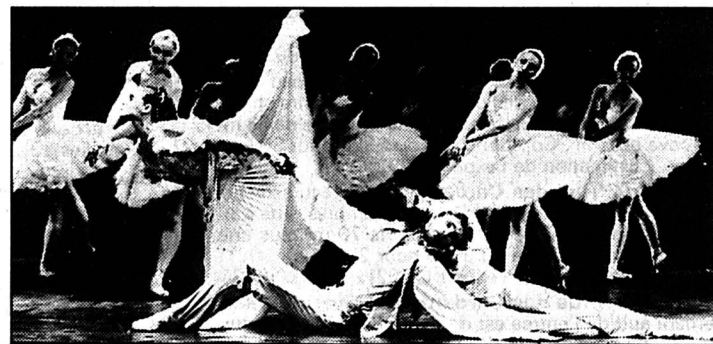
Comprendre Tchaïkowsky, c'est d'abord dans sa musique qu'on peut le faire. Pour le premier acte, Boris Eifman a utilisé la cinquième symphonie. Pour le deuxième, des passages de musique liturgique, le Capriccio italien, la Sérénade et le final de la sixième symphonie. Il fallait beaucoup d'audace à Boris Eifman pour aborder avec franchise ce qui fut le tourment permanent de la vie de Tchaïkowsky. Longtemps occultée, l'homosexualité du compositeur n'est plus un secret. Un grand rôle est tenu par la baronne von Meck (Vera Arbouzova) la seule femme que le compositeur ait ai-

mée, avec qui il correspondait sans jamais la voir. Sa femme (Elena Kouzmina) tient aussi une place importante. Le rôle de Tchaïkowsky est dansé par Albert Galitchanine, son double par Igor Markov.

Boris Eifman dont l'inspiration avant-gardiste fut jugée

subversive par les autorités de l'URSS, travailla pendant longtemps dans une semi-clandestinité. Ces difficultés, aplanies aujourd'hui, il a créé un langage moderne.

● Lausanne, Théâtre de Beau-lieu, lundi 30 janvier, 20 h. (location ☎ 021/310 16 00)



Chorégraphié par Boris Eifman. Tchaïkowsky possédé par son double. (sp)

Centre culturel suisse de Paris

Dürrenmatt conquiert la France

Depuis jeudi dernier, Friedrich Dürrenmatt est à l'affiche du Centre culturel suisse de Paris, à l'occasion du vernissage d'une exposition de ses peintures et dessins. Le Centre culturel organise également jusqu'au 19 mars une série de manifestations consacrées à l'écrivain suisse alémanique et neuchâtelois, intitulée: «Dürrenmatt et après».

Cette première exposition à Paris des peintures et dessins du dramaturge suisse constitue un événement. Elle a été préparée par Armin Heusser et Hugo Lœtscher, avec le concours de la Fondation Dürrenmatt et de Mme Charlotte Kerr-Dürrenmatt.

Le célèbre dramaturge faisait preuve de beaucoup de modestie en parlant de ses peintures: «Je peins pour moi. Je ne suis donc pas un peintre», a-t-il notamment écrit. Mais comme pour l'écriture, l'exigence revendiquée pour sa peinture était forte: «Ce que je cherche dans mes écrits comme dans mes dessins, ce sont des images et des symboles qui soient encore possibles à l'âge de la science, un âge qui a réussi à faire ce que la philosophie n'avait pas su: décrire abstraitement la réalité».

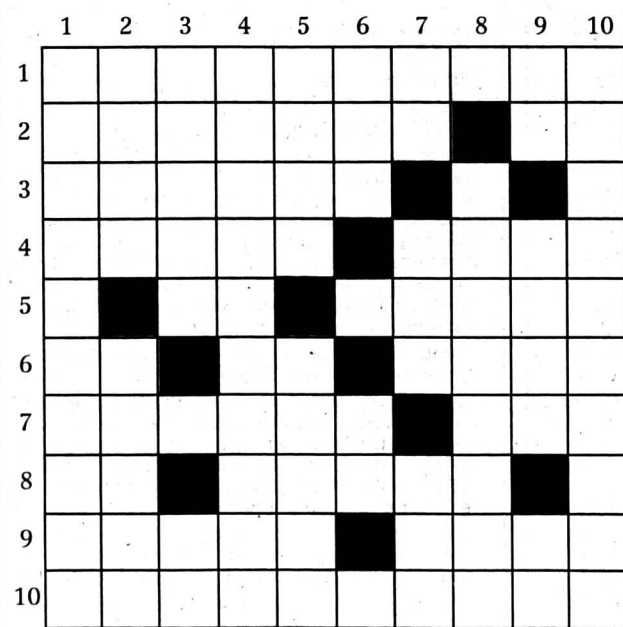
Par ailleurs, une série de manifestations concernant Dürren-

matt se déroulera simultanément à l'exposition de peintures. La première, une table ronde, s'est interrogée notamment sur «Le rayonnement de l'œuvre du dramaturge». Des auteurs et des metteurs en scène suisses et français, ainsi que des amis de l'écrivain, participeront aux débats organisés par le Centre culturel.

Une autre table ronde consacrée à la «descendance» de l'écrivain est prévue le 27 février, sous l'appellation générique: «Qui sont les enfants de Frisch et Dürrenmatt?» Le sujet sera illustré par une série de lectures-spectacles reprenant les œuvres d'auteurs suisses alémaniques traduits en français.

En outre, une série de films en relation avec l'œuvre de Dürrenmatt sera également projetée. Parmi les films présentés, figure notamment «Une soirée d'Automne», de Jean-Jacques Lagrange, version filmée de la pièce du même nom. Deux cinéastes présenteront en outre l'œuvre que leur a inspirée «La visite de la vieille Dame». Bernhard Wicki en a tiré «La Rancune», avec Ingrid Bergman et Anthony Quinn, alors que la version de l'Africain Djibril Diop Mambéty s'intitule «Hyènes». (ats)

MOTS-CROISÉS No 483



Solution dans un prochain numéro

Solution No 482

Horizontalement: 1. Noctambule. 2. Abois - Anon. 3. Vus - Parité. 4. Issues - Tir. 5. Gien - Are. 6. Aérés - Osée. 7. Tr - SM. 8. Escampette. 9. Ut. 10. Repoussant. Verticalement: 1. Navigateur. 2. Obusiers. 3. Cosser - Cup. 4. TI - Une - Ato. 5. Aspe - Sam. 6. ASA - Pis. 7. Bar - Rôle. 8. Unités - TVA. 9. Loti - Est. 10. Enervement.



Horizontalement: 1. Bague à blason. 2. Tornade - Passé. 3. S'ils écrivent, c'est pour d'autres. 4. Nombre - Petit noir ou au lait. 5. Pour commencer tard - L'inventeur des logarithmes. 6. Tête d'épi - Possessif - Brillant. 7. Sorte d'orgueil - Chef sudiste. 8. Infinitif - Enjolivée. 9. Religieuse - Farce. 10. Hommes au métier.

Verticalement: 1. Jalousie. 2. Houspiller - Cloison. 3. Champignon du grain - Abréviation religieuse. 4. Modifications. 5. Sur la fin de vie - Ancêtre grec. 6. Flapi - A l'intérieur. 7. Part de grain - Pied de vigne - Mouvement extrémiste. 8. Pièce de vingt francs. 9. Note - Cassé - Mises au chaud. 10. On les filme hors du studio.

Ecriture

Contes érotiques

En langue française et ouvert à toutes et à tous, un concours de contes érotiques est lancé par «Le crachoir», cabaret littéraire lausannois et la Galerie Humus, pour célébrer le premier anniversaire de son Cabinet érotique. Trois prix seront remis aux lauréats (300, 200 et 100 francs) et leurs textes seront publiés dans une plaquette éditée pour la circonstance. De même, ils seront bien évidemment lus au Crachoir, dans le courant de l'automne.

Lancé «pour stimuler et exciter l'imaginaire», ce concours ouvert jusqu'au 1er août recevra les manuscrits dactylographiés, dix pages A4 maximum, titrés et anonymes. Leurs auteurs joindront à leur envoi une enveloppe fermée sur laquelle figurera le titre du conte et contenant leurs nom et adresse. A vos plumes!

● Contacts: Galerie Humus, Lausanne (☎ 021/323 21 70).



OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL

Enchères publiques d'un dépôt, d'un immeuble et d'un garage

Le jeudi 16 février 1995, à 15 heures, à Neuchâtel, rue Pourtalès 13 (salle 203 au 2e étage), l'Office des faillites de Neuchâtel procédera à la vente aux enchères publiques des articles ci-dessous, dépendant de la masse en faillite de Pauli Jean-Claude, anciennement domicilié à Neuchâtel, actuellement à Goumois, à savoir:

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Article 12578/A - Rue des Sablons 8-10, PPE: copropriétaire du 7465 pour 40/1000 avec droits spéciaux sur: dépôts de 607 m².

Estimation cadastrale (1990): Fr. 559 000.-
Estimation officielle (1993): Fr. 580 000.-

Article 12582/E - Rue des Sablons 8-10, PPE: copropriétaire du 7465 pour 42/1000 avec droits spéciaux sur les locaux suivants:

- rez: - bureaux nord-est de 46 m²;
- studio sud avec cuisine, WC-douche, surface de 33 m²;
- appartement 2 pièces en cours d'aménagement, surface de 56 m².

Estimation cadastrale (1990): Fr. 593 000.-
Estimation officielle (1993): Fr. 415 000.-

Article 12637 - Rue des Sablons 8-10, PPE: part de copropriété de 1/21 sur l'article 12579/B, copropriétaire de l'article 7465 pour 42/1000: locaux à l'usage d'un garage et dépôt.

Estimation cadastrale (1990): Fr. 28 000.-
Estimation officielle (1993): Fr. 25 000.-

Immeuble de base: article 7465, immeuble locatif subdivisé en 29 unités PPE avec 2 garages collectifs.

Dépôt des conditions de vente, des états des charges et des rapports de l'expert: 31 janvier 1995.

Ces articles seront vendus séparément d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les copropriétaires ne bénéficient pas d'un droit de préemption annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE).

Visite: mercredi 2 février 1995, à 14 heures, sur place.

Renseignements: Office des faillites de Neuchâtel, M. D. Boillod, ☎ 038/22 32 47.

Neuchâtel, le 21 janvier 1995.

OFFICE DES FAILLITES NEUCHÂTEL
M. Vallélian, préposé

28-9987



OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE

Vente séparée de 10 appartements en propriété par étages (PPE) sis rue des Cardamines 11-13 au Locle

Date et lieu de l'enchère: le mercredi 22 février 1995 à 9 h 30 au Locle, Hôtel judiciaire, salle du Tribunal.

Failli: **Mobiwell S.à r.l.**, rue des Sablons 10, 2001 Neuchâtel. Délégation de l'Office des faillites de Neuchâtel.

CADASTRE DU LOCLE

Parcelle 7743 A. Rue des Cardamines. Niveau deuxième. Appartement est de l'entrée est de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 73 m² plus une cave de 3 m². Copropriétaire du 5820 pour 27%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 70 000.-

Parcelle 7747 E. Rue des Cardamines. Niveau troisième. Appartement est de l'entrée est de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 70 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25.5%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 80 000.-

Parcelle 7748 F. Rue des Cardamines. Niveau troisième. Appartement sud de l'entrée est de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 69 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 80 000.-

Parcelle 7753 J. Rue des Cardamines. Niveau quatrième. Appartement est de l'entrée est de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 70 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25.5%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 80 000.-

Parcelle 7759 R. Rue des Cardamines. Niveau troisième. Appartement est de l'entrée est de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 70 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25.5%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 85 000.-

Parcelle 7764 W. Rue des Cardamines. Niveau cinquième. Appartement ouest de l'entrée ouest de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 69 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 85 000.-

Parcelle 7770 AC. Rue des Cardamines. Niveau sixième. Appartement ouest de l'entrée ouest de quatre chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 83 m² plus une cave de 3 m². Copropriétaire du 5820 pour 30.5%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 90 000.-

Parcelle 7775 AH. Rue des Cardamines. Niveau septième. Appartement sud de l'entrée ouest de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 69 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 85 000.-

Parcelle 7776 AJ. Rue des Cardamines. Niveau septième. Appartement ouest de l'entrée ouest de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 69 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 85 000.-

Parcelle 7777 AK. Rue des Cardamines. Niveau deuxième. Un local de bricolage nord-est de l'entrée est de 29 m². Copropriétaire du 5820 pour 10%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 10 000.-

Désignation de la parcelle de base
Parcelle 5820. Rue des Cardamines. Bâtiment et places/jardins de 1942 m².

Dépôt des conditions de vente, des états des charges et du rapport de l'expert: 20 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: lundi 13 février 1995 à 14 heures, sur place.

Le Locle, le 11 janvier 1995. Office des faillites le préposé: R. Dubois

157-714810



OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL

Enchères publiques d'une maison de maître et d'un bâtiment d'habitation à Neuchâtel

Le jeudi 16 février 1995, à 14 heures, à Neuchâtel, rue Pourtalès 13 (salle 203 au 2e étage), l'Office des faillites de Neuchâtel procédera à la vente aux enchères publiques de l'article ci-dessous, dépendant de la masse en faillite d'Immoconcept SA, Tivoli 4, à Neuchâtel.

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Article 10044 - Rue de Tivoli, comprenant:

- une maison de maître avec grand parc, couvert de jardin, garage, surface totale: 2183 m²;
- un immeuble locatif avec un appartement et bureaux, garage avec couvert et réduit, surface totale: 116 m².

Estimation cadastrale (1988): Fr. 733 000.-
Estimation officielle (1994): Fr. 1 280 000.-

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 30 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE).

Visite: mardi 31 janvier 1995, à 14 heures, sur place.

Renseignements: Office des faillites de Neuchâtel, M. D. Boillod, ☎ 038/22 32 47.

Neuchâtel, le 21 janvier 1995.

OFFICE DES FAILLITES NEUCHÂTEL
M. Vallélian, préposé

28-9986



OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE

Vente séparée de 12 appartements en propriété par étages (PPE) sis rue des Cardamines 11-13 au Locle

Date et lieu de l'enchère: le mercredi 22 février 1995 à 14 heures au Locle, Hôtel judiciaire, salle du Tribunal.

Failli: **San Rokia SA**, rue des Sablons 10, 2001 Neuchâtel. Délégation de l'Office des faillites de Neuchâtel.

CADASTRE DU LOCLE

Parcelle 7744 B. Rue des Cardamines. Niveau deuxième. Appartement ouest de l'entrée est de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et deux loggias plus une cave de 101 m². Copropriétaire du 5820 pour 36%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 95 000.-

Parcelle 7746 D. Rue des Cardamines. Niveau deuxième. Appartement ouest de l'entrée ouest de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 72 m² plus une cave de 3 m². Copropriétaire du 5820 pour 26.5%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 75 000.-

Parcelle 7750 H. Rue des Cardamines. Niveau troisième. Appartement est de l'entrée ouest de quatre chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 94 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 34%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 90 000.-

Parcelle 7751 J. Rue des Cardamines. Niveau troisième. Appartement sud de l'entrée ouest de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 69 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 80 000.-

Parcelle 7752 K. Rue des Cardamines. Niveau troisième. Appartement ouest de l'entrée ouest de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 69 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 80 000.-

Parcelle 7758 Q. Rue des Cardamines. Niveau quatrième. Appartement ouest de l'entrée ouest de quatre chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 83 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 30%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 85 000.-

Parcelle 7765 X. Rue des Cardamines. Niveau sixième. Appartement est de l'entrée est de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 70 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25.5%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 80 000.-

Parcelle 7766 Y. Rue des Cardamines. Niveau sixième. Appartement sud de l'entrée est de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 69 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 80 000.-

Parcelle 7772 AE. Rue des Cardamines. Niveau septième. Appartement sud de l'entrée est de trois chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 69 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 25%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 85 000.-

Parcelle 7773 AF. Rue des Cardamines. Niveau septième. Appartement ouest de l'entrée est de quatre chambres, une cuisine, un hall, un bain/WC et une loggia de 94 m² plus une cave de 2 m². Copropriétaire du 5820 pour 34%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 125 000.-

Parcelle 7778 AL. Rue des Cardamines. Niveau deuxième. Un local de bricolage nord-ouest de l'entrée est de 31 m². Copropriétaire du 5820 pour 11%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 10 000.-

Parcelle 7779 AM. Rue des Cardamines. Niveau deuxième. Un local de bricolage nord de l'entrée ouest de 29 m². Copropriétaire du 5820 pour 10%.
Estimation de l'expert (1992): Fr. 10 000.-

Désignation de la parcelle de base
Parcelle 5820. Rue des Cardamines. Bâtiment et places/jardins de 1942 m².

Dépôt des conditions de vente, des états des charges et du rapport de l'expert: 20 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: lundi 13 février 1995 à 14 heures, sur place.

Le Locle, le 11 janvier 1995. Office des faillites le préposé: R. Dubois

157-714809



Office des faillites du Val-de-Travers

Enchères publiques d'immeubles

Jeudi 23 février 1995, à 14 heures, à Môtiers, salle du Tribunal.

Failli: **Kurmann André**, maçon, rue du Collège 14 à 2114 Fleurier.

CADASTRE DE FLEURIER

Parcelle 1058. Rue de l'Industrie. Habitation: 134 m². Places/jardins: 157 m². Bâtiment de trois appartements de 4 pièces et un de 5 pièces répartis sur quatre niveaux (rénové en 1986-1987).

Estimation cadastrale, 1990: Fr. 710 000.-
Estimation officielle, 1994: Fr. 800 000.-

CADASTRE DE FLEURIER

Parcelle 3062. Rue du Perron. Habitation: 146 m². Places/jardins: 128 m². Bâtiment de quatre appartements de 4 pièces répartis sur quatre niveaux (partiellement rénové en 1986-1987).

Estimation cadastrale, 1988: Fr. 767 000.-
Estimation officielle, 1994: Fr. 750 000.-

CADASTRE DE COUVET

Parcelle 3422. Le Pontet. Terrain de 19153 m² sans aménagements à l'intérieur du périmètre de la localité (zone à bâtir).

Estimation cadastrale, 1990: Fr. 620 000.-
Estimation officielle, 1994: Fr. 670 000.-

CADASTRE DE MÔTIERS

Désignation des parts de copropriété sises rue des Marronniers

Parcelle 1235 G. Appartement, 1er étage ouest, 6 pièces, de 138 m² et cave de 5 m² plus garage de 26 m².

Parcelle 1237 J. Appartement, 2e étage ouest, 4 pièces, de 89 m² et cave de 5 m².

Parcelle 1230 B. Garage de 15 m².

Parcelle 1238 K. Appartement, 3e étage, 4 pièces, de 112 m² et cave de 5 m².

Parcelle 1232 D. Garage de 15 m².

Désignation de la parcelle de base 1243: PPE.
habitation, garages: 315 m²
places/jardins: 658 m²

Ces immeubles ont été rénovés de 1987 à 1989.

Estimation ensemble (parcelles 1235 G à 1232 D)
cadastrale, 1972, avant rénovation: Fr. 620 000.-
officielle, 1994: Fr. 895 000.-

Dépôt des conditions de vente, des états de charge et des rapports de l'expert: 20 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites, Môtiers. ☎ 038/61 14 44
Office des faillites le préposé: C. Matthey

28-9823



Office des poursuites de Boudry
Vente de plusieurs immeubles à Colombier et Rochefort

Date et lieu des enchères: le jeudi 16 février 1995, dès 14 heures, à l'Hôtel judiciaire de Boudry, salle du tribunal.

Débiteurs: **Bellei Corrado et Danielle**, à Colombier. Copropriétaires pour moitié chacun.

CADASTRE DE COLOMBIER/NE

Parcelle 2871. Plan-folio 21. Chemin des Perreuses (Perreuses 10). Bâtiments, jardin de 1376 m². Subdivisions: habitation de 120 m²; véranda de 15 m²; bûcher de 9 m²; pavillon de 10 m²; remise de 11 m²; garage de 21 m²; verger, jardin de 1190 m².

Estimations: cadastrale Fr. 965 000.- (1994)
de l'expert Fr. 1 150 000.- (1994)

L'immeuble est constitué de locaux commerciaux (rez), d'un appartement (1er étage), d'un appartement en duplex (2e et 3e étages) et d'un garage collectif.

CADASTRE DE ROCHEFORT/NE

Parcelle 1215. Plan-folio 15. Grattes-de-Vent. Habitation de 189 m². Subdivisions: bâtiment de 157 m²; places/jardins de 32 m². Copropriétaire du 1218. Place de 85 m².

Estimations: cadastrale Fr. 560 000.- (1994)
y compris part à la parcelle 1218
de l'expert Fr. 834 630.- (1994)

Parcelle 2470. Plan-folio 15. Grattes-de-vent, pré-champ de 462 m².

Estimation: de l'expert Fr. 103 950.-

Les parcelles 1215 et 2470 seront vendues en bloc.

L'immeuble (parcelle 1215) est constitué, au rez: d'un studio, d'une ancienne écurie pouvant servir de dépôt, au centre, une remise pouvant servir de garage pour deux voitures, deux caves, chaufferie-buanderie et local citerne. Au premier: un appartement de cinq pièces. Au deuxième: un appartement de quatre pièces et demie. La parcelle 2470 est située au sud, en contrebas de la route et est actuellement pour sa plus grande partie constituée par un verger, quasiment plat. Au niveau de la route se trouve une zone bétonnée permettant de garer quatre voitures.

Dépôt des conditions de vente, des états des charges et des rapports de l'expert: 30 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Les immeubles pourront être visités sur rendez-vous préalable pris avec la gérance légale des immeubles, Régie immobilière Claude Mayor à Neuchâtel (☎ 038/242 252, M. Renaud).

Office des poursuites: le préposé, E. Naine

28-10394



Réservé à votre annonce
La Chauss-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10
Le Locle
Tél. 039/31 14 42
PUBLICITAS

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES AFFAIRES
CULTURELLES

Un(e)
**employé(e)
d'administration
à mi-temps**

pour la Faculté de droit et des sciences
économiques (groupe de statistique),
suite à la démission de la titulaire.

Profil:

- langue maternelle française;
- bonnes connaissances d'anglais/allemand;
- habile dactylographe;
- connaissance du traitement de texte Word s/Windows;
- aptitude à s'intégrer à une équipe scientifique.

Tâches principales:

- saisie de manuscrits (anglais et français);
- tenue des dossiers du diplôme post-graduate en statistique;
- organisation ponctuelle de congrès.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: immédiate.

Des renseignements complémentaires
peuvent être obtenus auprès du professeur
Y. Dodge, ☎ 038/21 14 67.

Délai de postulation: 9 février
1995.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ouvertes
indifféremment aux femmes et
aux hommes.

Les offres de service manuscrites,
précisant le poste recherché, accom-
pagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au
service du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, case postale 563, 2001 Neu-
châtel, jusqu'à la date limite indiquée
dans l'annonce.

28-10585

**Directeur/trice de l'Office
fédéral des étrangers**

Le développement de stratégies à
l'échelon européen afin de maîtriser la pres-
sion migratoire croissante, le maintien d'un
rapport équilibré entre la population suisse et
étrangère, l'insertion des étrangers vivant en
Suisse, la réglementation de la circulation des
personnes en Europe, la lutte contre la migra-
tion clandestine ainsi que la concordance des
politiques en matière des étrangers, du marché
du travail, de l'asile et des réfugiés constituent
le champ d'activité dans lequel l'office fédéral
intervient au niveau de la conception et de
l'exécution. Les activités multiples et exige-
antes du directeur/de la directrice de l'office
s'étendent notamment au traitement des
tâches de la police des étrangers, aux contacts
avec les autorités cantonales et communales
de la police des étrangers ainsi qu'avec les ser-
vices fédéraux et les organismes internatio-
naux s'occupant de questions migratoires, à
l'élaboration de bases juridiques et de traités in-
ternationaux relatifs au droit des étrangers de
même qu'à la coordination de la mise en œu-
vre des prescriptions de police des étrangers.
Le directeur/la directrice gère l'office fédéral
quant aux questions techniques, à son person-
nel et à son organisation. La réussite dans ce
domaine d'activité complexe passe par la pos-
session d'un diplôme de fin d'études d'une
haute école, de préférence en droit ou en éco-
nomie, et par une expérience de la conduite de
collaborateurs à un niveau de cadre supérieur.
Sont en outre exigés: esprit innovateur, faculté
de développer des idées permettant, au niveau
de l'office, une conception et une gestion pros-
pectives de la politique en matière des étran-
gers, connaissances des langues officielles.

Lieu de service: Berne
Monsieur le conseiller fédéral
A. Koller, chef du Département fédé-
ral de justice et police, 3003 Berne

**Collaborateur/trice
scientifique**

Les affaires du Parlement et du Gou-
vernement vous intéressent? Vous aimez la di-
versité et vous souhaiteriez vous épanouir au
sein d'une petite équipe? Collaborateur/trice
scientifique au Secrétariat des commissions de
gestion, vous participerez au contrôle des ac-
tivités de l'administration: en assurant le suivi
des travaux des commissions parlementaires,
en évaluant les données fournies par l'adminis-
tration, en assumant une fonction de média-
teur. Titulaire d'un diplôme universitaire, op-
tion droit ou économie de préférence, vous
éprouvez un vif intérêt pour le travail parlemen-
taire, vous conjuguez esprit d'équipe et esprit
d'initiative, et vous avez derrière vous quel-
ques années d'expérience professionnelle.
Théoriquement à plein temps, ce poste peut
éventuellement être aménagé en poste à
temps partiel (80% au minimum). Langues: de
langue maternelle allemande, vous maîtrisez
au moins une deuxième langue nationale. Pour
tout renseignement supplémentaire, veuillez
vous adresser à la secrétaire des commissions
de gestion, Palais fédéral, 3003 Berne (tél.
031/3229712).

Lieu de service: Berne
Services du Parlement, service du
personnel, Palais fédéral, 3003 Berne

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.
On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli+Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/300 63 42), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an.
Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Un/une secrétaire

pour la section Politique et Re-
cherche. Travaux de secrétariat, correspon-
dances en français, allemand et anglais, en par-
tie de manière indépendante. Organisation de
séances, séminaires, etc. Rédaction de man-
dats, ordres de paiements et actions partielles.
Administration de crédits. Organisation de la
circulation de la correspondance, tout en res-
pectant le déroulement des opérations, avec
les autres départements, le Parlement, les in-
stances de recherche et les organisations in-
ternationales. Formation commerciale avec une
bonne culture générale, faculté d'assimilation,
sens de l'organisation, flexibilité, initiative et
sens de la communication, même sous stress.
Langues: le français, avec bonnes connais-
sances de l'allemand et de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Direction de la coopération,
au développement et de l'aide
humanitaire, section personnel,
Mühlemattstrasse 53, 3003 Berne

**Collaborateur/trice
spécialiste**

à la Section du Personnel de la Divi-
sion Aide humanitaire et Corps suisse d'aide
en cas de catastrophes (ASC) de la Direction de
la Coopération au développement et de l'aide
humanitaire. Préparation administrative des
engagements des membres de l'ASC (contrats,
assurance, documents de voyage, etc.); contrôle
du paiement des salaires et des décomptes de
fraîs; traductions de l'allemand vers le fran-
çais; travaux administratifs. Diplôme de com-
merce ou formation équivalente; expérience
dans le domaine du personnel et à
l'étranger souhaitée; flexibilité et faculté de
contact. Nationalité suisse. Langues: le fran-
çais, avec de bonnes connaissances de l'alle-
mand et de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Direction de la coopération,
au développement et de l'aide
humanitaire, section personnel,
Mühlemattstrasse 53, 3003 Berne

Un/une réviseur

capable d'assumer des contrôles fi-
nanciers et de performance exigeants et variés
au sein d'une équipe du Contrôle fédéral des fi-
nances. Nous surveillons, d'une part, que les
comptes de l'administration fédérale soient
correctement tenus et, d'autre part, que les of-
fices fédéraux usent des fonds qui leur sont
confiés de façon économe et en se conformant
à tous les niveaux au critère de la rentabilité.
Travail en petits groupes où l'esprit d'initiative
joue un rôle important. Nombreux contacts
avec des offices fédéraux, des organisations et
des institutions, tant au lieu de service à Berne
qu'au dehors. Certificat de la Chambre fidu-
ciaire, études universitaires complètes ou di-
plôme d'une école supérieure de cadres pour
l'économie et l'administration. De la pratique
en matière de révision, de controlling et de
comptabilité serait un atout. Habileté à rédiger
des rapports circonstanciés. Langues: le fran-
çais avec de bonnes connaissances d'une
deuxième langue nationale et de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Contrôle fédéral des finances,
service du personnel, Bundes-
gasse 3, 3003 Berne, ☎ 031/322 63 36

**Analyste-
programmeur/euse**

pour la mise sur pied d'une nouvelle
conception de notre système de télétraitement
actuel (Registre central des étrangers). Planifi-
cation et réalisation de ce nouveau système
élargi. Conseiller et aider les utilisateurs dans
la planification et la réalisation de projets in-
formatiques. Formation commerciale ou équi-
valente. Plusieurs années d'expérience en ana-
lyse et en programmation. Langues: l'alle-
mand ou le français, si possible, connaissances
d'anglais.

Lieu de service: Berne
Office fédéral des étrangers, service
du personnel, Taubenstrasse 16,
3003 Berne, ☎ 031/325 95 33 oder
325 95 54

**Un/une ingénieur Télécom
(Ref VN)**

La section «Normes et spécifications
techniques» cherche un/une collaborateur/
trice pour le domaine de la réglementation des
services: élaboration de spécifications techni-
ques et administratives en matière de services
à valeur ajoutée (messagerie électronique
X.400, systèmes d'annuaires X.500, etc.), ges-
tion et attribution des ressources d'adressage.
Ingénieur ETS/EPF en électronique/informati-
que ou formation jugée équivalente, expé-
rience dans l'exploitation de services à valeur
ajoutée, connaissance des protocoles OSI et de
l'architecture Internet, intérêt pour la politique
des télécommunications, les tâches administra-
tives et l'exploration de nouveaux domaines.
Très bonnes connaissances des langues alle-
mande et anglaise.

Lieu de service: Bienne
Office fédéral de la communication,
services centraux, Zukunfts-
strasse 44, case postale 1003,
2501 Bienne

Traducteur/trice

pour renforcer le service de traduc-
tion de l'office. Traduire d'allemand en français
des textes très variés (rapports d'experts et au-
tres publications de l'office, textes législatifs,
messages du Conseil fédéral, réponses à des in-
terventions parlementaires, correspondance,
etc.) touchant l'ensemble des activités de l'of-
fice. Le/la titulaire devra également collaborer
à la mise en place d'une documentation et
d'une banque terminologique. Le poste con-
viendrait à un/une jeune traducteur/trice dési-
reux/euse de travailler au sein d'une petite
équipe. Diplôme de traducteur; esprit d'initia-
tive; intérêt pour les problèmes de santé publi-
que. Langue maternelle française, connais-
sances approfondies de l'allemand. Afin d'aug-
menter la part des femmes au sein du Dépar-
tement, les candidatures correspondantes se-
raient particulièrement bienvenues. Temps par-
tiel possible.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de la santé
publique, Personnel et organisation,
case postale, 3001 Berne,
☎ 031/322 95 44,
Doris Summermatter

**Un/une secrétaire de
tribunal**

Rédaction d'arrêts en matière d'assu-
rances sociales, en étroite collaboration avec
les juges, et participation, au sein d'une équipe
peu nombreuse de juristes qualifiés, à des tra-
vaux de recherche ainsi qu'à certaines tâches
d'organisation. Formation juridique complète
(brevet d'avocat ou doctorat). Expérience pro-
fessionnelle des tribunaux, du barreau ou de
l'administration, goût pour la rédaction. Lan-
gue: le français; bonnes connaissances de l'alle-
mand et de l'italien.

Lieu de service: Lucerne
Tribunal fédéral des assurances,
Adligenswilerstrasse 24,
6006 Lucerne, ☎ 041/59 25 55

Vous, OK, et personne d'autre

Nous engageons pour places
FIXES, dans une activité sur
produits haut de gamme des

polisseurs

ayant une solide expérience dans
la préparation et la finition de
boîtes de montres et bracelets.

Gérard FORINO attend votre
appel.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX # OK # 321
Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Police-secours: 117

DIVERS

**SOLDES CUISINES
BAINS**
autorisés du 9. 1. au 28. 1. 1995

Super-rabais exceptionnel
Sur une foule de cuisines agencées, salles de
bains et appareils électroménagers de toutes
les marques! Apportez-nous vos plans, nous
créerons avec vous la cuisine ou la salle de
bains de vos rêves. Possibilité de commande pour
montage jusqu'en automne 1995.

Entreprise générale Fust
Rénovation de cuisines/salles de bains
comprenant maçonnerie, peinture, électricité,
installations sanitaires, carrelage, etc.
à un prix fixe garantie à 100%.
*Pas de rénovation sans offre FUST!

**FUST CUISINES
BAINS**
Electroménager, Luminaires, TV/Hifi/Video, Photo
NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU
HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds Hyper-Fust, bd des Epatures 44 039 261 65 50
Bienne Hyper-Fust, route de Soleure 122 032 52 16 04
Neuchâtel Rue des Terraux 5 038 25 53 70
Yverdon Rue de la Plaine 5 024 21 86 16

05-178786/4x4

**Sélection de cadres pour marketing
vente et communication**

Kurt Schindler SA

Secteur des boissons

Notre client est la filiale d'un groupe de boissons leader sur
le plan international et qui occupe une position dominante
sur le marché suisse. Dans le cadre d'une réorganisation de
sa structure de vente, nous recherchons un/une

Représentant(e)

pour la région Neuchâtel-Jura

Il/elle aura pour tâches principales d'assurer la prospection
et le suivi de la clientèle et de mettre en œuvre la politique
promotionnelle.

Il/elle devra disposer d'une expérience de représentant(e)
dans le secteur alimentation et stimulants (de préférence
boissons) et d'excellentes qualités relationnelles. Age maxi-
mal: 40 ans.

Ce poste vous intéresse? Envoyez votre dossier de candida-
ture complet à M. Kurt Schindler.

219-40581/4x4

Kurt Schindler SA
Ammannstr. 3, Case postale, 3074 Muri-Berne, Tél. 031/951 51 33
Succursales à Bâle, St-Gall, Zurich
Partner of **ADAMS** Associates for International Management Search

IMMOBILIER

A vendre ou à louer à Nax, à
20 minutes de Sion, paysage de rêve,
soleil, calme, évocation, ski, pleine
nature

**appartement meublé
2 1/2 PIÈCES**

tout confort, 55 m² + 15 m² de balcon
+ garage fermé.
Vente meublée: Fr. 198 000.- c.c.
Location Fr. 800.- c.c.
Financement à disposition.
☎ 027/22 27 51, Mme Valentini, le ma-
tin. ☎ 027/58 19 03, heures de bureau.

36-230225

Saint-Imier
A louer pour le 1er mai 1995

**Appartement
2 1/2 pièces**

Fr. 610.- + charges.
S'adresser à Mme Broglia
☎ 039/41 14 88

22-275876

Publicité intensive, Publicité par annonces

Carrière Bancaire

Notre client est un important établissement bancaire suisse qui
nous a mandatés pour la recherche de son

Chef de succursale
dans une
**ville importante du jura
francophone**

Notre mandant vous confiera dans le cadre d'une large autonomie
la responsabilité d'organiser une logistique efficace, d'assurer une
gestion rigoureuse afin d'optimiser les marges, de manager une
équipe de collaborateurs et de contrôler et superviser les budgets.
Vous développerez les affaires commerciales et financières et
assurerez les relations extérieures visant à valoriser l'image de la
banque.

Le candidat recherché, âgé de 35-42 ans et de formation bancaire,
est avant tout un manager expérimenté de préférence dans le
domaine des crédits/gestion commerciale. De plus, vous avez
d'excellentes qualités de négociation, une bonne rigueur de gestion
ainsi qu'une intégrité sans faille. Notre client offre à un professionnel
d'une bonne culture générale et capable de communiquer et dia-
loguer à différents niveaux hiérarchiques d'excellentes perspec-
tives de carrière.

Si une telle évolution de carrière vous intéresse, nous vous prions
de nous adresser votre dossier complet ou d'appeler Monsieur
Peter Wilhelm pour des informations complémentaires.

Wilhelm Consulting

Conseils en Recrutement
Human Resources Management Consultants

Rue Neuve-du-Molard 5, 1204 Genève Tél: 022/781 27 77 Fax: 022/781 12 94

249-91684

DIVERS

Location 28-781404

**Robes de mariées
Smokings**

Annette Geuggis Beau-Site 3
2016 Cortaillod ☎ 038/42 30 09

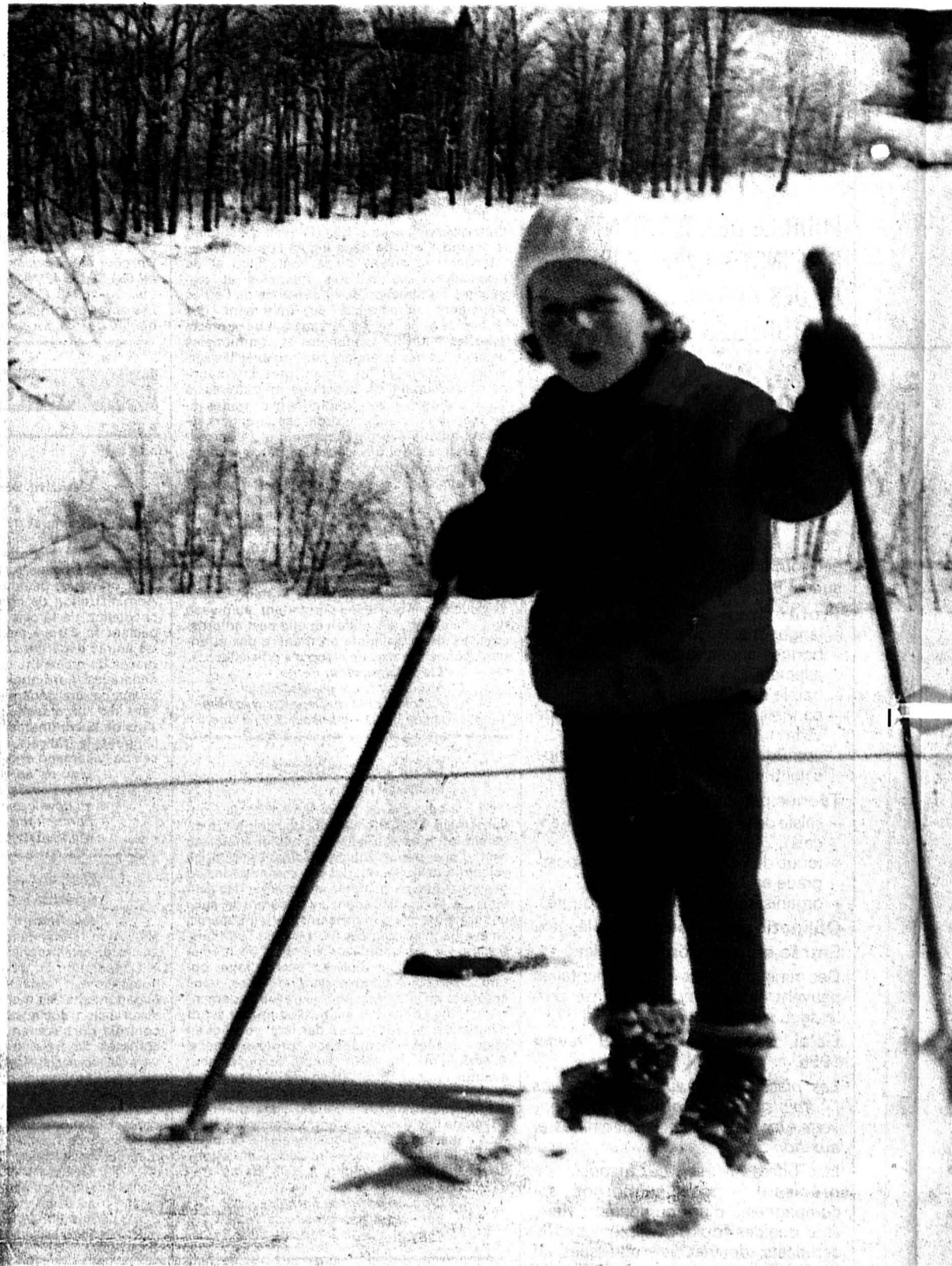
**A vendre de particulier
atelier 1500 m³**

sur 3 niveaux, équipé, 380 V, palan, eau, WC,
garage, place jardin. Centre Le Locle.
Fr. 260 000.-
☎ 039/31 59 29 - 039/28 69 54.

132-765855



A 2 ans, Corinne Rey-Bellet fait ses premiers pas à skis aux Crosets.



Vreni Schneider, pour la première fois sur ses skis, à l'âge de 3 ans.



A gauche, Paul Accola à 4 ans, accompagné de ses frères et sœurs.



Premiers essais de Gabi Graf-Zingre à 5 ans.

Domage que les caprices du temps n'aient pas permis le déroulement des Championnats du monde de ski dans la Sierra Nevada. Pour conjurer le mauvais sort, voici quelques photos. Elles rappelleront qu'en nous engageant pour le ski helvétique, nous participons à l'éclosion de nos futures étoiles du ski. C'est ainsi que nous organisons le SKI-OPEN SBS, qui draine chaque année plus de 40 000 participants. Parallèlement, nous soutenons le Swiss Olympic Club et la candidature de Sion aux Jeux Olympiques de 2002. Mais dans l'immédiat, nous tenons les pouces à toute l'Equipe nationale et à ses fans



A l'entraînement sur gazon, Martina Accola aux alentours de 3 ans.



Daniel Mahrer à 6 ans dans le schuss d'arrivée.



Chantal Bournissen sur les pistes d'Arolla à l'âge de 4 ans.



A 3 ans, Karin Roten pratiquait encore la descente.

pour que médailles et neige soient de la partie aux prochains rendez-vous. A propos, savez-vous à l'occasion de quels Championnats du monde de ski (lieu) notre Equipe nationale a remporté le plus grand succès? Répondez avant le 3.2.95 et vous participerez au tirage au sort de 1111 serre-tête SBS. Bonne chance! Envoyez votre réponse sur carte postale à la: Société de Banque Suisse, Publicité Groupe SBS, CM de ski, case postale, 4002 Bâle. Conditions de participation: recours juridique exclu. Les collaborateurs de la SBS ne peuvent pas participer au tirage au sort. La date du cachet postal fait foi.



**Société de
Banque Suisse**

Suisse romande

7.10 Swiss World (R) 7.25 La Rumantscha: Contrasts (R) 7.50 Il était une fois les découvreurs 8.15 Capitaine Fox! 9.00 Anglais 9.15 Smash 11.00 Signes 11.30 La fête dans la maison. Jo s'en va à Hollywood 11.55 Vive le cinéma! 12.10 Magellan. Euro Big Bang 12.45 TJ-midi 13.05 TV à la carte. Jeu Barbe Québécoise. Miami Vice. (14.50-16.30 DRS. Cyclocross. Championnat du monde). 16.45 Famille Addams. Les supers fester 17.10 Mission Top secret. La nuit de l'étoile 17.35 Planète nature: Les dernières terres sauvages. Koalas d'Australie 18.25 Pas de problème! Météo régionale 19.00 Pas de problème! mais encore... 19.20 Loterie suisse à numéros 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo
20.10 Le fond de la corbeille

20.35 Rocketeer

Film américain de Joe Johnston (USA 1991)

Avec Bill Campbell, Jennifer Connelly, Tomothy Dalton

Après «Chéri, j'ai rétréci les gosses», Joe Johnston, ex-technicien d'effets spéciaux, adapte une BD mythique de Dave Stevens. Une excellente coproduction Disney pour un parodie des comics américains. Divertissement farfelu plein d'énergie, d'humour et d'action. Avec Timothy Dalton («James Bond», «Scarlett») et Jennifer Connelly («Hot Spots»).

22.20 C'est très sport: Start
23.20 TJ-nuit

23.25 Universal soldier

Film américain de Roland Emmerich (1991)

Avec J.-C. Van Damme, Dolph Lundgren

1.10 Le fond de la corbeille (R)
1.30 Bulletin du télétexte

TV 5 Europe

12.25 Correspondance. Magazine. 12.40 Météo internationale. 12.45 Journal télévisé suisse. 13.05 Horizons. 13.50 7 jours en Afrique (R). 14.00 Reflets, images d'ailleurs. 15.00 Sport Magazine. 16.00 Infos. 16.10 Génies en herbe. 16.45 Les débrouillards. 17.15 Les francophonies. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo. 19.00 C'est tout Coffé. 19.25 Météo des 5 continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Au nom du père et du fils. 20.55 Météo des 5 continents. 21.00 Journal télévisé de France 2/Météo/Cinéma. 21.40 Perdu de vue. 23.40 Divertissement proposé par Christine Bravo. 0.35 Le soir sur la 3/Météo/Cinéma.

Allemagne 1

10.00 Tagesschau. 10.03 ARD-Sport extra. 13.00 Tagesschau. 13.05 Europamagazin. 13.30 Internationale Grüne Woche Berlin 1995. 14.00 Bei der blonden Kathrein. 15.23 Cartoons im Ersten. 15.30 ARD-Ratgeber: Reise. 16.00 Tagesschau. 16.05 Disney-Club. 17.30 Sport-schau. 18.02 Heute abend im Ersten. 18.03 Tagesschau-Telegramm. 18.04 Wetterschau. 18.10 Air Albatros. 19.04 Tagesschau-Telegramm. 19.10 Sport-schau. 19.50 Ziehung der Lottozahlen. 20.00 Tagesschau. 20.15 Flitterabend. 21.55 Tagesthemen. 22.15 Das Wort zum Sonntag. 22.20 Scheibenwischer. 23.05 Valdez. 0.35 Tagesschau. 0.45 Jahr 2022... Die überleben wollen.

La Première

6.00 Journal du matin. 6.15 A fleur de temps. 7.35 Tourisme week-end. 8.10 Revue de la presse romande. 8.33 La chronique du samedi. 9.10 La tête ailleurs. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Journal de midi. 12.40 Et pourtant... elle tourne. 14.05 La tête ailleurs (suite). 14.05 Dimension Top 40. 15.30 Bédéboules. 16.05 Videogames. 17.05 Sous réserve. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.25 Revue de presse à 4. 18.35 La tête ailleurs (suite). 19.05 L'athlète-ailleurs. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Gueule de boîte. 0.05-6.00 Programme de nuit.

TF1 France 1

5.55 Méaventures 6.30 Drôles d'histoires 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 Club Mini 8.25 Télé shopping 8.55 Club Dorothee 10.25 Télévitine 10.43 Météo 10.45 Ca me dit... et vous? 11.55 Jeu: Millionnaire 12.18 Météo 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 12.55 Météo 13.00 Le journal 13.15 Reportages Stups... juste une affaire de plus! 13.50 Sydney Police. Série 14.50 Cannon. Série 15.45 Les aventures du jeune Indiana Jones. Série 16.35 Superboy. Série 17.05 30 millions d'amis 18.00 21 Jump Street. Série 18.30 Vidéo gag 19.05 Beverly Hills. Série. Crise cardiaque.

20.00 Journal/L'image du tour du monde en moins de 80 jours
20.30 Résultat des courses / Minute hippique
20.35 Météo

20.45 Les grosses têtes

Proposé et présenté par Philippe Bouvard
Avec la participation de Pierre Perret, Guy Montagré, Carlos, Amanda Lear, Sim, Evelyne Leclercq, Philippe Castelli, Jacques Pradel, Thierry Roland, Jean Amadou, Vincent Perrot. Accompagnement musical: Bob Castel.

22.45 Ushuaia
23.50 Formule foot 24e journée du championnat de D 1

0.30 TF1 nuit / Météo
0.40 Les rendez-vous de l'entreprise

1.00 TF1 nuit
1.10 L'équipe Cousteau en Amazonie (5/6)
2.05 TF1 nuit
2.15 Le vignoble des maudits (1/3)
3.15 TF1 nuit
3.25 Histoires naturelles
3.55 TF1 nuit
4.05 Intrigues
4.35 TF1 nuit
4.45 Musique
5.05 Histoire naturelles

SWF Allemagne 3

11.00 Sehen statt hören 11.30 Russisch bittel 12.00 Bon courage 12.30 Mündlichkeit und Schriftlichkeit 13.00 Gleichungen und Funktionen 13.30 Finding a job 14.00 100 Grad 15.00 Sport extra 17.00 Das Rasthaus 17.50 Mundart und Musik 18.50 Beim Wort genommen 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 «Fassnet bi uns» 22.30 Südwest aktuell 22.35 Jetzt schlägt's Richtung! 22.45 Breschnews Tochter 23.35 Eine Frau steht ihren Mann, 1.20 Die letzte Nacht des Boris Gruschenko, Spielfilm von Woody Allen 2.45 Arsen und Spitzenhäubchen, Spielfilm von Frank Capra 4.45 Nonstop-Fernshen.

ZDF Allemagne 2

10.00 Tagesschau. 10.03 Globus. 10.35 ARD-Ratgeber: Unterwegs. 11.00 Tagesschau. 11.03 Geheim - oder was?! 11.30 Marco. 12.20 Oeko Aktiv. 12.25 Tao Tao. 12.50 Pingou. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 Diese Woche. 13.20 Wilde Mustangs. 14.45 Helfer im Frack. 15.20 Dr. Mag. 15.40 X-Base: Computer Future Club. 16.05 Der Mann vom Eaton Place. 16.58 Anders fernsehen 3sat. 17.00 Heute. 17.05 Länderspiegel. 17.50 Die grosse Hilfe. 18.00 Die Schwarzwaldklinik. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Zwei alte Hasen. 20.15 Der Fall Lucena. 22.10 Heute-Journal. 22.25 Das aktuelle Sport-Studio. 23.45 Midnight Action: Capone. 1.15 Heute.

Espace 2

6.05 Ballades. 8.10 Chemins de terre. 10.05 L'art choral. 12.05 Correspondances. 12.35 Classiques. 14.05 Le temps retrouvé. 15.30 L'invitation au voyage. 17.05 Espaces imaginaires. 18.30 Chant libre. 19.05 Paraboles. 20.05 A l'Opéra. En différé de Berlin: Die Vögel. Jeu lyrico-fantastique en 2 actes de Walter Braunfels. Avec Helen Kwon, Michael Kraus. 23.20 Amici italiani. 23.30 Correo español. 0.05 Notturno.

France 2

6.00 Cousteau (R) 6.50 Dessin animé 7.00 Les matins de Saturnin 7.45 Hanna Barbera Dingue Dong 8.45 Sam'di Mat 10.10 Warner studio 11.00 Revue de presse de Michèle Cotta 11.50 Jeu: Pyramide 12.25 Tout tout rire 12.55 Météo 12.59 Journal 13.30 Météo 13.35 Autrement dit 14.30 Doc animalier 15.25 Samedi sport 15.30 Tiercé en direct de Vincennes Gala France CEI (Goubertin) 17.15 Le pilote du Rio Verde. Série 18.50 INC 18.55 J'ai un problème... 19.50 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.35 Météo
20.40 Tirage du Loto

20.50 Les ailes de l'espoir

Première émission: Haïti
«Pour aider les Français qui aident le monde» Chaque mois et en direct, «Les ailes de l'espoir» attire l'attention des téléspectateurs sur trois cas d'urgence de solidarité. Trois projets soutenus par une association humanitaire et défendus par des Français ou des francophones qui, dans le monde, se consacrent à une action désintéressée.

22.35 Les enfants de la télé
Josiane Balasko, Victoria Abril, Alain Chabal

23.50 La 25e heure

Fred Astaire, danseur-chanteur

0.50 Les films Lumière
0.55 Journal
1.05 Météo
1.10 Journal des courses
1.15 Taratata (R)
2.15 Bouillon de culture (R)
3.20 Accélération verticale
3.40 Piliers du rêve
3.55 Dessin animé
4.00 Tennis
Open d'Australie

Eurosport

8.30 Tennis: Open d'Australie, finale dames (R). 10.30 Snowboard (R). 11.00 Catch (R). 12.00 Boxe: Championnat d'Europe des poids lourds légers. 13.00 Tennis: Open d'Australie, finale dames (R). 15.00 En direct: Cyclo-cross: Championnat d'Europe. 16.30 Ski de fond: Coupe du monde, Lathi. 17.25 En direct: Football: Championnat de France de D2. Toulouse - Guegnon. 19.30 Saut à skis: Coupe du monde, Lathi. 20.30 Biathlon: Coupe du monde, Ruhpolding. 21.00 Golf de la PGA européenne: Johnnie Walker Classic, Manille. 22.00 Tennis: Open d'Australie. 23.00 En direct: Boxe: Championnat du monde WBO des poids mi-mouches. 1.00 International motorsports (R).

RTL F.

10.55 Samedi en famille. 11.05 RTL Leader: trois minutes économie (R). 11.15 Télé-achat. 11.30 Music family. 13.25 Studio-info. 13.30 Jour blanc. 14.55 Samedi en famille (suite). 15.10 Sergeant Anderson. Série. 16.00 Samedi en famille (fin). 16.10 Studio info. 16.15 Samedi Disney. 16.40 Dessin animé. 17.05 Fabulous funnies. 17.30 Mini-mini-détection. 17.55 Studio info. 18.00 Rewind. Série. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 F comme femme. 19.45 Téléchat. 19.55 Fait pour s'entendre. 20.25 Jeu Téléstar. 20.30 Météo. 20.35 Studio-info. 20.40 Taggart: Coup de main. 22.35 Ciné express. 22.40 Commissaire Brinkman: Conflit fraternel. 0.00 Météo. 0.05 Télé-achat.

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen. 6.05 Volkstümliche Musik. 6.30 Météo. 6.40 Zum neuen Tag. 7.30 Météo. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.13 Sport. 8.30 Trend - Das Wirtschaftsmagazin. 9.00 Memo. 9.05 Wetterfrosch. 9.10 Gratulationen. 9.50 Denk an mich. 10.00 Musig-Lade. 11.30 Samstagsrundschau. 12.00 Samstag mittag. 12.22 Météo. 12.30 Mittagjournal. 12.45 Zweierlei. 14.00 Plaza. 15.00 Amstad + Hasler. 17.00 Sport live. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Samstagjournal. 19.30 Zwischenhalt. 20.00 Schnabelweid-Magazin. 20.30 Sport live. Mit Berichten von der Eishockeymeisterschaft. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 3

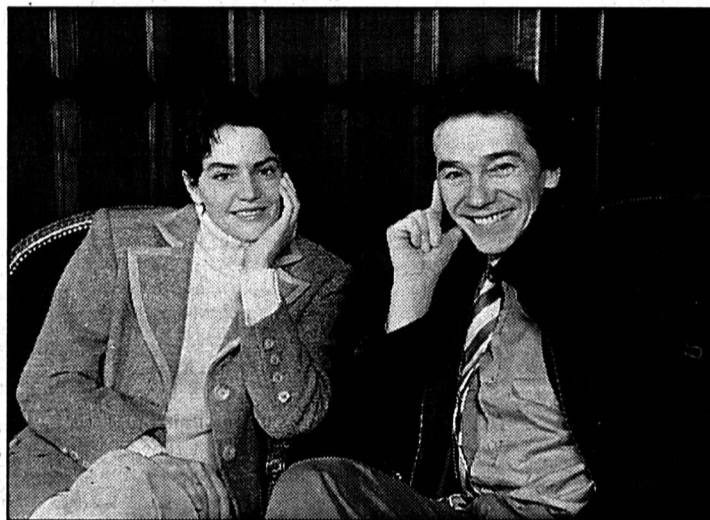
6.00 Euronews 7.00 Bonjour Babar 8.00 Les aventures de Tintin 8.25 Terres francophones 8.55 Magazine olympique 9.25 Rencontres à XV 9.55 D'un soleil à l'autre 10.25 Top défense 10.55 Le jardin des bêtes 11.55 12/13 13.00 Samedi chez vous 14.05 Les brigades du tigre 15.05 Samedi chez vous 15.55 Matlock 16.45 Samedi chez vous 17.45 Montagne 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa si la chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Le sang du chasseur

Film de Gilles Carle
Avec Michael Biehn, Alexandra Vandernoot

22.25 Ah! Quels titres
23.30 Soir 3
23.50 Musique et compagnie
0.50 Cadran lunaire



LES AILES DE L'ESPOIR - Cendrine Dominguez, Stéphane Paoli. FR 2 20h50

Suisse alémanique

10.30 Der Club. 11.55 Puls. 12.35 Quer. 13.00 Tagesschau. 13.05 Rundschau. 13.50 Fascht e Familie. 14.15 Kassens-turz. 14.50 Radquer: Europameisterschaft. 16.30 Infothek: Menschen mit Kopf und Herz. 16.45 Gsund und guet. 17.00 Jenseits von Europa. 17.40 Gute-nacht-Gesichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 ZEBRA: Live-Magazin und Report mit Hannes Hug. 18.45 Muuh! 19.20 Ziehung des Schweizer Zahlenlotos. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 19.55 Wort zum Sonntag. 20.00 mitenand. 20.15 Benissimo. 22.05 Tagesschau. 22.20 Sport aktuell. 23.10 Zum 70. Geburtstag von Paul Newman. 0.45 Nacht-bulletin/Météo. 0.55 Ekitos.

RA Italie 1

11.05 Canal grande. 11.35 Verde mattina. Spettacolo. 12.20 Check up. Rubrica medica. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 13.25 Estrazioni del Lotto. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tg 1 - 3 minuti di... 14.00 Linea blu - Vivere il mare. 15.15 Sette giorni Parlamento. 15.45 Disney Club. 15.55 L'arte dell'autodifesa. Cartoni animati. 16.10 Darling Duck. Cartoni animati. 16.50 Aladin. 17.20 Ape dispet-tosa. 17.40 Almanacco. 17.55 Estrazioni del lotto. 18.00 Tg 1. 18.15 Più sani più belli. Rubrica. 19.35 Parola e vita. Rubrica religiosa. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Lo Sport. 20.40 Caro Bebé. Spettacolo. 23.05 Tg 1. 23.15 Speciale Tg 1. 0.05 Tg 1 - Notte.

RIN

7.00 Journal. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.03 Revue de presse. 9.10 Les nais-sances. 10.00 Flash. 11.00 Flash. 11.33 PMU. 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine des sports. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 17.00 Flash. 17.03 Sport et musique. 18.00 Journal. 22.30 Flash Sports. 22.35 Juke Box (jusqu'à 8.00).

La Cinquième

9.00 Question de temps. 9.15 Cinq sur cinq. 9.30 Allo la terre. Au fil des jours. 9.45 Ma souris bien-aimée. 10.00 L'oeil et la main. 10.30 Qui vive. 11.00 Business humanum est. 12.00 Pose ton car-table. 12.05 Animaux superstars. 12.10 La vie devant moi. 12.25 Les explora-teurs de la connaissance. Jeu. 12.40 Vraiment sauvages. 13.00 Ça déménin-ge. Jeu. 13.30 L'âge de la découverte. 14.30 Les grandes biographies. 15.30 Arts musique. 16.30 Les châteaux des Highlands. 17.00 Les grand séducteurs: Steve Mc Queen. 18.00 A tous vents. 18.55 Le journal du temps.

Arts

19.35 Le dessous des cartes (R).

20.40 Fiction: Les taupes (4/fin)

Rattrapés par le KGB, Jeremy et Albert sont envoyés dans leur Russie natale. Et illico inculpés de haute trahison. Sale temps pour les taupes.

21.35 Balagan
23.10 Velvet jungle
Magazine musical
0.25 La boutique des quatre vents

M6

8.15 M6 kid 8.20 Peter Pan Sauvez Wendy 8.45 Christophe Colomb. Le grand rêve de Christophe 9.10 Samourai Pizza Cats. Les monstres du lac 9.35 Conan, l'aventurier Les cavaliers ser-pents de set 10.00 M6 boutique 10.30 In-foconso 10.35 Hit machine. Emission musicale 11.50 Loin de ce monde. Evie s'envole 12.25 Mariés deux enfants. La fête du travail 12.55 La saga des séries 13.00 Les rues de San Francisco. La ve-dette 14.10 Les têtes brûlées. 15.10 Les champions. La recherche 16.15 Airport unité spéciale. Droit au but 17.20 Cha-peau melon et bottes de cuir. Meurtres à épisodes 18.25 Agence Acapulco. Poker de dames 19.15 Turbo. Magazine 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Classe mannequin
Toque mode
20.35 Stars et couronnes

20.40 La saga du samedi: Un amour à haut risque

Téléfilm américain de John Herzfeld (1993)
Avec Donna Mills, Stephen Collins
Nicky Wells, une journaliste améri-caine spécialisée dans les affaires de terrorisme internatio-nal, ne peut accepter la disparition de son fiancé, qui s'est suicide voilé six mois. La vie de Nicky bascule lorsqu'elle croit aperce-voir ce dernier dans un reportage télévisé.

0.00 Les professionnels
Tir groupé
0.55 Boulevard des clips
2.30 La tête de l'emploi
2.55 Fax'o
3.20 Culture pub
3.55 Le monde des hélicoptères
Documentaire
4.40 Portrait des passions
françaises
La nostalgie
5.15 Coup de griffe:
Paco Rabanne
Documentaire
5.40 Fréquentar
6.35 Boulevard des clips

RTP Portugal

15.00 Noticias. 15.05 Destaques. 15.15 Eu tenho dois amores. 16.30 Um, dois, três. 18.00 Sangue toureiro. 19.30 Grupo coral de Sta. Cruz. Musical. 20.00 Tele-journal. 20.40 Parabéns. 22.10 Cabaret. «Music Hall» à portuguese. 23.25 TV 2 Jornal. 23.35 Fecho.

SPLUS

10.30 Euronews (d/e). 18.45 Star Trek - Das nächste Jahrhundert. 19.30 Motor-show. 20.00 Tagesschau/Météo. 20.25 Cinema Plus: Ungarische Rhapsodie. 22.00 Spotlights: Das int. VIP-Magazin. 22.25 Cinema Plus: The Shining.

CANAL ALPHA +

14.00 Spécial enfants. 14.30 Spécial enfants.

RADIOS

La Première

6.00 Journal du matin. 6.15 A fleur de temps. 7.35 Tourisme week-end. 8.10 Revue de la presse romande. 8.33 La chronique du samedi. 9.10 La tête ailleurs. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Journal de midi. 12.40 Et pourtant... elle tourne. 14.05 La tête ailleurs (suite). 14.05 Dimension Top 40. 15.30 Bédéboules. 16.05 Videogames. 17.05 Sous réserve. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.25 Revue de presse à 4. 18.35 La tête ailleurs (suite). 19.05 L'athlète-ailleurs. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Gueule de boîte. 0.05-6.00 Programme de nuit.

Espace 2

6.05 Ballades. 8.10 Chemins de terre. 10.05 L'art choral. 12.05 Correspondances. 12.35 Classiques. 14.05 Le temps retrouvé. 15.30 L'invitation au voyage. 17.05 Espaces imaginaires. 18.30 Chant libre. 19.05 Paraboles. 20.05 A l'Opéra. En différé de Berlin: Die Vögel. Jeu lyrico-fantastique en 2 actes de Walter Braunfels. Avec Helen Kwon, Michael Kraus. 23.20 Amici italiani. 23.30 Correo español. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen. 6.05 Volkstümliche Musik. 6.30 Météo. 6.40 Zum neuen Tag. 7.30 Météo. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.13 Sport. 8.30 Trend - Das Wirtschaftsmagazin. 9.00 Memo. 9.05 Wetterfrosch. 9.10 Gratulationen. 9.50 Denk an mich. 10.00 Musig-Lade. 11.30 Samstagsrundschau. 12.00 Samstag mittag. 12.22 Météo. 12.30 Mittagjournal. 12.45 Zweierlei. 14.00 Plaza. 15.00 Amstad + Hasler. 17.00 Sport live. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Samstagjournal. 19.30 Zwischenhalt. 20.00 Schnabelweid-Magazin. 20.30 Sport live. Mit Berichten von der Eishockeymeisterschaft. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RIN

7.00 Journal. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.03 Revue de presse. 9.10 Les nais-sances. 10.00 Flash. 11.00 Flash. 11.33 PMU. 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine des sports. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 17.00 Flash. 17.03 Sport et musique. 18.00 Journal. 22.30 Flash Sports. 22.35 Juke Box (jusqu'à 8.00).

Radio Jura bernois

8.00 Journal RSR 1. 8.15 Emission reli-gieuse. La Boussolle. 9.00 Journal RSR 1. 9.10 Bariolage - Recherche Max désespérément. 9.15 Le saviez-vous. 9.35 Chronique TV. 9.45 Activités villa-geoises - Agenda. 10.00 Jeu. 10.30 Les Dédicaces. 10.45 Qui dit quoi? 11.00 Sport Hebdo. 12.00 RJB info. 12.20 Test auto. 12.30 Journal RSR 1. 12.45 Mu-sique populaire. 14.00 A l'Occas. 15.00 Music non stop. 16.00 Métro Dance. 16.45 Chronique TV. 17.45 Activités vil-lageoises - Agenda. 18.00 Topscore. 23.00 Relais RSR

Fréquence Jura

5.58 Ephéméride. 6.00 Infos FJ. 6.08 Le journal du matin. 6.30 Flash FJ. 7.00 In-fos FJ. 7.15 Les étoiles de Didier Walzer. 7.30 Flash FJ. 8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Objectif week-end. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.07 Le joker. 11.00 Flash FJ. 11.05 Le joker. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Ju-ramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.50 Le zapper. 17.00 Flash FJ. 17.05 Top français. 18.00 Jura soir. 18.17 Mé-téo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappe-des titres. 18.31 Les clés du succès. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 23.00 Flash FJ. 23.05 Le bas du samedi soir. 01.30 Trafic de nuit.

Suisse romande

7.40 Don Coyote et Sancho Panda 8.00 Capitaine Fox...

20.00 Météo

20.10 L'enfant des rues

Film français de François Luciani (1994) Avec Véronique Jannot, Pierre Vaneck

21.45 Rick Hunter La nuit des dragons

22.30 Viva Sous le charme d'Audrey Hepburn

23.15 TJ-nuit 23.20 Top chrono 23.30 Dream on

TV 5 Europe

10.00 Musiques au cœur. 11.30 Mouvements. 12.00 Flash Canal Infos...

Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.05 ARD-Sport extra. Int. Tennis-Meisterschaften...

RADIOS

La Première

8.32 Monsieur Jardinier: téléphones des auditeurs. 9.10 La tête ailleurs...

TF1 France 1

6.00 Côté cœur 6.30 Histoires d'amour 6.58 Météo 7.00 TF1 info...

20.00 Journal/Image du Sport

20.30 Résultat des courses/La minute hippique

20.45 Haute sécurité

Ciné dimanche: Film de John Flynn (1989) Avec Sylvester Stallone, Donald Sutherland

22.40 Les films dans les salles

22.50 Cinéma Paradiso Film de Giuseppe Tornatore (1989) Avec Philippe Noiret, Jacques Perrin

SWF Allemagne 3

8.30 Metalle 9.00 Telekolleg aktuell 9.30 Babylon 10.30 Wortwechsel...

ZDF Allemagne 2

15.00 Treffpunkt Natur. 15.30 Machi mit. Der grosse Preis der Aktion Sorgenkind...

France 2

5.55 Ma fille, mes femmes et moi (4/fin). Série 6.50 Dessin animé 7.00 Les matins de Saturnin...

20.35 Météo

20.50 Le choix d'aimer

Film américain de Joel Schumacher (1991) Avec Julia Roberts, Campbell Scott, Vincent d'Onofrio

22.25 Géopolis

7.30 Schweiz Vision/TextVision SPlus. 10.30 Euronews (d/e). 11.25 Cinema plus: Ungarische Rhapsodie (W)...

SPLUS

6.00 Euronews (d/e) (nur auf Kabel). 7.30 Schweiz Vision/TextVision SPlus...

Rai Italie 1

11.15 Junior (suite). 11.25 Bravestarr. Série. 11.50 Junior (suite)...

France 3

6.00 Euronews 7.00 Bonjour Babar 7.40 Minikeums 9.00 Télépatz 10.00 Micro Kids...

20.15 Benny Hill

20.50 Inspecteur Derrick

21.55 C'est mon histoire Cœur de père 22.55 Dimanche soir Débat



VIVA - Sous le charme d'Audrey Hepburn. TSR 22h30

Suisse alémanique

14.00 Entdecken+Erleben: Drehscheibe der Arktis: Resolute Bay. Filmbericht von Jochen Curtis...

tve Espagne

10.00 Linea verde - Orizzonti. 10.55 Santa Messa. 11.55 Parola e vita: Le notizie...

La Cinquième

7.00 Embarquement porte No 1. 7.30 Vaisseaux terre. Documentaire. 8.00 L'œil et la main...

Arte

19.30 Métropolis. Magazine culturel.

20.40 Le lion de papier

22.20 Super Bowl Un rêve américain 23.35 Prends le ballon et tire-toi

M 6

8.50 L'île aux pirates. Téléfilm australien de Viktors Ritelis. Avec Beth Buchanan, Matthew Doran...

20.00 Classe mannequin Salut les copines

20.45 Capital

Les aventuriers de l'export - Carrefour s'attaque au Mexique - Les jeux vidéos français

22.45 Culture pub 23.15 Frissons asiatiques Film italien d'Albert Thomas

Suisse italienne

11.00 La Rumantscha: tschà. 11.25 Musica + musica. 12.00 Finestra sull'Europa...

Eurosport

4.00 En direct: Tennis: Open d'Australie, finale messieurs. 8.30 Tennis: Open d'Australie, finale messieurs (R)...

RTP Portugal

15.00 Missa Dominical. 15.45 Notícias. 15.50 Danças vivas. 16.20 Zona +...

Espace 2

6.05 nitiales. 9.10 St-Maurice/VS: Messe. 10.05 St-Loup/VD: Culte. 11.05 L'éternel présent...

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen. 6.05 Volkstümliche Musik. 6.30 Météo. 6.40 Ein Wort aus der Bibel...

RIN

8.00 Journal + Sports. 8.15 Contre toute attente: 9.00 Journal + Sports. 9.10 Jazz Cocktail...

Radio Jura bernois

14.00 RSR 1 - info pile. 14.05 RJB Week-end - Potins, musique, animation, jeux et tous les derniers hits du moment...

Fréquence Jura

9.00 Flash FJ. 9.05 Dimanche dédiées. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU...

OUVERT SUR...

Le «Boulevard de la soif» de Dubois et Riondet Les mensonges de la mer

Lors de la parution, il y a deux ans, du premier tome de la série *Mérite maritime*, nous avons relevé la grande qualité de cette collaboration entre le jeune dessinateur Stéphane Dubois et l'écrivain Alain Riondet. Aujourd'hui, le deuxième volume de la série, *Boulevard de la soif*, continue de souffler cet air magique de la mer et de ses maîtres (ou esclaves), les marins. Mais avec une distance toute nouvelle en plus

Jusqu'au jour où le romancier, scénariste de cinéma et concepteur publicitaire Alain Riondet, après avoir perdu le seul dessinateur avec qui il ait jamais fait de la bande dessinée, Claude Auclair (pour lequel il avait écrit la série *Simon du fleuve*, et surtout *Celui-là* et *Celui qui achève*) lui propose de collaborer avec lui.

alors toujours appel à un fond commun qui était celui, disons, de la «mémoire». Chaque histoire puisait toujours ses racines dans le passé, le regret, la nostalgie, et, plus généralement le mythe de la mer.

CHANGEMENT DE CAP

Malgré (ou à cause de) la qualité de ce premier album, il était difficile d'imaginer une suite à ce coup de maître. Et pourtant, conçu sur ce même canevas de nouvelles, et avec les mêmes personnages de base, *Boulevard de la soif* parvient à poursuivre sur la lancée de la série, tout en effectuant un changement de cap narratif assez radical - et des plus intéressants.

Boulevard de la soif substitue en effet à toute la dimension mythologique du premier album un fonctionnement narratif beaucoup plus moderne. En apparence, les marins de l'Amiral Benbow se trouvent successivement plongés dans trois récits classiques et diablement casse-gueule à raconter: un polar, un mélo, et un récit initiatique.

MÉRITE MARITIME

Mérite maritime était un recueil de quatre nouvelles, parues dans *A suivre*, ayant toutes pour fil conducteur le même bateau de marine marchande, l'Amiral Benbow, et son équipage. Pour le reste, entre Aden, Port-Saïd, Hong-Kong, Bombay, San Francisco, Punta Arenas ou Caracas, chaque étape est l'espace d'un homme, qu'il soit machiniste, clandestin, ivrogne, capitaine ou prostituée, qu'il se nomme René, Jason ou Commandant Maurepas.

Les quatre récits qui constituaient l'ouvrage mêlaient toujours une «anecdote» à la description de la vie des membres de l'équipage; celle-ci faisait

La chronique de Frédéric MAIRE

Rappelons que la mer, Stéphane Dubois la connaît. Avant d'illustrer de la publicité, ce dessinateur de 29 ans a travaillé plusieurs années pour le compte du Musée de la marine de Brest et pour la ville de La Rochelle. C'est dire s'il a vu les vagues depuis la terre de Bretagne et qu'il a humé l'air du large.



DÉTOURNEMENT DE GENRES

Mais l'intelligence des auteurs est de ne jamais prendre au sé-

rieux ce qu'ils racontent. A chaque fois, une forme de «principe de réalité» vient contredire le «genre» supposé; le polar

LUNDI: les élections zurichoise

BULLES

LA BANDE DESSINÉE EST DANS LIBÉRATION

Les décès consécutifs de plusieurs magazines (*Pilote*, *Charlie*, *Métal Hurlant*, *Tintin*, *Corto*, *Vécu*) faisaient craindre le pire pour l'existence de la bande dessinée en dehors du cadre, très rigide, des albums; il ne restait plus sur le terrain que quelques revues (comme *A suivre*, *Fluide Glacial*, *l'Echo des Savanes*...). C'était sans compter avec d'autres journaux qui se sont alors attachés aux bulles pour leur donner toujours plus d'importance; on peut citer (mais c'est une longue histoire) les planches de *l'Agrippine* de Brétecher dans les colonnes du *Nouvel Observateur*.

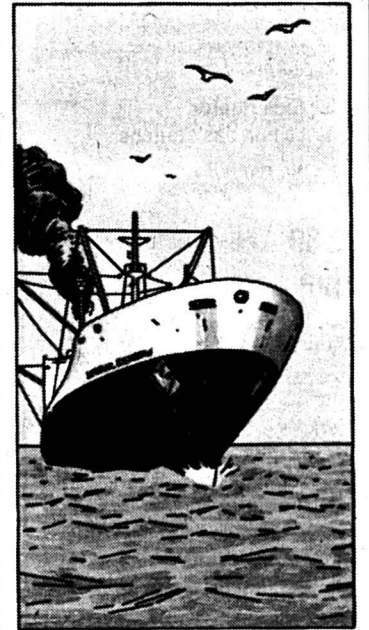
Il faut surtout lire, régulièrement, la nouvelle formule du quotidien *Libération* qui semble s'intéresser toujours plus à la BD. On y trouve régulièrement, dans son supplément littéraire du jeudi, des chroniques sur des albums - sans compter le spécial Angoulême édité jeudi dernier (comme chaque année).

Mais la présence de la BD dans *Libé* ne se limite pas à ça. Il y a la chronique hebdomadaire «Images» rédigée et «mise en scène» par Willem, qui n'hésite jamais à parler BD. Il y a les très nombreux articles régulièrement illustrés par des bédéastes célèbres et moins célèbres comme Loustal, Götting, Miles Hyman ou même le Suisse Thomas Ott. Il y a la publication des nouvelles planches de *Crumb* (dont nous avons déjà fait état)... bref, toute une myriade d'apparitions confirmées, depuis peu, par le très beau (quoique très inspiré par feu *L'Autre journal*) *Magazine* du samedi de *Libération*, un supplément en couleur tout à fait passionnant.

Après y avoir publié des planches originales de Mattotti (dans le premier numéro, rendez-vous compte!), la livraison du 21 janvier affichait à sa une un long entretien avec le bédéaste Martin Veyron, récemment viré du quotidien parisien *InfoMatin* pour un dessin considéré (à tort) comme injurieux. Un texte passionnant, où l'on peut lire, entre autres choses, que pour lui «un bon dessin (de presse) ce n'est pas du rire, mais le sentiment de partager l'intelligence de quelqu'un. Comprendre un bon dessin, c'est se sentir meilleur». Bref: si vous aimez la BD, lisez *Libé*, et vous serez comblés (enfin, presque...).

Le petit Spirou, par Tome et Janry

© Editions Dupuis



tourne au ridicule, le mélo s'achève sans aucun drame, et ainsi de suite...

Un peu comme si Auclair et Riondet voulaient démonter toute la part d'épopée que contenait leur premier ouvrage, et démontrer ainsi que la mer et ses héros n'ont rien de mythique, au contraire.

Souvent, ceux qui partent (sur l'océan) sont ceux qui voulaient rester (et inversement). Les fantômes maritimes sont à mille lieues de la vérité de la mer, beaucoup trop rude et concrète pour laisser la place à l'illusion. Car la mer ment; tout comme les sirènes, elle enjôle le marin innocent pour mieux lui révéler (quand il est trop tard) combien elle sait être violente, sans aucun pitié pour les hommes qui cherchent quotidiennement à la braver.

● *Boulevard de la soif*
Mérite maritime, Tome 2
Par Dubois et Riondet
Editions Casterman
Collection Studio (A Suivre)

